■ la météo

Ensoleillé. Périodes nuageuses. 30 et 40.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour: Vigile Pascale — VOL. LXIII NO 76 — Montréal, samedi 1er avril 1972 — 15 CENTS

mini-loto

TIRAGE: VENDREDI, 31 MARS 1972

13329 — 21 gagnants de $5,000.

3329 — 168 gagnants de $ 500.

329 — 1701 gagnants de $ 100.

Fonction publique

Un comité restreint est mis sur pied pour briser l'impasse

par Gilles Lesage

Pour tenter de briser l'impasse dans laquelle s'embourbe la table centrale depuis deux semaines, c'est en comité restreint de sept personnes que se poursuivent en fin de semaine des négociations intensives dans le secteur public et parapublic.

Le comité restreint a tous les pouvoirs de négociation nécessaire. Sa formation vise à alléger les structures de négociation et à provoquer des rapprochements susceptibles de hâter la conclusion d'une entente satisfaisante.

Entre-temps, la table centrale reste en état d'alerte. A moins de développements spectaculaires, imprévisibles hier soir, le comité restreint fera rapport mardi matin à la table centrale.

Le comité restreint est formé des présidents de la CSN, de la FTQ et de la CEQ, MM. Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau, du côté syndical. Du côté patronal, il est formé de MM. Roch Bolduc, et Raymond Gérin, sous-ministres de la fonction publique, Bernard Angers, directeur général de la rémunération au même ministère, et Raynold Langlois, négociateur et porte-parole du gouvernement.

Tant en ce qui concerne les salaires que la sécurité d'emploi — les deux points examinés jusqu'ici, sur les quatre soumis à la table centrale — les négociations piétinent. Alors qu'en fin de semaine dernière, un certain rapprochement semblait se dessiner, l'amorce de déblocage a été réduite à néant cette semaine. Et c'est pour tenter de dénouer l'impasse que les deux parties ont convenu hier de négocier de façon intensive durant toute la fin de semaine de Pâques, mais en comité restreint.

La prise de cette décision a suscité certaines divergences du côté

Voir page 6: Fonction publique

La SGF vendrait Sogefor

par Denis Giroux

L'usine Dupan ou la Sogefor elle-même pourrait être vendue prochainement par la Société générale de financement à la compagnie MacMillan Bloedel Ltd. de Vancouver.

C'est ce que révèle un projet d'entente préliminaire soumis le lundi 27 mars dernier, lors d'une séance du conseil d'administration de la Sogefor, une filiæe à part entière de la SGF.

Aux termes du projet préliminaire, MacHillan Bloedel serait intéressée à verser un montant de l'ordre de un million de dollars pour l'usine de panneaux-particules Dupan ou pour l'ensemble des actions en circulation de la Sogefor.

L'usine Dupan dont le coût est de $4.7 millions est la dernière usine de Sogefor qui s'est départie de ses usines Dubé et Maki au cours de l'an dernier. Fermée à cause du bilan déficitaire de ses activités, l'usine avait été rouverte le 15 octobre dernier afin d'en faciliter la vente à des intérêts qui puissent en assumer le fonctionnement sur une base rentable.

M. André Renaud, président de Sogefor et vice-président aux finances de la SGF, a d'ailleurs confirmé hier que la SGF menait présentement des négociations avec MacMillan Bloedel pour la vente de l'usine Dupan ou de Sogefor.

M. Renaud a précisé que depuis le printemps dernier au moins, c'était un but avoué de la SGF de se départir de ses intérêts dans Sogefor parce qu'elle n'avait pas les ressources nécessaires pour en assurer la rentabilité.

"Cependant aucune entente n'a encore été conclue avec MacMillan Bloedel" a tenu à préciser M. Renaud; mais il apparaît que MacMillan Bloedel est un acheteur qui rencontre les voeux de la SGF quant aux garanties attendues d'un acheteur pour ses installations de Sogefor.

La SGF et les représentants des employés qui siègent sur le conseil d'administration de Sogefor veulent en effet être sûrs que l'usine continuera à fonctionner après la vente.

MacMillan Bloedel semble réunir les

Voir page 6: Sogefor



Le patron des JO est arrivé

M. Roger Rousseau, qui sera le commissaire des Jeux Olympiques de 1976, est arrivé du Cameroun, où il était l'ambassadeur du Canada, hier après-midi à Dorval. Il y fut accueilli par de nombreux dignitaires et journalistes et on aura reconnu sur notre photo, le maire Jean Drapeau, Mme Rousseau, Gerry Snyder, Mme Drapeau, M. Paul Desrochers, conseiller spécial auprès du premier ministre, M. Bourassa, et M. Rousseau. Celui-ci a dit qu'il concevait, pour le moment, son nouveau rôle comme étant celui d'un cordonnateur des forces humaines qui l'entoureront d'ici le grand événement athlétique de 1976. N'ayant pas encore eu l'occasion de rencontrer toutes les autorités, il a dit qu'il ne connaissait pas encore tous les aspects financiers du projet et que, conséquemment, il ne voulait pas en parler. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Les élections sont retardées

Trudeau craindrait d'être minoritaire

Le premier ministre Trudeau a clairement laissé entendre que les prochaines élections générales auraient lieu en octobre et non pas en juin. En effet, après avoir décidé au cours d'une séance de cabinet qu'il y aurait des élections partielles le 16 octobre dans Bonavista-Trinity-Conception et dans York West, M. Trudeau a dit aux journalistes que s'il songeait vraiment à des élections générales en juin il fixerait au mois de juin les deux élections partielles.

Ces deux élections ont été nécessitées par la démission de deux députés élus en 1968, M. Frank Moores, qui a abandonné son siège fédéral de Bonavista-Trinity-Conception l'an dernier, pour devenir chef du parti conservateur de Terre-Neuve, et M. Philip Givens, un ancien maire de Toronto, qui a laissé son siège fédéral de York West l'an dernier également et qui a été élu peu après député de York-Forest Hill à la législature de l'Ontario. Rappelons que M. Moores a conduit son parti à la victoire et qu'il est le nouveau premier ministre de Terre-Neuve.

Le premier ministre Trudeau a parlé aux journalistes des prochaines élections fédérales d'une façon assez ambiguë:

"J'ai dit au cours des derniers mois que je ne songeais pas à des élections en juin, que je songeais plutôt à ne pas faire d'élections maintenant, à ne pas les annoncer dans le futur immédiat, et c'est encore ma position.

"Je n'ai aucunement l'intention à ce moment-ci d'annoncer des élections en juin... En fixant les élections partielles au mois d'octobre je me conforme à la possibilité d'élections générales à une date ultérieure. Je ne crois pas qu'il faille imposer aux gens de ces comtés des pertes de temps en vue d'une élection partielle en juin qui serait alors remplacée par des élections générales."

M. Trudeau a dit qu'il espère que le parlement complètera le programme qui lui a été tracé dans le discours du trône de janvier. L'opposition peut prendre cela avec un grain de sel, peut-être, d'ajouter le premier ministre, mais "je m'adresse à mes propres gens". Puis il a répété ce qu'il aurait dit au caucus des députés libéraux mercredi: "Pour l'amour, ralentissez la machine. Nous ne voulons pas nous engager à faire des élections en juin."

Mais pourquoi M. Trudeau n'a-t-il pas fixé les élections partielles au mois de mai? A cette question, le premier ministre a répondu: "J'aurais pu les fixer au mois d'octobre dernier si je l'avais voulu, mais mes opinions concernant des élections générales n'étaient pas alors aussi claires qu'elles le sont aujourd'hui."

Puis M. Trudeau s'est mis à expliquer qu'en faisant des élections partielles en juin, les nouveaux députés prendraient possession de leurs sièges en été, alors que le parlement ne siège pas de toute façon. "En les faisant en octobre, et s'il n'y a pas d'élections générales à l'automne, alors ils auront leurs députés pour les représenter à la prochaine session."

Mais selon le journaliste W. A. Wilson du Montreal Star, le premier ministre Trudeau renverse la vapeur qui montait en prévision d'élections générales en juin, tout simplement parce qu'il est convaincu qu'un scrutin au printemps aboutirait à un gouvernement minoritaire.

Voir page 6: Les élections

L'offensive du printemps?

Bombardement massif jamais vu au Vietnam

SAIGON (AFP) — Par un bombardement massif d'artillerie encore jamais vu depuis le début de la guerre au Vietnam, les Nord-Vietnamiens ont lancé depuis jeudi ce qui pourrait être le début de leur offensive de printemps.

De deux mille à cinq mille roquettes de 122 et obus de canon de 152 et de 130 à tir rapide et de mortier lourd se sont abattus sur toutes les bases sud-vietnamiennes le long de la zone démilitarisée. Les Nord-Vietnamiens ont attaqué en même temps plusieurs postes gouvernementaux dans les montagnes de la province septentrionale de Quang Tri, enlevant l'un d'eux, qui aurait été repris par les "marines" dans la soirée d'hier après des combats sanglants.

Selon les informations incomplètes qui arrivent à Saigon, les combats se poursuivent tout le long de la zone démilitarisée. Officiellement, près de 2,000 projectiles de tous calibres ont été tirés en douze heures par les artilleurs nord-vietnamiens à travers la zone démilitarisée et près de la frontière laotienne, dans le secteur de Khé Sanh. Mais selon des sources militaires, le nombre d'obus atteindrait près de cinq mille. C'est la plus puissante concentration de feu mise en action par les Nord-Vietnamiens dans une période de temps aussi brève et sur un secteur relativement limité au cours de la guerre d'Indochine.

Plus au sud, sur les hauts plateaux, une alerte à cent pour cent des forces sud-vietnamiennes aurait été décidée depuis jeudi à 18 heures pour faire face à des attaques coordonnées qui pourraient être déclenchées simultanément avec celles du "front nord", apprend-on de source militaire.

De même source, on déclare que cette série de bombardements massifs et les combats qui se déroulent depuis plusieurs jours au sud-ouest de Hué ainsi que sur les hauts plateaux pourraient être la première phase de l'offensive de printemps prédite par les plus hautes autorités sud-vietnamiennes et américaines.

Il semble que les pertes soient peu élevées, selon les porte-parole du commandement vietnamien. Deux conseillers américains ont été blessés par les bombardements, apprend-on de source officielle américaine.

Voir page 6: Bombardement

Turquie

L'exécution des otages, "une dette d'honneur"

ANKARA (AP, AFP) — Les trois otages ont été "exécutés" parce qu'ils faisaient partie des forces de l'OTAN qui "occupent notre pays".

C'est ce qu'affirme un message laissé par les 10 guérilleros turcs qui ont péri jeudi dans la tragédie de Kisildéré, après avoir eux-mêmes liquidé les trois techniciens de la base d'Unye, sur le littoral de la mer Noire, qu'ils avaient enlevés dimanche dernier. L'un des trois otages, John Law, 25 ans, était d'origine canadienne, les deux autres étaient britanniques.

"Ces agents anglais appartiennent aux forces de l'OTAN qui occupent notre pays et, en tant que révolutionnaires d'un pays occupé, nous considérons comme un droit fondamental et une dette d'honneur de les exécuter", affirme le message des guérilleros, dont le contenu a été divulgué hier soir.

La note aurait été trouvée sous un oreiller taché de sang, dans la maison qui a servi de repaire aux 10 jeunes gens et où, selon la version officielle, ils ont abattu les trois techniciens d'une balle dans la nuque.

Dans leur manifeste, les guérilleros affirment leur conviction d'avoir accompli jusqu'au bout leur devoir à l'égard de leur peuple, pour lequel ils se sont offerts en martyrs.

"D'une façon ou d'une autre il faut mourir, le pire est de mourir dans la honte le dos tourné à l'ennemi, affirme encore la note. Vive la révolution, vive l'Armée de libération du peuple turc."

Les guérilleros ont été tués au cours d'une offensive policière à l'arme légère et à la roquette après un affrontement qui avait duré toute la journée de jeudi, selon la version officielle.

L'un des révolutionnaires, Ertugrul Kurkcu, a échappé aux balles de l'armée en se cachant dans une meule de foin, dans un bâtiment adjacent à la maison, où il a été découvert hier.

A Ankara une grève des cours a été déclenchée hier à la faculté des sciences pour protester contre la tuerie de Kizildéré. Les grévistes ont distribué des tracts dans lesquels le pouvoir est traité de fasciste et d'assassin.

A la demande du doyen, la troupe a investi et bouclé la faculté. Les autorités de l'état de siège ont appréhendé une dizaine de grévistes et publié une mise en garde contre la répétition de tels actes qui provoqueraient immédiatement, avertissent-elles, la fermeture des établissements concernés. Il s'agit de la première action de ce genre depuis la proclamation de l'état de siège, il y a un an, rappelle-t-on à Ankara.

De leur côté, la quasi-totalité des organisations politiques, professionnelles et universitaires turques ont condamné l'assasinat des trois techniciens britanniques.

L'autopsie des corps de ces derniers a établi qu'ils avaient été abattus par les terroristes avant l'assaut donné par la troupe. Les trois dépouilles seront transportées non à Ankara, contrairement à ce qui avait été annoncé, mais à la base aérienne turque de Merzifon, sur la mer Noire, pour être rapatriés par des appa-

Voir page 6: L'exécution

Baseball: c'est la grève!

DALLAS (PA) — Les représentants des 24 clubs des ligues de baseball majeur au sein de l'Association des joueurs ont voté, hier, en faveur de la grève contre les propriétaires d'équipes dès aujourd'hui.

Marvin Miller, directeur administratif de l'association, a dit que le vote en faveur de la grève avait été de 47-0 avec une abstention.

Il a précisé que la grève, à propos d'une contribution augmentée de la part des propriétaires au fonds de pension des joueurs, pourrait se terminer si l'une des deux conditions suivantes était acceptée:

qu'un règlement de la mésentente survienne ou que les propriétaires acceptent de soumettre le conflit à un arbitrage obligatoire mené par toute personnalité en vue n'étant aucunement associée à l'une ou l'autre des parties en cause.

Le vote de grève est survenu après une réunion de 4 heures et demie entre les deux groupes.

"Evidemment que les perdants devant cette décision sont les sportifs de toute l'Amérique, a dit le commissaire du baseball Bowie Kuhn. Je n'ai pas d'autres commentaires à faire pour le moment."

Si la grève dure plusieurs jours, l'ouverture de la nouvelle saison de baseball, prévue pour mercredi prochain (vendredi prochain à Montréal), sera retardée.

Les propriétaires de clubs, jusqu'ici, ont offert d'ajouter une somme de $400,000 au fonds de pension des joueurs, l'entente n'étant bonne que pour un an. Les joueurs, eux, réclament un accord de 4 ans avec une augmentation de 17% au fonds de retraite de leur association.

150 jeunes cherchent Jésus dans le mail Mont-Royal

par Gilles Provost



Vers trois heures, hier, dans le mail Mont-Royal, les marchands étaient tous à l'entrée de leur boutique, le nez dans la vitrine. Les passants, stupéfaits, restaient bouche bée, essayant de comprendre. Une dame riait aux éclats. Une autre, plus vieille, hochait la tête d'un air incrédule en murmurant: "C'est bien effrayant! "Enterrant le brouhaha de la circulation, un haut-parleur criait: "Jésus-Christ recherché rue Mont-Royal".

A l'origine de cet émoi, il y avait environ 150 jeunes d'allure plus ou moins hippie, âgés de 15 à 19 ans. La plupart portaient des pancartes: "Dieu t'aime, moi aussi" — Jésus, il est au boutt — T'a des amis, J-C — Qu'avez-vous fait de lui?".

Il ne s'agissait pas d'une secte plus ou moins obscure. Ce n'étaient que des étudiants, qui terminent leur seconde à l'école Dandurand. Ils essayaient, à leur manière, de dire que Jésus a encore un sens dans leur vie. A l'occasion du Vendredi-Saint, il montaient à la croix du Mont-Royal.

Aux passants, aux automobilistes immobilisés par l'événement, on distribuait des tracts conçus comme des affiches que l'on trouve dans les films de cowboys: RECHERCHE: Jésus-Christ. Sous la photo, on trouvait ses surnoms, son signalement, et les nombreux délits dont il a été accusé. En bas de page, un avertissement précisait que ce "chef notoire d'un mouvement subversif de libération" est extrêmement dangereux. "Son message insidieux et enflammé présente des dangers particuliers auprès des jeunes. Il transforme ceux qu'il rencontre et prétend les rendre libres. Attention, il est toujours au large".

L'abbé Marc-Antoine Giroux, aumônier de l'école Dandurant a expliqué au Devoir que cette manifes-

Voir page 6: Jésus

M. Jones somme M. Pelletier de s'excuser

MONCTON (d'après CP) — Le maire de Moncton, M. Leonard Jones, exige des excuses de M. Gérard Pelletier à la suite de la déclaration faite à Montréal mercredi soir dans laquelle le secrétaire d'Etat s'est dit plus respectueux envers les séparatistes du Québec qu'a l'égard du maire de Moncton.

Les séparatistes québécois, ajoutait le ministre Pelletier, savent ce qu'ils veulent et ne le cachent pas. "J'ai moins de respect pour les gens comme le maire de Moncton".

Mêlé à un conflit avec les Acadiens qui veulent obtenir des services municipaux bilingues, le maire Jones a qualifié de "diffamatoires" les propos du secrétaire d'Etat.

Le maire est en outre d'avis que ce commentaire de M. Pelletier est irresponsable et ne convient pas à un ministre de la Couronne.

Dans le comté de Papineau, mercredi, M. Pelletier a participé à la réunion de militants invités à confirmer la candidature officielle de son collègue, M. André Ouellet.

Il a soutenu que les prochaines élections générales obligeraient les Canadiens à faire un choix: accepter de se définir comme Canadiens ou faire face à des situations très complexes comme celle de l'Irlande du Nord.

"En mettant les choses au mieux, disait encore M. Pelletier, on se retrouverait dans un pays dont on va continuer à se demander combien de temps il va tenir ensemble."

M. Pelletier a voulu prévenir les militants libéraux que l'avenir réserve des affrontements avec toutes sortes d'extrémismes: les séparatistes québécois qui veulent sciender le pays, les anglophones qui n'acceptent pas un pays diversifié où chacun reste soi-même et, enfin, les tenant d'un régionalisme mal compris comme celui du premier ministre W.C. Bennett.

Puis le secrétaire d'Etat s'en est pris à ceux qui laissent croire que les politiciens québécois sur la scène fédérale sont moins intéressés à être Québécois. "Au contraire, si nous sommes allés à Ottawa, c'est que nous voulions que les Québécois puissent se reconnaître dans les hommes qui dirigent le pays."

"Et cette besogne-là, depuis quatre ans, nous l'avons faite. C'est une véritable révolution. Les francophones sont en train de prendre la place qui aurait dû leur revenir depuis toujours."

En soulignant les particularités historiques, géographiques et culturelles du Canadian, M. Pelletier a émis l'opinion que les tensions sont inévitables et subsisteront toujours entre les diverses parties du pays.

Le Canada, disait-il, aura atteint sa maturité quand des gens qui habitent l'Ouest ou les Maritimes comprendront les aspirations des Québécois et quand ceux-ci se préoccuperont aussi du bien-être de leurs concitoyens des Maritimes ou de l'Ouest. "Ce ne sera pas facile d'y arriver; il est plus facile de détruire que de bâtir."

PÂQUES EST UNE RÉUNION FAMILIALE AU RITZ...

Soyez des nôtres pour le déjeuner ou le dîner

Spécial de Pâques

dans notre Salle Ovale à midi ou à 6 hres du soir

Pour réservations: 842-4212

Hôtel Ritz-Carlton
1228 ouest, rue Sherbrooke

le monde du travail

Demain l'usine de Desbiens ferme encore temporairement ses portes

DESBIENS (Le Devoir) – Pour la troisième fois depuis le début de l'année, l'usine de la Saint-Raymond Paper à Desbiens (Lac-Saint-Jean) fermerait temporairement ses portes faute de contrats à compter du deux avril, pour une période d'une ou deux semaines.

Et pour la cinquième fois en une semaine, la population de Desbiens est descendue dans la rue jeudi afin de prévenir la disparition prochaine de la seule industrie locale. Quelque 400 personnes ont envahi les bureaux de la compagnie pour obtenir du gérant général, M. W. F. Clifford, un bilan de sa rencontre de la veille avec le ministre de l'industrie et du commerce, M. Guy Saint-Pierre.

Le comité de citoyens et le Syndicat des travailleurs du papier (CSN) de Desbiens, mènent campagne depuis plusieurs mois sous le nom "Opération Survie", auprès du gouvernement du Québec et de la compagnie qui a réduit son personnel de 188 à 90 ouvriers en six ans.

Ils ont convoqué pour ce mercredi une assemblée "monstre" à l'hôtel de ville de Desbiens et comptent sur l'appui d'autres travailleurs menaces, notamment ceux de l'usine Chute Panet, à Saint-Raymond-de-Portneuf, propriété de la Saint-Raymond Paper.

Dans un communiqué publié hier, le syndicat n'écarte pas la possibilité d'une escalade des moyens de pression et parle même de rééditer l'exploit de Cabano.

Les protestataires n'ont pu joindre M. Clifford qui était absent. Ils désirent apprendre de lui les précisions suivantes: l'état des négociations avec le gouvernement sur le rachat de la concession forestière et l'octroi d'une subvention pour moderniser l'usine; le contenu du rapport d'étude sur le projet de modernisation, réalisé grâce à une subvention de $4,000; les plans d'avenir de la compagnie.

Selon le député libéral du comté Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote, le gouvernement serait disposé à reprendre la concession forestière au prix de $500,-000 et à verser à la compagnie une subvention de $1,082,000. La compagnie, de son côté, caresserait un projet de modernisation de $3.5 millions, dont elle devra cependant prouver la rentabilité avant le 25 avril pour être éligible aux subventions gouvernementales.

Le président du comité de citoyens, M. Charles Néron, soutient que la survie de l'usine, même modernisée, ne sera qu'éphémère si les plans ne prévoient pas de procédé pour blanchir la pâte. Les citoyens estiment qu'ils sauraient utiliser à bon escient le million de dollars que le gouvernement songe à investir.

Devant la détérioration de la situation dans l'industrie des pâtes et papiers, la CSN propose au gouvernement de réunir la commission parlementaire des terres et forêts afin d'entendre toutes les parties intéressées, de confier à un groupe de travail l'étude d'un programme de restructuration de l'industrie papetière, et de créer un office de reconversion industrielle chargé de définir et d'exécuter les plans de consolidation et de modernisation de certains secteurs économiques périclitants.

Il faut que les patrons s'organisent (Parizeau)

GRANBY (PC) – L'économiste Jacques Parizeau a déclaré, jeudi soir, devant un groupe d'hommes d'affaires, qu'il était nécessaire que le patronat s'organise avant que le système social du Québec "soit totalement débalancé".

M. Parizeau, qui est membre de l'exécutif national du Parti québécois, prenait la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Granby.

Il est extrêmement critique que cette organisation se fasse dans un certain délai, a dit M. Parizeau.

Selon lui, il est absurde que les prestations d'assistance sociale soient plus élevées que le salaire minimum. "Une société qui permet cela, a-t-il dit, est une société folle".

Pour déterminer quels moyens il faut utiliser pour régler ce problème, les syndicats ne constituent pas un interlocuteur valable "puisque leurs membres gagnent un salaire au-dessus du minimum légal". Du côté patronal, "les entreprises payant un salaire minimum ne sont nullement regroupées".

Selon M. Parizeau, le délai idéal serait de 18 mois. "C'est possible mais où est l'interlocuteur!"

Face à une force syndicale qui s'accroît et qui dispose de sommes d'argent importantes, le patron semble démuni, a affirmé le conférencier.

M. Parizeau a abordé au cours de son exposé le problème des négociations dans le secteur public. "Le principe de la table unique est l'aboutissement d'une action menée par les centrales syndicales depuis 1966 avec l'obtention du droit de grève dans le secteur public", a-t-il expliqué. Il a brossé un tableau de l'évolution des négociations depuis cette époque.

"Aujourd'hui, le gouvernement négocie son budget puisque la masse salariale de tous les employés représente 55 pour cent de toutes les dépenses gouvernementales."

À la CECM, pas de hausse de la taxe des catholiques

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé de maintenir le taux de la taxe des catholiques à $1.65 par $100 d'évaluation, bien qu'elle prévoie pour l'an prochain des dépenses supplémentaires de $9 millions

Les prévisions budgétaires pour 1972-73, adoptées jeudi, s'élèvent à $215,-025,739, au regard de $205,968,331 pour l'année courante.

Malgré cette hausse budgétaire, la CECM prévoit recevoir 10,000 élèves de moins en septembre 1972.

Selon Mme Thérèse Lavoie-Roux, présidente de la CECM, la principale cause de l'augmentation du budget est la hausse prévue de 11.5 pour cent au poste des salaires de l'ensemble du personnel.

D'autre part, des projets spéciaux qui seront défrayés entièrement par le ministère de l'éducation ont été inclus au budget, ce qui a pour effet de hausser les prévisions. Il s'agit du programme à long terme sur les milieux défavorisés, adopté il y a deux ans. La CECM espère obtenir du ministère que le budget de l'opération Renouveau soit porté de $1 million à $1.5 million.

Parmi ses sources de revenus en 1972-73, la CECM compte sur un montant de $120,866,982 représentant les taxes des catholiques et des corporations. Le taux de taxation des corporations a été fixé à $2.80.

Les subventions du ministère de l'éducation constituent la deuxième source de revenu.

Les prévisions budgétaires de la CECM excèdent de $5,526,606 les normes gouvernementales et cet excédent n'est pas admissible aux subventions et doit être financé localement par une taxe supplémentaire. Toutefois, le ministère a consenti à prendre à sa charge une partie de ce montant et la CECM devra financer localement une somme totale de $3,194,-000, ce qui représente 12 cents de taxe.

16 ans pour viol et vol

Le juge Kenneth Mackey a condamné un jeune Noir à passer les 16 prochaines années de sa vie en prison pour expier un viol et un vol à main armée commis à Notre-Dame-de-Grâce, le 27 février dernier.

Tucker avait admis être l'auteur de ces deux crimes et il doit d'autre part subir un prochain procès pour des accusations différentes de vol à main armée et de tentative de meurtre commis cette fois, en décembre 71.

Le juge Mackay a dit au jeune homme: "Vous êtes complètement inapte à vivre en société et les citoyens innocents ont le droit d'être protégés contre des gens de votre espèce".

Le 27 février dernier Tucker et un certain Nicolas Marinelli, 20 ans, s'étaient introduits dans une résidence de NDG à la pointe du revolver. Là, Marinelli aurait tenu en joue le mari tandis que Tucker violait l'épouse dans une autre pièce. Ce dernier ne devait pas repartir sans avoir fait main basse sur des bijoux évalués à $1.500.

Marinelli a déjà écopé d'une peine de 7 années de pénitencier pour complicité.

L'autre délit qu'on impute à Charles Tucker a été commis en décembre dernier, rue Sainte-Catherine, dans l'ouest de la ville et plus précisément, angle Maisonneuve et Saint-Mathieu. L'accusé aurait, d'après la police, commis un vol à main armée dans un commerce de chaussures après quoi il aurait pris la fuite. Se voyant poursuivi par un policier, Tucker aurait ouvert le feu sur l'agent et l'aurait blessé à la jambe, d'où l'accusation de tentative de meurtre.

Un magasin Perrette mis à l'amende

Les magasins d'alimentation Perrette ne sont pas des débits de tabac et ne sont pas des commerces gérés par trois personnes ou moins et ne peuvent donc se prévaloir des heures d'ouverture permises à ces genres d'établissement.

Ainsi en a décidé, jeudi, le juge René Drouin, en condamnant le gérant d'un magasin Perrette de Verdun à $100 d'amende pour avoir servi des clients dans l'avant-midi du 1er janvier dernier, c'est-à-dire le Premier de l'An.

Cette décision pourrait modifier les normes administratives des magasins Perrette puisque déjà 50 plaintes semblables ont été déposées contre autant de magasins Perrette.

Il y a 183 magasins Perrette au Québec et ces magasins constituent, d'après le juge, des succursales d'une maison-mère qui emploie plus de 80 employés. La liste des achats, les normes administratives et les politiques commerciales sont établies par les administrateurs de la laiterie Perrette et non pas isolément par les gérants salariés ou concessionnaires.

On ne peut donc pas considérer ces établissements comme des commerces gérés par moins de trois personnes.

Quant à la vente de tabac, la preuve démontre que ce n'est pas là le produit principal vendu par les magasins Perrette, que les permis municipaux sont accordés à ces commerces au titre de magasins d'aliments, produits laitiers, patisseries, viandes cuites, etc.

Les districts bilingues: tout dépend du recensement

Le gouvernement attend les résultats du recensement de l'année dernière avant de se prononcer sur l'institution de districts bilingues.

Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, a précisé à Montréal que ces résultats seront disponibles dans deux ou trois semaines.

Il a notamment souligné que les mouvements de population survenus depuis le recensement de 1961 constituent un facteur dont il faut tenir compte avant de prendre une décision.

Le gouvernement, a-t-il encore expliqué, ne voulait pas établir de districts bilingues avant d'être sûr que ces secteurs comptent la minorité linguistique de 10 pour cent, recommandée en 1971 par un conseil consultatif qui avait proposé la création de 37 districts bilingues.

Le dossier de la Commission Duhamel est à l'étude au comité ministériel et une décision doit être prise sous peu par le cabinet. Cette décision, a fait observer M. Pelletier, ne sera pas nécessairement annoncée. Trois hypothèses peuvent être envisagées.

Impasse à Ciment Saint-Laurent

QUEBEC (PC) – Quelque 80 employés syndiqués de la compagnie de ciment Saint-Laurent de Québec, en grève depuis déjà deux semaines, ont dressé des lignes de piquetage depuis jeudi afin d'alerter l'opinion publique quant au conflit qui les oppose à la direction au sujet des conditions et de l'horaire de travail. Les grévistes, affiliés au Syndicat international des travailleurs unis de l'industrie du ciment, ont rejeté une proposition patronale en vue de substituer à la semaine de 40 heures du lundi au vendredi, la semaine de 4 jours de 10 heures du lundi au samedi, qui réduirait sensiblement le temps supplémentaire. Le syndicat a décidé de rompre le silence dont les parties avaient convenu d'entourer le conflit, afin de hâter la reprise des négociations, interrompues depuis le début de la grève.

Décret de Nixon

WASHINGTON (AFP) – Le président Nixon a annoncé par décret, hier la création de deux commissions d'arbitrage chargées de mettre d'accord la direction des chemins de fer avec, d'une part, le personnel d'entretien de matériel ferroviaire dans l'ensemble du pays et, de l'autre, plusieurs catégories de cheminots de la compagnie "Penn Central".

Le mandat de ces deux commissions s'étendra sur 30 jours à partir d'aujourd'hui, date à laquelle les contrats de travail de ces diverses catégories d'employés ferroviaires viennent à échéance sans qu'il y ait eu accord sur leur renouvellement.

La décision présidentielle, prise en vertu du "Railway Labor Act", revient à écarter toute menace de grève dans ce secteur pendant les soixante jours à venir, car si les deux commissions d'arbitrage doivent remettre à M. Nixon leurs rapports dans 30 jours, les deux parties à chacun de ces conflits auront trente jours de plus pour se mettre d'accord avec interdiction de recourir à des arrêts de travail.

375 mises à pied

TROIS-RIVIERES (PC) – Environ 375 employés de l'usine Domtar Newsprint à Trois-Rivières ont été mis à pied jeudi et le reste du personnel, qui comptait naguère 540 travailleurs, subira le même sort au cours des deux prochains mois. La compagnie avait annoncé en novembre dernier que les fluctuations du dollar, le rétrécissement du marché et les frais élevés de production la forçaient à cesser la fabrication du papier-journal. Selon un porte-parole, 55 employés ont déjà trouvé un emploi ailleurs.

Vote dans 2 ports

Les 3,000 débardeurs syndiqués des ports de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec sont appelés à ratifier la semaine prochaine la convention collective de trois ans que viennent de signer leurs représentants et ceux de l'Association des employeurs maritimes. Le contrat de travail, qui avait fait l'objet d'un accord de principe au début de mars mais dont le libellé définitif n'a été arrêté que jeudi, accorde aux syndiqués une meilleure sécurité d'emploi et des hausses de traitement qui porteront le salaire horaire de $4.65 à plus de $5.

Les séquelles du 24 juin 68

La cour d'appel a réduit à 15 jours de prison les sentences respectives de deux mois et quatre mois imposées par un juge des sessions de la paix à deux jeunes hommes accusés d'avoir participé à une émeute le soir de la Saint-Jean Baptiste, le 24 juin 1968.

Les deux accusés, Normand Cardinal et Jacques Bédard, ont été condamnés en juillet 69 à des peines respectives de 4 mois et 2 mois et à $200 d'amende.

Les juges Rinfret, Montgomery et Turgeon estiment que les 15 jours que ces deux jeunes gens ont passés en prison avant d'obtenir leur cautionnement ont suffi et qu'il ne servirait à rien de les renvoyer derrière les barreaux, étant donné leur conduite exemplaire depuis les incidents de 1968.

A cette date, Jacques Bédard était âgé de 18 ans tandis que Cardinal avait 21 ans. Aucun n'avait de casier judiciaire et la cour d'appel admet volontiers que leur geste de lancer une bouteille et une pierre était spontané. Bédard a toujours affirmé cependant qu'il ne se trouvait pas rue Sherbrooke, durant l'émeute, mais plutôt dans un café de la rue Saint-Denis où du reste il a été arrêté dans la soirée du 24 juin.

Délégation du Québec à un congrès louisianais

Une délégation québécoise participera au congrès des Amériques francophones qui se tiendra à Lafayette en Louisiane, du 3 au 5 avril.

La délégation du Québec comprendra le ministre des affaires culturelles, Mme. Claire Kirkland-Casgrain, M. Yves Michaud, commissaire général à la coopération avec l'extérieur et chargé de mission, M. Jean Tardif, directeur de la coopération avec l'extérieur au ministère de l'éducation, M. Lionel Beaudoin, secrétaire de la coopération avec l'extérieur au ministère des affaires intergouvernementales, M. George-Henri Daigneault, directeur du service du Canada français d'outre-frontière au ministère des affaires culturelles, et M. Paul Asselin, du ministère des affaires intergouvernementales.

M. Bona Arsenault, député du comté de Matapédia à l'Assemblée nationale et spécialiste de l'histoire acadienne, se joindra également à la délégation québécoise.

Outre le Québec, des représentants du gouvernement fédéral, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la France, de la Louisiane, des Etats de la Nouvelle-Angleterre, de la Martinique, de la Guadeloupe, et de Haiti assisteront à ce congrès où seront abordés des sujets intéressant les francophones des Amériques.

Immigration: baisse en 1971

OTTAWA (PC) – L'immigration a accusé une baisse de 18 pour cent en 1971 par rapport à l'année précédente au Canada, alors que 121,900 personnes sont venues s'établir au pays au regard de 25,818 en 1970.

Pour la première fois, ce sont les Etats-Unis qui se classent en tête de liste des immigrants avec 24,866 personnes, soit 20 pour cent de nombre total.

Quant au Québec, il a suivi la tendance générale à la baisse, mais légèrement inférieure à la moyenne nationale.

DÉCÈS

GOBEIL Albertine, à Québec, le 31 mars 1972 à l'âge de 85 ans, est décédée, Albertine Danais épouse de feu l'honorable juge Jules Gobeil, du 95 est Grande Allée, Québec. Elle laisse dans le deuil: Mlle Blanche Gobeil, hon-juge et Mme Pierre Gobeil, M. et Mme Maurice Gobeil, Isabelle, Camille, Louise, hon.juge et Mme Denis Gobeil, sa belle-fille: Lucie Tremblay épouse de feue l'hon. juge Antoine Gobeil. Les funérailles auront lieu lundi 3 avril. Le convoi funèbre partira du salon funéraire Cloutier Ltée No. 975 rue Marguerite Bourgeois à 9 heures, pour se rendre à l'église de Baie St.Paul, où le service sera célébré à 11 heures, Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAPINEAU, Gustave-J. A l'Hôtel-Dieu, le 30 mars 1972 est décédé Gustave-J. Papineau, époux de feu Gabrielle Pascaud, père de Madame Françoise P.-Dorais, Juliette, Madeleine (Madame Alain Manseau), Andrée (Madame Paul Gérin-Lajoie), Louise (Madame Luc Parent). Lui survivent également sa soeur, Marguerite Papineau et son frère le Chanoine Jacques Papineau, Exposé au 1555 avenue Lajoie, Outremont. Service le lundi 3 avril à 10 heures en l'église paroissiale Sainte-Madeleine d'Outremont. Inhumation au cimetière de la Côte Des Neiges.

CAMPEAU Edgar. A Lasalle, le 29 mars 1972, à l'âge de 58 ans, est décédé, Edgar Campeau, époux de feu Germaine Lafrenière. Il laisse dans le deuil ses 5 enfants: Hélène, Lise, Ginette, Carole (Mme Marc Favreau), Francine (Mme Gilles Cyr); sa mère Mme Denise Campeau, ses soeurs; Lucille (Mme Maurice Roy), Françoise (Mme Albert Péloquin), ses frères: Gérard et Jean-Maurice. Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée. No 7708 rue Centrale, LaSalle à 10 heures 15, pour se rendre à l'église St-Télesphore où un libéra sera célébré à 10:30 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer (1372 ouest, Ste-Catherine) seraient appréciés. Une messe sera célébrée samedi le 8 avril en l'église St-Télesphore (LaSalle) à 11:00 heures.

COTE Dr. Georges A. à Montréal, le 30 mars 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé, Dr. George A. Coté, D.C. Ph. CND. époux de feu Hortence Côté, demeurant rue Joseph Casavant Bordeaux, père de Georges, André, Jacques et Robert, Les funérailles auront lieu lundi, 3 avril. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie no. 2095 rue De Salaberry à 10h45, pour se rendre à l'église, St. Gaétan où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière Rideau Memorial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Campagne des Fédérations

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMME :
- Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE
CONDUISANT AUX :

1.- Sciences de la santé
2.- Sciences pures et appliquées
3.- Sciences humaines
4.- Sciences de l'administration
5.- Arts
6.- Lettres

DATE LIMITE DE L'ADMISSION - 1er MAI 1972

Veuillez vous adresser pour tout renseignement au :

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal 250 (Québec)
Tél. : 342-1320 poste 255
de 8 h. 30 à 12 h.
et
de 13h. 30 à 16h. 30
du lundi au vendredi

LIMONADE ASEPTA
AGIT VITE ET BIEN
Agréable au goût
PURGATIF EFFICACE

NETTOYEUR P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ :
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33

CONFÉRENCE PUBLIQUE DE
SON EXC.
M. FRANÇOIS-XAVIER TCHOUNGUI
AMBASSADEUR DU CAMEROUN
AU CANADA

LE CAMEROUN
ÉTAT BILINGUE
SES PROBLÈMES ET LES
MODES DE SOLUTION

MARDI, 4 AVRIL
20H. 30
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
IMMEUBLE PRINCIPAL
SALLE M-415

ENTRÉE LIBRE

Cette conférence est organisée par le Service d'éducation permanente et les études africaines.

INSCRIPTION OFFICIELLE
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1972-73
COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER
(section française)

I.- Note préliminaire
Il s'agit de l'inscription officielle demandée par le Ministère de l'Éducation :
Art. 1 L'inscription est obligatoire chaque année pour tous les élèves qui fréquenteront une école sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles (classe maternelle, niveau élémentaire et secondaire).
Art. 2 : L'inscription est faite par les parents ou les personnes qui en tiennent lieu, avant le 1er juin précédant l'année scolaire pour laquelle se fait l'inscription, au dates et selon des modalités fixées par la commission scolaire et communiquées par avis public.

II.- Date limite de l'inscription pour Baldwin-Cartier.

12 AVRIL 1972

Note : Il est très important de respecter cette date si l'on veut bénéficier de la meilleure organisation possible pour son enfant.

III.- Modalités de l'inscription :

1. Ceux qui ont présentement des enfants dans nos écoles:
   a) Vous recevrez une formule officielle d'inscription par vos enfants accompagnée d'autres documents.
   b) La remplir, la signer et la retourner à l'école que fréquente actuellement votre enfant avant le 12 avril 1972.
   c) S'il y a d'autres documents à remplir et à signer (choix de cours, etc.) les joindre à la formule d'inscription.
2. Ceux qui actuellement n'ont pas d'enfants dans nos écoles mais qui en auront en septembre 1972 :
   a) Pour la maternelle et l'élémentaire :
      – Vous présenter à l'école de votre secteur (Cf. liste ci-dessous) les 10, 11, 12 avril : de 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.
      N.B. Les écoles seront aussi ouvertes le soir de 19h. à 21h. les 11 et 12 avril.
   b) Pour les secondaires I et II:
      – Vous présenter à l'École St-Thomas (voir liste ci-dessous) et remplir sur place la formule d'inscription, les 10, 11 et 12 avril de 9h. à 16h.
      N.B. L'école sera ouverte, de plus, de 19h. à 21h. le 11 avril.
   c) Pour les secondaires III, IV, V:
      – Vous présenter à la Polyvalente Pierrefonds (Cf. liste ci-dessous) et remplir sur place la formule d'inscription, les 10, 11, 12 avril de 9h. à 16h.
      N.B. L'école sera ouverte, de plus, de 19h. à 21h. le 11 avril.
3. Ceux qui désirent choisir la langue anglaise comme langue d'enseignement (loi 63) :
   Vous présenter à l'école que devrait fréquenter votre enfant s'il allait à l'école française et remplir sur place une formule spéciale (carte verte) aux dates et heures indiquées ci-haut en III - 2.

N.B. Un document portant sur l'enseignement de la langue seconde et contenant des recommandations précises quant à la loi 63 est disponible aux écoles.

IV.- Liste des écoles secondaires

École Secondaire St-Thomas 311 rue Inglewood Pointe-Claire 720	Secondaire I et II	
697-6320 Poste 47	M. Gilbert Chasles, Principal	
École Polyvalente Pierrefonds 13800 Boulevard Pierrefonds Pierrefonds 920	Secondaire III, IV, V	
626-9610 Poste 200	M. Hubert Cousineau, Principal	
Écoles élémentaires	**Principaux**	
École St-Rémi 16, rue Neveu Beaurepaire	M. Arthur Bibeau	695-4021
Centre de Réadaptation 5, rue Ste-Anne Pointe-Claire	M. Pierre Gaulin	697-8364
École Marguerite-Bourgeoys 3, rue Ste-Anne Pointe-Claire	M. Albert Ledoux	695-3120
École St-Louis 10, Boul. des Sources Pointe-Claire	M. Roger Raiche	695-5680
École Dollard des Ormeaux 35, Anselme Lavigne Dollard des Ormeaux	M. Marcel Arsenault	684-3455 684-2002
École St-Gérard 14478 ouest, Boul. Gouin Pierrefonds	M. André Ducharme	626-5560
École Ste-Geneviève 35, rue Ste-Anne Ste-Geneviève	M. Jean Bonetto	626-7811 626-7824
École Lalande 52, 3e Avenue Sud Roxboro	S. Thérèse Hébert	684-3423 684-2232
École Mgr. Deschamps 13275, London Drive Pierrefonds	M. Gilles Bourassa	626-6253 626-9135

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 1er avril 1972

Selon le chef parlementaire du PC

Le dénouement du débat sur l'avenir du pays viendra de l'affrontement Trudeau-Lévesque

par Pierre-L. O'Neill

M. Robert Bourassa n'étant plus un interlocuteur valable, c'est entre MM. Pierre Elliott-Trudeau et René Lévesque que s'est engagé et se poursuivra dorénavant le "débat sur l'avenir du pays", a affirmé hier le chef parlementaire du Parti québécois, M. Camille Laurin.

Selon le député de Bourget, il devient chaque jour plus évident que le débat se polarise autour des deux options fondamentales: le fédéralisme et l'indépendance.

Et dans ces circonstances, soutient-il, M. Bourassa ne peut plus parler au nom de la collectivité. "Il est premier ministre par procuration. Les autres ne sont que des comparses, des hommes-liges, des faux."

Ceci dit, M. Laurin annonce que le Parti québécois a élaboré une stratégie précise et sera prêt, si cela s'imposait, à intervenir dans la prochaine campagne fédérale.

Bien plus, le leader péquiste se dit convaincu que la période électorale fédérale peut s'avérer un moment privilégié pour discuter de l'évolution du Québec vers la souveraineté.

Pressé par un grand nombre de députés du Québec, M. Trudeau pourrait se sentir obligé d'opposer les thèses du fédéralisme et de l'indépendance. "Nous interviendrons pour rétablir les faits s'ils sont tronqués. Et que ce soit par Trudeau, Stanfield ou Caouette.

Entre-temps, le Parti québécois poursuit la préparation du prochain congrès national qu'il tiendra à Montréal les 20, 21 et 22 octobre. La conférence de presse d'hier après-midi aux quartiers généraux du parti visait à rendre publique la documentation d'appui préparée à l'intention des membres.

Il s'agit d'un volume de 400 pages intitulé "Les dossiers du 4ième congrès national du Parti Québécois", portant sur les thèmes suivants: la fiscalité, la balance commerciale du Québec, la recherche, la politique forestière, les mines, les loisirs, l'agriculture, le secteur social, l'éducation, les moyens de communication de masse, la question indienne et esquimaude, la réforme électorale et l'administration de la justice.

Préparé par les spécialistes du centre de recherche du parti, l'ouvrage doit servir de documents de travail aux militants dans les assemblées de comté, dans les congrès régionaux et jusqu'au congrès national d'octobre 1972.

Ce que le docteur Camille Laurin qualifie de "photographie du Québec d'aujourd'hui" comporte analyses et descriptions des problèmes dans les secteurs clés de la société.

Pourtant, lors du dernier congrès national, les dirigeants du Parti québécois s'étaient fait reprocher d'avoir littérallement inondé les membres d'une trop savante documentation. M. Laurin reconnait que cette critique était justifiée. Le dernier congrès ne fut pas particulièrement fructueux.

Mais les autorités du parti s'efforcent présentement de mettre au point une nouvelle mécanique qui favorisera une participation plus éclairée des militants et permettra au congrès d'adopter au moins une centaine de résolutions.

Alors que le dernier congrès portait essentiellement sur l'action du parti, celui d'octobre prochain veut aboutir à une version nettement améliorée du programme. Avec ce congrès, le parti espère définir le contenu de l'indépendance.

Voir page 6: Le dénouement



Quelque 2,000 Montréalais ont répondu à l'appel de la Croix-Rouge en participant à la collecte du Vendredi-Saint à l'hôtel de ville. À intervalle d'une demi-heure un prix de présence était tiré tout au long de la journée (commencée à 9 heures du matin) alors qu'une motoneige, tirée en soirée, a récompensé un Montréalais parmi tous de son don vital.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Une brochure de Guy Joron

C'est par l'État que Québec peut contrôler son économie

Le Parti Québécois vient de faire paraître une troisième brochure dans sa collection "Le Citoyen". Préparé par le critique financier à l'Assemblée nationale et député de Gouin, M. Guy Joron, le texte de: "Qui contrôle l'économie du Québec?" s'en tient à un panorama rapide des structures de l'économie québécoise et concourt, dans les grandes lignes, aux constatations du rapport Gray et à certains exposés du manifeste de la CSN: "Ne comptons que sur nos propres moyens".

Le PQ constate que les francophones québécois – 80% de la population – contrôlent 50% de l'activité économique au Québec, grâce surtout au rôle important dévolu à l'Etat. Contrairement à un courant de pensée fort répandu, ce ne seraient pas les Américains mais bien les Anglo-Canadiens qui auraient la plus grande part de direction du 50% qui reste.

La fuite des capitaux est une farce, lit-on à la page 40 de la brochure. Pour déménager les capitaux, il faudrait déménager non seulement les briques de l'usine mais surtout les consommateurs.

M. Joron cite en passant le cas d'IBM, fortement subventionnée à même les derniers des contribuables pour s'installer dans l'Estrie. Mais les millions qu'IBM apporte ne sont pas véritablement "importés" puisqu'IBM a déjà réalisé des ventes importantes à ses clients canadiens et québécois.

Selon le rapport Gray sur les investissements "étrangers", les sources de financements de l'expansion du "secteur étranger" de l'économie canadienne proviennent dans une proportion de 22% de l'étranger. Le 78% à trouver est fourni par des sources internes (canadiennes) de financement.

Le député Joron dit qu'il importe avant tout de connaître notre situation économique avant de vouloir la corriger. Il qualifie l'économie québécoise comme une "économie développée de type industriel"

Et pourquoi tant d'insistance sur les questions économiques? M. Joron répond que c'est "le domaine où circulent le plus d'incertitudes au Québec et que c'est le terrain que le premier ministre Bourassa a choisi pour éblouir et impressionner les Québécois. Mais le PQ entend aller au fond du problème tandis que Bourassa se contente de projeter des images".

Les Québécois, par leur Assemblée nationale, peuvent décider d'accéder à tous les pouvoirs d'un Etat souverain, affirme le député Joron. Il n'en tient qu'à nous d'imaginer un modèle de développement économique qui nous soit propre.

En 1970, est-il rappelé dans "Qui contrôle l'économie du Québec ?", le PNB québécois était de $21.5 milliards et les investissement atteignaient $4.6 milliards. "Ce rapport de 22% se compare à celui des pays développés en croissance. Il est même supérieur au taux des Etats-Unis. Mais cela est, dans un sens, normal, puisque nous avons du "rattrapage à faire". Le PQ entend aller au-delà de cette optique de croissance et veut que les Québécois réfléchissent et agissent sur la question primordiale du "contrôle" de l'économie.

Décès de Omer-Jules Desaulniers

M. Omer-Jules Desaulniers, ancien surintendant du département de l'Instruction publique du Québec, est décédé à Montréal à l'âge de 68 ans.

Né à Yamachiche un 19 août, M. Desaulniers avait fait ses études élémentaires dans sa paroisse natale et ses études pédagogiques à l'Ecole normal Jacques-Cartier de Montréal.

Après avoir été instituteur à l'école Saint-François-Xavier de Trois-Rivières de 1921 à 1936, inspecteur des écoles urbaines du district de Trois-Rivières de 1936 à 1945, inspecteur des écoles primaires du Québec depuis 1945, il a été nommé surintendant en 1948.

Fondateur et président du cercle des instituteurs de Trois-Rivières, il avait été successivement membre des bureaux de direction de la Société des éducatuers de langue française, du Canadian Council for Reconstruction Through UNESCO et de la Société du bon par des français.

L'injonction anti-grève est prolongée dans 59 hôpitaux

Le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure, a prolongé jeudi soir l'injonction provisoire qui interdit le recours à la grève aux employés syndiqués de 59 hôpitaux spécialisés.

L'injonction accordée lundi dernier, à la demande du procureur général était valide jusqu'au 30 mars à 17 heures: les employés concernés demeurent maintenant sous le coup de cet interdit jusqu'à la décision du juge, dans les prochains jours, quant à une requête d'injonction interlocutoire qui vise à les priver du droit de grève pour une période de 80 jours, comme à l'Hydro-Québec.

Le juge Pelletier a entendu les parties à ce sujet jeudi. Des directeurs d'hôpitaux ainsi que les sous-ministres des affaires sociales et de la justice ont représenté les difficultés éprouvées mardi, pendant la grève des 210,000 employés syndiqués de l'Etat, à assurer la sécurité et la santé des patients, et ont exprimé leurs craintes quant aux effets d'un nouvel arrêt de travail dans les hôpitaux.

La partie syndicale, pour sa part, a invoqué les ententes avec les hôpitaux sur les soins d'urgence et l'acquisition légale du droit de grève par les syndiqués pour prier le juge d'utiliser avec beaucoup de circonspection le recours extraordinaire que constitue l'injonction.

A l'Hydro-Québec, dont les 9,000 travailleurs syndiqués sont déjà, eux, soumis depuis mardi à une injonction de 80 jours, les négociations sectorielles sont dans une impasse et les dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, FTQ) ont demandé jeudi l'intervention personnelle du ministre du travail, M. Jean Cournoyer.

Le SCFP, dont les sections 1500, 2000 et 957 regroupent respectivement les hommes de métier, les employés de bureau et les techniciens de l'Hydro-Québec, cherche vainement à connaître les offres salariales de la société d'Etat, le seul employeur du secteur public à n'avoir encore rien dévoilé là-dessus.

Les responsables syndicaux affirment que si leurs hommes ont respecté mardi l'injonction qui les frappait, c'est pour donner à l'employeur une dernière chance de démontrer sa bonne foi à la table de négociation. Peine perdue, ajoutent-ils maintenant, car l'Hydro-Québec se sert de l'injonction pour gagner du temps et continuer avec "arrogance" ses "tergiversations stériles".

Le conciliateur, M. Yvan Blain, s'est dit impuissant à poursuivre son travail pour l'instant, compte tenu des positions des parties.

Les leaders syndicaux, témoignant du mécontentement que l'injonction a provoqué parmi leurs mandataires, soutiennent que si les négociations ne "débloquent" pas, ils ne pourront répondre des gestes que poseront les syndiqués pour exprimer leur colère.

Pas de fusion Bois-Loubier

QUEBEC (PC) – Le chef intérimaire des créditistes, M. Armand Bois, a nié catégoriquement, jeudi, la nouvelle parue dans un quotidien plus tôt dans la journée faisant état d'une fusion possible de son groupe avec l'Unité Québec, dirigée par Me Gabriel Loubier.

Selon les informations publiées dans le journal québécois Le Soleil, une réunion devrait avoir lieu à Montréal en fin de semaine entre les représentants des deux groupes, afin de discuter des modalités d'un éventuel regroupement.

M. Bois a attribué une telle rumeur à M. Maurice Ouellet, ex-chef de cabinet de Camil Samson, qui a remis en février dernier sa démission et demandé un congrès à la chefferie.

Par ailleurs, un porte-parole de M. Loubier a également démenti cette rumeur.

Les jurés acquittent un homme qui avait 'confessé' un meurtre

par Guy Deshaies

La "confession" que Denis Chateauvert faisait, au poste de police no. 16, le 17 juin 71, à 10h du soir, après avoir été soumis durant plus de dix heures aux interrogatoires des policiers, n'a pas été retenue contre lui par ses douze pairs, hier.

Après plus de 7 heures de délibérations, les jurés, qui étaient gardés incommunicado depuis jeudi après-midi, ont prononcé un verdict d'acquittement à 10h30 hier matin.

Chateauvert était accusé du meurtre de son enfant de 26 mois et la seule preuve que le ministère public offrait était précisément la déclaration de Chateauvert faite environ deux ans après la mort du petit Robert Chateauvert.

Affaire pathétique qui a abouti à un procès aux assises qui a duré deux semaines et dont l'heureux dénouement a été accueilli, hier, par les larmes de joie et les sanglots de Mme Chateauvert et des parents de cet accusé de 28 ans.

L'avocat de ce dernier, Me Robert La Haye, procureur de l'Assistance judiciaire, a remercié d'une voix étreinte par l'émotion les jurés parmi lesquels quelques-uns n'ont pu retenir leurs larmes.

La veille, au cours de son plaidoyer, le jeune avocat de la défense, s'était mis à pleurer et le juge Claude Bisson, attribuant cette effusion à la fatigue et à l'enthousiasme du plaideur, avait ajourné quelques minutes.

Le verdict qu'ont rendu les jurés, hier matin, met une fois de plus en cause la valeur des confessions faites dans les postes de police et l'admissibilité de telles preuves devant les tribunaux.

Rappelons les faits. Chateauvert, qui est à l'emploi d'un restaurant, rue Mont-Royal, appelle la police, le 16 juin 1971, et affirme que lui et son épouse ont été victimes de cambrioleurs.

Mme Chateauvert, grièvement blessée à coups de couteau, est transportée à l'hôpital. Déjà, le petit Robert Chateauvert est décédé depuis le 24 août 1969 et le rapport d'autopsie veut que l'enfant soit mort par asphyxie causée par ingurgitation d'aliments. Personne ne revient plus sur ce sujet, sauf peut-être les Chateauvert.

Quant aux événements du 16 juin 71, la police veut en savoir plus long sur l'attaque des cambrioleurs. Deux policiers se rendent donc chez Chateauvert, le 17 juin, et lui demandent de venir encore donner sa version des faits au poste no 16.

De midi à 10h, ce soir-là, Chateauvert fait huit confessions différentes à la police. Il déclare d'abord que c'est lui qui a battu sa femme, qu'il est l'auteur de deux incendies, de deux vols, et, finalement, à 10h, il "confesse" avoir tué son bébé, le 24 août 69, en l'étouffant avec une taie d'oreiller.

Accusé d'abord de tentative de meurtre, il plaide coupable à un chef réduit d'avoir blessé sa femme avec intention et est condamné à 4 années de réclusion.

Puis on l'accuse du meurtre de son enfant. La police a une seule preuve: la déclaration de Chateauvert faite 2 ans après. La défense offre pour sa part le rapport d'autopsie de l'enfant et fait entendre le psychiatre Jacques Talbot de l'Institut Pinel.

Ce dernier déclare que Chateauvert a un quotien intellectuel de 75 et qu'il souffre conséquement d'une légère déficience mentale. Il dit encore que l'accusé est très influençable, qu'il est incapable de prendre des décisions et doit continuellement s'appuyer sur d'autres personnes, pour agir et qu'enfin, bien qu'il ne soit aucunement aliéné et peut très bien dire indifféremment la vérité ou le contraire de la vérité.

Les policiers, en coulisses, nous apprennent d'étranges choses, d'autre part, relativement aux incendies et vols dont Chateauvert se prétend l'auteur. Dans les deux cas d'incendie, il se serait fait passer pour la victime et, une fois, pour le père qui sauve son enfant, après que le feu se fut déclaré chez lui.

Quand il est question de produire la confession de Chateauvert relative au meurtre de l'enfant, Me La Haye s'oppose avec la dernière énergie à l'introduction de cette preuve. On fait un voir-dire à l'exclusion des jurés et une douzaine de policiers viennent raconter les diverses péripéties des longs interrogatoires qu'ils ont fait subir à l'accusé, le 17 juin 71.

Me La Haye fait entendre le Dr Talbot et prétend que cette déclaration n'a pas été faite librement et volontairement et qu'elle n'a aucune valeur. Si le juge lui donne raison le Couronne n'a plus de preuve. Mais le juge Bisson admet la confession et le procès se poursuit.

Dans son jugement, le juge Bisson ne peut en venir à la conclusion que la déclaration n'a pas été faite librement et volontairement car, dit-il, l'accusé ne l'a pas faite avec le désir d'obtenir un avantage ou la crainte de subir un préjudice.

Mais les jurés ont refusé de donner crédit à cette déclaration, faite par un individu légèrement déficient, très influençable, et après 10 heures d'interrogatoire mené par douze policiers à tour de rôle. Peut-être sont-ils allés plus loin que le juge en se demandant si tel individu, en telles circonstances, ne désire pas un avantage autre que matériel en déclarant telles choses, comme par exemple l'avantage d'avoir la paix, de se reposer ou encore de se donner quelque gloire en se personnalisant par un acte, qu'il soit imaginaire ou non.

On sait que souvent des accusés sont déclarés coupables sur la foi d'une "confession" faite à la police et chaque fois il convient de se demander s'il n'y a pas là une injustice à mettre d'abord un prévenu en contradiction avec lui-même. Car si tel individu plaide carrément coupable au poste de police, pourquoi tente-t-il, par la suite, de se défendre? Pourquoi ne ferait-il pas tranquillement sa confession devant la cour et ne

Voir page 6: Les jurés

POLLUTION

LE CENTRE INTERNATIONAL DE DOCUMENTATION SUR LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT

présente "LA POLLUTION: UN DÉFI"

Conférence de MONSIEUR AUBERT HAMEL

botaniste, agronome, professeur de bio-géographie

À la Salle Saint-Sulpice
de la Bibliothèque Nationale
1700, rue Saint-Denis

Le lundi 3 avril à 20 h 00
Entrée libre
Renseignements: 254-9955

Pour VENDRE "PROPRIETE" ou ACHETER



J. Goulet

(Consultez)

IMMEUBLES GOULET REALTIES



M. Goulet

(IMMEUBLES) GOULET (REALTIES INC.)

3130 est, rue SHERBROOKE Tél.: 526-6655

VENTE-COOP - UQAM

du 4 au 7 avril

LIVRES - HAUTE-FIDÉLITÉ

DISQUES

RÉDUCTION

de 20 à 50%

1180 rue Bleury 876-5557

Ouvert de 8:30 a.m. à 21:00 heures

Stationnement sur St-Alexandre

COURS DE POTERIE
PRINTEMPS /72
à la
Poterie Bonsecours
427 est, Notre-Dame
844-6253
Durée des cours - 10 avril à la fin Juin

Cours de tissage et tapisserie
"LECLERC"
Débutant le 4 avril
10 leçons de 2 heures: $50.00
Inscription dès maintenant
384-9500
CENTRE DE TISSAGE LECLERC
9210 Lajeunesse,
Montréal
Métiers, accessoires et fils à tisser

CEGEP DE SHERBROOKE
CAMPUS DE GRANBY

PROGRAMMES PROFESSIONNELS EN:

- Techniques de Chimie Analytique
- Techniques de Génie Chimique
- Techniques d'Électrotechnique.

Période d'admission prolongée jusqu'au:
31 MAI 1972

POUR INFORMATION: Secrétariat aux Étudiants,
100, rue Dufferin,
Granby, Qué.
Tél. (1-514) 372-6614.

éditorial

Fragilité et permanence de la foi

Si Pâques est un jour de joie où croyants et incroyants se rencontrent dans une même exubérance devant la vie qui renaît, elle n'en demeure pas moins, aux yeux de millions d'hommes, la fête par excellence de la foi.

"Je vous ai transmis tout d'abord ce que j'avais moi-même reçu, écrit saint Paul aux Corinthiens, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures... Mais si le Christ n'est pas ressuscité, alors notre prédication est vide, vide aussi votre foi".

Le caractère radicalement inédit du message de l'apôtre n'a d'égal que l'assurance profonde avec laquelle il est donné. Si on examine le cheminement qu'il a suivi au cours des siècles, on est frappé à la fois de la fragilité des voies qu'il a empruntées pour sa diffusion et de la remarquable fidélité avec laquelle ses adeptes, à travers les contextes les plus divers, ont su, quant à l'essentiel, en conserver l'intégrité.

•

A une époque où, au Québec, plusieurs cherchent des explications savantes au glissement extérieur de la foi, rien n'est plus instructif que de redécouvrir la fragilité des voies qui ont marqué dès l'origine son cheminement dans l'histoire.

Comme témoins privilégiés de son expérience, Jésus de Nazareth aurait pu tenter de s'appuyer sur les hommes les plus prestigieux et les plus instruits de son temps. A ceux qui allaient devenir ses collaborateurs, il aurait pu communiquer une orthodoxie à toute épreuve qui les eut immunisés contre la faiblesse et le doute.

L'histoire enseigne, au contraire, que, parmi les premiers collaborateurs de Jésus, il y eut un homme qui n'hésita point, l'heure venue, à le vendre à prix d'argent. Un autre, qui devenait plus tard le premier d'entre eux, devait d'abord le renier trois fois après s'être vanté de lui rester fidèle jusqu'au bout. Comment ne pas se rappeler enfin qu'informés les premiers du fait de la résurrection, les Onze accueillirent d'abord comme "un pur radotage" le récit des femmes venues de Galilée?

Que la foi ait pu naître dans des conditions aussi éphémères n'était point accident C'était, au contraire, l'annonce d'une économie qui est au coeur du christianisme. Celui-ci n'a cessé, au cours des siècles, de prendre racine dans les sols les plus divers. Là où il fut authentique, l'enracinement commença généralement dans des milieux très ordinaires. Là où il connut, par contre, des progrès rapides et spectaculaires, en raison par exemple de l'appui des princes, il dut ravaler par la suite les gains mal assimilés.

Il a existé, de même, des époques où le succès de la foi parut avoir atteint chez certains peuples un sommet pour ainsi dire collectif et définitif. Tôt ou tard, il fallut, dans chaque cas, revaucher le chemin qui avait été mal fait. La foi dut descendre du piédestal temporel où on avait voulu l'installer et reprendre son lent itinéraire au ras de la vie ordinaire des hommes.

On a voulu – c'était très naturel – envelopper la foi dans des formules capables de la protéger à jamais contre les déviations. On a voulu l'incarner dans des pratiques et des institutions qui devaient témoigner de sa fécondité. On a voulu l'identifier à tel peuple ou telle classe sociale qui paraissaient davantage disposés à l'accueillir.

Ces tentatives n'ont toujours connu qu'un succès éphémère. La foi est appelée à visiter tous les peuples, toutes les classes sociales. Heureuse d'être reçue là où on veut l'accepter, ne voulant s'imposer nulle part, elle paraît destinée, en retour, à n'élire de demeure permanente dans aucune nation, à ne s'enfermer définitivement dans aucune formule, à ne devenir la propriété exclusive d'aucune famille humaine particulière.

Lorsque la foi a travaillé en profondeur une société donnée, lorsqu'elle a réussi pendant un temps plus ou moins long à y attirer les éléments humains les plus valables, les reculs qui peuvent s'ensuivre paraissent, au premier regard, tragiques. Ils illustrent plutôt la fragilité radicale de toutes les formes d'installation par lesquelles passe la diffusion du christianisme.

•

Si la foi n'était qu'expérience superficielle, il suffirait qu'elle ait été balayée une fois d'une nation pour qu'on ne l'y voie plus jamais. Mais les choses se passent bien autrement.

Il y a, en effet, une continuité et une permanence de la foi qui sont non moins frappantes que la fragilité dans laquelle elle se laisse envelopper. On a beaucoup glosé sur les imperfections et les déformations du christianisme au Québec, en France, en Irlande, aux Etats-Unis et ailleurs. Ce qu'on souligne moins souvent, c'est qu'à travers les déformations inévitables qui en marquent le passage au sein de chaque nation, la foi a su, quant à l'essentiel, demeurer remarquablement intacte pendant vingt siècles.

Les chrétiens de tel ou tel pays ont pu errer sur l'importance de tel saint, de tel épisode de l'histoire religieuse ou politique, de telle dévotion particulière. Ils ont pu, dans leur vie quotidienne, offrir une caricature de l'idéal évangélique. Ils ont pu être divisés sur tel ou tel point de doctrine ou de pastorale. A peu près tous ont néanmoins cru avec une constance remarquable, à travers les âges, au fait de la résurrection. Ce fait est aujourd'hui l'objet de vives contestations au niveau des spécialistes de l'exégèse et de l'histoire. Mais ces controverses auront cessé depuis longtemps avant que ne soit atteinte la foi que les chrétiens tiennent en droite ligne de saint Paul et des apôtres.

Cette permanence de la foi explique peut-être que, par-delà les apparences, les glissements de la foi ne soient jamais aussi radicaux qu'il peut sembler au premier abord. Au Québec, on aurait pu croire, en observant les premières secousses issues de la "révolution tranquille", que c'en serait bientôt fait de la vie religieuse. Si l'incroyance est désormais dans notre pays un fait permanent, il ne serait pas étonnant, par contre, qu'après avoir essuyé des reculs spectaculaires, la pratique religieuse soit appelée à connaître une certaine remontée.

Il ne faut pas se laisser impressionner outre-mesure par le fait que les églises semblent plus fréquentées cette année, aux temps forts de la saison liturgique, qu'au cours des cinq ou six dernières années. Aucun regain de la pratique extérieure ne saurait faire oublier la grave érosion de la foi qui est à l'oeuvre même chez ceux qui se définissent comme croyants. Il reste que, dans plusieurs milieux, les racines de la foi sont profondes: là où elles semblaient en voie de mourir, elles préparent parfois une "seconde naissance".

On ne saurait trop souligner à cet égard la multiplicité infinie des voies qu'emprunte la foi. La plupart des hommes ont besoin d'une Eglise pour nourrir leur foi: ce besoin correspond d'ailleurs à une dimension collégiale très importante de la foi. Mais la foi connait aussi d'autres chemins que ceux des Eglises. Il paraît assez évident qu'elle existe aujourd'hui, à l'état épars, et sous des formes étonnamment riches, dans bien d'autres milieux que les milieux de pratique traditionnelle.

•

La foi plénière de Pâques est adhésion consciente du Christ ressuscité. Mais outre que personne ne peut se vanter de posséder cette foi en totalité, il existe, entre elle et l'absence complète de foi, de très nombreuses régions intermédiaires où paraissent se situer la majorité de nos contemporains. C'est à ce niveau que semble devoir se jouer l'avenir de la foi en notre temps. On fera face à ce défi nouveau autrement qu'en versant dans un pessimisme morose ou dans un optimisme aveugle qui sont tous deux l'antithèse de la vraie foi. C'est, en définitive, par la charité agissante que la foi trouve le chemin du coeur humain.

Claude RYAN

Billet de Pâques

La fête de la résurrection

par Anubis SCHENOUDA

Pâques est la plus grande fête de l'Eglise chrétienne. Le Christ est mort et le monde, après deux mille ans ou presque, en reste encore affligé. Le Christ ressuscite et la terre entière s'émeut et se réjouit. Pâques est la commémoration annuelle de l'événement qui couronne l'histoire chrétienne.

Dès le début, il y eut confusion sur la date: pour les chrétiens d'origine juive, qui pensaient à l'"Agneau Pascal", la fête était liée à la Pâque, dont la date dépend de la lune, et ils inclinaient à célébrer Pâques immédiatement après le jeûne, sans se préoccuper du jour de la semaine. Les chrétiens d'origine non judaïque ne se préoccupaient pas du tout de la Pâque israélite, mais affirmaient que la résurrection ayant eu lieu un dimanche, la Crucifixion devait être commémorée par le Vendredi saint, sans se préoccuper du jour du mois. En 325, le concile de Nicée décida que, dès lors, tous les chrétiens devaient observer Pâques le même jour, qui serait toujours un dimanche. Cette fête est présente au plus tôt le 22 mars et au plus tard le 24 avril.

Il y eut néanmoins de grandes différences dans la pratique à cause des calendriers grégorien et julien. La fête de Pâques mieux que toute autre, obéit aux lois cosmiques puisqu'elle est célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps. La réforme du calendrier grégorien comporte dix jours de différence, qui augmente d'un jour au début de chaque année séculaire. Cette différence peut atteindre parfois 35 jours.

La fête de Pâques, souvenir du jour où le Christ est sorti du tombeau, est une belle fête chrétienne. Les symboles en sont la Croix et la pierre du Saint Sépulcre. Elle a ses merveilleuses traditions: fleurs de Pâques, poules, coqs et lapins en chocolat, poussins représentant la résurrection de la vie et surtout les oeufs colorés, car l'oeuf c'est le Monde lui-même qui constamment en fécondant, se féconde lui-même et assure le maintien du TOUT: le miracle de la résurrection.

Chacune des grandes religions actuelles est un net progrès sur les croyances précédentes et primitives. Quand vint le Christ, une nouvelle mentalité était prête à recevoir la "Vérité" et l'époque de sa venue inaugurait une nouvelle aurore sur le monde égaré. Pour ne pas rompre avec la tradition, les premiers chrétiens, ont par courtoisie et déférence, conservé les fêtes qu'on célébrait dans l'antiquité, par exemple, la fête des oeufs au moment de l'équinoxe du printemps, le jour de la pleine lune. C'était naturellement la saison des nids pour la plupart des oiseaux. C'est pourquoi Pâques de nos jours, est aussi la fête de la joie et de la résurrection de la nature, ayant pour symbole, l'oeuf, la vie, le triomphe sur l'inertie et la mort.

Cette fête, à travers les âges, s'est perpétuée par ce geste symbolique; la recherche des oeufs de Pâques. Alleluia! Le Christ est ressuscité et avec lui, s'est levée sur le monde l'aube d'un jour nouveau.

Déjà Noël, son boeuf, son âne, ses rois mages, et l'enfant couché dans la paille sont oubliés. La terre s'apprête à refleurir, et la mer lasse de ses furies, songe à s'apaiser. Au bord de l'eau, des baigneurs affluent et dans un rayon de soleil encore pâle, les oiseaux se mettent à chanter. Eternel recommencement, c'est la fête de la nature, de la joie, du printemps. La terre, tout entière s'émeut et se réjouit.

Tribune libre

La validité d'une enquête de CROP

par Yvan CORBEIL

L'auteur de ce texte est président du Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP).

Suite à l'éditorial de M. Laurent Laplante, publié en page 4 du Devoir du 24 mars dernier, le Centre de Recherche sur l'Opinion Publique (CROP) tient à apporter les précisions suivantes sur les aspects méthodologiques d'un récent sondage portant sur l'attitude de la population québécoise vis-à-vis les négociations entre le gouvernement du Québec et les employés du secteur public et para-public.

Les principales critiques de l'éditorialiste portaient sur la représentativité de l'échantillon, sur la qualité du questionnaire et sur l'opportunité du sondage.

Nous aimerions dire en premier lieu que la représentativité d'un échantillon probabiliste repose avant tout sur la méthode employée pour le tirer. Nous avons tiré l'échantillon de cette étude suivant la même méthodologie que nous employons depuis notre existence, méthodologie qui donne des résultats répondant aux critères statistiques de la représentativité. Par ailleurs, si nous recourons à des sources extérieures pour évaluer le degré d'erreur dû à la **non-réponse**, voici ce que nous pouvons dire.

Selon M. Laplante, le sondage privilégie l'opinion féminine, les personnes mariées, les paliers économiques supérieurs et laisse de côté les personnes âgées de moins de 21 ans.

Relativement au sexe et à l'âge des répondants, une comparaison avec les chiffres du BFS permet de conclure, moyennant une marge d'erreur statistiquement acceptable, que l'échantillon est représentatif de la population étudiée.

S'il est vrai, d'une part, que le sondage néglige l'opinion des moins de 21 ans, puisqu'il s'adressait à la population de 21 ans et plus, on ne peut pas par ailleurs en conclure que les opinions exprimées vont "dans le sens d'un conservatisme plus accentué que dans la société". Ceci demeure une hypothèse à vérifier.

Quant à l'état civil des répondants, la catégorie "personnes mariées" (77%) est quelque peu sur-représentée, à première vue du moins, puisque le Bureau fédéral de la statistique mentionne un chiffre de 71% pour cette partie de la population québécoise en 1966. Soulignons cependant que les données du BFS correspondent à la population de 20 ans et plus recensée en 1966, alors que celles de l'échantillon concernent la population de 21 ans et plus, et pouvant être rejointe au téléphone en 1972; ces deux populations sont donc difficilement comparables.

Concernant la provenance économique des répondants, il s'avère impossible de faire des comparaisons avec les données officielles du recensement de 1966, étant donné la nature des informations recueillies à cette question; il s'agit tantôt du revenu annuel du répondant, tantôt de celui du chef de foyer, lorsque le répondant n'a pas de revenu personnel. Nous avons donc comparé nos données avec celles provenant d'études récentes effectuées auprès de la population québécoise. Ces comparaisons ne nous portent pas à croire que les couches économiques supérieures sont sur-représentées dans notre échantillon.

En conclusion, l'échantillon est représentatif de la population étudiée du point de vue de l'âge, du sexe et du revenu.

Le lecteur voudra bien noter qu'il aurait été plus judicieux et plus précis de comparer les résultats de variables sociodémographiques de la présente étude aux résultats d'autres échantillons comparables plutôt qu'aux données du Bureau fédéral de la Statistique.

Les comparaisons que nous avons faites avec les études les plus récentes de notre compagnie montrent encore plus de justesse que lorsque nous recourons aux sources du BFS que nous citons dans le présent communiqué. Ajoutons qu'au niveau de la représentativité suivant le sexe, la présente étude est conforme à toutes les études du même ordre que nous avons effectuées depuis bientôt dix ans.

Une seconde partie de la critique porte sur la qualité de l'instrument utilisé, c'est-à-dire le questionnaire. En effet, selon M. Laplante, certaines questions auraient été escamotées ou omises, alors que d'autres auraient été tendancieuses.

Certes, il eut été intéressant de distinguer l'opinion des syndiqués de celle des non-syndiqués, celle des employés du secteur public de celle des employés de l'entreprise privée, celle des gens renseignés sur la situation de celle des personnes n'y connaissant absolument rien, et ainsi de suite. Cependant toutes ces distinctions nécessitent des questions correspondantes, ce qui augmente la durée de l'entrevue téléphonique limitée, dans le sondage en question, à 8 minutes. Soulignons que le questionnaire comportait déjà 23 questions.

M. Laplante regrette particulièrement que nous n'ayons pas mesuré les connaissances des répondants sur la situation, ce qui, à son avis, constitue un vice fondamental. Etant donné que ce sondage se voulait être une image de l'opinion publique à un moment donné et non, dans ce cas-ci du moins, une évaluation des connaissances du public sur le sujet, nous ne voyons pas en quoi le questionnaire serait essentiellement vicié.

Interroge-t-on les électeurs sur leurs connaissances politiques avant de les habiliter à voter? De plus, l'échantillon étant représentatif de la population, les syndiqués, les employés du secteur public, les fonctionnaires, les enseignants et les employés d'hôpitaux ont pu exprimer leur opinion, comme les non-syndiqués, les employés du secteur privé et les chômeurs.

Enfin, il est toujours possible à la personne interrogée de s'abstenir de répondre à une question ou de répondre "je ne sais pas" quand elle ne peut réussir à porter un jugement.

Relativement à la question portant sur "le pourcentage d'augmentation de salaire, par année, le plus acceptable pour l'ensemble de ces travailleurs du secteur public", M. Laplante juge les possibilités de réponses escamotées. Il est vrai que toutes les catégories possibles n'étaient pas suggérées à la personne interrogée. Les résultats à cette question doivent donc être interprétés avec beaucoup de réserve. Ces résultats, à nos yeux, indiquent une tendance générale qui doit être observée à l'aide de catégories plus larges que celles que nous avons utilisées dans la question posée.

Il est important en recherche sociale appliquée, de distinguer la phase de cueillette des données et les techniques utilisées à ce niveau, de la phase analyse-interprétation et des techniques propres à cette dernière phase.

Si nous avions à formuler une première tendance, nous dirions que la population, par rapport au "pourcentage d'augmentation de salaire, par année, (qu'elle juge) le (sic) plus acceptable pour l'ensemble de ces travailleurs du secteur public," se répartit comme suit:

– Augmentation inférieure à 5%: 33.4%; – Augmentation de 5 à 8%; 26.9%; – Augmentation supérieure à 8%: 4.0%; – Ne se prononcent pas: 35.6%.

Quant aux techniques de grève, on nous reproche de ne pas avoir demandé à la population de se prononcer sur la grève totale de 24 heures. En fait, les possibilités étudiées lors du sondage portaient sur les **types** de grève (générale, à tour de rôle, du zèle ou perlée) et non sur la **durée** de l'un ou l'autre de ces types de grève.

Enfin, quant à l'opportunité d'effectuer un tel sondage entre le 10 et le 15 mars, ce dont doute M. Laplante, nous croyons qu'il s'agit là d'un faux problème. A notre connaissance, il n'existe pas de bon ou de mauvais moment en soi pour prendre le pouls du public. Le public a une opinion en période de crise comme en période calme: il faut en tenir compte au stade de l'interprétation des résultats. Rien ne nous empêche, d'autre part, d'effectuer le même sondage à un autre moment. Au contraire, les sondages périodiques constituent une excellente base de connaissance de l'évolution de l'opinion publique.

Nous n'avons pas répondu à toutes les critiques formulées par monsieur Laplante. Nous espérons pouvoir poursuivre ce dialogue entrepris depuis plusieurs années déjà, et qui nous permet d'expliquer à l'occasion notre métier au public.

M. Trudeau et les élections

L'été permettra-t-il aux libéraux de se remplumer?

par Claude LEMELIN

Impayable, le premier ministre Trudeau a tenté avant-hier d'enrober des plus hautes considérations le recours par lui à la prérogative la plus partisane que notre constitution octroie au chef du gouvernement: celle de surseoir aux élections générales, ou de les précipiter, selon l'intérêt supérieur de son parti, aussi longtemps que l'échéance prescrite de cinq ans n'a pas été dépassée.

On savait déjà que M. Trudeau n'était guère enthousiaste devant la perspective d'élections prochaines. Or, plus formellement que jamais auparavant, le premier ministre vient de déclarer qu'il n'a pas l'intention, "pour le moment", d'en appeler au peuple au mois de juin. Paraît-il que le Canada, à l'heure qu'il est, n'a pas "besoin" de renouveller son Parlement; que les Communes doivent s'employer, sans distractions électoralistes, à inscrire dans les statuts le volumineux programme législatif du gouvernement; en un mot, que la "théorie des élections" inventée par le premier ministre pour masquer l'opportunisme partisan qui commande, chez nous, la dissolution de la Législature (M. Trudeau aurait-il mauvaise conscience de devoir veiller aussi évidemment au grain libéral? préférerait-il secrètement des élections statutaires?) l'oblige, jusqu'à nouvel ordre, à faire durer son mandat.

Tout cela est de bonne guerre; mais il faut bien se garder d'en croire un mot. La vérité, c'est qu'à l'heure actuelle, les libéraux sont en difficulté. Les sondages d'opinion publiés récemment ne leur sont point favorables: la proportion des indécis, au sein de l'électorat, est si grande que M. Trudeau prendrait un risque inutile en déclenchant des élections dès maintenant. Des enquêtes plus serrées, commanditées par le Parti libéral, auraient révélé qu'un scrutin printanier priverait presque certainement ce parti de sa majorité – à tel point qu'il ne pourrait former un gouvernement sans l'appui d'un tiers parti.

Ces faits interdisent de pousser trop loin le scepticisme devant les propos de M. Trudeau. Certes, c'est avec maints caveats que le premier ministre a reporté jusqu'à l'automne, "au plus tôt", les élections générales; de sorte qu'il pourrait toujours se raviser en avril ou mai et obtenir ainsi l'effet de surprise que les partis d'opposition cherchent à émousser. Mais en agissant de la sorte, M. Trudeau sacrifierait une partie de sa crédibilité aux yeux de l'électorat et s'exposerait aux accusations de duplicité. Au surplus, on voit mal quel retournement de la conjoncture inciterait les électeurs, d'ici un mois ou deux, à essaimer du côté des libéraux!

Aiguillons donc notre expectative électorale vers l'automne. Quels facteurs peuvent inciter les libéraux à croire qu'ils auront alors plus de chances de préserver leur majorité parlementaire?

En premier lieu, il est probable que la conjoncture économique s'améliorera au cours des mois à venir. Le chômage est en baisse et devrait continuer de régresser modestement mais continuellement jusqu'à l'automne. Il est vrai que ce redressement s'accompagne d'une relance de l'inflation; mais on peut être assuré que le gouvernement Trudeau attendra d'être réélu avant de redécouvrir que la hausse des prix est l'ennemi numéro un des Canadiens! Il est possible même que les libéraux s'engageront, d'ici la fin de l'été, à découvrir des moyens autres que la planification du chômage pour juguler l'inflation. Ajoutons que la visite du président Nixon à Ottawa et la poursuite des négociations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis devraient lever en partie, d'ici l'automne, l'incertitude qui grève les décisions du secteur privé de l'économie.

En deuxième lieu, le gouvernement pourra prendre, d'ici l'automne, toute une série d'initiative qui lui permettront de redorer son blason électoral. D'abord, le premier budget Turner: il serait étonnant que le nouveau ministre des finances ne réussisse pas à couler un peu de sucre d'orge fiscal dans l'austérité de son équilibre budgétaire! Et puis, Jean-Luc Pépin nous a promis un début de stratégie industrielle. Et puis, le gouvernement s'est engagé à publier incessamment (c'était en décembre 1971!) une déclaration de politique générale sur les investissements étrangers. Et puis, la Commisssion Young sur les prix et revenus devrait remettre d'ici l'automne son rapport final – comment pourrait-il ne pas contenir des recommandations qui auront belle apparence sur les hustings? Et il n'est pas exclu que Jean Marchand dévoile, en temps opportun, les grandes lignes de la politique de développement régional qui devra prendre la relève, en 1973, des programmes qu'il administre: gâteau pour les Maritimes, petits fours pour le Québec...

Tout cela constituera des matériaux abondants, que les stratèges du Parti libéral ne manqueront pas d'exploiter de savante manière. Ce pourquoi il faut exclure une élection sans promesses, axée principalement sur l'image ravagée du premier ministre. On se gardera bien, néanmoins, de promettre des bouts de chemin; les promesses seront séduisantes mais intangibles, imprécises et globalisantes; et pour s'attirer la confiance des gens, on

Suite à la page 6

Le mot du silencieux

En ce temps-là

Si du présent "j'ai mon voyage, il n'en reste pas moins que dans mon temps "c'était chocolat".

Mais bien avant la ruée vers l'or brun croquant et sucré, nous autres, petits morteis, nous savions que nous étions pécheurs et que "quatre-temps, vigiles, jeûneras et le carême entièrement."

Où sont les carêmes d'antan avec leurs chapelets de confessions rapprochées, d'expiations accrues, de vendredis maigres et jeûnes, de chemins de croix à la chaîne, d'assistances aux messes quotidiennes, de neuvaines afflictives, de retraites garnies de prêches apocalyptiques, de suppliques culpabilisantes, d'agenouillements prolongés, de litanies latinisantes, de silences méditatifs, de privations de bouche par portions réduites, douceurs exclues et collations interdites, de réprimandes renforcées, de sacrifices imposés, improvisés, prémédités ou superposés parce qu'indulgenciés?

Ces carêmes-là sont radiés de notre vie comme du calendrier liturgique. Plus que morts et enterrés, ils sont annihilés. C'est à peine si de la semaine sainte, nous notons le passage. Du Vendredi saint, nous savon qu'il est à l'aube d'un long week-end. La grande préoccupation de notre esprit, hier, s'exprimait ainsi: "Les magasins sont-ils ouverts?" Jusqu'à ce jour, il y avait une littérature, maintenant il faudra y ajouter une religion à l'estomac. Probablement qu'à l'article de la mort, dorénavant, si nous avons besoin du bon Dieu, nous téléphonerons à l'épicier qui fera la livraison des sacrements, moyennant un achat minimum de $2 de produits alimentaires.

Les jeunes font des gorges chaudes de nos pratiques "ancestrales" d'il y a 25-30 ans. Sans doute, y mettions-nous le paquet. Oui! on nous y obligeait. Contrainte assez anodine puisqu'il y avait dans nos petites caboches d'enfants-adolescents un peu de la foi du charbonnier et une bonne part de goût pour le record. Et après? La performance de nos gestes pies vaut bien mieux que la comptabilité de nos avares qui veulent être en règle avec The Eternal Paradise Insurance Company.

"Trop, c'est trop", diront les décagénaires. D'accord! Nous avions la foi un peu engorgée de dévotions. En adoucissant le rigorisme de la pénitence, en réduisant le nombre et la longueur des offices, les jeunes clercs à la mode d'ailleurs ont inauguré l'ère des accommodements avec tout le monde. Ils ont tellement peur d'être appelés "curés", voyez-vous! Alors, ils sont tombés dans le panneau de la tolérance qui est une offense au respect et une forme subtile du mépris d'autrui. Les messes dites rythmées et les célébrations pop en sont les plus beaux joyaux de pacotille.

Il nous a fallu vieillir pour apprécier les bienfaits de ces mortifications bénignes quoiqu'en pense nos frileux de la bonne conscience. Nous avons appris la discipline qui n'a pas besoin de justification parce qu'elle s'impose impérieusement à l'individu anarchique que nous sommes de naissance.

A-t-on songé que la ration congrue de nourriture que le carême nous mesurait était une excellente forme de désintoxication pour le corps, un repos pour l'organisme? Comme quoi le carême pourvoyait aussi au salut temporel. Il est vrai que nous nous rattrapions les dimanches, mais cette relâche était empreinte de saine pudeur.

J'accorde que nous comptions les jours qui nous séparaient de Pâques, plus précisément du Samedi saint à midi sonnant, alors que les cloches de l'église paroissiale rentraient de Rome. Oui! nous nous jetions avec goinfrerie sur les friandises; mais n'avions-nous pas mérité cette juste compensation qui se soldait pour certains par une fracassante indigestion, preuve que nous n'étions pas jansénistes jusqu'à l'os.

Carnaval, mardi-gras, mercredi des cendres, mi-carême, dimanche de la Passion, les Rameaux, semaine sainte et Pâques, autant de points de repère qui balisaient nos jeunes années et les sauvegardaient de l'ennui par l'alternance de l'austérité et du plaisir.

Que les mornes cocos de Pâques que nous sommes devenus se le tiennent pour dit! Amen. **Albert BRIE**

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22, trois mois: $12. Edition du samedi: $10 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt legal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

Pendant que nous fabriquons des lexiques

Le monde des affaires traite toujours le français en parent pauvre

par BERTRAND BOISSONNAULT,
industriel

Depuis une vingtaine d'années, un bon nombre d'hommes d'affaires, dont le soussigné, se sont efforcés de promouvoir, au moins entre francophones, l'usage du français dans les écrits se rapportant aux transactions commerciales ordinaires telles que factures de ventes, feuilles de livraison, etc. Nos efforts, sans avoir été vains, ne peuvent pas être qualifiés de mirobolants.

En effet, dans la région de Montréal (je ne sais ce qui en est pour les autres régions), la plupart des établissements continuent à vendre aux francophones en anglais. La partie verbale de la transaction est en français, mais la partie écrite, la feuille de livraison et la facture, sauf légère amélioration en ces dernières années, est presque invariablement en anglais. Ça va de pair avec les raisons sociales unilingues anglaises que nous connaissons telles que Beauséjour Machine Shop Reg'd, Sigouin Auto Bory Ltd, etc., lesquelles, heureusement, commencent à disparaître. Mais dans le secteur des écrits, on ne semble guère faire de progrès.

Chose étrange, l'accent mis depuis quelques années, sur le bilinguisme et le biculturalisme, les efforts du gouvernement du Québec par le truchement de l'Office de la langue française, n'ont eu que peu d'effet sur les hommes d'affaires qui auraient pu redresser ces aberrations. L'effet a été plus minime encore sur la masse de la population, celle qui, par son pouvoir du nombre et par son pouvoir économique puisque c'est elle qui paie la note, pourrait exiger ses factures et feuilles de livraison dans notre langue.

Le comble de la stupidité est atteint quand un francophone vend à un francophone, chose courante à Montréal, sur factures et feuilles de livraison rédigées en anglais! Mais ce qui est plus stupide encore c'est que, même sur demande, de nombreux hommes d'affaires francophones refusent de fournir à leurs clients francophones des factures en leur propre langue! Je cite, par exemple, le cas d'une importante quincaillerie en gros canadienne-française, fournisseur depuis des années d'une autre maison également francophone. Au moment de placer une commande, le soussigné suggère bien gentiment qu'on veuille bien, à l'avenir, avoir l'obligeance de le facturer en français. Impossible lui répond-on car en quincaillerie, la plupart des catalogues des fournisseurs sont unilingues anglais etc. D'accord pour les catalogues lui dit-on mais dans l'occurrence il s'agit d'un baril de clous ce qui ne pose sûrement pas de problème de traduction? Suggestion au commis: qu'il réfère la question à son patron et que ce dernier communique avec nous si, pour quelque raison valable, il ne peut nous écrire nos factures en français. Subséquemment la facture nous arrive: "ONE KEG COMMON NAILS". Communication avec le patron qui nous dit ne pouvoir exiger de ses commis, tous francophones, qu'ils apprennent les termes français de tous les articles de quincaillerie, qu'il ne tient pas non plus à ce que ses commis utilisent les termes français qu'ils connaissent, qu'en fin de compte, si j'insiste, il traduira pour nous les factures destinées à notre compagnie mais qu'il ne changera définitivement pas sa politique unilingue anglaise.

Autre exemple: St-Sauveur des Monts est une municipalité francophone "dirigée" par un maire anglophone, un certain H.T. Briffett. Le soussigné qui y est contribuable depuis de nombreuses années, assiste à une assemblée du Conseil municipal et entend lecture des comptes à payer soumis au Conseil pour approbation, entre autres un compte pour la réparation majeure d'une pièce de machinerie. La facture vient d'une importante entreprise américaine installée au Québec. Suggestion au Conseil: prier la compagnie en question qui transige d'ailleurs avec la plupart des municipalités du Québec, de bien vouloir nous facturer à l'avenir, en français. Refus catégorique. C'est un pays bilingue, nous dit le maire. La majorité au Conseil est francophone mais personne ne lève même le petit doigt pour appuyer la suggestion (c'est pas important; pourquoi se badrer de ça?) et je subis les malédictions d'un conseiller anglophone qui ne comprend pas (à moins qu'il ne comprenne trop bien) qu'on veuille promouvoir l'usage du français chez nous.

Dernier exemple: Untel Belting Ltd est une importante maison anglophone, fournisseur de pièces pour l'industrie. Sur demande d'une facture rédigée en français, nous essuyons un refus aussi catégorique que celui du maire de St-Sauveur. On nous explique que les dactylos qui tapent les factures ne connaissent pas les noms français des marchandises vendues par la compagnie. Qu'à cela ne tienne, nous sommes sur les lieux pour prendre livraison de notre commande et nous leur faciliterons les choses en inscrivant sur les feuilles de livraison, en lettres carrées, la traduction française de sorte que, lorsqu'il s'agira de préparer la facture, la dactylo n'aura qu'a copier! Non, nous déclare le responsable; nous ne voulons pas promouvoir l'usage du français; c'est contre nos intérêts (ou quelque chose dans ce sens-là). Effectivement, la facture nous arrive rédigée en anglais.

Les premiers responsables de nos malheurs linguistiques, culturels et par ricochet, économiques, sont vous et moi et chacun de nous. La majorité d'entre nous, quand il s'agit de comprendre nos intérêts collectifs quels qu'ils soient, sommes soit des ignorants ou des muets. Nous agissons, chacun de nous, comme des poires. En fait, nous sommes des poires et des citrons. Nous nous laissons faire. Nous ne pensons pas, nous ne raisonnons pas, nous évitons de faire face, nous avons la tête dans le sable. M. Trudeau nous évalue correctement quand il se comporte comme récemment alors qu'il contribuait à bloquer notre avenir culturel, linguistique et économique en niant la dualité culturelle au Canada. Il sait bien que nous ne réagirons pas. Oui ou non?

L'Office de la langue française

C'est bien évident que le seul moyen de sortir de notre petaudière, c'est de sensibiliser la population francophone du Québec à nos problèmes de survivance spécialement, pour commencer, celui de la langue. Si chaque francophone, client d'une maison francophone (commencez par votre garagiste), exigeait une facture en français, si chaque francophone, client d'une maison anglophone, en faisait autant, si chaque francophone, sur refus d'une facture rédigée en français, à prix, qualité et service égaux, dirigeait ses commandes ailleurs, le climat dans le Québec, même le climat économique, changerait radicalement.

Une telle sensibilisation toutefois ne se fait pas toute seule à la faveur de quelques maigres efforts comme celui que je fais en ce moment. Il faut de l'action ordonnée et coordonnée. Cette sorte d'action ne doit être organisée à mon avis qu'à l'une ou l'autre de deux sources, soit l'initiative privée exercée par un organisme puis puissant, soit le gouvernement provincial.

L'initiative gouvernementale, pour des raisons qui me dépassent, s'est emberlificotée dans des projets louables mais n'a pas atteint un demi de un pour cent de la population. Il semble que l'Office de la Langue Française mis sur pied par le gouvernement provincial, manque de dynamisme et ne soit pas conscient de l'urgence, de la très grande urgence, d'atteindre la masse de la population. C'est certainement bien et c'est un pas dans la bonne direction que de préparer un lexique pour l'industrie pétrolière; c'est louable aussi de veiller à l'épuration de la langue, mais au rythme où ça va depuis cinq ans, ça va en prendre cent cinquante pour arriver à des résultats satisfaisants.

Cet Office devrait être réorganisé, tout en étant partout à la fois, de façon à s'occuper d'abord des priorités les plus aiguës comme celle de rejoindre le peuple. Sinon son budget devrait être versé à l'entreprise privée. A moins que cet Office, sous l'inspiration de quelques hommes d'action hors du gouvernement, puisse vraiment donner à brève échéance un rendement au moins doublé, je crains que seule une réorganisation radicale puisse nous sauver.

Il semble, sans méconnaître le dévouement manifeste d'une bonne partie, sans doute, du personnel de l'Office, qu'on trouverait plus de dynamisme et plus de rendement sous une administration privée bénéficiant elle aussi d'un budget satisfaisant et surtout d'un personnel dégagé de l'ambiance gouvernementale, conscient de l'urgence de sa tâche et disposé à donner l'effort nécessaire pour atteindre un rendement élevé. Le personnel actuel de l'Office ne pourrait-il pas, au besoin, être transféré à l'administration privée?

Un non sens.

C'est un non sens que de s'attarder à perfectionner la langue ou à préparer pendant des mois des lexiques spéciaux à l'intention de certaines industries, quand on est en train de perdre la langue elle-même. Je préfère cent fois recevoir une facture comportant une traduction boiteuse d'un terme difficile à traduire (additionné du terme anglais entre parenthèses, au besoin), plutôt que de recevoir une facture unilingue anglaise. Au moins, les mots faciles à traduire seront là en français et on aura exercé un effort dans la bonne direction.

Le pire exemple que je connaisse d'un tel non sens se rattache aux Centres de Main-d'Oeuvre du Canada. Il y a au moins cinq ans, sinon plus, le soussigné signalait au responsable de ces centres pour le Québec (ou Montréal, je ne sais), sa surprise de constater que les candidats francophones, dans une ville francophone, référés à des maisons francophones, arrivaient chez l'employeur avec une carte décrivant la position vacante en anglais. Par exemple "TRUCK DRIVER" au lieu de chauffeur de camion. On m'expliqua dans le temps, que les Centres utilisaient un lexique, préparé par le gouvernement américain, comportant des descriptions d'au-delà de 30,000 emplois, que ce serait onéreux de le traduire, qu'il était avantageux d'utiliser les mêmes termes (anglais) d'un bout à l'autre du Canada, que l'utilisation du terme français dans le cas où la traduction est facile, comme dans "TRUCK DRIVER" porterait à confusion mais que, néanmoins, on s'occupait du problème.

Quelle ne fut pas ma surprise de constater la semaine dernière soit cinq ans plus tard, qu'un candidat francophone nous arrivait portant une carte marquée "ORDER CLERK". Nouvel appel au directeur général des Centres de Main-d'Oeuvre (qui a succédé incidemment à celui d'il y a cinq ans). Ce dernier s'est employé depuis deux ans à régler la question. J'apprends que le lexique français sera publié incessamment et sera en usage probablement dans cinq ou six mois. Mais ça aura pris cinq années d'unilinguisme anglais pour traduire un lexique alors que les termes français faciles à traduire comme "ORDER CLERK" auraient pu être utilisés sur les cartes de présentation des candidats. Conclusion: n'insistons pas pour le moment sur la perfection mais utilisons au moins les mots que nous connaissons!

D'autant plus que s'il nous faut apprendre aux garagistes, aux plombiers, aux marchands détaillants de toutes catégories, une gamme complète de termes nouveaux, dont plusieurs seront du grec pour eux, nous déculperons notre tâche tout en perdant des années précieuses. Lorsqu'il y a urgence, c'est une erreur d'être perfectionniste.

Conclusion

Si nous voulons survivre, il faut de toute évidence: a) nous organiser en vue d'un effort linguistique intense tout de suite; b) sensibiliser tous les francophones du Québec et, en particulier, voir à ce que chaque industrie, chaque société, chaque municipalité ou commission scolaire francophone exige du français de ses fournisseurs; c) acheter ailleurs si on nous refuse d'écrire nos factures dans notre langue; d) soutenir cet effort à l'année longue par des moyens appropriés; e) faire en sorte que l'Office de la Langue Française donne un meilleur rendement ou sinon qu'un organisme privé, meilleur, le remplace.

La réforme de la constitution

Pourquoi la colline parlementaire a accouché d'une souris politique

par JACQUES MALOUIN,
économiste

Diplômé en sciences économiques de l'Université Laval, Jacques Malouin a agi pendant 18 mois comme conseiller économique du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada. A titre personnel, dans cette libre opinion, M. Malouin dit pourquoi, selon lui, le rapport Molgat-MacGuigan n'a pas réussi à lancer la réforme constitutionnelle dans des voies nouvelles et plus prometteuses. Les sous-titres sont du DEVOIR.

C'était peut-être s'illusionner de croire que le Comité parlementaire fédéral sur la Constitution du Canada puisse présenter un rapport qui contienne les éléments d'une solution à long terme. Quand on essaie d'expliquer pourquoi le Comité a été incapable de présenter un tel rapport, certains facteurs sautent aux yeux:

● Les membres du Comité étaient tous politiquement engagés dans l'option constitutionnelle fédéraliste. Or, une partie du problème qu'ils devaient étudier découlait de l'existence d'un parti indépendantiste au Québec. D'une certaine façon, cette partie du problème et les éléments de solution qu'elle pouvait renfermer "échappaient" au Comité.

● Le Comité était composé d'hommes politiques. Or, il est difficile pour un homme politique, et en particulier un député, de s'attaquer à des problème à long terme puisque sa vision des choses devient nébuleuse au delà d'une certaine période qui s'étend du moment présent jusqu'à la prochaine campagne électorale. Ainsi, plus l'élection est proche, plus il lui est difficile de s'attaquer à des problèmes d'envergure.

● Les hommes politiques du Comité faisaient tous partie du Parlement fédéral. Or, la Constitution traite aussi bien des pouvoirs provinciaux que des pouvoirs fédéraux. On était donc en quelque sorte dans une situation similaire à celle qui prévaudrait si l'on négociait une convention collective avec, à la table, seulement des patrons.

● Enfin, il ne faut pas minimiser l'importance du "parapluie" d'un gouvernement au pouvoir, à quelques mois d'une élection générale.

A ces explications d'ordre plutôt "structurel", il faut cependant ajouter une raison beaucoup plus profonde: la révision constitutionnelle amorcée en 1968 évolue dans un cadre beaucoup trop étroit. Les gouvernements du Canada ont accepté, souvent avec réticence, le principe d'une révision constitutionnelle, mais à condition que celle-ci n'aille pas au-delà de certains changements d'ordre mineur. On vise, par exemple, certaines garanties concernant les inégalités régionales, les langues officielles et les droits de l'homme. On vise également un partage plus net des compétences dans le cas de certaines zones grises de la Constitution. L'objectif global est donc de rafraîchir un document qui va bientôt célébrer ses 105 ans. Or ce "rafraîchissement" n'a rien à voir avec la crise que connaît le Canada actuellement. On s'occupe à décorer les fenêtres d'une maison construite sur le sable. Dans ce sens, le rapport du Comité parlementaire sur la Constitution s'inscrit parfaitement dans tout le processus de révision constitutionnelle.

Pourtant, on a réussi à identifier des éléments de la crise à plusieurs reprises. Dès 1965, la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait décelé un état de crise au Canada. Mais cette Commission n'a pu proposer de solution constitutionnelle au problème fondamental qu'elle avait pourtant identifié comme étant le fait de deux majorités qu'il faut amener à coexister dans un même système politique.

Le Comité sur la Constitution a, lui aussi, identifié certains éléments du problème. A la toute première page du rapport, on peut lire: "Le problème le plus critique est centré sur le rôle permanent du Québec au sein de la Confédération" et plus loin: "En effet, la révision constitutionnelle a été amorcée à l'origine par l'insatisfaction ressentie au Québec à l'égard du statu quo et cette insatisfaction constitue encore la principale motivation d'une réforme constitutionnelle".

Ainsi la Commission B.B. et le Comité sur la Constitution s'accordent en partie sur le diagnostic, mais dans les deux cas, on n'ose pas briser le mur psychologique que constitue le cadre de la présente révision constitutionnelle.

D'autres aspects de la présente révision constitutionnelle méritent d'être soulignés.

D'abord, les changements qui ont été opérés entre 1964 et 1968, le plus souvent pas de simples législations, ont transformé beaucoup plus profondément le partage des pouvoirs réels entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec que l'auraient fait tous les changements constitutionnels envisagés depuis 1968. Ces changements, opérés durant la période 1964-1968, touchaient principalement le partage des champs d'imposition, le régime des rentes, la formule de péréquation et l'option de non-participation à plusieurs programmes conjoints établis. Le degré de centralisation ou de décentralisation dépend donc beaucoup plus de ceux qui détiennent le pouvoir aux différents paliers de gouvernement que de la Constitution elle-même. Un même document constitutionnel peut donner un pays fortement centralisé ou fortement décentralisé selon les circonstances. Nous avons d'ailleurs connu les deux situations au Canada avec ce bon vieil Acte de l'Amérique du Nord britannique. Dans cet ordre d'idées, c'est se leurrer que de croire que la présente révision constitutionnelle amènera nécessairement une plus grande décentralisation.

Ensuite dans les circonstances actuelles, quand on essaie de mettre de l'avant des propositions constitutionnelles concernant le partage des compétences, les mêmes questions surgissent immanquablement: "Comment les Québécois vont-ils réagir à cette proposition constitutionnelle?" ou encore: "Comment le reste du Canada va-t-il réagir si l'on accorde ceci ou cela à la province de Québec?" Ainsi même le cadre limité de la présente révision constitutionnelle fait ressortir l'élément essentiel du problème: une province a cette caractéristique de constituer une société distincte parce qu'elle est la seule unité politique en Amérique où la langue et la culture françaises sont adoptées par la majorité.

La méfiance des Québécois envers Ottawa

Evidemment, c'est toujours reconfortant de tout ramener à une question de "rafistolage" de la Constitution actuelle ou encore à des questions de chômage ou de bilinguisme. Il y a pourtant cette "poutre dans l'oeil" qui devient de plus en plus difficile à ignorer à mesure qu'on la circonscrit et qu'on la définit. Cette poutre, M. Léon Dion l'a clairement décrite lors de son témoignage devant le Comité sur la Constitution:

Dans leur très grande majorité, qu'il s'agisse d'éducation, de loisirs, de sécurité sociale, de travail, d'aménagement régional ou de développement social et économique, ils (les Québécois) se tournent vers le gouvernement du Québec. Tous les sondages le montrent. Ce qui est propre aux Québécois dans tous les sondages, est qu'ils indiquent qu'ils sont Québécois d'abord Canadiens ensuite. Et lorsque nous passons à des questions plus précises quant aux fonctions et à ceux qui devraient les exercer la prépondérance est toujours accordée aux fonctionnaires ou aux députés de Québec. Maintenant, je dois répondre que cela ne veut pas dire que c'est définitif et que nous devions dire que c'est une situation à propos de laquelle il n'y a rien à faire. Il s'agit pour les députés fédéraux, par exemple, ou pour l'administration fédérale elle-même, de se rapprocher du Québec. Je pense que ça changerait beaucoup la situation."

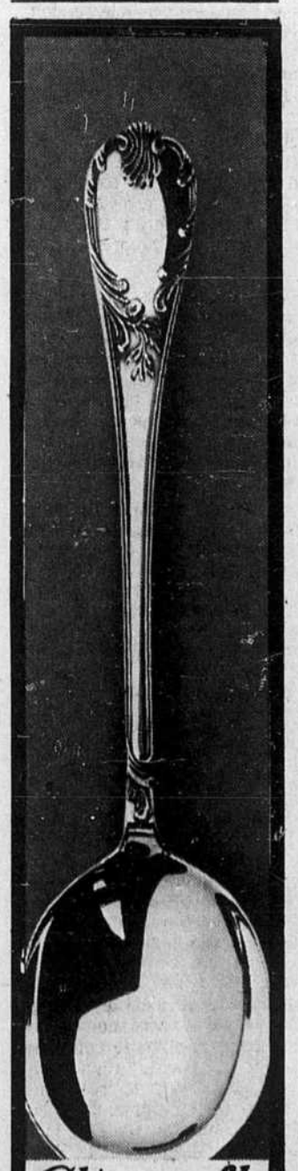
Il m'apparaît évident que si les demandes du Québec sont difficiles à identifier et à délimiter, c'est simplement parce que dans les circonstances actuelles, les Québécois voudraient, si possible, tout le "paquet". Il est certain que la majorité des Québécois ne favorisent pas un transfert global de tous les pouvoirs fédéraux au gouvernement du Québec. Mais si l'on demandait aux Québécois s'ils préfèrent que tel pouvoir soit entre les mains du gouvernement du Québec, et que tel autre et tel autre, etc., je me demande ce qui resterait entre les mains du gouvernement fédéral.

Aussi longtemps qu'Ottawa sera considérée comme un château fort anglophone, les Québécois voudront de plus en plus transférer des pouvoirs d'Ottawa à Québec. Ce n'est pas seulement une question de langue, mais aussi une question de conception des programmes, amplifiée par le fait que les Québécois ont développé une méfiance systématique vis-à-vis tout ce qui vient du gouvernement fédéral.

En face d'une telle situation, on s'acharne encore dans plusieurs milieux canadiens à changer des virgules dans la charte de Victoria et à croire que le bilinguisme ou le plein emploi vont tout arranger. A mon avis, le gouvernement du Québec n'a pas refusé la charte de Victoria simplement à cause d'un désaccord sur la politique sociale. Le Québec aurait été amené à dire non peu importe le texte proposé. La méfiance qui règne au Québec à l'endroit de tout ce qui vient du gouvernement fédéral est le fondement même du non de Victoria. Si cette méfiance devait subsister, il serait inutile d'essayer de rédiger une nouvelle constitution.

Il semble que beaucoup de Canadiens sont prêts à accepter le bilinguisme en croyant et à condition que tous les problèmes soient résolus par le fait même. Ce bilinguisme aurait peut-être donné des fruits

Suite à la page 6



Christofle
La marque d'argenterie mondialement reconnue. En exclusivité chez Lucas.
Illustré: le modèle "Marly". Couvert de 6 pièces. $43.

LUCAS
1476, Sherbrooke, ouest, et Westmount Square
Stationnement gratuit

INSTITUT DE SPIRITUALITÉ DES PÈRES CARMES
Séminaire Saint-Augustin - Cap-Rouge
du 3 au 21 juillet 1972
Le thème:
Croire au Dieu Père
Professeurs:
Christian Duquoc, o.p.
Alain Delaye, o.c.d.
Raymond Lamboley, o.c.d.
Maurice Laralde

STAGE DE FORMATION SPIRITUELLE
du 24 juillet au 11 août 1972 - Cap-Rouge
Principaux animateurs:
Dominique Fabe, o.c.d.
Alain Delaye, o.c.d.
Elisabeth Lacelle, professeur de théologie.

ANTHROPOLOGIE MODERNE ET PROBLÈMES DE VIE SPIRITUELLE
du 24 juillet au 11 août 1972 - Cap-Rouge
Professeur:
Raymond Lamboley, o.c.d.
Pour tout renseignement s'adresser à:
Mlle Simone Garneau
2, rue Notre-Dame
Repentigny, P.Q.

COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
3 ou 4 semaines (tout compris) $495.
COURS D'ESPAGNOL EN ESPAGNE
sur la Costa del Sol (Malaga)
3 ou 4 semaines (tout compris) $495
TRAVAIL D'ÉTÉ EN EUROPE
pour étudiants de plus de 18 ans
Centre d'Études Internationales de Montréal Inc.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest
TÉL.: 866-5900 ou 866-0770

Spécialement pour votre dîner de Pâques
Pour la première fois en Amérique du Nord
Directement de la Mer de Galilée
Le St-Peter's Fish
via Elal Airlines
Bureau officiel du tourisme israélien
Exclusif au:
Le Pavillon de l'Atlantique
1454A rue Peel
(face au Sheraton Mt-Royal)
STATIONNEMENT DU SOIR GRATUIT!
849-1368

BOURSES D'ÉTUDES
Aux Cours d'Été
COLLÈGE UNIVERSITAIRE ST-JEAN
3 juillet - 11 août
– La bourse couvre les frais de scolarité, de nourriture et de logement.
– Conditions à remplir: être citoyen canadien âgé de plus de 17 ans au 31 décembre 1971. Avoir suivi des cours à temps complet pendant l'année scolaire 1971-1972.
COURS OFFERTS
1) Cours de français
2) Cours d'anglais: – Anglais pour débutants – Anglais intermédiaire – Anglais avancé
– Pour plus amples renseignements et formules de demandes, s'adresser à:
Directeur des Cours d'Été
Collège Universitaire St-Jean
8406 - 91ème rue
EDMONTON, Alberta

suites de la première page

SOGEFOR

ressources monétaires suffisantes à la diversification de la production de l'usine Dupan ainsi qu'une organisation efficace en ce qui concerne la mise en marché de cette production. Ce sont là deux faiblesses auxquelles, admet-on à la SGF on ne peut remédier.

Il semble par ailleurs que la SGF ait fait désespérément le tour d'acheteurs canadiens ou européens pour recueillir d'autres offres mais sans grand succès. La société Québec d'Ottawa, avait déjà fait une offre, y engageant même un dépôt de $50,000. Mais n'ayant pu réunir le montant du paiement initial, elle a dû retarder son offre en laissant un très mauvais souvenir aux quelque 120 employés de l'usine. On comprend que ceux-ci s'inquiètent de leur sort après la vente de l'usine.

Présentement, l'usine Dupan fonctionne à 70% de sa capacité de production, celle-ci étant écoulée par un distributeur exclusif. Consolidated Plywood Ltd., une filiale du groupe Hunter-Douglas.

FONCTION PUBLIQUE

syndical, et les journalistes ont cru y déceler une faille entre la CSN et la FTQ d'une part, et la CEQ d'autre part.

Les représentants de la CEQ étaient anxieux de s'assurer que le comité restreint ne prendrait aucune décision ou engagement qui ne soit au préalable soumis à la table centrale. Ayant obtenu cette assurance, ils ont accepté la formation d'un comité restreint.

Hier soir, les trois présidents de centrales ont insisté sur le fait que les divergences apparentes de la veille ne portaient que sur la méthode et les moyens d'en arriver à un but identique, et qu'il n'y a pas de divergences profondes entre les trois centrales. Ils ne nient pas qu'il y ait eu un "incident réel", ainsi que les média l'ont rapporté hier, mais il ne porte pas sur les objectifs.

Le président Pepin et les représentants de la CEQ s'en sont expliqués longuement hier matin et tout est rentré dans l'ordre. Mais il pourra encore arriver à l'avenir, a dit le président de la CSN, que l'un ou l'autre des trois groupes diverge d'avis sur les moyens et les attitudes à prendre. Mais sur le fond, le Front commun intersyndical est uni et le restera.

La table centrale s'est réunie durant la matinée, hier. Le principal sujet abordé a été la sécurité d'emploi dans les différents secteurs.

La partie patronale a tenté d'expliquer pourquoi ce problème particulier aurait tout intérêt à être discuté aux tables sectorielles de négociation, là où les syndicats pourraient négocier directement avec l'employeur et tenter de trouver des solutions "plus adéquates" à ce problème différent pour chaque secteur.

Les trois centrales répliquent que les principes de la sécurité d'emploi doivent être discutés à la table centrale d'abord, quitte à laisser les tables sectorielles disposer ensuite des modalités d'application dans chaque secteur. Là-dessus, elles ne bronchent pas.

Faisant rapport à la presse, M. Pepin a dit que M. Bolduc s'était emporté et avait quitté la table en maugréant.

Le communiqué patronal ne fait évidemment pas état de cet emportement passager. Il dit seulement ceci: "La partie patronale considère que des solutions d'ensemble et par conséquent généralisées aux employés des secteurs public et parapublic pourront quand même être apportées. Ce sont ces avenues diverses que les parties tenteront, entre autres, d'explorer en fin de semaine."

Sur ce point, le fossé entre les deux parties est fort large. M. Laberge a résumé la situation en disant que le gouvernement est prêt à assurer une sécurité d'emploi totale aux employés qui n'en ont pas besoin, et qu'il ne veut pas l'accorder à ceux qui en ont besoin, tels les enseignants et les employés de soutien des commissions scolaires.

Le président de la CEQ, M. Charbonneau, estime pour sa part que le gouvernement ne veut pas négocier la sécurité d'emploi à la table centrale, et que ses offres sont trop vagues et non valables. Il en conclut à nouveau que le gouvernement est à la remorque des commissions scolaires, dont la seule raison d'être est justement le contrôle qu'elles exercent encore sur l'embauche du personnel.

Les centrales repoussent l'argument invoqué par le gouvernement, voulant qu'il ne puisse intervenir dans le pouvoir "statutaire" des commissions scolaires. Si cet argument vaut pour les commissions scolaires, il vaudra également pour les employés des autres secteurs. Et cela, les trois centrales ne peuvent l'admettre. Elles sont donc dans le même "bateau" à cet égard, et la bataille de la CEQ est aussi celle des deux autres groupes.

Le gouvernement propose aux enseignants la formation de divers bureaux de placement. La CEQ n'en est pas satisfaite et demande notamment que, comme dans le secteur hospitalier, un enseignant en disponibilité ait la priorité d'emploi dans les autres commissions scolaires.

Après deux semaines de palabres, les discussions sur ce point n'ont pas progressé, les deux parties suivant des voies parallèles.

Il en est à peu près de même pour les salaires.

Le comité restreint a étudié cette question hier après-midi et la reprendra aujourd'hui. Là non plus, il n'y a pas déblocage et c'est "très difficile", a dit M. Pepin à la presse.

Au début de la semaine, le gouvernement s'était dit disposé à faire un effort particulier pour les employés les moins bien rémunérés Plusieurs avaient cru comprendre que le gouvernement agréerait la demande d'un salaire minimum de $100 (cent), à la condition qu'en retour, ce rattrapage ne se répercute pas sur les échelles de salaires et que les centrales assouplissent leur demande d'augmentation moyenne de huit pour cent.

Il n'en est rien, a déclaré hier soir M. Pepin. "C'est moins que $100 que le gouvernement offre". Dans les circonstances, il n'est pas question, du moins pour l'instant, que le Front commun intersyndical fasse la "concession majeure" que le gouvernement réclame.

Sans qu'elles le disent, l'on a l'impression que si le gouvernement se rendait à la demande prioritaire de $100 minimum, les trois centrales pourraient rencontrer à mi-chemin le gouvernement en ce qui concerne la hausse moyenne, qui pourrait alors s'établir autour de six pour cent, au lieu des 4.8 pour cent offerts.

Quoi qu'il en soit, la question sera discutée en comité restreint et il semble bien que l'information sera également restreinte, à moins que les points établis, et qui sont fort fragiles, ne soient rompus en fin de semaine. "Il ne s'agit pas de cacher des choses, a expliqué M. Pepin, mais seulement de prendre les moyens pour en arriver à un règlement". Le Front commun a abandonné sa suggestion d'inviter les journalistes à assister aux négociations.

Quoi qu'ils en disent, il semble bien que c'est à contrecoeur que les représentants de la CEQ ont accepté, à l'instar de ceux des deux autres groupes, que leur président participe au comité restreint. En tout cas, leur décision a été longue et dure à prendre, même après que leur président, M. Charbonneau, eut concouru à cet effort de déblocage. Ils ont accepté seulement après avoir eu l'assurance que la table centrale prendra seule les décisions, s'il devait y avoir rapprochement quelconque en fin de semaine.

Aux journalistes qui flairaient des divergences profondes, M. Laberge a expliqué: "Ecoutez les gars, les comités réduits, il n'y a personne qui aime cela dans le monde syndical; il s'est trouvé que les gars de la CEQ aiment encore moins cela que nos gars".

Il semble que les représentants de la CEQ préféraient poursuivre plus à fond l'étude de questions à peine esquissées, dont la sécurité d'emploi, avant de confier à sept personnes le soin d'élaborer des compromis possibles.

Pour MM. Pepin et Laberge, il n'a jamais été question que le comité restreint prenne des décisions au lieu et place de la table centrale, qui reste en état d'alerte et peut être convoquée à tout moment. Mais au lieu de discuter en présence de cent personnes et plus, l'on négociera à sept.

Hier soir, les trois présidents, sans être optimistes, se disaient disposés à explorer cette avenue nouvelle. Peut-être qu'après deux semaines, les véritables négociations débutent vraiment ?

De son côté, M. Langlois, porte-parole du gouvernement, estime que la table réduite permettra des échanges sans contrainte et mettra fin à une attitude défensive des deux parties.

Les pourparlers au sommet se poursuivent donc aujourd'hui, et possiblement demain. Les sujets à l'ordre du jour sont toujours les mêmes: salaires, sécurité d'emploi, régime de retraite et assurance-salaire. Sur aucun point, il n'y a eu, en deux semaines, un rapprochement sensible.

BOMBARDEMENT

Le commandement américain a également annoncé que des bombardiers F-105 "Thunderchief" ont attaqué à la fusée jeudi des positions anti-aériennes au Nord-Vietnam, mais aucun bombardement aérien massif de représailles sur le Nord-Vietnam n'a été annoncé à la suite des attaques nord-vietnamiennes au sud de la zone démilitarisée.

Tout près de Saigon, les maquisards du Front national de libération ont attaqué jeudi soir une unité de la troisième brigade de la "First cav", la seule unité combattante américaine encore en action près de Saigon, blessant deux "GI'S".

"Les attaques et bombardements le long de la zone démilitarisée étaient bien coordonnés. Ils nous ont surpris. Nous ne nous y attendions pas", a déclaré une source militaire américaine.

Le barrage massif d'artillerie a té déclenché jeudi vers midi et s'est poursuivi pendant tout l'après-midi et une partie de la nuit.

Au total, neuf bases ou postes avancés gouvernementaux ont ainsi été atteints par les roquettes tirées de l'ouest les obus de canons de 130 à tir rapide venus du Nord de la zone démilitarisée ou les obus de mortier lourd de 120 MM.

JÉSUS

tation était ouverte à tous les jeunes à qui Jésus-Christ dit quelque chose, quoi que ce soit. Tout le public était d'ailleurs invité par haut-parleur à se joindre au groupe et à monter joyeusement vers la croix...

Chez les jeunes, les attitudes étaient très diverses. "Pourquoi je suis ici? Je ne sais pas. Je suis venu voir, explique un plus vieux, interrogé à l'improviste. C'est une nouvelle façon d'exprimer notre foi... D'ailleurs ça m'a fait pas mal réfléchir à ce qu'il est venu faire, Lui. Puis, on est ensemble. C'est une nouvelle façon de réfléchir."

"Jésus, déclare un autre adolescent, c'est celui qui me représente le plus, un peu révolutionnaire sur les bords... Il a voulu que les hommes s'aiment. C'est lui, mon Dieu." "Moi, dit une adolescente, je crois en Jésus-Christ qui nous a aimé au point de mourir sur une croix. Je veux le manifester. Il y a bien des façons de le faire... Pour moi, c'en est une qui me parle. C'est aussi une façon de faire réfléchir les gens, de leur montrer qu'on est différent des plus vieux mais qu'on croit à quelque chose."

Deux constantes ressortent de ces entrevues: un sentiment de solidarité avec les autres jeunes de l'école et l'impression d'exprimer ce qu'on a de plus précieux au fond de soi, les valeurs qu'on voudrait vivre. Jésus, dans tout cela, il est celui que la société a mis à mort pour avoir voulu vivre cet idéal.

Comme les autres spectateurs, plusieurs journalistes semblaient aussi à la fois amusés et intrigués par cette espèce de cérémonie religieuse "sauvage", plus ou moins orthodoxe mais pétillante de vie et d'enthousiasme.

Au milieu de tout cela, il y avait parfois des éléments familiers: des citations d'évangile sur les pancartes, des cantiques modernes entremêlés avec des airs "moins catholiques". Et pendant que les manifestants montent vers la croix, une pancarte attire l'attention: "Jésus-Christ, c'est toi, c'est moi, c'est nous autres!"

L'EXÉCUTION

reils militaires britanniques, indiquent les autorités de Niksar, où a eu lieu l'autopsie.

A l'assemblée nationale, où le ministre de l'intérieur a fait un exposé des faits, de violent incidents ont éclaté entre les députés du Parti de la justice (majoritaire) et ceux du parti républicain du peuple, les premiers accusant les seconds de maintenir l'anarchie en Turquie en s'opposant à l'exécution de trois activistes de l'Armée de libération populaire turque pour lesquels le parti populiste turc s'est pourvu en Cours constitutionnelle afin d'obtenir l'annulation de la loi sur l'exécution, principalement, pour vice de forme.

LES ÉLECTIONS

De récentes enquêtes auraient en effet révélé une faiblesse sérieuse chez les libéraux, une marge trop mince entre libéraux et conservateurs pour que le premier ministre puisse la considérer de tout repos, et un trop grand nombre d'indécis.

Dans les cercles libéraux, on s'attend maintenant à des élections générales au début d'octobre. Le gouvernement pourrait ainsi bénéficier de la relance économique que le président Nixon tente de déclencher aux Etats-Unis en prévision des prochaines élections américaines. Celles-ci auront lieu le 7 novembre.

Aux yeux des organisateurs libéraux, ce serait une bonne chose si les élections canadiennes pouvaient avoir lieu avant que la campagne électorale batte son plein aux Etats-Unis.

Le journaliste Wilson dit que bon nombre de stratèges du parti libéral ont toujours voulu des élections à l'automne et il rappelle que dès l'an dernier ces stratèges sentaient que l'on s'acheminait vers un gouvernement minoritaire. A l'heure actuelle, ils croient que les libéraux pourraient à peine faire élire 110 ou 115 députés. Alors qu'en 1968 les libéraux sentaient que Trudeau avait le vent dans les voiles, maints députés sont aujourd'hui convaincus que c'est le premier ministre lui-même qui met en danger les minces chances qu'a le parti de conserver sa majorité au parlement.

Ainsi, le fait d'avoir traité de "bigot" le premier ministre Bennett de la Colombie britannique pourrait occasionner à M. Trudeau la perte de sept sièges dans cette province. Ces sièges ont, au provincial, des représentants créditistes, et les libéraux les détiennent de façon fort précaire au fédéral.

D'ailleurs, aux élections de 1968, la situation a été fort précaire pour les libéraux dans 86 comtés du Québec, de l'Ontario, des provinces des prairies et de la Colombie britannique.

Enfin, dit le journaliste du Star, des élections à l'automne sont un coup de dé pour M. Trudeau, car si la situation est meilleure quant au chômage, elle peut être pire quant aux prix.

LES JURÉS

Suite de la page 3

plaiderait-il pas tout de suite coupable?

Généralement, on ne peut faire la preuve que les policiers ont soumis le prévenu à des sévices et du reste il ne semble pas que nos policiers pratiquent ces méthodes. Néanmoins, l'acharnement moral de douze policiers durant 10 heures sur un individu comme Denis Chateauvert ne constituerait-il pas un manifeste excès que les jurés, malgré le jugement du tribunal, préfèrent sagement mettre de côté pour accorder le bénéfice du doute à cet homme qui, avant ce fameux interrogatoire, n'avait aucun casier judiciaire et vivait paisiblement avec une épouse qui a suivi fidèlement le procès.

Depuis le 17 juin 1971, Denis Chateauvert est en prison; il purge présentement une peine de quatre années et devra vraisemblablement subir divers procès relativement aux multiples "confessions" qu'il a faites à la police le 17 juin 71.

LE DÉNOUEMENT

Suite de la page 3

Après la prise du pouvoir en 1974, dit M. Camille Laurin, nous voulons être en mesure de mettre sur pied et de faire fonctionner le premier gouvernement "vraiment québécois".

Aux journalistes qui se demandent si le PQ est en train de conditionner ses membres pour mieux "cuisiner" le congrès et servir un programme bâti à l'avance, M. Camille Laurin affirme que toutes les précautions seront prises et que la nouvelle mécanique assurera une participation authentique des membres et des assises fructueuses.

Il n'est pas impossible, dit encore M. Laurin, que les spécialistes, les analystes du parti caractérisent les documents de travail de leur préférence mais le Parti québécois compte sur l'agilité de ses membres "qui en ont vu bien d'autres" et se dit convaincu que les militants péquistes ont la force de surmonter toute tentative de les embrigader.

N'empêche que le Parti québécois ne cesse de diffuser auprès de ses membres des ouvrages comportant les éléments de solutions de ses spécialistes. Après le témoignage de Camille Laurin sur le Québec souverain, le depute de Gouin, M. Guy Joron lançait hier une brochure intitulée "Qui contrôle l'économie du Québec?" D'autres ouvrages sont annoncés, des colloques sont prévus et l'exécutif publiera sa vision du Québec au lendemain de la prise du pouvoir. Il s'agit là du minimum dont disposeront les péquistes pour passer à travers les congrès régionaux et imaginer un nouveau programme d'ici les assises nationales d'octobre.

L'ÉTÉ

Suite de la page 4

invoquera l'impressionnant programme législatif que l'équipe Trudeau aura réussi à réaliser depuis 1968.

Il faut exclure, soit dit en passant, toute sourdine sur les deux politiques les plus controversées du gouvernement Trudeau: le bilinguisme et le développement régional. Purs et durs, les libéraux ne céderont pas au "bluff" des réacto-conservateurs: tout ce qui suscite tant de mécontentement en certains milieux du Canada anglais sera plutôt présenté comme la potion amère au goût certes, mais bienfaisante dans ses effets – qu'il faut à tout prix avaler en se bouchant le nez et en pleurant des yeux pour sauvegarder l'unité nationale. Et il n'est pas dit que cette déconcertante pharmacopée politique ne réussira pas à rallier le plus grand nombre; surtout si, pour en démontrer les vertus curatives, le gouvernement Bourassa, à la faveur du compromis en voie de négociation sur les allocations familiales, devait consentir à la réforme constitutionnelle conçue par Ottawa en entérinant la charte de Victoria.

Ce qui nous amène, bien sûr, à parler du Québec. C'est la clé de voûte des prochaines élections fédérales. Non pas seulement parce que les libéraux doivent y trouver un fort contingent de députés pour préserver leur majorité; mais aussi parce que l'humeur québécoise, telle que perçue par l'opinion du Canada anglais, exercera une influence capitale sur la sympathie qu'il manifestera à l'équipe Trudeau.

En 1968, cette équipe s'était rendue nécessaire, aux yeux d'une forte proportion de l'électorat anglophone, parce que c'était la seule capable, selon toutes apparences, de "sauver le Canada"; pour être réélue en 1972, l'équipe devra donc parvenir à donner l'impression que le Canada est en train d'être sauvé.

Ce qui revient à dire que le Québec, lors des prochaines élections fédérales, ne doit pas paraître trop mécontent de son sort ni lorgner plus qu'il ne faut du côté de l'indépendance.

A cet égard, une entente sur les allocations familiales, dûment montée en épingle par Robert Bourassa, serait du meilleur effet. L'amélioration de la position relative du Québec, au chapitre des investissements privés et publics, que les dernières prévisions fédérales laissent entrevoir, devrait créer un climat d'opinion un peu plus favorable à la thèse du fédéralisme rentable. Enfin, le courage avec lequel les colombes paraissent résister à l'intolérance linguistique et à l'égoïsme économique de certains milieux anglophones, ne manquera pas, quoiqu'on dise, d'impressionner les Québécois.

Il va sans dire que ces quelques hypothèses reposent sur trop d'impondérables pour que l'on puisse tirer de leur énumération une autre leçon que celle-ci: le gouvernement Trudeau n'est pas encore battu, et en reportant les élections à l'automne, le premier ministre pourrait bien s'assurer de ne point l'être.

POURQUOI LA COLLINE PARLEMENTAIRE A ACCOUCHÉ D'UNE SOURIS

Suite de la page 5

intéressants il y a 10 ou 15 ans, mais cet aspect linguistique dans les provinces anglophones intéresse très peu de Québécois aujourd'hui. A mesure qu'il devint évident que les francophones hors du Québec n'auraient jamais la protection qu'on accorde aux anglophones du Québec, les Québécois francophones ont concentré leurs efforts sur le maintien et le développement de leur langue dans le Québec même.

Pourquoi le Québec doit s'auto-déterminer

Il est possible que le climat change et que le Canada puisse continuer à exister dans un cadre à peu près similaire à celui que nous connaissons. Il est également possible qu'on évolue vers une plus grande décentralisation, vers un statut spécial ou vers l'indépendance du Québec. Au-delà des options fédéralistes ou indépendantistes que nous faisons tous, il m'apparaît très important de mettre en place une structure qui permettrait aux Québécois de s'exprimer hors de toute contrainte et surtout une structure qui élargirait le débat constitutionnel.

Il faut empêcher, à la fois que l'indépendance soit réalisée parce que des Québécois sont en réaction contre les "anglais" ou contre tout, et à la fois que le Québec soit maintenu à l'intérieur du système fédératif contre sa volonté. Le Québec doit être en mesure de faire un choix responsable et pour ce, il doit pouvoir s'autodéterminer.

Cet objectif-autodétermination m'apparaît plus important que les autres options politiques pour les raisons suivantes:

- Il ouvre les portes vers une révision constitutionnelle en profondeur au Canada.
- Il a plus de chance de réaliser un consensus et de rallier toutes les énergies.
- Il offre les meilleures garanties que le dénouement de la crise se fera dans la paix et l'harmonie.
- Il ne pose pas comme des absolus le système fédératif ou l'indépendance, mais suppose plutôt qu'une option constitutionnelle deviendra la meilleure de toute évidence lorsque (et pas avant) la population l'aura librement et clairement choisie.

On pourrait penser que le droit à l'autodétermination est déjà acquis puisqu'un parti indépendantiste et plusieurs partis fédéralistes existent au Québec. Il n'en est rien. Il y a mille façons de violer ce droit. Aussi longtemps que tous les partis politiques fédéraux et provinciaux (sans exception) ne se seront pas clairement prononcés en faveur de ce droit, la situation demeurera confuse. Quand un comité parlementaire sent le besoin de dire sérieusement que l'armée ne devrait pas intervenir si le Québec optait démocratiquement pour l'indépendance, on peut conclure qu'il reste beaucoup de chemin à faire pour que ce droit soit clairement reconnu.

Une véritable révision constitutionnelle ne peut être réalisée que si l'on reconnaît clairement le droit du Québec à s'autodéterminer. Autrement, cette révision constitutionnelle opérera dans un cadre beaucoup trop étroit et ne fera que soulever de la poussière. Les Québécois qui prônent un fédéralisme renouvelé au Canada, un statut spécial pour le Québec ou l'indépendance du Québec ne se retrouvent pas dans la présente révision constitutionnelle dont ils sont pourtant la cause. Et ces Québécois représentent vraisemblablement une majorité au Québec.

L'autodétermination de la province de Québec et bien sûr des autres provinces qui en manifesteraient le désir, m'apparaît à la fois la pierre angulaire d'un nouvel équilibre au Canada et le désamorçage de la bombe que constitue la crise actuelle. Si cette question devait être contestée, il est de beaucoup préférable qu'elle le soit dès maintenant pendant que les esprits ne sont pas encore trop échauffés.

Selon NABET

Nixon n'a pas le choix: il doit s'enrhumer

OTTAWA (PC) – Que se passera-t-il lorsque le président Nixon se rendra à Ottawa et rencontrera les piquets de grève des membres d'un syndicat dont le quartier général est situé aux États-Unis?

Un porte-parole de l'Association nationale des employés et techniciens de la radiodiffusion estime que le président américain peut contracter un rhume diplomatique et annuler son voyage, particulièrement au cours d'une année électorale.

Le scénario s'avère assez plausible dans ce sens. Le président Richard Nixon doit arriver à Ottawa le 13 avril et doit s'adresser aux sénateurs et députés canadiens le lendemain.

"Nous aurons des piquets à tous les endroits où il devrait normalement y avoir des caméras de télévision", a déclaré M. Robert Bouchard, principal négociateur syndical dans le conflit qui oppose actuellement les employés à la Société Radio-Canada.

M. Bouchard a déclaré au cours d'une entrevue qu'il avait l'impression que le gouvernement a aussi envisagé le problème que pose la visite présidentielle par rapport au conflit de Radio-Canada.

Il a dit que le premier ministre Trudeau a trop besoin d'un succès politique, dans ce sens, pour permettre que la retransmission des images de la visite puisse être retardée ou interrompue.

Avant l'arrivée de M. Nixon, a dit M. Bouchard, certaines agences tenteront sans doute d'obtenir des injonctions afin d'empêcher les membres de NABET de faire du piquetage durant la visite.

faits divers

Une descente dans une barbotte exacerbe la vieille rivalité entre deux escouades

La rivalité qui oppose depuis plusieurs mois déjà les enquêteurs des escouades de la moralité du quartier-général de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec de Montréal pourrait bien s'envenimer si l'on en croit certaines réactions survenues à la suite d'une opération de la moralité de Montréal contre une "barbotte volante" de la rive-sud tôt hier matin.

L'incident qui a mis le feu au poudre est l'arrivée sur les lieux d'une descente de la "grosse moralité" de Montréal des enquêteurs de la SQ qui ignoraient la présence de leurs confrères de Montréal. Cette arrivée impromptue des agents de la SQ a été mal vue par les policiers montréalais tandis que leurs confrères de la SQ rageaient devant l'inutilité des efforts déployés pendant leur enquête.

C'est vers 2h15 que les agents de la SQ, sous la direction de l'agent Serge Urban, de l'escouade de la moralité, et du caporal Guimond, des alcools ont surpris au 964 de la rue Riendeau, à Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, près de Brassard sur la rive-sud, les hommes du Lieutenant Steve Olynyk de la moralité de la police de Montréal. Les policiers de Montréal venaient d'arrêter, une heure plus tôt, 28 personnes se trouvant dans une maison de jeu. Trois fourgons étaient sur les lieux pour conduire les parieurs à la police de Montréal.

Les enquêteurs de la SQ, dirigés par le caporal Fernand Côté, se sont plaints que les policiers de Montréal étaient à l'extérieur des limites du territoire de la CUM mais, de leur côté, les enquêteurs du Lieutenant Olynyk rappellent que les agents de la SQ ne se gênent pas depuis quelques temps pour "raider" sur leur territoire.

Cette question de territoire n'est pourtant qu'un symtôme d'un conflit plus grave entre les deux escouades spécialisées.

Le vrai problème se situe plutôt au niveau d'une absence presque totale de communication et d'échanges de renseignements entre les deux escouades commandées respectivement à Montréal et à la SQ par le capitaine René Blanchette et l'inspecteur Maurice Baril. Cet isolement des deux escouades remonte à plusieurs mois déjà et, quoi que surprenant, il est déploré par les policiers des deux groupes.

En effet, nombre de policiers avouent privément que cette situation n'a d'autres effets que de rendre plus difficile la lutte aux "bookies", aux tenanciers de maison de jeu et de "barbottes", aux proxénètes, etc...

Capture du 3e évadé de Joliette

Maurice Leblanc, 49 ans, le troisième membre du trio qui s'était évadé le 18 janvier dernier de la prison de Joliette, a été capturé à Montréal jeudi à midi par des enquêteurs de la section des enquêtes criminelles de la police de Montréal.

Leblanc était à diner avec une jeune femme et un bébé au Motel Holliday Inn de Montréal, sur le boul. Côte de Liesse, quand les sergents-détectives Morel, Bibeau, Grondin, Filiatreault et Larose, sous la direction du lieutenant-détective Jacques Boisclair, l'arrêtèrent. Leblanc n'était pas armé et il n'a pas eu le temps d'offrir de résistance aux policiers.

L'arrestation de Maurice Leblanc, alias Jean-Paul Lévesque, fait suite à l'arrestation, il y a une dizaine de jours, de Yvan Messier 37 ans, et Pierre-Paul Goyette, 28 ans. Les deux hommes avaient été arrêtés par les policiers de l'escouade des hold-up de la SQ, le premier dans un motel, à Sainte-Thérèse, et le second à Sudbury, en Ontario.

Considérés comme très dangereux, les trois hommes qui purgeaient ensemble au total 52 ans de pénitencier pour hold-up, sont actuellement soupçonnés d'avoir commis depuis leur évasion plusieurs vols à main armée en Ontario, dont le hold-up de $15,000 survenu le 16 mars dernier à la Banque royale du Canada de Windsor.

Lors de leur évasion, ils étaient à la prison de Joliette où ils avaient été conduits du pénitencier à sécurité maximum d'Archambault, à Sainte-Anne des Plaines.

Mille caisses de boisson volée retrouvées

Les enquêteurs de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté du Québec ont repris, jeudi après-midi, 1,030 des 1,200 caisses de boisson volées il y a une semaine par quatre individus sur la route 20, à Saint-Bruno.

Les bandits s'étaient emparés samedi dernier d'un camion de la compagnie Day and Ross en route vers Hartland, au Nouveau-Brunswick. Le camion avait été retrouvé quelques jours plus tard vidé de sa cargaison.

A la suite de ce vol, les limiers de l'escouade des vols à main armée de la SQ, sous la direction du capitaine Raymond Bellemare, avaient entrepris une minutieuse enquête qui avait amené les policiers à visiter de nombreux entrepôts de la région de Montréal.

Jeudi, vers 17h30, les enquêteurs faisaient irruption dans un entrepôt de la banlieue nord-ouest de Montréal et arrêtaient un homme après avoir retrouvé 1,030 des 1,200 caisses de boisson volées. On avait évalué le montant de ce vol à près $100,000.

La police a préféré pour le moment ne pas révéler l'identité de l'homme arrêté car l'enquête se poursuit en vue de mettre la main au collet des complices.

Vendeur malchanceux

Un vendeur de billets de loterie de Loto-Québec a été victime d'un vol à main armée hier matin au 1351 rue Logan, à Montréal.

Des inconnus armés (le nombre n'a pu être précisé par la police) ont forcé le vendeur à leur remettre l'argent qu'il avait en sa possession.

Selon les premiers rapports policiers, le montant du vol se chiffrerait entre $2.000 et $5,000. La SEC enquête dans cette affaire.

informations internationales

Si la RDA n'est pas invitée

L'Union soviétique va boycotter Stockholm

NATIONS UNIES (AFP) – Le représentant de l'URSS, M. Yakov Malik, a annoncé officiellement jeudi à une conférence de presse que l'Union soviétique ne participerait pas à la conférence des Nations unies sur l'environnement, qui doit se tenir à Stockholm en juin prochain, si la République démocratique allemande n'y était pas invitée en tant que membre à plein droit, y compris le droit de vote, comme c'est le cas pour la Républicue fédérale allemande.

En annonçant que le boycott par l'URSS des travaux préparatoires de la conférence s'étendrait à la conférence elle-même, M. Malik a laissé la porte ouverte à un arrangement en déclarant que "s'il se produit d'ici là des changements dans la situation politique et si les conditions sont créées pour permettre la pleine participation de la R D A, la question de la participation soviétique pourrait être réexaminée".

En réponse à une question, M. Malik a laissé entendre que le problème pourrait être discuté lors de la visite du président à Moscou au mois de mai. "Je ne connais par l'ordre du jour de ces entretiens, mais je ne serais pas étonné que cette question y figure, a dit le diplomate soviétique.

Une autre possibilité, évoquée aussi en réponse à une question, consisterait à admettre la RDA à l'organisation mondiale de la santé, lors de l'Assemblée de l'OMS en mai. La RDA serait alors invitée à Stockholm en tant que membre d'une institution spécialisée de l'ONU, comme c'est le cas pour la RFA.

La solution de ce problème, a dit M. Malik, dépend de "la troika occidentale" (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne) qui conserve à cet égard une mentalité de guerre froide.

Le délégué soviétique a affirmé que la question de la participatiom de la R D A à la conférence de Stockholm "n'était en rien liée à celle des progrès des négociation interallemandes". Il s'agit, a-t-il dit, d'une conférence internationale qui touche au problème fondamental du milieu humain, de l'air que nous respirons, de l'eau que nous buvons".

La R D A, a-t-il souligné encore, est le dixième pays industriel du monde, et sa participation est dans l'intérêt de toute l'Europe.

Le délégué soviétique a comparé la proposition occidentale adoptée par l'Assemblée générale consistant à inviter la R D A à participer à la conférence, mais sans droit de vote, "à une invitation faite à une personne de venir à l'occasion d'un dîner, mais à condition de ne pas s'asseoir à table et de ne pas manger".

M. Malik a mis en relief l'intérêt de l'Union soviétique pour les problèmes de l'environnement mais a ajouté que si l'URSS ne participait pas à la conférence de Stockholm, du fait de l'absence de la RDA, elle pourrait ne pas tenir compte des décisions qui y seraient adoptées.

Le porte-parole du secrétariat de la conférence a déclaré après la mise au point de M. Malik que l'absence de l'URSS et vraisemblablement des autres pays socialistes porterait un coup sévère au succès de la conférence de Stockholm.

"Le problème de l'environnement, a poursuivi le porte-parole, est universel de par sa nature même et exige la participation la plus large à l'action internationale requise. C'est une telle action que nous escomptons de la conférence de Stockholm.

La criminalité aux USA: hausse de 6% en 1971

WASHINGTON (AFP) – La criminalité a augmenté de 6 pour cent aux Etats-Unis en 1971, a annoncé jeudi le département de la justice. Cet accroissement, souligne-t-on, est moindre qu'au cours d'aucune des cinq années précédentes. Il n'est en fait que de 2 pour cent dans les villes de 250.000 habitants ou plus mais atteint par contre une moyenne de 10 pour cent dans les banlieues et de 11 pour cent dans les régions rurales.

2 escadrilles de Phantom à la Grèce

WASHINGTON (AFP) – Le porte-parole du département d'État a confirmé que les Etats-Unis avaient vendu à la Grèce deux escadrilles de chasseurs-bombardiers "Phantom F-4" (au total 34 appareils) pour une somme de 150 millions de dollars. Cette somme comprend les pièces de rechange et les installations au sol. La livraison sera échelonnée sur plusieurs années.

L'accord, qui, selon ce qu'on laissait entendre plus tôt, devait porter sur 25 avions seulement, a été signé par MM. George Papadopoulos, régent, premier ministre et ministre des affaires étrangères, et Henry Tasca, ambassadeur des Etats-Unis à Athènes.



Les Berlinois de l'Ouest désireux de se rendre à Berlin-Est ou à l'intérieur de la RDA se sont présentés en masse hier aux neuf points de passage ouverts par les autorités est-allemandes à l'occasion des fêtes de Pâques. En dépit du caractère expéditif des contrôles frontaliers, d'énormes files d'attente — jusqu'à 10 kilomètres de long — se sont formées sur les autoroutes. (Téléphoto AP)

Au sujet de l'ITT

Une épreuve de force oppose la droite et la gauche au Chili

SANTIAGO du Chili (AFP) – Une épreuve de force oppose la droite et la gauche chiliennes dans le débat parlementaire qui s'est instauré après les révélations du journaliste américain Jack Anderson sur l'intervention de la compagnie de télécommunication ITT dans les affaires intérieures du Chili.

L'opposition estime que le gouvernement de M. Salvador Allende profite de la situation pour brandir le spectre d'un coup d'Etat tandis que la gauche voit se confirmer les craintes qu'elle avait exprimées à plusieurs reprises, notamment lors des élections sur les objectifs de la "campagne de terreur" menée, selon elle, par l'opposition.

Après avoir dénoncé sans grand succès depuis un an les "menaces de sédition" de l'extrême-droite, le gouvernement a réussi à mobiliser la machine judiciaire, dont personne ne nie l'indépendance, contre un certain nombre de personnes. Si certains inculpés, dont le président du mouvement d'extrême-droite "Patrie et liberté" M. Pablo Rodriguez ont pu obtenir leur mise en liberté sous caution d'autres ont été traduits devant la justice militaire pour infraction à la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat.

La droite malgré tout continue à affirmer que la tentative de complot dénoncée par le président Allende lui-même est destinée à abuser l'opinion publique et les forces armées.

L'enlèvement de Sallustro

La police déplace ses recherches au nord, vers la région de Cordoba

BUENOS AIRES (Reuter) – C'est désormais à Cordoba que police et armée argentines concentrent leurs recherches en vue de retrouver les traces des guérilleros qui ont enlevé voici 13 jours, dans la banlieue de Buenos Aires, M. Oberdan Sallustro, directeur général de la filiale argentine de la compagnie automobile italienne Fiat.

Les recherches effectuées dans la banlieue de Buenos Aires n'ont produit "aucun résultat positif", a déclaré la police. Soldats et policiers n'y ont pas trouvé la "prison du peuple" où les guérilleros, de l'armée révolutionnaire populaire ont dit détenir l'industriel condamné à mort par le mouvement de guérilla pour "exploitation économique" et "répression des travailleurs".

Six cents soldats et policiers ont été répartis dans des villages et des zones montagneuses avoisinant la ville de Cordoba, à 400 milles au nord-ouest de Buenos-Aires, a déclaré un porte-parole de la police.

Cordoba s'est avéré l'un des principaux foyers d'activité de l'armée révolutionnaire populaire. En outre, c'est dans cette ville que se trouve la principale chaîne de montage argentine de Fiat.

De source autorisée, on doute de l'authenticité d'un communiqué paru jeudi dans un journal du soir argentin et attribué aux ravisseurs, selon lequel "l'exécution a été reportée".

Mais certains indices donnent à penser aux observateurs qu'il n'est pas impossible que des contacts discrets se poursuvent entre Fiat et l'armée révolutionnaire populaire.

Après un Vendredi-Saint calme

L'Ulster se prépare au défilé de Pâques

BELFAST (Reuter et AFP) – Tandis que la "trêve de Dieu" était très largement respectée, en Irlande du Nord, le calme du Vendredi-Saint a été troublé à Londonderry, où neuf coups de feu ont retenti en fin d'après-midi sur la Place de la mairie, provoquant une brève panique.

Selon un porte-parole de l'armée, plusieurs tireurs isolés se sont manifestés en divers quartiers de la ville, durant la journée. L'un d'eux a été blessé après avoir attaqué un poste militaire.

Dans tout l'Ulster, catholiques et protestants, par dizaines de milliers, ont assisté à des services religieux où prêtres et pasteurs les ont exhortés à faire de ce vendredi une journée de deuil et de prière pour la paix.

D'autre part, on annonce que 600 hommes, appartenant pour la plupart au troisième bataillon du Queen's Own Rifle sont arrivés en renforts dans la province.

Cependant, le ministre responsable du territoire, M. William Whitelaw, a annoncé le maintien, pour le moment, de l'interdiction des défilés et des manifestations prévus pour les prochains jours.

Il a toutefois déclaré qu'il comptait rencontrer sous peu les organisateurs des manifestations en question et étudier avec eux la possibilité de mettre fin à l'interdiction. M. Whitelaw avait eu précédemment un entretien à ce sujet avec les responsables de la sécurité.

Les catholiques organisent traditionnellement à Belfast, le jour de Pâques, un grand défilé à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement de Dublin contre les Britanniques, en 1916.

Les pays arabes se félicitent de la rupture entre l'Ouganda et Israël

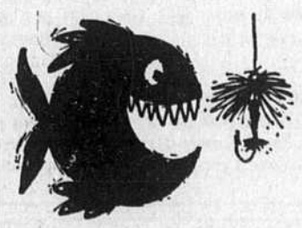
BEYROUTH (AFP) – La crise, puis la rupture entre l'Ouganda et Israël, ont provoqué de nombreux commentaires et un grand intérêt dans toutes les capitales arabes, où l'on considère généralement qu'il s'agit d'une victoire du colonel Mouammar el-Kadhafi, bien que quelques commentateurs estiment qu'il s'agit là d'un succès de la diplomatie égyptienne. Cet intérêt s'est accru avec l'annonce de la fermeture de l'ambassade d'Israël à Kampala.

Les pays arabes, qui ont toujours été très préoccupés par l'influence politique, militaire et économique d'Israël en Afrique, considéraient que l'Ouganda était le "pays africain-clé" pour Tel-Aviv, ainsi que le soulignait hier matin le quotidien jordanien "Al Destour".

Les commentateurs arabes ont également noté à diverses occasions l'influence militaire israélienne en Afrique, notamment en Ethiopie et dans des pays tels que le Zaïre, où le président Mobutu Sese Seko a reçu une formation parachutiste israélienne.

Du point de vue économique, Israël a par exemple une place prépondérante dans l'importante industrie diamantifère centrafricaine, et l'on a remarqué que l'Union des chambres de commerce et d'industries arabes, qui vient de terminer son 17ème congrès à Bagdad, a décidé de créer une industrie diamantifère arabe, "cette industrie ayant une importance particulière dans le commerce extérieur israélien".

Ouvert ce soir jusqu'à 9h. p.m.



NE VOUS LAISSEZ PAS PRENDRE A VOTRE

IMPOT SUR LE REVENU

Laissez à BLOCK le soin de vous dépanner. Nous découvrirons vos déductions et nous nous assurerons que vous recevrez le maximum. Vous épargnerez du temps, des ennuis et peut-être amplement pour pouvoir acquitter nos frais modiques.

Déclarations complètes $5 et plus

ADVERTISED IN LIFE

GARANTIE

Nous garantissons le rapport précis de toute déclaration d'impôt. Si nous commettons toute erreur qui vous occasionne une amende ou de l'intérêt nous acquitterons ceux-ci

H&R BLOCK LTEE

Les plus grands spécialistes de l'impôt au Canada avec plus de 350 succursales au pays

OUEST - 486-1942
5785 ouest, rue Sherbrooke près Melrose
5210 boul. Décarie (près D'Isabella)
3645 Wellington Verdun
768 Atwater (au sud St-Antoine)
263-6e avenue Lachine près Notre Dame
1783A Church (près Laurendeau)
1277 Schevchenko (LaSalle)

Morgan
Dorval "Garden's Centre d'Achat"
Rockland "Ville Mt-Royal"
Centre ville "Carré Philippe"

NORD - 747-1810
919 Décarie St-Laurent
10384 boul. Lalande Roxboro
9299 Pie-IX (près Desgrands Prairies)
27 Des Laurentides Pt Viau
4111 Lévesque Chomedey
10597 boul. St-Laurent (près Bourassa)
2405 Fleury (près Papineau)
1877 boul. Labelle (Chomedey)

119 d'Anjou (Châteauguay) P.Q.
332 De La Madona Mont-Laurier P.Q.

EST CENTRAL - 274-6603
5042 Park (près St-Joseph)
3430 Bélanger (près St-Michel)
1332 Est, Ontario (près Panet)
4818 St-Denis (près Gilford)
7375 St-Hubert (près d'Everett)
5623 Côte des Neiges (près Côte Ste-Cath.)
5235 Bélanger (près de 42e av)
6327 Papineau (près Beaubien)
1267 rue Greene (Westmount)

LaSalle
3555 boul. Taschereau (Gr. Park)
1877 boul. Labelle (Chomedey)
210 St-Jean (Longueuil)

SUD - 679-4370
2177 Chemin Chambly (Longueuil)
315 Centre d'Achat Laurier St-Lambert)
6670 Est, Sherbrooke (près Langelier)
8928 Hochelaga (près French)
3555 boul. Taschereau (Gr. Park)
210 St-Jean (Longueuil)

239 St-Jacques St-Jean P.Q.
2005 Girouard St-Hyacinthe P.Q.

9 a.m. à 9 p.m. tous les jours - 9 a.m. à 5 p.m. le samedi
Aucun rendez-vous nécessaire

AVEZ-VOUS BESOIN D'UNE AIDE-MÉNAGÈRE L'ÉTÉ PROCHAIN ?

Suivant un programme d'échanges, vous pouvez employer une jeune (18-23) Anglaise recommandable qui vous aidera à prendre soin de vos enfants tout en leur enseignant un peu d'angbis. Coût: chambre et pension et $25.00 par semaine.

CENTRE D'ÉTUDES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL INC.
Suite 303, 1434 Ste-Catherine ouest, Montréal
TÉL.: 866-5900 ou 866-0770

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

Si votre enfant a dix ans ou plus il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 68

Avis aux consommateurs

concernant les vendeurs d'automobiles usagées

L'Office de la Protection du Consommateur informe les consommateurs du Québec qu'à compter du **1er avril 1972** tout vendeur d'automobiles usagées doit détenir un permis de l'Office.

Le vendeur d'automobiles usagées est aussi tenu d'exhiber son permis à sa place d'affaires.

MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES
OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

DEPARTMENT OF FINANCIAL INSTITUTIONS, COMPANIES AND COOPERATIVES
CONSUMER PROTECTION BUREAU

PERMIS DE VENDEUR D'AUTOMOBILES USAGÉES
USED AUTOMOBILE VENDOR'S PERMIT

Ce permis est délivré en vertu de la section X de la Loi de la protection du consommateur
This permit is issued under Division X of the Consumer Protection Act.

N°
VALIDE JUSQU'AU: / EXPIRY DATE:

NOM / NAME
Nº RUE / STREET
LOCALITÉ / LOCALITY
COMTÉ / COUNTY

DUPLICATA

Ce permis ne vaut que pour la personne qui y est nommée.
This permit is valid only for the person named above.

LE DIRECTEUR / DIRECTOR

L'Office de la Protection du Consommateur engage les consommateurs à s'assurer que les vendeurs d'automobiles usagées avec qui ils font affaire respectent les exigences de la loi.

OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR
MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 9

GÉRANT DE VENTES

Défi: Une compagnie du Québec qui poursuit son programme d'expansion est à la recherche de gérants de ventes.

Endroits: Québec, Montréal et St-Hyacinthe.

Requis: Une expérience à succès dans le recrutement et la direction de vendeurs de produits vendus directement aux consommateurs est essentielle.

Prière d'écrire à:

Case 1765, Le Devoir

en ayant soin de donner avec votre curriculum vitae les détails de votre expérience dans la gérance de ventes.

Faites carrière dans la fonction publique

CAISSE DE DEPOT ET PLACEMENT DU QUEBEC

DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES PLACEMENTS PRIVES

- Traitement initial de $18,300 à $26,100 selon la compétence; **poste à Montréal.**
- Recevoir les demandes de financement de diverses corporations, explorer les modes de financement possibles, analyser ces demandes dans l'optique d'un mode de financement précis et faire la recommandation appropriée; déterminer et négocier les conditions de financement, préparer et présenter au Conseil d'administration les demandes recommandées; superviser la préparation de documents par les avocats-conseils; participer à l'élaboration des politiques générales de placement du Service.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en sciences de l'administration et posséder 10 années d'expérience dont quelques-unes reliées aux activités de la fonction. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction. Une expérience exceptionnelle du commerce des valeurs mobilières et du financement des entreprises peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours AD-1522. Echéance de l'inscription: 21 avril 1972.

SOUS-DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE DES OBLIGATIONS

- Traitement initial de $15,550 à $19,050 selon la compétence; **poste à Montréal.**
- Assister la direction dans la gestion du portefeuille des obligations; établir des contacts avec les courtiers et conseillers en placement, étudier les marchés d'obligations, recommander des programmes de placement dans les obligations gouvernementales, municipales, scolaires et corporatives; contrôler le flot du trésor de la Caisse, superviser les opérations du marché monétaire et les autres marchés à court terme et participer à la gestion des portefeuilles sous mandats et ségrégatifs; superviser le travail des équipes d'analystes et collaborer à la préparation des rapports mensuels pour le Conseil d'administration.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en sciences de l'administration et posséder 10 années d'expérience dans le commerce des valeurs mobilières au sein d'institutions financières ou de maisons de courtage reconnues. Aptitudes manifestes au travail de conception, de coordination et de direction.
- Concours AD-1523. Echéance de l'inscription: 21 avril 1972.

PSYCHOLOGUE

- Traitement initial pouvant atteindre $13,719 selon la compétence. Sûreté du Québec; **poste à Montréal.**
- Assister le chef du Service "emploi et placement" dans l'élaboration et la mise en application de méthodes et procédures pour évaluer le rendement et favoriser le perfectionnement du personnel. Conseiller les autorités de la Sûreté du Québec en ce qui a trait à l'interprétation et l'application des politiques et pratiques reliées à la sélection, la notation et la promotion du personnel.
- Etre membre de la Corporation des psychologues de la province de Québec (joindre une photocopie de sa carte de membre pour l'année 1972) et posséder au moins 3 années d'expérience reliée aux activités de la fonction.
- Concours P-2122. Echéance de l'inscription: 14 avril 1972.

CHEF DES PROCEDURES JUDICIAIRES

- Traitement initial de $18,300 à $21,800 selon la compétence. Ministère de la Justice; **poste à Montréal.**
- Assumer, conjointement avec le directeur des greffes, les pouvoirs d'un protonotaire, d'un shérif, d'un greffier de la Cour d'appel, de la Cour provinciale, de la Cour des sessions de la paix, et autres officiers spéciaux. Diriger, coordonner et contrôler les activités relatives à l'enregistrement des procédures judiciaires et à l'émission des mandats et ordonnances conformément à la loi. Conseiller le directeur sur les aspects légaux de sa fonction.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en droit et posséder environ 10 années d'expérience reliée aux fonctions du poste. Avoir des connaissances légales diversifiées. Habileté administrative éprouvée. Aptitudes manifestes au travail de conception et de direction.
- Concours AD-1521. Echéance de l'inscription: 14 avril 1972.

DIRECTEUR DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

- Traitement initial de $19,450 à 23,950 selon la compétence. Ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives; **poste à Québec.**
- Diriger, planifier et coordonner la mise en oeuvre des programmes en vue d'assurer la protection du consommateur. Veiller à l'application de la loi et des règlements et conseiller les autorités du ministère en ces matières. Diffuser l'information aux consommateurs. Etablir et maintenir la liaison avec les gouvernements et les organismes publics et privés en ce qui concerne la protection du consommateur.
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire, de préférence en sciences de l'administration ou en sciences humaines, et posséder 10 années d'expérience pertinente dont quelques-unes dans un poste de direction. Connaissances juridiques. Habileté administrative éprouvée. Aptitudes manifestes au travail de conception, de planification et de direction. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
- Concours AD-1493. Echéance de l'inscription: 12 avril 1972.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement auprès de la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "offre de service" qu'elles peuvent se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, bureaux 700, Québec 4 (tél. 643-3984)

255, boulevard Crémazie est, Montréal 354 (tél. 873-3035)

ou aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Il ne sera tenu compte que des candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études. Prière d'indiquer le poste qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'un poste, il est indispensable de présenter une formule distincte dans chaque cas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Une importante maison d'éditions recherche

une attachée de presse

Jeune; esprit d'organisation; entregent.

Écrire à :

Case 1773, Le Devoir

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE
Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke (C.H.U.) est à la recherche de :

1/ **Infirmières pour le centre prélèvements,**
2/ **Physiothérapeute,**
3/ **Technicien(ne) en radiothérapie - expérience en super-voltage (Co 60°), orthovoltage et en rayon-x si possible,**
4/ **Moniteur(trice) au bloc opératoire,**
5/ **Coordonnateur(trice) au bloc opératoire,**
6/ **Coordonnateur(trice) des cliniques externes,**
7/ **Coordonnateur(trice) en psychiatrie,**
8/ **Coordonnateur(trice) en service de nuit,**
9/ **Infirmier(ère) -chef en cliniques externes.**

Les fonctions détaillées, les exigences spécifiques et les conditions de travail seront fournies sur demande.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur "curriculum vitae" détaillé à :

La Direction du personnel,
Responsable - secteur emploi,
Clinique de l'Université de Sherbrooke,
Centre hospitalier universitaire,
SHERBROOKE, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'OUTREMONT

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

(élémentaires et secondaires)

qui cumulera le poste de

PRINCIPAL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

LE TITULAIRE DOIT:

- Planifier et organiser l'enseignement dispensé dans les écoles élémentaires et secondaires;
- Conseiller la commission dans l'élaboration des politiques pédagogiques;
- Diriger et animer le personnel de l'école secondaire;
- Collaborer à la planification en vue de la transformation de l'école secondaire en polyvalente;
- Promouvoir les échanges déjà amorcés avec les commissions scolaires avoisinantes.

LE TITULAIRE POSSÈDE:

- Une solide expérience dans l'enseignement secondaire;
- De l'entregent et une personnalité dynamique;
- Une grande aptitude à animer des groupes de travail;
- Un brevet d'enseignement et une formation universitaire requérant 17 ans de scolarité.

Les conditions d'emploi seront établies suivant la politique administrative et salariale du personnel de cadre des commissions scolaires du Québec.

Les candidats devront se procurer une formule de demande d'emploi au bureau de la Commission scolaire (tél.: 273-8567) et la retourner avant le 17 avril 1972 à:

M. Roger Girard, président,
Commission scolaire d'Outremont,
666 avenue Champagneur,
Outremont 154, P.Q.

Demande

COORDONNATEUR SOCIAL

LE POSTE :
Adjoint au directeur, le titulaire devra mettre sur pied, animer et conseiller les dimensions sociales d'un centre local de services communautaires, avec la collaboration d'une équipe de travailleurs sociaux.

EXPÉRIENCE :
- Réalisations de projets communautaires avec des citoyens.
- L'organisation et/ou la direction de personnel et de service.
- Connaissances des différents types d'intervention en service social.

QUALIFICATIONS:
- Cours universitaire en sciences humaines, de préférence en service social.
- Connaissances souhaitables en administration.
- Aptitude au travail d'équipe et à l'animation de groupe.

PERSONNEL SOCIAL

POSTES :
En collaboration avec le coordonnateur social, mettre sur pied un programme de consultation générale (prise de contact) et fonction de l'utilisation du milieu et de ses ressources, animer et conseiller les groupes des dimensions sociales d'un centre local de services communautaires.

QUALIFICATIONS :
- Diplôme dans les sciences de l'homme (conseillers sociaux, travailleurs sociaux, organisateurs communautaires).
- Aptitude pour innover de nouvelles approches dans le domaine du développement social (intervention individuelle, de groupe, collective).
- Expérience équivalente sera considérée.

SALAIRE :
Selon les qualifications et l'expérience.

Joindre à la demande d'emploi, le curriculum vitae et les attestations d'études et d'expérience. Faire parvenir les documents avant le 8 avril 1972 à :

C.P. 94, Station M
Montréal 403, Qué.

Poste: CHEF DE SERVICE

Fonctions:
Responsable d'un centre de jour pour enfants, dans une clinique de pédo-psychiatrie.

Qualifications:
Jardinière ou infirmière ayant une expérience dans le traitement d'enfants souffrant de troubles affectifs.

Poste: ORTHOPHONISTE

Évaluation et traitement des troubles de langage dans une clinique de pédo-psychiatrie.

Qualifications:
Orthophoniste qualifiée ayant une expérience pertinente.

Rémunération:
Selon l'échelle de salaire du Ministère des Affaires Sociales.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

M. Jean-Paul Brouillette,
Institut Psycho-Social,
1573, boul. des Forges,
Trois-Rivières, Qué.

LE COLLÈGE ALGONQUIN D'OTTAWA

recherche un

ANIMATEUR SOCIAL

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS
Exécuter un contrat pour la ville d'Ottawa (Service de rénovation communautaire) afin d'offrir les services d'un animateur social aux contribuables de la basse-ville. L'animateur social sera choisi par un comité conjoint formé par le Collège et le Comité des citoyens de la basse-ville, auquel comité il sera comptable.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE
"Le titulaire aidera à combler le fossé entre les contribuables et l'organisme chargé de la réalisation du projet de rénovation urbaine . . . et aidera le Comité des citoyens à représenter une plus grande proportion de la population et à faire preuve de plus d'efficacité au chapitre du perfectionnement de l'organisation et des dirigeants".

EXIGENCES MINIMUM
Les candidats doivent posséder une expérience pratique du travail d'animation sociale ou de développement communautaire; ils doivent être bilingues (français et anglais) et, de préférence, doivent connaître le milieu franco-ontarien

Veuillez faire parvenir votre demande au

Service du personnel
1385, avenue Woodroffe
Ottawa, Ontario
K2G IV8

au plus tard le 14 avril 1972. CONCOURS n° 19-72

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à montréal

Offre d'emploi

TITRE: **Professeur en gestion du personnel au département d'Administration.**

FONCTIONS: Enseignement des cours en gestion du personnel au niveau du 1er cycle.
Participation à un groupe de recherche.
Intégration à l'équipe pédagogique qui travaille sur le programme du 1er cycle.

EXIGENCES: Connaissance adéquate des derniers développements théoriques en gestion du personnel.
Expérience pratique suffisante dans ce secteur.
Intérêt marqué pour la pédagogie et la recherche pédagogique.
Formation théorique permettant une polyvalence d'enseignement.

TRAITEMENT: Selon la convention collective des professeurs de l'UQAM.

Les candidatures devront être envoyées d'ici le 7 avril à :

M. Marcel Côté, directeur
Département
d'Administration
Université du Québec
à Montréal
355 ouest,
rue Sainte-Catherine
Montréal 110.

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE # 4

recherche les services
d'administrateurs qualifiés
pour remplir les postes suivants :

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ÉDUCATION :
Poste supérieur dans une division scolaire urbaine de la ville de Winnipeg, offrant programmes d'instruction dans les deux langues officielles à environ neuf milles étudiants. Ce poste offrira au candidat des fonctions de chef dans l'expérimentation et la coordination de nouvelles méthodes pédagogiques; dans la participation de l'administration budgétaire des programmes éducationnels; dans l'élaboration des objectifs scolaires et des procédures nécessaires à leur évaluation.

DIRECTEUR-ADJOINT DE L'ÉDUCATION :
Attribution des tâches sous l'autorité du Directeur général. Comme par le passé, le titulaire assumera la responsabilité de coordonner et exercer la surveillance des programmes éducationnels ainsi que le choix et l'évaluation du personnel enseignant.

DIRECTEUR DE FRANÇAIS :
Nouveau poste établi en raison de la mise en application du projet de loi 113. Le candidat devra assumer la responsabilité du développement et de la direction d'un programme de français au sein de la division scolaire. Une connaissance approfondie de la méthodologie de l'enseignement du français est requise en plus de posséder des années d'expérience dans le domaine de l'éducation.

SALAIRE POUR CHAQUE POSTE:
Selon expérience et qualifications.

ENTRÉE EN FONCTION :
Le 15 août, 1972

Faire parvenir candidatures et curriculum vitae avant le 21 avril, 1972, à :

Monsieur le Président,
Commission scolaire de Saint-Boniface # 4
Case Postale 99
Winnipeg, Manitoba
R2H 3B4

MÉDECIN DEMANDÉ

L'Hôpital Isle-Dieu desservant actuellement les villes de Matagami, Joutel et une très importante partie des développements de la Baie James, recherche d'urgence un médecin pour pratique générale. Le candidat intéressé bénéficiera, outre ses honoraires de pratique, de certains arrangements financiers qui seront discutés au cours de l'entrevue.

Faire parvenir curriculum vitae à :

M. Jean-Pierre Côté, Directeur général,
Hôpital Isle-Dieu,
C.P. 790,
Matagami, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA PÉNINSULE
RECHERCHE UN

PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour l'année scolaire 1972-73

Pour l'enseignement des matières suivantes :

1 - **Éducation physique -** secondaire I à V
Professeurs masculin et féminin
2 - **Chimie - Secondaire V**
3 - **Anglais (langue seconde) -** secondaire III à V
4 - **Sciences religieuses -** sec. III à V
– Qualifications exigées : brevet d'enseignement dans l'option à enseigner.
5 - **Mécanique automobile**
– Qualifications : Diplôme d'études techniques avec 3 ans d'expérience.
6 - **Infirmière auxiliaire -** Sec. V
– Qualifications : Infirmières licenciée possédant un permis de pratique et 3 ans d'expérience.
7 - **Sciences familiales.**
8 - **Techniques commerciales** (sténo et dactylo)
– Qualifications : secrétaire d'expérience
Les candidates ayant de l'expérience dans l'enseignement seront sérieusement considérées.

Les personnes intéressées sont priées de faire remplir leur application (curriculum vitae) dans le plus bref délai au :

Directeur des Services au Personnel,
Commission Scolaire Régionale
de la Péninsule,
C.P. 2003, Gaspé, P.Q.

CEGEP MONTMORENCY

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

DÉFINITION DU POSTE:
L'adjoint administratif assiste le directeur des services pédagogiques dans la coordination administrative des services suivants: le centre de documentation, le centre audio-visuel, le centre d'évaluation, de recherche, d'expérimentation et de consultation, le centre d'informatique et le service de linguistique et de traduction.
Il est responsable du registriat et du secrétariat pédagogique.

FORMATION:
- Formation universitaire.
- Connaissance du milieu de l'enseignement collégial.
- Connaissance de l'administration scolaire.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:
À la fin d'avril 1972.

Les personnes désireuses de poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 avril 1972 au:

Secrétaire général,
Cegep Montmorency,
3719, boul. Lévesque,
Chomedey, Laval.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CARIGNAN

DIRECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENTRETIEN

FONCTIONS :
1- Étudier les plans et devis des projets de construction et exercer une surveillance adéquate des travaux;
2- Étudier tout projet d'aménagement et de transformation et en justifier le bien fondé; faire une évaluation approximative des coûts;
3- Préparer les plans et devis des aménagements et transformations; électricité, plomberie, menuiserie, peinture, etc. . . . , pour les appels d'offres;
4- Voir aux réparations et à l'entretien des immeubles, équipement, ameublement, etc. . . . ;
5- Préparer les cahiers de charge pour l'achat de l'ameublement et de l'équipement; les soumettre au ministère de l'Éducation pour approbation;
6- Responsabilité de la sécurité et du camionnage;
7- Superviser le personnel sous sa direction;
8- Accomplir toute tâche connexe à ses fonctions.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :
Diplôme universitaire en génie ou en architecture.
Huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans des fonctions administratives équivalentes.

SALAIRE :
Selon les qualifications et l'expérience.

AVANTAGES SOCIAUX :
Fonds de pension, assurance-groupe, jours de maladie, etc. . . .

P.S. : Le candidat sélectionné aura la possibilité d'être nommé directeur de l'équipement le 1er juillet 1972, selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés soumettront leur curriculum vitae avant le 10 avril 1972 au :

Directeur du Personnel,
Commission scolaire régionale Carignan,
70, rue Elizabeth
Sorel, P.Q.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ASSURANCES

Défi: **3 postes de gérant de division** offerts actuellement dans les régions de Montréal, Québec et St-Hyacinthe à ceux qui veulent diriger leur propre équipe et se sentent appelés à assumer plus de responsabilités.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae (confidentiel) à :

Case 1752, Le Devoir

JOHN ABBOTT COLLEGE (CEGEP)
Offre d'emploi

CHEF DE DÉPARTEMENT EN TECHNIQUES DE DIÉTÉTIQUE

Fonctions :
Mettre sur pied et diriger le programme qu'il enseignera durant la première année.

Les candidats doivent posséder une expérience connexe dans l'industrie et l'enseignement.

La langue de travail est l'anglais.

S'adresser par écrit au :

Secrétaire général,
John Abbott College,
C.P. 2000,
Ste-Anne-de-Bellevue, Qué.

LE CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE DE SAINT-HUBERT

Offre d'emplois

1. UN PSYCHOLOGUE :

FONCTIONS :
- Travailler en étroite collaboration avec le personnel enseignant;
- participer à l'élaboration du dossier cumulatif des élèves;
- découvrir les élèves qui auraient des difficultés d'adaptation à une classe régulière.

CHAMP D'ACTION :
Les classes des écoles élémentaires de la Commission Scolaire.

QUALIFICATIONS :
détenir un diplôme répondant aux exigences de la profession.

2. ORTHOPÉDAGOGUES :

CHAMP D'ACTION :
Les classes des écoles élémentaires de la Commission Scolaire.

QUALIFICATIONS :
Détenir un diplôme répondant aux exigences de la profession.

N.B. Toute personne intéressée doit envoyer sa postulation avant le 14 avril 1972 à :

Conseil Provisoire de la Commission Nouvelle de Saint-Hubert,
a/s M. Normand Pesant, Sec.-trés.-Int.,
2505 rue Coderre,
Saint-Hubert, P.Q.

RESPONSABLE DE LA DOCUMENTATION

Nous sommes à la recherche d'une personne capable de prendre en charge les services de documentation d'un journal quotidien. Outre une formation et une expérience en bibliothéconomie, la personne désirée devra posséder une solide culture générale, une connaissance des sources contemporaines de documentation dans les divers domaines de l'activité humaine, des aptitudes administratives, de l'entregent et de la discipline.

Les fonctions du titulaire consisteront à organiser la classification d'un abondant matériel documentaire (y compris les photos, à assurer le renouvellement continu de ce matériel, à le mettre à la disposition des journalistes sous forme de fiches, d'index, de dossiers, de collections de revues, journaux, livres et documents de toute sorte.

Les candidats devront posséder une solide maîtrise du français et une connaissance satisfaisante de l'anglais. Salaire selon les qualifications.

Prière d'adresser curriculum vitae, comprenant renseignements sur formation académique et expérience professionnelle, à :

Case 1774, Le Devoir

QUEEN'S UNIVERSITY
Kingston, Ontario

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION
ARPENTAGE ET ÉVALUATION

Des candidats sont invités à formuler des demandes pour un poste dans le domaine de l'ARPENTAGE ET DE L'ÉVALUATION au niveau de l'Adjoint à la Chaire.

QUALIFICATIONS REQUISES :
1. Solides études (incluant doctorat) en ARPENTAGE et en ÉVALUATION ou domaine connexe.
2. Expérience pratique de l'enseignement à l'élémentaire ou au secondaire.

RESPONSABILITÉS :
Développer le secteur de l'ARPENTAGE ET L'ÉVALUATION dans le programme général de la Faculté.
Enseigner les cours aux diplômés en ARPENTAGE ET EN ÉVALUATION et les matières s'y rapportant.
Prendre part au travail au niveau du baccalauréat (cours d'un an après le diplôme).

SALAIRE :
À négocier, possibilité de $11,000 - $14,000.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :
1er juillet 1972

Faire parvenir les demandes, incluant noms et trois références, aussitôt que possible à :

Dr. A.J.C. King,
Président au Comité de la Recherche pour l'Arpentage et l'Évaluation,
Faculté de l'Éducation,
Queen's University,
Kingston, Ontario.

LE CONSEIL PROVISOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE MANICOUAGAN
recherche un

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

pour travail auprès des élèves de l'élémentaire du territoire de la future commission scolaire nouvelle Manicouagan à compter du 1er juillet 1972.

Les personnes intéressées pourront communiquer avec:

Claude Philibert, directeur général
275, boulevard LaSalle,
Baie Comeau, Qué.
Tél.: 296-5506

pluram inc
société pluridisciplinaire de planification d'urbanisme et d'aménagement
781 av. marois, québec 6 418/688-0531

URBANISTE
avec formation de base en architecture, génie ou géographie et expérience dans la planification municipale.

GÉOGRAPHE
avec scolarité de maîtrise et expérience en aménagement du territoire

TECHNICIEN
pour travaux d'urbanisme avec un minimum de 5 ans d'expérience

Prendre rendez-vous par courrier ou par téléphone

LE MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI
(ouverture prévue: juin 1972)

recherche

UN DIRECTEUR

QUALIFICATIONS
Diplôme en Sciences humaines (option muséologie), spécialisation Beaux-Arts.

FONCTIONS
L'aménagement et l'organisation d'un musée d'arts plastiques. Préparation d'un programme général d'animation du musée et d'activités spécifiques: expositions, rencontres, etc.
Voir à la bonne administration de l'établissement, de concert avec le comité exécutif.

TRAITEMENT:
À discuter, selon la compétence et les années d'expérience.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE
Le 15 avril 1972

On peut envoyer sa demande, accompagnée du curriculum vitae, à l'adresse suivante:

La Secrétaire
LE MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI INC.
172, rue Saint-André,
Rimouski (Qué.)

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

Offre d'emploi

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

DÉFINITION DU POSTE
Sous l'autorité du Directeur de la Bibliothèque du Collège, le responsable de la bibliothèque de l'Institut pédagogique devra organiser et coordonner tous les services de la bibliothèque pour le secteur Éducation: réquisition, catalogage, référence, prêt, préparation matérielle, entretien. Il est responsable de l'initiation des étudiants au travail en bibliothèque, du bon ordre et de l'atmosphère générale maintenus à la bibliothèque.

FORMATION
Diplôme universitaire en bibliothéconomie obtenu après au moins seize (16) années d'études, ou l'équivalent.

EXPÉRIENCE
Préférence pourra être accordée au candidat qui aura quelque expérience de l'administration d'une bibliothèque.

ENTRÉE EN FONCTION
Immédiatement

TRAITEMENT
Jusqu'à $8,400 pour commencer, selon la formation et l'expérience.

Toute personne désireuse de poser sa candidature à ce poste devra le faire avant le 29 avril 1972.

S'Adresser à : **Monsieur le Recteur,**
Collège de Saint-Boniface,
SAINT-BONIFACE, (Manitoba).

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
Affilié à l'Université du Manitoba

Offre d'emploi

DIRECTEUR DE L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE

DÉFINITION DU POSTE
Le Directeur de l'Institut pédagogique sera principalement responsable de la planification des programmes et des cours. Il sera également responsable de la planification des rénovations temporaires à l'édifice actuel de la construction d'un édifice moderne qui logera l'Institut. Il devra assumer les fonctions administratives de ce secteur et assurer l'intégration des cours professionnels avec les cours d'Arts et Sciences autorisés. On pourra lui demander de donner un ou des cours dans le domaine de sa spécialisation.

FORMATION
Maîtrise en éducation ou l'équivalent

EXPÉRIENCE
Expérience de l'enseignement
Expérience administrative

ENTRÉE EN FONCTION
Immédiatement

TRAITEMENT
À déterminer

Toute personne désireuse de poser sa candidature à ce poste devra le faire avant le 10 avril 1972.

S'adresser à : **Monsieur le Recteur,**
Collège de Sainh-Boniface,
SAINT-BONIFACE, (Manitoba).

Drogue-secours ? Périmé !

L'heure est à la collective cosmique de communications

par Solange Chalvin

Drogue-secours, l'unique service d'intervention-drogue du centre de Montréal, ferme ses portes. Après avoir fait fonctionner pendant deux ans et demi, ce centre d'accueil et de dépannage, les responsables croient que la formule est déjà démodée.

Ce service sera remplacé temporairement par un bulletin de nouvelles intitulé **Mutation** et éventuellement par une informathèque et un salon de thé. Le tout portera un nom sans doute moins populaire que Drogue-secours, puisqu'il s'agira de **La collective cosmique** de communications.

La drogue, nous dit Georges Létourneau, fait maintenant partie de la vie d'un très grand nombre de personnes. Un public de plus en plus grand a appris à s'en servir et l'utilise comme moyen de défense ou d'isolement face à une société qui l'inquiète ou l'irrite.

Les hôpitaux doivent assumer la responsabilité de l'accueil et de la désintoxication des drogués et offrir des services de décompression, relaxation, non seulement aux drogués, mais aux suicidaires, aux dépressifs et personnes en état de crise. Les responsables de Drogue-secours offrent aux hôpitaux leur collaboration et l'expérience acquise pour les aider à mettre sur pied de tels services qui seraient plus utiles, selon eux, actuellement à Montréal, que les drogue-secours.

Le rôle des drogue-secours doit être complètement repensé, nous dit Georges Létourneau. Notons toutefois que grâce à une subvention du ministère de la santé nationale, de l'ordre de $45,000 par année, Drogue-secours a réussi depuis octobre 1969 à garder ses locaux ouverts 24 heures par jour. Il a aussi répondu à plus de 25,000 appels téléphoniques de personnes en quête d'informations concernant la drogue. A ce bilan enregistré en moins de trois ans par huit travailleurs s'ajoutent une centaine de conférences données dans les écoles et cegeps.

Le phénomène de la drogue est actuellement en complète mutation, nous dit Georges. Les services doivent évoluer au même rythme que le phénomène lui-même. La drogue n'est plus l'apanage de la jeunesse. Par conséquent, il faut offrir des services qui font échec à la dichotomie des jeunes et des vieux.

Les responsables du Drogue-secours de la rue Sainte-Famille rêvent d'une informathèque où le public de 15 à 75 ans trouvera les informations qui l'intéressent non seulement sur la drogue, mais sur tous les problèmes de la collectivité. Cette informathèque pour être plus accueillante et sympathique se doublera d'un salon de thé puis, éventuellement, d'ateliers d'expression collective et de services répondant aux véritables besoins d'une population urbaine aux prises avec les problèmes d'une société moderne.

En attendant, on peut rejoindre le groupe en écrivant à la Boîte postale 189, station G. Montréal, ou encore en téléphonant au 842-1346.

■ au hasard des livres

La femme nouvelle

par Renée Rowan

A lire avec attention, à conserver précieusement le numéro du magazine **Time** d'il y a deux semaines qui est entièrement consacré à la "femme nouvelle".

On y fait le point sur la situation de la femme nord-américaine, le chemin déjà parcouru et celui plus long encore qui lui reste à faire pour atteindre à la reconnaissance de ses droits... La marche sera longue: révolution, libération, préjugés à abattre, défis énormes à relever, participation sur le plan politique, égalité des femmes devant l'emploi dans les secteurs public et privé, etc.

Les éditeurs ont voulu faire un tour d'horizon le plus réaliste possible: on y trouve des statistiques et des témoignages; des portraits de femmes à la maison, au travail, à l'usine, en milieux rural, urbain ou banlieusard. On y décrit la situation de femmes choisies au hasard comme l'exemple de femmes qui ont marqué l'histoire: Mme Golda Meir en Israël, Mme Bandhi, en Inde. On y trouve en outre une entrevue avec Mme Thérèse Casgrain, une pionnière des droits de la femme au Québec.

A la lecture de ce document, on se rend vite compte que les revendications sont souvent les mêmes ici que chez nos voisines d'outre-frontière.

Tous ceux que la condition féminine préoccupe doivent avoir lu ce numéro du **Time.**

Sur la même question, à signaler la parution en mars **d'Interaction.**

Publié par la Commission de la fonction publique du Canada, "Interaction" présente, sous forme de communiqués, certaines informations d'actualité concernant les femmes à la fonction publique du Canada. Ses 55,000 employées en font le plus gros employeur du pays.

Mme Irène E. Johnson, commissaire à la commission de la fonction publique, signale, dans sa présentation qu'Interaction est publié à un moment tout à fait approprié puisque la fonction publique dirige toute son attention sur le problème de l'égalité des femmes devant l'emploi au gouvernement fédéral et se propose de traduire cet objectif en un programme concret et coordonné.

On trouve dans "Interaction" des entrevues avec des fonctionnaires fédéraux et des articles de fond sur des sujets tels que la planification de la main-d'oeuvre, les garderies, le travail à temps partiel, la formation et le perfectionnement professionnel, etc.

Pour obtenir plus de renseignements sur le nouveau bulletin qui paraîtra périodiquement, il suffit de s'adresser au Bureau d'égalité d'accès à l'emploi, Bureau 2224, Tour "A", Place de ville, Ottawa.

Egalement à lire, un autre document sur la vie moderne, publié cette fois dans la revue L'Express (6-12 mars 1972). Les éditeurs ont tenté de cerner la vérité quant aux jeunes face à l'amour en demandant à la Sofres d'effectuer un sondage auprès d'un échantillonnage de mille jeunes Français de 15 à 20 ans.

Non, les jeunes Français ne font pas tous l'amour. Mais le grand, le profond bouleversement, dit l'enquête, vient sans doute de ceux qui le font. Plus tôt. Plus fort. Avec dans la tête et dans le coeur l'ambition exacerbée d'un total engagement.

A la question: "Parmi les quatre choses suivantes - métier, amour, argent, action politique – quelle est celle que vous souhaiteriez en priorité à votre meilleur ami? 61% d'entre eux répondent qu'ils souhaitent exercer un métier passionnant. Et 19% seulement de vivre un grand amour. Les filles sont d'accord sur ce point avec les garçons.

"Priorité. Voilà le mot clef. Les jeunes ont donc compris et manifesté la revendication sociale la plus urgente et la plus légitime, celle qui devrait être satisfaite en priorité: donner au travail une fonction valorisante. Ils ont compris déjà, dit l'article, que pour être un homme heureux ou une femme heureuse dans un lit, il fallait d'abord être un homme heureux ou une femme heureuse dans sa vie. L'amour viendra de surcroît. Cet amour, qui n'a pas sa place dans la morne équation: "métro - boulot - dodo".

Parmi les livres nouveaux reçus récemment, mentionnons: **Gymnastique aquatique pour la future maman,** par Joanne Dussault-Corbeil, aux Editions du jour; **En attendant mon enfant,** par Yvette Pratte-Marchessault, aux Editions de l'homme; **La santé par le soleil,** par le Dr. Jean-Marc Brunet, Editions du jour, et **Comment devenir modèle,** par Catherine Harlé, Chez Robert Laffont.

A signaler une édition nouvelle du livre **"Psychanalyse et pédiatrie,** par le Dr. Françoise Dolto, aux éditions du Seuil.

Le livre est le récit de seize cas d'enfants suivis en consultation psychologique et la mise en lumière de ce qui s'est passé dans ces séances de psychothérapie. Ce sont des cas devant lesquels la thérapeutique habituelle reste inefficace, des cas que ne voit pas le psychiatre mais le médecin de médecine générale. Les symptômes organiques seuls alarment les parents. Mais l'interrogatoire mène à leur origine: le traumatisme psychologique.

■ faits divers

Un bombardier s'est écrasé: 7 morts

ORLANDO, Floride (AFP) – Les sept hommes d'équipage d'un bombardier-géant B-52 ont péri dans un accident qui s'est produit hier matin aux abords immédiats de la base aérienne de McCoy où l'appareil s'apprêtait à se poser à la suite d'un vol d'entraînement.

L'énorme octo-réacteur s'est écrasé, alors qu'il brûlait déjà, sur un groupe d'habitations et huit personnes au moins, selon le décompte effectué en début d'après-midi, avaient été blessées, l'une d'elles très grièvement.

Trois des maisons atteintes ont été incendiées et le toit d'une autre a été arraché par suite d'une explosion qui s'est produite peu après que l'avion eut touché terre.

Le département de la défense avait fait savoir à Washington, peu après l'accident, que l'appareil ne portait aucun armement nucléaire; pourtant, les occupants du quartier dans lequel l'avion s'est abattu ont été évacués en raison des dangers d'explosion des réservoirs encore pleins dans l'une des ailes de l'appareil qui n'avait pas encore été atteinte par les flammes.

La Cour suprême refuse d'entendre Saint-Léonard

Les procureurs de la municipalité de Saint-Léonard ont dû abandonner mercredi leurs espoirs d'imposer le huis clos journalistique ou de pouvoir contre-interroger les témoins lors de l'enquête de la commission municipale sur l'administration de Saint-Léonard.

La Cour suprême du Canada, la plus haute instance judiciaire au pays, a en effet refusé mercredi d'entendre la requête de la municipalité. L'enquête devrait donc pouvoir continuer normalement après avoir été paralysée du 18 novembre au 15 mars par les procédures intentées par la municipalité devant la cour supérieure et la cour d'appel.

Ces deux instances avaient d'ailleurs refusé d'accéder aux demandes des représentants de Saint-Léonard parce que la commission d'enquête n'est pas un tribunal judiciaire ou quasi-judiciaire mais un simple tribunal administratif.

L'enquête sur l'administration de Saint-Léonard de 1968 à 1971 a été décrétée à la fin d'août dernier à la suite d'une série d'articles parus dans LE DEVOIR concernant plusieurs "faits troublants" de cette ville de banlieue montréalaise.

Contrôle des changes à l'encontre de la pègre

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis vont à leur tour mettre en oeuvre à partir du 1er juillet prochain une certaine forme de contrôle des changes. Ces mesures, qui ont été votées il y a un an par le Congrès n'ont pas pour objectif de freiner les sorties de capitaux des Etats-Unis, mais de dépister les transferts de fonds effectués par la pègre.

Les nouvelles dispositions qui ont été annoncées jeudi par la trésorerie se traduiront par un droit de regard permanent de l'administration sur les opérations en devises des particuliers et des institutions financières américaines.

Les particuliers (citoyens américains ou étrangers résidant aux Etats-Unis) devront mentionner dans leur déclaration de revenus tout compte bancaire ouvert à l'étranger, tout en conservant trace des opérations effectuées à partir de ces comptes. D'autre part toute opération de transfert de devises supérieure à $5,000 (en espèces ou travellers cheques) effectuée par un particulier devra être notifiée aux douanes, à l'entrée ou à la sortie des Etats-Unis. Toutefois les transferts de fonds effectué par les procédures bancaires normales échappent à cette réglementation.

De leur côté, les institutions financières américaines à l'exception des compagnies d'assurances, des courtiers en matières premières et des sociétés de crédit devront appliquer les règles suivantes:

– Exiger une identification nationale pour tout compte bancaire ouvert à partir du 30 juin 1972, par un particulier ou une entreprise.

– Notifier à la trésorerie toute transaction en devises "inhabituelle", supérieure à $10,000, ce qui exclut les opérations commerciales régulières.

– Garder trace pendant cinq ans d'un certain nombre d'opérations financières portant sur des transferts ou achats de devises.

La trésorerie a expliqué que ces mesures ne devraient pas se traduire, pour les touristes notamment, par des contrôles accrus. L'administration se servira du droit de regard dont elle dispose de façon sélective et lorsqu'elle disposera déjà de présomptions sérieuses. La législation pourra enfin être aménagée ultérieurement.

On souligne d'autre part à la trésorerie que les sanctions prévues en cas de non respect des nouvelles règles (prison et amendes) ne s'appliquent qu'en cas de non déclaration des sommes transférées, et non de transferts supérieurs aux sommes indiquées pourvu que ceux-ci aient été régulièrement déclarés.

Le 2e homme de la porte St-Denis a succombé

Le deuxième homme qui avait été abattu samedi dernier à sa sortie du cabaret La Porte Saint-Denis, dans le centre de la métropole, est mort jeudi à l'hôpital Notre-Dame de Montréal des suites de ses blessures.

Robert Cadieux, 32 ans, avait été atteint à la nuque et à l'abdomen par des balles tirées par des inconnus vers 2h30 samedi dernier.

Son compagnon, Michel Berthiaume, 22 ans, touché pour sa part à la tête et au thorax était mort presque immédiatement après l'attentat.

Les deux victimes étaient des récidivistes connus de la police de Montréal.

Aucune arrestation n'a été effectuée relativement à ce double meurtre exécuté dans la pure tradition des règlements de compte. La police poursuit son enquête.

Vol de $1,000 chez I.G.A.

Trois individus ont fait main basse sur environ $1,000 vers 19h45 hier soir au magasin IGA du 9150 rue Lajeunesse, dans le nord de la métropole.

Deux des bandits armés de revolvers et portant des cagoules ont fait irruption dans le magasin et ont dérobé le contenu de trois tiroirs-caisses. Ils ont ensuite rejoint leur complice qui les attendait dans l'automobile. Ils ont pris la fuite en direction nord. La SEC enquête dans cette affaire.

Ali a battu Foster par décision

TOKYO (Reuter) – Muhammad Ali a battu Mac Foster aux points, hier soir.

L'ancien champion mondial des poids-lourds, maître de la situation pendant toute la durée du combat, sautillant et dansant, rapide et puissant, a littéralement assommé son adversaire de son crochet de gauche.

La décision des juges a été unanime.

Le Vendredi-Saint pontifical

CITE DU VATICAN (AFP) – Le pape Paul VI a présidé hier soir la messe du Vendredi-Saint commémorant la passion et la mort du Christ. Le Pape qui en signe de deuil, ne portait pas l'anneau pastoral, s'est rendu à Ste-Marie Majeure.

Il est monté, pieds nus, à l'autel pour s'agenouiller trois fois avant de baiser le crucifix que lui tendait le célébrant, le cardinal Carlo Confalonieri, archiprêtre de la basilique.

Le Souverain Pontife a écouté debout la lecture de la passion selon saint Jean, dialoguée entre trois diacres et le choeur de la chapelle Sixtine.

Les prières pour les fidèles ont été lues à l'intention de l'Eglise, en français, du Pape, en allemand, des membres de l'Eglise, en anglais, des catéchumènes, en espagnol, de l'unité des chrétiens, en russe, des juifs, en polonais, des non chrétiens, en portugais, des non croyants, en hongrois, des gouvernants, en chinois au lieu de l'arabe, l'an dernier, des éprouvés, en italien.

Le saint père n'a pas pris la parole mais a écouté un sermon prononcé par le capucin Ilarino da Milano, prédicateur de la Maison pontificale.

La cérémonie a duré deux heures et plusieurs milliers de fidèles y ont assisté. Les acolytes de la messe avaient été choisis parmi les séminaristes mexicains de Rome.

Dans la soirée, le souverain pontife a suivi le chemin de croix devant le Colisée illuminé.

Le chemin de croix du Vendredi-Saint, que Paul VI parcourait pour la neuvième fois depuis son avènement, s'est déroulé au Colisée où, selon la tradition chrétienne, périrent plusieurs dizaines de milliers de martyrs chrétiens.

Le chemin de croix aurait été suivi pour la première fois à Jérusalem au Ve siècle. Il fut introduit en Europe par des pèlerins de retour de Palestine. Cette pratique, longtemps oubliée, fut reprise à la fin du XIVe siècle sous l'influence des franciscains qui étaient généralement chargés d'ériger les stations dans les villes.

Le premier chemin de croix au Colisée fut institué par un franciscain gênois, saint Léonard de Port-Maurice (1676-1751). La croix qu'il plaça devant l'arène de l'amphithéâtre subsiste toujours.

Paul VI est le premier pape qui ait suivi le chemin de croix franciscain au Colisée.

OTTAWA (PC) – Le membre des naissances enregistrées en janvier dernier a été de 30,347 au Canada, soit une diminution par rapport à 16.4 pour 1,000 habitants, contre 18.4 pour cent un an plus tôt. Par ailleurs, le nombre des mariages a enregistré une augmentation, passant de 9,151 en janvier 1971 à 11,039 en janvier 1972. Quant au nombre des décès, il s'est chiffré par 15,043 ou une majoration d'environ 800 sur l'an dernier.

Sur les traces du Christ

Chemin de croix à Jérusalem

JERUSALEM (Reuter) – La foule des pèlerins du Vendredi-Saint a été beaucoup plus importante cette année que l'année dernière.

Ils ont suivi le traditionnel chemin de croix partant de l'école Omariya, à l'emplacement de la forteresse Antonia, dans laquelle le proconsul romain Ponce Pilate a prononcé la condamnation du Christ, jusqu'à l'église du Saint-Sépulcre, construite sur le Calvaire, où Mgr Gissomo Giuseppe Beltriti, patriarche latin de Jérusalem, a célébré l'office des "ténèbres".

En chemin, les pèlerins, dont certains portaient de lourdes croix de bois, se sont arrêtés aux 14 stations marquant les étapes de la Passion du Christ, où ils ont récité des prières et chanté des cantiques. La présence de la police israélienne est restée très discrète. Il n'y avait guère, en fait, que quelques agents qui réglaient la circulation grossie par l'afflux des pèlerins juifs, étaient donné que la pâque juive, commémorant l'exode des Juifs d'Egypte, coïncide avec la fête chrétienne. Un service funèbre devait avoir lieu dans la soirée en l'église du Saint-Sépulcre, où seront célébrés aujourd'hui la bénédiction de l'eau et du feu et, dimanche, la messe pontificale de Pâques.





ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

AIDE GENERALE pour famille canadienne-française (Outremont), un enfant - 5 ans, chambre seule avec salle de bains, télévision et téléphone privés. Fin de semaine libre. $45. par semaine. Ecrire à Case 268, Le Devoir. 3-4-72

ACHATS

ACHETERIONS numéros ou collections de l'ancienne Revue de France: "L'Illustration". Tél.: **382-3192.** 3-4-72

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux double et triple, bibliothèques). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 212 Beaubien est. Tél.: **276-9067.** 3-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

Appartements de luxe

La Place du Cercle

à la station de métro SHERBROOKE
Bureau de location 3555 Berri
Ouvert midi à 9 p.m. Information
Sam., dim. jusqu'a 6 p.m. 849-5365

1½, 3½, 4½ A PARTIR DE $130.

AIR CLIMATISE • ELECT., TAXES INCLUSES

ACCES DIRECT AU MÉTRO 3-4-72

OUTREMONT

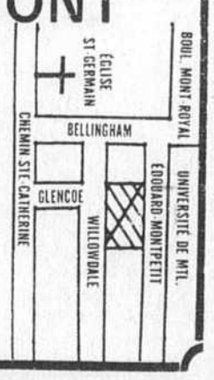
50 WILLOWDALE

Nouvel Immeuble

- Immeuble en béton, insonorisé
- 2 ascenseurs - balcons
- Taxes payées - sun-deck

1½ - $120. 2½ - $135.
3½ - $155. 4½ - $220.
(2 salles de bains)

738-8693
273-4451



1-5-72

3445 RUE DRUMMOND
IMPERIAL HOUSE

- ÉDIFICE MODERNE AVEC ASCENSEUR
- AIR CLIMATISÉ
- MACHINE A LAVER LA VAISSELLE
- PORTIERS
- STATIONNEMENT SOUTERRAIN
- BAIN SAUNA

3 Chambres à $202.50
4½ Chambres à $290.00
5½ Chambres à $330.00
6½ Chambres à $335.00

OCCUPATION IMMÉDIATE ENTIÈREMENT ÉQUIPÉ ET TOUTES TAXES PAYÉES.

S'ADRESSER AU SURINTENDANT **844-1659**

WESTMOUNT REALTIES

Administrateur d'édifice - Courtier agréé

3-4-72

LOGEMENTS A LOUER

Emeraldon

LOGEMENTS A LOUER

3½, 4½, 5½ À PARTIR DE $100

comprenant:
- Chauffage.
- Toutes taxes payées. • Eau chaude.
- Stationnement avec prise individuelle.
- Service de concierge.
- Planchers finis varathane.
- Près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine.

Pour renseignements,
2700 Chemin Chambly, Longueuil

527-4141

3-4-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir: **667-0774** 1-5-72.

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES: salle à manger, wagonnette, horloge, statue, lit-cuivre, porcelaine, piano, etc. Tél.: **374-1224** 12-4-72

ANIMAUX A VENDRE

CHANCE: 3 colonies de Chinchillas, 7 femelles en production, 3 jeunes - 3 mois, $1,500. le tout. Cause: déménagement. Faites votre offre. 2636 Julien, Longueuil **674-3751.** 3-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 4½ pièces, propres, cuisinière, réfrigérateur, libre 1er mai ou avant. Tél.: **342-4157** 3-4-72

APPARTEMENTS A LOUER

"CHATEAU OUTREMONT": 2 grands 3½ et 4½. Bas, résidentiel, central, vastes pièces, cuisine moderne avec dinette, salle bain-tuile, nombreux placards, balcons, idéal pour couple ou célibataire. Taxes payées $160 et $175. Réduction pour long bail. Tél.: **273-2323** après-midi 5-4-72

OUTREMONT: Avenue Bernard-Wiseman, 4 pièces, salon double, chambre, cuisine, balcon $125. Aussi sous-sol 2½, entrée privée $90. Chauffés, taxes payées, poêle, réfrigérateur. Tél.: **272-4830, 282-3060.** 3-4-72

ADJACENT OUTREMONT: 5462 avenue du Parc, angle St-Viateur. 3½-$84., 4½-$95. Meublés $6.00 supplémentaire. 3 fenêtres. Compris: taxes d'eau, chauffage, eau chaude courante. Vacances actuellement. 31-3-72

OUTREMONT: grand appartement ensoleillé, 6 pièces, avec stationnement, $155, chauffé. 1465 ouest, rue Bernard, app 16. Tél.: **273-5598** ou **279-4146.** 3-4-72

domaine d'iberville

Chez soi, plus près, plus vite,

PAR MÉTRO

Taxe d'eau, électricité payées. Chauffage tout électrique. A l'épreuve du feu. Insonorisé. Piscine à l'année. Saunas. Tennis. Buanderies. Antenne TV toutes chaines.

3, 3½, 4½ pièces
prix très étudiés

Heures de visites : semaine : 10 a.m. à 9 p.m. fin de semaine : 10 a.m. à 6 p.m.

300 rue JOLIETTE
LONGUEUIL
TÉL. : 679-1330

3-4-72

COTE-DES-NEIGES: sous-location, grand 3½, ensoleillé, piscine, balcons, vue agréable, calme, pour personne travaillant près université ou centre-ville. Doit quitter Montréal $185, garage inclus. Tél: **739-4123.** 3-4-72

AVENUE OUTREMONT: près Bernard, 5 pièces, 2e étage, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur, taxes d'eau payées. Adultes seulement (2). 1er mai. Tél.: **336-2793.** (8 à midi). 4-4-72

LONGUEUIL: Plus de 450 appartements, 1½ à partir de $90, 2½-$100.00, 3½-$115, 4½-$125., 5½-$135. Ces logements neufs sont commodément situés dans les **Jardins Emérillon,** comprenant: système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prises électriques, chutes à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, chauffé, eau chaude fournie, toutes taxes payées, service d'autobus à votre porte jusqu'au métro, près d'un grand centre commercial, écoles, églises, aréna, piscine, terrain de jeu, facilités de garderie d'enfant. On peut visiter tous les jours de 10 heures à 9 heures, 3028 Chemin Chambly, app. 6, Longueuil. Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

APPARTEMENTS A LOUER

AVENUE LAVAL: coin Carré St-Louis, proximité métro, 3 pièces, non meublées, chauffées, poêle et réfrigérateur fournis, taxes d'eau payées. $85. Tél.: **738-8872.** 3-4-72

LONGUEUIL: 319 d'Iberville, 3½ pièces, chauffées, taxes payées, près centre d'achats, métro, transport. $90. par mois. Tél.: **670-4675** après 5 p.m. 5-4-72

APPARTEMENTS A SOUS-LOUER

COTE-DES-NEIGES: Rockhill, beaul 3½, bail jusqu'au 30 septembre, garage si désiré. Libre à partir du 21 avril. Prix à discuter. Tél.: avant-midi **738-8991** 4-4-72

ARTICLES A VENDRE

Salle à manger ancienne, reproduction Louis XIV – $375. Chaises décoratives, fauteuils Voltaire, miroir, porcelaines, table décorative Queen Ann, tapis 11' x 14' 9' x 18' anciens. Tél.: **729-8298.** 3-4-72

TAPIS magnifiques, dessins orientaux, couleurs attrayantes, 9 x 12, 8' x 10', 6' x 9'. Aussi tapis de passage. Jamais utilisés. Aubaine véritable. Tél. **739-0162** 17-4-72

MOBILIER de salle à manger antique 8 pièces, mobilier de salon, malaxeur, secrétaire, miroirs. Tél.: **737-9740** (11 a.m. - 3 p.m.) **342-9002** (après 5 p.m.) 3-4-72

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 204, 1969, 30,000 milles, excellent état radio. Tél.: **739-4359** matin. 4-4-72

PEUGEOT 1970, modèle 204, superluxe, sedan, 4 vitesses, stéréo tout équipé, 15,000 milles, propre comme neuf. Tél.: **521-1255** ou **353-9012.** 7-4-72

FIAT 1970, coupé 850, 23,000 milles, échappement Stebro. Tél: **632-4468.** 10-4-72

BUREAU A LOUER

ESPACES de bureaux pour professionnels, à louer dans nouvel édifice, situé à Montréal-Nord, boul. Gouin face Parc Georges. Tél.: **321-4410.** 3-4-72

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavarois, 5½, chauffé, cheminée pierre, meubles Thibault. TV. Semaines. Prix réduit avril, mai. Location été, piscine chauffée, école d'équitation. Tél.: **256-6825** ou **254-6728** 22-4-72

CHALETS A VENDRE

LAC ARCHAMBAULT-ST-DONAT: site fabuleux sur le lac, dessinés exclusivement pour votre site et vos besoins. Prix variant $14,000 à ?. Construction immédiate, plan de financement. M. Chartrand **284-3060.** 1-5-72

COMMERCES A VENDRE

LIBRAIRE – dépositaire de livres, disques, posters et magazines. Loyer bas. Prix: $3,000 comptant. Tél.: **677-9050** ou **524-5857.** 4-4-72

COURS PRIVES

ATELIERS LITTERAIRES, sessions de 3 mois, groupes libres et sans exigence académique, pratiquant l'art d'écrire sous la surveillance de l'écrivain Yves Thériault. Cotisation raisonnable. Tél.: **486-6679.** 10-4-72

COURS commençant après Pâques. Equipe de professeurs donnerait des cours privés: Mathématiques, français et anglais. Niveau secondaire I et II (8e et 9e années). Pour inf.: **670-6789.** M. Serge Bissonnette. 4-4-72

DEMANDES D'EMPLOI

JEUNE FEMME - 26 ANS

Qualifications : Diplômée en bibliothéconomie, polyglotte, plusieurs années dans firmes publicitaires, connaissances dans le marketing.

Recherche : Emploi en rapport, libre dans le courant de l'été.

Écrire Case 273, Le Devoir

3-4-72

DEMANDES D'EMPLOI

JOURNALISTE accepterait poste de secrétaire particulier à Montréal. Diplômé universitaire en Lettres. Libre de voyager. Tél.: **844-4519.** 3-4-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT: Déménagement local. Longue distance, emballage, entreposage. **725-2421.** 1-4-72

DIVERS

L'Association des Enseignants Diplômés en Belgique au Québec Inc., vous invite à devenir membre. Communiquez avec le trésorier: 382 Gevers, à Blainville. Tél.: **435-2233.** 1-5-72

DUPLEX A LOUER

COIN BARCLAY – DE VIMY: haut, 6½, équipé, chauffé, 1½ salle de bain. Garage. Tél.: **738-3359** 6-4-72

OUTREMONT: 740 Stuart, haut-duplex, 7½ pièces, fermées, chauffé, peinture refaite, eau chaude, bien situé, 2 balcons. Libre 1er mai. Tél.: **271-7478.** 3-4-72

LONGUEUIL: luxueux haut et bas de duplex, semi-détachés, neufs, 5½, 6½ très grandes pièces, chauffées, eau chaude, option de salle de jeux, foyer, garage, très moderne, inclus toutes taxes payées. Prix à partir de $155.00. Téléphonez immédiatement à **527-4141.** 1-5-72

COTE-DES-NEIGES: beau, grand 4½ pièces, haut-duplex luxueux, chauffé, équipé, prix raisonnable, adultes seulement. Occupation mai. Tél.: **738-9674.** 4-3-72

COTE-DES-NEIGES: très près Université, luxueux haut-duplex détaché, 7½, $325. 5324 McKenna. Tél.: **737-3042.** 6-4-72

OUTREMONT: haut-duplex, grand 6½, chauffé, clair 4 côtés. Résidentiel, balcon, terrasse Wiseman-Bernard. Place pour auto $260. Réduction pour long bail. Tél.: **273-2323** après-midi. 3-4-72

OUTREMONT: duplex, 2e, McEachran près Bernard, 9 pièces fermées, chauffé, eau chaude, 2 salles bains, 220, entrée pour poêle, laveuse-sécheuse, laveuse à vaiselle. Pas garage. $250. Tél.: **272-0947.** 3-4-72

FEMMES DEMANDEES

RECEPTIONISTE-TELEPHONISTE pour bureau professionnel. Connaissance de dactylo requise. Ecrire à Case 272, Le Devoir. 3-4-72

SECRÉTAIRE LÉGALE

Bureau d'avocats du centre-ville recherche une secrétaire, bilingue, possédant sténo et dactylo. Expérience légale nécessaire.

Salaire à discuter suivant expérience.

Tél. 849-4261

3-4-72

HOMMES DEMANDES

Un résident du Québec, dynamique, bilingue, avec connaissances de la vente et de l'engineering, demandé, à temps plein, comme représentant pour le Québec et les Maritimes, par une jeune Compagnie de Contrôle de la Pollution. Ecrire à case 271, Le Devoir. 5-4-72

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

Jeune Compagnie de production cinématographique en pleine expansion, recherche idées, scénarios et collaborateurs artistiques Tél.: **937-1516** entre 9-5 p.m. 3-4-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: 3 pièces modernes, meublées et chauffées. Electricité et taxes payées. Près du Collège Stanislas. Libre le 1er mai. Tél.: **277-6452.** 3-4-72

3550 CHAMBLY: rez-de-chaussée, 3½ pièces, chauffé, poêle-frigidaire, cour, stationnement privé. Idéal pour couple. Tél.: **526-4944** 3-4-72

CASGRAIN: coin Villeray, 3e étage, 4 pièces (double) 220, balcon, escalier intérieur, belle vue sur Parc Jarry (Expo). $60. Tél.: **334-3548, 331-0325.** 4-4-72

LOGEMENTS A LOUER

ATTENTION: FIANCES ET NOUVEAUX MARIES DU PRINTEMPS Fiez le vrai bonheur et la joie de vivre aux appartements meublés ou non, des Jardins Emérillon. Il faut voir pour croire: 2½-3½-4½, à partir de $100.00, comprenant système d'intercom et d'alarme contre le feu, concierge, stationnement avec prise électrique, chute à ordures, grand casier, salle de lessiveuse, grand casier, salle de lessiveuse, chauffés, eau chaude fournie, toutes taxes payées. Service d'autobus à votre porte jusqu'au métro. Près d'un grand centre commercial, piscine, terrains de jeux, etc. 2700 chemin Chambly, LONGUEIL Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

LONGUEUIL: 3½, 4½, 5½, à partir de $100.00 comprenant chauffage, toutes taxes payées, eau chaude, stationnement avec prise individuelle, service de concierge, planchers finis varathane, près écoles, églises, centres commerciaux, terrains de jeux, aréna, piscine. Pour renseignements: 2700 Chemin Chambly, Longueil. **527-4141.** 1-5-72

MAGASINS A LOUER

ST-HUBERT 7363: près Jean-Talon, presque neuf, 12' x 70', cave 8', 2 vitrines. Idéal: variétés, librairie, pâtisserie, lingerie, chaussures, quincaillerie, bijouterie, articles sports, cordonnerie. $220. Tél.: **381-5039.** 25-4-72

81 VILLERAY: environ 17' x 17', près St-Laurent, chauffé, eau chaude, idéal petite pâtisserie, lingerie, coupons. $70. Tél.: **334-3548, 331-0325.** 4-4-72

MAISONS A LOUER

LONGUEUIL: beaux cottges semi-détachés. Le haut 3 chambres à coucher, salle de bain. Rez-de-chaussée: salon, dinette, cuisine dernier cri, salle de lavage, salle de toilette additionnelle à louer immédiatement. Pour renseignements: **527-4141.** 1-5-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A.B. Ped. B. Ph., L. ès Lettres Tél.: **288-2332.** 3h. à 8h. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

VIMONT bungalow, sous-sol fini, directement du propriétaire. Hypothèque à 7¼%. Comptant à discuter. Tél.: **663-2685.** J.N.O.

ST-CÉSAIRE

Maison centenaire en pierre des champs, complètement rénovée, 12 pièces, cuisine moderne, 2 salles de bains, planchers en chêne, fillage électrique neuf, chauffage eau chaude, grand terrain 75' x 120'. Prix demandé : $24,900.

Tél. : St-Césaire 469-3927 ou Mtl (9-5 p.m.) 877-2746

3-4-72

LONGUEUIL: cottage, 6 pièces, chauffage central, extérieur Clapboard aluminium, fenêtres aluminium. $12,000. Tél.: **674-3120.** 3-4-72

MAISON CANADIENNE EN PIERRE (1816)

Près de St-Jean, face à un bois, à 30 minutes de Montréal. Fraichement restaurée par architecte.

Puits, système de chauffage, plomberie et électricité à neuf. Ameublement compris.

UNE AUBAINE: $32,000

Directement du propriétaire, C. Ouellet.

Bureau: 871-1551 poste 55
Rés.: 1-347-2679

3-4-72

PROPRIETE commerciale bien située, 2e étage - idéeal bour bureaux, 8750 Boul. St. Michel, coin Denis Papin. Prix $65,500. Informations: **729-4948.** 4-4-72

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hopitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél.: **581-2484** ou **259-1348.** 10-4-72

CANDIAC: cottage familial, 4 chambres, 2½ salles de bains, tapis, garage, piscine creusée, paysagé, $33,500. Conditions à discuter. Tél.: **659-1071** 3-4-72

PROPRIETES A VENDRE

DUVERNAY: Split-level, luxueux, 9 pièces, sous-sol fini, foyer, cave à vin, hypothèque $13,000, taux 6½% fixe. Valeur $35,000. Prix $29,500. Tél.: après 4 heures **669-8410.** 3-4-72

LONGUEUIL: Magnifique "Town House", (maison de ville), neuve. Très grandes pièces, cuisine, très bien agencée, salle de toilettes additionnelle. Prix pour vendre immédiatement, $11,990, comptant $610. Peut être éligible au rabais provincial. **527-4141.** 1-5-72

"En la Seigneurie de Blainville, un morceau de terrain bâti de maison en pierre, borné en front par le Chemin de la Grande-Côte".

VIEILLE PARTIE: début XIX, restauré en 1968, 30' x 26', murs de pierre (32"), fenêtres encavées, 3 étages (poutres), et foyer en pierre.

NOUVELLE PARTIE: 1968, 32' x 26', béton et bois de grange, 2 étages, garage double, portes-fenêtres.

EN TOUT 9 GRANDES PIÈCES: 2 salles de séjour, salle à manger, cuisine équipée (tuiles), 4 ou 5 chambres à coucher, pièce atelier, 2 chambres de bains salle de lavage. Chauffage électrique. Terrain: 12,000 p.c.

Propriétaire: Prix $65,000.

Écrire à

Case 269, Le Devoir

3-4-72

PROPRIETES A VENDRE

CARTIERVILLE: Idéal pour professionnel, bungalow moderne et exclusif, situé sur rue tranquille et ombragée, à proximité de tous les services, 3 salles de bains, 3 ou 4 chambres à coucher. Faut voir pour apprécier. Pas d'intermédiaire. Tél.: **331-2408** ou **731-6557.** 3-4-72

PROPRIETES A REVENUS A VENDRE

LONGUEUIL: Faut vendre 14 triplex avant le 31 mars quel que soit le comptant. Tous loués. Idéal pour petit investisseur. Téléphoner maintenant et payer plus tard. **527-4141.** 1-5-72

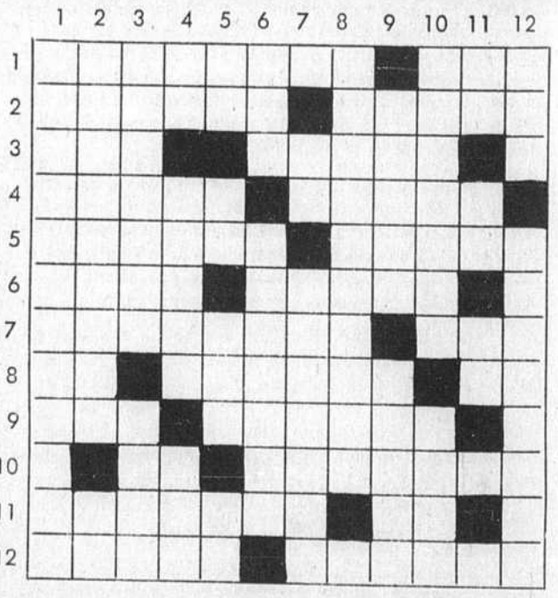
TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE: Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots transformés en devant simple dernier cri.

DROLET TAILLEUR SPÉCIALISTE
Habits et costumes sur mesures
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532.**

NOS ANNONCES CLASSÉES VOUS SERONT UTILES...

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1 – Métal blanc de numéro atomique 81. – Grande ouverte.
2 – Lier de nouveau. – Côté d'où vient le courant dans un cours d'eau.
3 – Direction générale. – Observer secrètement.
4 – Plante potagère. – Recueil de cartes géographiques.
5 – Marteau utilisé par les tailleurs de pierre. – Où il entre des roses.
6 – Pluriel de ben. – Représentes par des lignes, des couleurs.
7 – Enlèverons. – Epoque.
8 – Route rurale. – Nettoyer. – Interjection.
9 – Aussitôt que. – Marque commerciale d'un panneau de fibre de bois.
10 – Charpente du corps humain. – Enlève les bavures d'une pièce estampée.
11 – Qui, généralement, ne donne naissance qu'à un seul petit. – Neuf.
12 – De la campagne. – Fait rapport, en appelle à.

Verticalement

1 – Appareil servant à transborder.
2 – Se dit d'un vers, grec ou latin, qui a six mesures ou six pieds. – Sans vêtement.
3 – Peuple d'alevins. – Dernière partie du jour.
4 – Mesure chinoise. – Choisir. – Comm. de Belgique.
5 – Chemin de halage. – Thallium. – Pas ailleurs. – Aluminium.
6 – Colère. – Marier.
7 – Pascal. – Recouvrir d'une enveloppe protectrice.
8 – Domptera.
9 – Plante potagère. – Période de la marée comprise entre la morte-eau et la vive-eau.
10 – Genre de palmiers des régions tropicales de l'Asie. – Somptuosité excessive.
11 – Dans. – A lui. – Rhodium.
12 – Saison. – Proposition scientifique qui peut être démontrée.



AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

La vaste campagne de sensibilisation à l'olympisme se poursuit à vive allure

La vaste campagne de sensibilisation de toute la jeunesse québécoise à l'olympisme en général et aux Jeux de 76 en particulier se poursuit à vive allure. Dans le cadre de cette campagne débuteront prochainement les concours olympiques qui s'adressent à des milliers d'étudiants du secteur élémentaire et secondaire de toutes les régions du Québec. Ils s'adressent, en outre, parallèlement à tous les membres de la presse parlée et écrite qui travaillent sur le territoire québécois.

Pour les élèves du niveau élémentaire, les concours consistent à réaliser une oeuvre graphique, de matière plastique, de bois ou autre et en relation avec l'olympisme ou les disciplines sportives s'y rattachant: symboles, devises, drapeaux, stades, athlètes, emblèmes, éléments des Jeux Olympiques, etc... Donc tous les jeunes qui fréquentent les écoles élémentaires publiques et privées peuvent s'inscrire à ces concours. Il faut toutefois participer à titre individuel, les travaux collectifs n'étant pas éligibles.

Quant aux étudiants du secondaire, c'est sous plusieurs formes qu'ils peuvent prendre part aux concours. Maintes options s'offrent à eux. Ils ont le choix de rédiger un texte sur la signification de l'olympisme; de dresser un rapport de recherche sur la définition de l'olympisme et traiter, par exemple, de l'historique, de la philosophie du sport amateur, des grandes disciplines et la conception de la compétition sportive; de faire une dissertation qui démontre clairement l'influence de l'olympisme dans la formation des jeunes; enfin, de tenir une enquête pour connaître ce que pensent les Québécois de l'olympisme. Ce grand éventail de sujets ne manquera sûrement pas d'intéresser au plus haut point les jeunes Québécois.

Les concours débuteront le lundi 17 avril et se termineront le vendredi 28 avril 1972, à 17.00 heures. Les gagnants de ces concours seront proclamés lors d'une grande soirée officielle tenue au mois de juin prochain, sous le haut patronage de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, et de Me Jean Drapeau, Maire de Montréal. Quant aux prix, les lauréats, accompagnés de leurs parents et leur professeur, fait à souligner, assisteront, tous frais payés, aux Jeux Olympiques de 1972 qui se dérouleront à Munich, l'été prochain.

Rappelons aussi les concours de journalisme dont le thème général est l'olympisme et les jeux. Ces concours se subdivisent en quatre secteurs: le meilleur article de l'année paru dans une publication professionnelle du Québec; la meilleure émission de télévision; la meilleure émission de radio, enfin la meilleure photographie. Chaque lauréat de ces quatre secteurs recevra la somme de $1,000 lors de la soirée du mois de juin prochain.

Les personnes intéressées aux concours sont priées de lire attentivement les journaux et d'écouter les émissions de radio et de télévision lors des jours qui viendront. Ils pourront ainsi obtenir tous les renseignements utiles afin de participer adéquatement aux concours. Des dépliants explicatifs seront disponibles dans toutes les écoles du Québec.

Accusations (olympiques) tchécoslovaques

PRAGUE (AFP) – "Rude Pravo", organe du PC tchécoslovaque, a accusé hier les "réactionnaires ouest-allemands" de vouloir "abuser" des Jeux Olympiques de Munich pour leurs buts politiques et reproche aux organisateurs des Jeux de "ne pas prendre de mesures" pour les en empêcher.

Le journal, cité par l'agence "C.T.K.", stigmatise les "revanchards, les éléments de droite et les provocateurs de toute sorte" de même que les stations de radio émettant de Munich qui veulent donner aux prochains Jeux Olympiques "les dimensions des Jeux de 1936 qui avaient glorifié Hitler et le Reich" et tentent ainsi de "faire revivre le passé".

Rappelant une récente déclaration du comité olympique tchécoslovaque à ce sujet, "Rude Pravo" demande qu'un terme soit mis à "toutes les actions provocatrices qui vont à l'encontre non seulement des lois, mais avant tout de l'idée même et de la mission olympique". Le journal exige du comité olympique international et des organisateurs des Jeux Olympiques de Munich de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le succès du plus grand événement sportif mondial".

Les skieurs et la publicité: une erreur

FRANCFORT (AFP) – Une firme ouest-allemande d'étude de marchés vient d'aboutir à la conclusion que la publicité pratiquée en utilisant les noms de skieurs de compétition de premier plan est une "erreur gigantesque"... du moins en RFA.

L'institut Phoenix, de Koenigstein, près de Francfort, a en effet procédé dans diverses stations de ski ouest-allemandes à une enquête qui a révélé que 63 pour cent des personnes interrogées ignoraient les noms des meilleurs internationaux alpins. De plus, 98 pour cent ont été incapables d'établir une relation entre des skieurs connus et les marques de matériel qu'ils utilisent.

D'après l'institut Phoenix, les ventes d'équipement dépendent principalement de conseils échangés entre connaissances. 77 pour cent des cas et de ceux fournis aux débutants par les moniteurs.

L'institut ne semble toutefois pas avoir demandé à ces derniers s'ils connaissaient les "montes" des internationaux du "Cirque blanc".

Les Olympiques au parc Marquette le 21 mai

Les Olympiques de Montréal, de la ligue nord américaine de soccer, joueront leur premier match de la saison le 7 mai à Atlanta. Leur première rencontre à domicile sera présentée le dimanche 21 mai alors qu'ils affronteront le Rochester au parc Marquette.

Voici le calendrier des Olympiques:

Dimanche, 7 mai, Montréal à Atlanta, 19h30.
Samedi, 13 mai, Montréal à Miami, 20h.
Samedi, 21 mai, Rochester à Montréal, 14h.
Samedi, 3 juin, Montréal à St-Louis, 20h15.
Dimanche, 11 juin, Montréal à Toronto, 14h.
Dimanche, 18 juin, St-Louis à Montréal, 14h.
Samedi, 1er juillet, Montréal à New York, 20h.
Samedi, 8 juillet, Montréal à Dallas, 20h.
Dimanche, 16 juillet, New York à Montréal, 14h.
Dimanche, 23 juillet, Miami à Montréal, 14h.
Dimanche, 30 juillet, Atlanta à Montréal, 14h.
Dimanche, 6 août, Montréal à Rochester, 16h.
Dimanche, 13 août, Dallas a Montréal, 14h.
Samedi ou dimanche, 19 ou 20 août demi-finale.
Samedi ou dimanche, 26 ou 27 août, finale.

Campbell: ça ne marche pas!

Clarence Campbell, président de la Ligue nationale de hockey, a déclaré hier que la récompense de $1,000 remise aux Maple Leafs par un restaurateur de Toronto pour leur victoire de 4-1 sur les Bruins de Boston, mercredi soir, est une infraction directe aux règlements de la LNH et aux contrats des joueurs.

Jeudi, M. Levente Vamossy a présenté aux Leafs un chèque de $1,000 et il a dit au publicitaire Stan Obodiac du Maple Leaf Gardens: "Je voulais montrer que nous apprécions leur dur travail sur la glace".

"Il est évident que le club et la ligue ne peuvent permettre à des gens de l'extérieur d'influencer par quelque méthode que ce soit les efforts ou la conduite d'une équipe, a dit Campbell. La direction du Toronto est au courant de cela."

Il a dit que les joueurs ne sont pas autorisés à accepter la somme d'argent laquelle, divisée en 19 unités, représente $52.-63 par joueur.

Toute récompense aux joueurs ne peut venir que des clubs eux-mêmes ou de la ligue, a précisé le président Campbell.

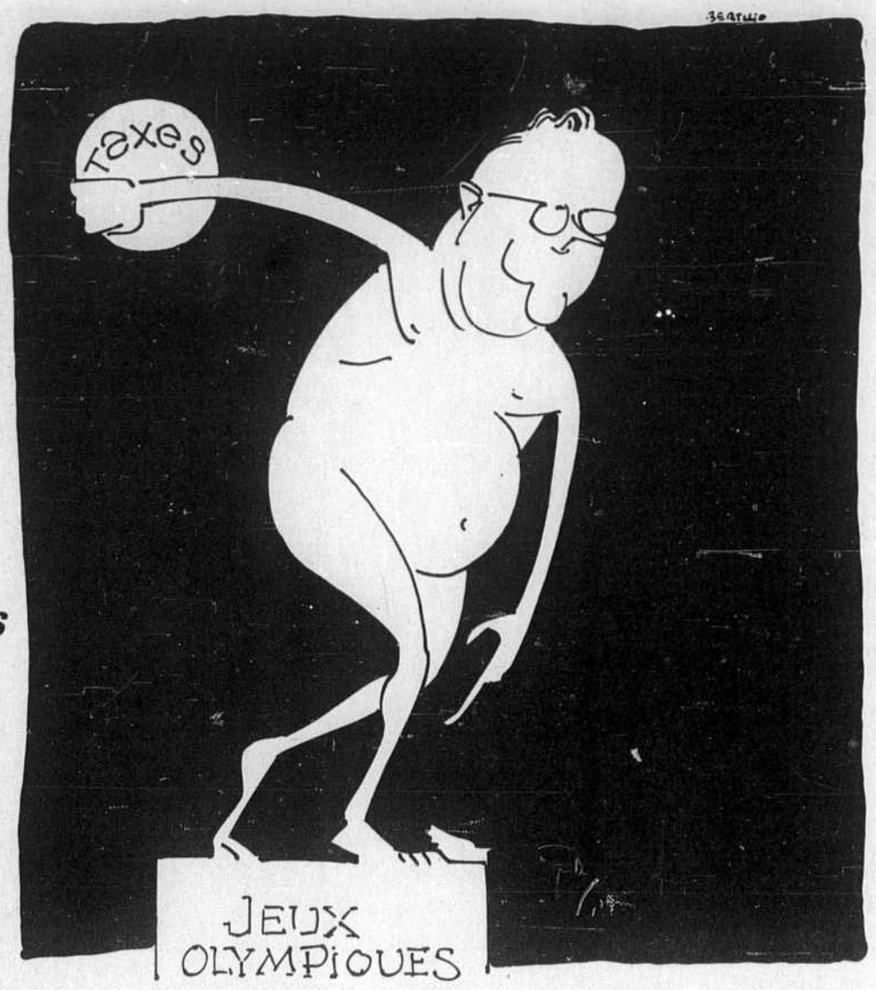
CUTTY SARK
SCOTCH WHISKY



Berry Bros & Rudd Ltd
London

Il est unique en son genre.

Distillé et Embouteillé en Ecosse.



Défaite des Expos contre Texas

Après avoir divisé la veille en battant Atlanta 5-1 puis s'avouant vaincus 4-0 contre les Yankees, les Expos ont perdu au compte de 3-2 devant les Rangers du Texas hier après-midi. Tom Walker, en relève a été le lanceur perdant accordant le point victorieux à la 9ème manche. Horacio Pina, aussi en relève, a été le lanceur gagnant. Cet après-midi les Expos affrontent à nouveau les Rangers mais cette fois à West Palm Beach.

HIER

A POMPANO BEACH

Montréal	000	001	100-2	6	2
Texas	110	110	001-3	9	0

McAnally, Walker 7 et Humphrey; Hand Cox 6, Pina 9 et King. G. Pina. P.-Walker CC-Montréal, Fairly.

A TAMPA

Kansas City	000	010	000-1	10	2
Cincinnati	230	020	03x-10	13	0

Splittorff, Butler 5, Abernathy 7 et May; Simpson, Sprague 9 et Corrales. G.-Simpson. P.-Splittorff. CC-Kansas City, Scheinblum; Cincinnati, Perez 2, Menke.

A MESA, ARIZ.

San Diego	000	000	000-0	7	1
Oakland	100	200	23x-8	12	0

Greif et Kendall; Hunter, Fingers 8 et Duncan. G.-Hunter. P.-Grief. CC-Oakland, Hendrick 2, Epstein, Campaneris.

JEUDI

MONTREAL (5)

	AB	P	CS	PP
Hunt, 2b	4	0	0	0
Woods, cc	4	0	0	0
Mashore, cd	4	1	2	0
Bailey, 3 b	4	0	0	0
Torrez, 1.	0	0	0	0
Humphrey, r.	4	1	1	1
Boccabella, lb.	3	2	2	1
Swanson, cg	4	0	1	2
Hacker, ac	4	1	1	0
Renko, 1.	3	0	0	0
Sotherland, 3b	1	0	0	0
Totaux	35	5	7	4

ATLANTA (1)	AB	P	CB	PP
Millan, 2b.	4	1	2	0
Garr, cg.	4	0	1	1
Aaron, lb	4	0	1	0
	0	0	0	0
Williams, r.	4	0	0	0
Lum, cc	3	0	0	0
Evans, 3b	3	0	0	0
Brown, cd	3	0	1	0
Perez, 3b	3	0	0	0
Kelley, 1.	*	0	0	0
Foreman, cd	1	0	0	0
Totaux	31	1	5	1

Montréal 000 300 010 – 5
Atlanta 000 001 000 – 1

E – Evans (2). Garr, Brown. LSB – Montréal 4, Atlanta 3. 2B Mahshore, Millan, Garr, Hacker. CC – Boccabella. BV – Garr.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Renko, g.	7	4	1	1	0	5
Renko, g.	2	1	0	0	0	2
Torrez	2	1	0	0	0	2
Kelley, p.	7	6	4	2	1	2
Upshaw	2	1	1	1	0	2

VS – Torrez. D – 2h05. A-1.474

EXPLICATIONS DES ABREVIATIONS

ab – apparitionsau bâton
p – point (s)
cs – coups sûrs
pp – points produits
—
l. – lanceur
r. – receveur
1b – 1er but
2b – 2ème-but
3b – 3ème-but
ac – arrêt-court
cg – champ gauche
cc – champ centre
cd – champ droit
co – coureur d'occasion
—
E – erreurs; LSB – laissés sur les buts; 2b doubles; 3b – triples. CC – circuits. BV. buts volés; S – sacrifice; b-s – ballon-sacrifices.
—
ML – manches lancées
ML – manches lancées
CS – coups sûrs
P – points
PM – points mérités
BB – buts sur balles
RB – retraits au bâton
VS – victoire sauvegardée
D- durée
A- assistance.

St-Louis	200	004	000-6	10	0
Boston	101	010	010-4	11	0

Wise, Williams 8 et Simmons, Aufero 8; Moret, Bolin 6, Lee 8 et Montgomery. G-Wise. P-Moret. C: Bos-Smith.

Cleveland	000	100	022-5	14	2
Oakland	130	100	01x-6	10	2

Colbert, Lamb 6, Riddleberger 8 et Fosse; Holtzman, Roland 8, Locker 9 et Tenace, Blefary 5. G-Holtzman. P-Colbert. C: Oak-Rudi.

San Francisco	020	000	400-6	9	1
Californie	100	000	001-2	10	7

Cumberland, Morris 8, McMahon 9 et Healy, Diets 6; Ryan Allen 3, Doyle 7, Fisher 9 et Kusnyer, Torborg 3. G-Cumberland, P-Ryan.

Chicago	200	100	000-3	7	0
Détroit	212	000	000-5	7	1

Bahnsen, Bradley 6, Forster 8 et Egan; Lolich, Timmerman 6, Meeler 7, Stampe 8, Scherman 9 et Freehan. G-Lolich. P.-Bahnsen. C: Chi-Morales; Dét-Cash, Jata.

Pittsburgh	020	000	110- 4	7	2
Kansas City	011	100	002- 4	12	0

Briles, Giusti 8 et Sanguillen; Busby, Bunker 5, Burgmeier 9 et May. G-Burgmeier. P-Giusti.

Montréal	000	300	101-5	8	0
Atlanta	000	001	000-1	5	4

Renki, Torrez 8 et Humphrey. Kelly, Upshaw 8 et Williams. G.-Renki. P. Kelly. C: Mtl-Boccabella.

Philadelphie	000	000	001-1	9	0
Minnesota	001	001	10x-3	9	1

Champion, Twitchell 7 et McCarver; Kaat et Mitterwald. G-Kaat. P-Champion. C: Min-Killebrew.

Chicago (N)	001	100	030-5	8	2
Los Angeles	000	000	60x-6	8	0

Hands, Regan 7 et Rudolph John, Strabler 8 et Cannizzaro, Ferguson 7. G-John. D-Hands. C: Chi-Williams; LA-Crawford.

Montréal	000	000	000-0	2	2
New York (A)	100	002	10x-4	6	1

Stoneman, Lemaster 7 et Bateman; Peterson et Ellis. G-Peterson. P-Stoneman.

Cincinnati	100	000	000-1	4	2
New York (N)	010	030	00x-4	11	2

Grimsley, Borbon 8 et Corrales; Capra, Matlack 6, McGraw 9 et Grote. G-Capra. D-Grimsley.

San Diego	012	000	601-10	15	5
Milwaukee	020	000	702-11	11	4

Arlin, Crokins 7, Caldwell 9 et Barton; Lockwood, Sanders 7, Linzy 8 et Porter, Rodriquez 7. W-Linzy. P.-Caldwell.

Texas	030	000	100-4	8	2
Baltimore	002	000	001-3	10	2

Gogolewski, Stanhouse 6 et Billings. Cuellar, Jackson 9 et Hendricks. GW-Gogolewski. P-Cuellar. C-Powell. A1,-433.

La 2e ronde du tournoi Greensboro est remise

GREENSBORO, Caroline du Nord (PA) – La pluie et le froid ont obligé les organisateurs du tournoi de golf Greensboro de $200,000 à contremander la ronde qui devait être jouée hier, soit la 2ème. Une tournée de 18 trous est prévue pour aujourd'hui et on ne sait pas, au juste, ce qu'on fera ensuite.

"Je ne sais pas quand je prendrai une décision", a dit Jack Tuthill, directeur de la division des joueurs de tournois de l'Association des golfeurs professionnels d'Amérique (PGA).

Tuthill, si tout va bien aujourd'hui, pourrait décider qu'on joue 36 trous, donc deux tournées, demain ou 18 trous demain et 18 trous lundi. On pourrait, si nécessaire, faire durer le tournoi jusqu'à mardi.

Les prévisions atmosphériques ne sont pas trop bonnes puisqu'on prévoit de la pluie jusqu'à lundi.

La ronde d'hier a été contremandée tôt le matin à la suite de pluies qui, durant la nuit, avaient rendu le terrain du club Sedgefield injouable. Seulement trois groupes avaient démarré lorsqu'on arrêta le jeu.

Le terrain, avant-hier, était à ce point détrempé qu'on permit aux concurrents de jouer "positions choisies", ce qui causa une foule de comptes sous la normale 71. Le parcours a été couvert par 3 pouces de neige la fin de semaine dernière. Mercredi, il était noyé sous 1 pouce de pluie.

Quatre joueurs se sont retirés, hier, soit Dale Morey, Bob Rosburg, Peter Townsend et Marty Fleckman qui, le premier jour, avait respectivement eu des pointages de 70, 75, 78 et 79.

Parmi les Canadiens, le meilleur est George Knudson avec un total de 69. Les deux autres, Ben Kern de Toronto et Wilf Homenuik de Winnipeg, ont dû se contenter de pointages identiques, soit 36-37 – 73.

Voici la liste des meneurs après les premiers 18 trous joués avant-hier:

Julius Boros	34-32 – 66
Miller Barber	33-33 – 66
J.C. Snead	34-32 – 66
Bruce Crampton	33-34 – 67
Deane Beman	33-34 – 67
Rod Curl	34-33 – 67
Bob Lunn	34-33 – 67
Allen Miller	36-31 – 67
Ken Still	36-31 – 67
Lee Elder	33-35 – 68
David Graham	36-32 – 68
Lou Graham	34-34 – 68
Paul Harney	33-35 – 68
Don January	35-33 – 68
Mike Morley	34-34 – 68
Bob Payne	36-32 – 68
Chi-Chi Rodriguez	37-31 – 68
Doug Sanders	36-32 – 68
Lee Trevino	35-33 – 68
Tom Weiskopf	34-34 – 68
Dave Eichelberger	36-33 – 69
Arnold Palmer	35-34 – 69
Al Geiberger	34-35 – 69
Hubert Green	33-36 – 69
Labron Harris	34-35 – 69
Jerry Heard	37-32 – 69
Hale Irwin	36-33 – 69
George Knudson	33-36 – 69
Tony Jacklin	35-34 – 69
Ralph Johnston	37-32 – 69
John Lister	35-34 – 69
Steve Melnyk	35-34 – 69
Bobby Nichols	34-35 – 69
John Schroeder	34-35 – 69
Dave Stockton	36-33 – 69
Bob Stone	35-34 – 69
Lanny Wadkins	35-34 – 69
Gary Player	70
Billy Casper	71

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

EST

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Boston	76	53	12	11	322	194	117
New York	76	48	15	13	311	184	109
Montréal	**76**	**44**	**16**	**16**	**295**	**198**	**104**
Toronto	76	32	30	14	203	201	78
Détroit	77	33	34	10	260	256	76
Buffalo	77	15	43	19	200	287	49
Vancouver	76	19	50	7	195	292	45
OUEST							
Chicago	76	44	17	15	248	165	103
Minnesota	76	36	28	12	209	186	84
St-Louis	76	28	37	11	206	239	67
Philadelphie	76	26	37	13	194	229	65
Pittsburgh	76	25	38	13	210	252	63
Californie	76	21	37	18	211	277	60
Los Angeles	76	19	49	8	193	297	46

JEUDI
Philadelphie 3, Buffalo 1
HIER
Los Angeles à Vancouver, 11h.
Minessota à Californie 11h.
AUJOURD'HUI
Pittsburgh à Philadelphie
Boston à Montréal
New York à Toronto
Chicago à St-Louis
Californie à Los Angeles
DEMAIN
Montréal à New York, 2 h. (TV)
Minnesota à Vancouver
Toronto à Boston
Philadelphie à Buffalo
St-Louis à Pittsburgh
Détroit à Chicago

LES MENEURS

	B	A	Pts
Esposito, Boston,	66	67	133
Orr, Boston,	37	80	117
Ratelle, N.Y.	46	63	109
Hadfield, N.Y.	48	56	104
Gilbert, N.Y.	42	53	95
F. Mahovlich, Montréal	**42**	**51**	**93**
B. Hull, Chicago	47	42	89
Bucyk, Boston	32	49	81
Cournoyer, Montréal	**46**	**33**	**79**
Stanfield, Boston,	22	56	78

AVANT-HIER

FLYERS 3, SABRES 1

Première période
1 – Buffalo, Lorents (10) Pratt 10:16
Pun: Donnhoefer 4:24, Kelly 7:17, Ashbee 11:22, Watson 19:49
Deuxième période
Pun: Foley 14:27, Byers 16.53.
Troisième période
2 – Philadelphie, Foley (10) Clarke et Ashbee 6:59
3 – Philadelphie, Watson (3) Kelly 13:20
4 – Philadelphie, Kelly (14) Hughes et Morrison 15:54
Aucune punition

Lancers par
Buffalo 11 9 9-29
Philadelphie 11 12 18-41
Gardiens
GARDIENS. D. Dryden, Buffalo, Favell Philadelphie.
ASSISTANCE: 14,626.

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

JEUDI
Niagara Falls 1, Oshawa 8
(Série quart-de-finale B 4 de 7, égale 1-1)
Ste. Catharines 3, Peterboro 6
(Peterboro mène 1-0 série quart-de-final C)
Kitchener 5, Toronto 9
(Toronto mène 1-0 série quart-de-finale 4 de 7 A)
Ottawa 6, London 2
(Série quart-de-finale D égale 1-1)
HIER
Toronto à Kitchener
London à Ottawa
CE SOIR
Niagara Falls à Ottawa
Ste. Catharine à Peterboro
DEMAIN
Kitchener à Toronto
Peterboro à Ste. Catherines
Ottawa à London

LIGUE AMERICAINE

EST

Boston	73	40	19	14	250	179	94
Halifax	74	40	21	13	265	194	93
Springfield	73	30	29	14	257	249	74
Providence	74	27	36	11	244	269	65
Rochester	73	27	37	9	225	295	63
OUEST							
Baltimore	73	33	29	11	232	237	77
Hershey	73	31	29	13	253	240	75
Cincinnati	73	29	27	17	242	249	74
Cleveland	74	30	34	10	257	258	70
Richmond	73	28	32	13	231	210	69
Tidewater	73	21	43	9	189	265	51

MERCREDI
Rochester 4, Hershey 4.
Providence 2, Halifax 0
Cincinnati 2, Tidewater 1
HIER
Tidewater à Cincinnati
Hershey à Cleveland
Baltimore à Richmond
Boston à Rochester
Halifax à Springfield
AUJOURD'HUI
Providence à Boston
Cincinnati à Baltimore
Tidewater à Cleveland
Richmond à Hersher
Rochester à Springfield
DEMAIN
Boston à Hazifax
Hershey à Baltimore
Springfield à Providence
Tidewater à Richmond
Cincinnati à Rochester

Drapeau ne voudrait pas d'un village olympique

MONTREAL PC – Montréal tente de devenir la première ville depuis 1932 à ne pas offrir de village olympique aux athlètes qui participeront aux Jeux d'été de 1976, affirme le journal The Gazette.

Le maire Drapeau voudrait plutôt loger les administrateurs, athlètes et journalistes dans quelques immeubles disséminés dans la ville.

Ce projet n'a pas encore été approuvé par le Comité olympique international.

"Cette idée a été envisagée et discutée", a déclaré le président de cet organisme, Avery Brrundage.

"J'en ai d'abord entendu parler d'une façon préliminaire il y a environ six mois. Les projets que l'on m'a soumis étaient encore assez flous mais ils recommandaient la création de villages dispersés dans Montréal", a expliqué Brundage.

Montréal espère recevoir l'aide des gouvernements fédéral et provincial en transformant les édifices en habitations à loter modique après la tenue des Jeux olympiques, affirme le quotidien.

Rapport

"Nous allons attendre un rapport du comité d'organisation montréalais à Munich cet été et nous verrons quels arguments ils apporteront à l'appui de leur thèse", a dit le président du Comité olympique.

Cette autorisation du Comité est nécessaire et c'est pour cette raison que le maire Drapeau ne pourra pas dévoiler ses projets relativement au village olympique à la conférence de presse qui doit avoir lieu le 6 avril.

21 parties des Expos à la télé cette année

Les amateurs de baseball pourront de nouveau cette saison voir leurs favoris sur le petit écran alors que dès samedi prochain, les caméras de la société d'Etat télédiffuseront, en anglais et en français, le match opposant les Expos au Cubs de Chicago. La veille, les deux mêmes équipes auront fait l'ouverture de la saison au parc Jarry.

Les téléspectateurs pourront voir 21 parties en saison régulière, lesquelles seront présentées le mercredi soir. La partie des Etoiles sera jouée cette année le 25 juillet.

Voici l'horaire des matches qui seront présentés cette saison à Radio-Canada.

AVRIL

Sam., 8 avril, 14h, Chicago à Montréal; Mer., 12 avril, 19h30, Montréal à Philadelphie; Mer., 19 avril, 20h, New York à Montréal.

MAI

Mer., 10 mai, 20h, San Francisco à Montréal; Mer., 17 mai, 20h, Montréal à New York; Mer: 24 mai, 20h, Philadelphie à Montréal; Mer., 31 mai, 20h, Pittsburgh à Montréal.

JUIN

Mer., 7 juin, 20h, Atlanta à Montréal; Mer., 14 juin, 20h30, Montréal à Houston; Mer., 21 juin, 20h, Montréal à Cincinnati; Mer., 28 juin, 20h, Montréal à Pittsburgh.

JUILLET

Mer., 5 juillet, 20h, Los Angeles à Montréal; Mer., 12 juillet, 20h, San Diego à Montréal; Mar., 25 juillet, 20th, partie des Etoiles.

AOUT

Mer., 2 août, 20h30, Chicago à Montréal; Mer., 16 août, 20h, Houston à Montréal; Mer., 23 août, 20h, Cincinnati à Montréal; Mer., 20 août, 20h, Montréal à Atlanta.

SEPTEMBRE

Mer., 6 septembre, 20h, Montréal à New York; Mer., 13 septembre, 20 h, St-Louis à Montréal; Mer., 27 septembre, 20h, Chicago à Montréal.

OCTOBRE

Mer., 4 octobre, 20h, New York à Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph 274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun 204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle 690 365-0023

T. ROBICHAUD - GAGNON
Comptable agréée
465 Le Royer Saint-Lambert Tél: 671-9628

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél. : 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115	861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec	692-1201
320 est, rue St-Germain, Rimouski	724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke	563-9663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières	378-4541

LES SPORTS À LA PIGE

BOBBY ORR n'a pas accompagné son équipe qui doit livrer un match au Canadien de Montréal, cet après-midi au Forum à compter de 14h. Le défenseur des Bruins de Boston s'est blessé à un genou mardi soir contre les Red Wings de Détroit et il n'a fait qu'une apparition sur la glace le lendemain contre les Maple Leafs de Toronto. Puisque les Bruins sont d'ores et déjà assurés de terminer premiers dans l'Est, la direction du club a préféré donner un repos à son as défenseur. Par ailleurs, Phil Esposito, également blessé à un genou, sera en mesure de jouer contre le Tricolore.

* * *

ROY CAMPANELLA, membre du Temple de la Renommée du baseball confiné à une chaise roulante depuis un accident routier survenu en 1958, reposait hier, à l'hôpital Grasslands, de New York, dans un état satisfaisant. Campanella a été admis inconscient à l'hôpital jeudi soir souffrant de troubles pulmonaires.

* * *

RONNIE ESTAY, un bloqueur défensif de l'université de la Louisiane, a signé un contrat de 3 ans de $78,000 avec les Lions de la Colombie-Britannique de la ligue Canadienne de football. Estay a préféré l'offre des Lions à celle des Broncos de Denver, de la ligue Nationale, lesquels en avaient fait leur 8ème choix au repêchage collégial.

* * *

DAVE LEWIS, ancien quart-arrière des Alouettes de Montréal, a été couronné meilleur botteur de la ligue Nationale pour la seconde année consécutive. Le botteur des Bengals de Cincinnati a conservé une moyenne de 44.84 verges en 72 dégagements.

* * *

LES EDITIONS DU JOUR ont lancé récemment le "Guide du cyclotourisme québécois" de Jean-Michel Monin. Depuis quelques années le cyclotourisme est devenu un sport de plus en plus populaire au Québec, mais jusqu'à présent on manquait d'informations sérieuses à ce sujet. C'est pourquoi Monin, appuyé par une solide équipe de collaborateurs, a entrepris d'écrire un livre dans lequel il dit tout ce qu'il faut savoir sur le cyclotourisme, de l'équipement à l'entraînement, des soins hygiéniques aux conseils pratiques.

* * *

L'O.D.E.Q. consacrera une somme de $85,000 à la réalisation de plans directeurs de loisirs pour les municipalités de Rimouski, Matane et Gaspé. De cette somme, $35,000 sont octroyés à Rimouski, une première subvention de $25,000 permettra la réalisation d'une étude sur la localisation des équipements de sports et de loisirs dans cette ville. Une autre subvention de $10,000 servira à déterminer et localiser les équipements dans le projet récréatif de Mont-Comi. Quant aux municipalités de Matane et de Gaspé, elles reçoivent une subvention de $25,000 pour l'élaboration d'un plan directeur de loisir.

* * *

PHIL DENT, un jeune joueur professionnel de tennis d'Australie, a été blessé hier matin dans un accident d'automobile survenu à Macon en Georgie où le groupe de la World Championship Tennis auquel appartient Dent dispute un tournoi. Dent, blessé à la jambe droite, a dû être hospitalisé, et ne pourra rejouer avant plusieurs semaines. Les quatre occupants de la voiture, dont l'Américain Frank Froehling, sont sortis indemnes de cet accident.

* * *

LES ATHLETIQUES D'OAKLAND ont envoyé le voltigeur Angel Mangual, l'arrêt-court Dwain Anderson et les lanceurs Ron Klimkowski et Dennis Myers à leur filiale de Des Moines de l'Association Américaine. Par ailleurs, les Brasseurs de Milwaukee ont échangé le lanceur Marcelino Lopez aux Indiens de Cleveland en retour du 2ème-but Eddie Southard et d'une somme d'argent.

* * *

SIX SPORTS NATIONAUX ont reçu du gouvernement fédéral des subsides s'élevant à $101,748 en vue des programmes pré-olympiques et dépenses de voyages. L'Association de ballon-panier amateur a obtenu $26,620; celle du ballon-volant $62,000; celle des sciences sportives $6,680; celle du patinage artistique $2,850; celle de la crosse $2,680; et la Fédération des quilles $1,918.

* * *

KARL SCHRANZ, banni des Jeux Olympiques 1972 sous l'accusation de commercialisme, est maintenant professionnel. C'est en effet ce qu'il a révélé par téléphone, disant qu'il avait signé un contrat de cinq ans avec la compagnie américaine de relations publiques, Mark McCormack, qui s'occupera de ses affaires.

* * *

LE CLUB DE DAYTON, de l'association Mondiale de hockey, a été transféré à Houston en raison de l'absence d'un amphithéâtre convenable à Dayton. les Aeros de Houston joueront au Colisée Sam Houston qui peut accueillir 9,300 personnes.

* * *

LE TRANSFERT de concessions de sports professionnels, de contrats de télévision, de repêchage et de contrats de joueurs serait soumis par la loi à une commission fédérale sportive. La loi sera présentée au sénat américain, "afin de permettre aux amateurs, qui sont les victimes de ces transferts, d'avoir droit au chapître".

* * *

LE JAPON a décidé d'envoyer 179 athlètes et 38 officiels aux Jeux Olympiques de Munich. Ce sera la seconde délégation japonaise par l'importance ayant jamais participé à des Jeux, après celle de Berlin en 1936 qui compta 249 membres.

* * *

CARLOS REUTEMANN, d'Argentine, a remporté avant-hier sur Brabahm BT 34, le Grand Prix du Brésil formule-1 disputé à Sao Paulo. Cette course, qui ne compte pas pour le championnat du monde 1972, faisait partie des manifestations marquant le 150ème anniversaire de l'indépendance du Brésil.



UNE DIVORCÉE À CHEVAL - Mary Bacon, ci-haut, a divorcé d'avec son mari Johnnie au début de l'année pour qu'ils puissent participer ensemble à des courses de chevaux. Il existe en effet une loi qui défend à un couple marié de s'affronter dans une même course.

Clause restrictive contre Vida Blue

OAKLAND (PA) — Les Athlétiques d'Oakland ont décidé de punir leur as-lanceur gaucher Vida Blue, qui n'a pas encore signé son contrat 1972. Ils viennent en effet d'annoncer que son nom avait été mis sur ce qu'on appelle la liste de restriction, ce qui veut dire, plus exactement, qu'il ne pourra pas jouer les 30 premiers jours de la prochaine saison de baseball même si, d'ici là, il signait un contrat avec l'équipe.

Blue et Charles O. Finley, propriétaire du club de la ligue de baseball Américaine, ne se sont pas encore entendus à propos du salaire que le jeune lanceur noir devrait recevoir l'été prochain.

Finley ne veut pas offrir plus que $50,000 à Blue qui, l'été dernier, toucha $14,500. Mais comme il a remporté 24 parties contre seulement 8 défaites tout en conservant une moyenne de points mérités de moins de 2.00 en 1971, Blue voudrait obtenir plus.

Il aurait baissé sa première demande d'un cachet de $92,500 à $65,000 ces jours-ci. Mais Finley ne veut pas changer d'avis.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Avant-hier soir, notre sélectionneur a retrouvé sa bonne forme lorsqu'il a indiqué 4 gagnants et le pari double ($21.70). D'autre part, il a obtenu un gain de $3.70 dans ses paris ce qui a fait remonter sa chancelante banque à $16.40.

Notre "Grand pronostiqueur" a maintenant choisi 63 vainqueurs en 230 courses pour une moyenne de 27.3%.

Voici ses sélections pour les courses de la fin de semaine à Blue Bonnets:

CE SOIR

1ère course: 1- Rokare (2); 2- Millies Rose (3); 3- Lou Adio (7).
2ème: 1- Morant (8); 2- Tim Sam (6); 3- Freda Way (4).
Paris doubles suggérés: 2-8, 2-6, 3-8, 3-6.
3ème: 1- Quick Brew (3); 2- Grant Minbar (7); 3- Cyclone Queen (1).
4ème: 1- Armbro Gazelle (5); 2- Ralphus Mir (1); 3- Old Soldier (3).
Quinielas suggérées: roulette 1-3-5.
5ème: 1- Attorney N. (3); 2- Brunella Lady (6); 3- Cecile Mir (5).
6ème: 1- Deac Rodney (6); 2- Cookie (1); 3- Honest Frost (3).
Quiniela suggérée: Deac Rodney avec la ligne.
7ème: 1- Lucky Buck (6); 2- Top Deck Lobell (4); 3- David A. Brook (3).
8ème: 1- Mischievous Mood (1); 2- Steady Nan (5); 3- Stomp (7).
Quiniela suggérée: Mischievous Mood avec la ligne.
9ème: 1- Silken Mir (4); 2- Moldau (5); 3- Happy Century (3).
10ème: 1- Special Pride (2); 2- Mountain Apache (7); 3- Litizor (3).
Exactas suggérées: 2-7, 2-3.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1- Golden H. J. (9); 2- Torbolton Tim (5); 3- Flicka Express (3).
2ème: 1- Frosty Guy (2); 2- Wil Diamond (3); 3- Becket (6).
Paris doubles suggérés: 9-2, 9-3, 5-2, 5-3.
3ème: 1- The Goat (6); 2- John Craig (5); 3- Golden Kenny (1).
4ème: 1- La Flamme (1); 2- Bairn Cloud (6); 3- Fair Play N. (7).
Quinielas suggérées: roulette 1-6-7.
5ème: 1- Nickleby (3); 2- Wallkill Ensign (6); 3- Diane Mir (1).
6ème: 1- Yvonne Coloniale (3); 2- Gaily Mir (2); 3- Heinze Travel (7).
Quinielas suggérées: roulette 2-3-7.
7ème: 1- Speedy Ed (6); 2- Knight Air Harry (2); 3- Choice Lobell (4).
8ème: 1- Cardinal Angus (3); 2- Shadydale Air Scot (7); 3- Pearl Mir (8).
Quiniela suggérée: Cardinal Angus avec la ligne.
9ème: 1- Yankee Rocket (6); 2- Easy Jim (4); 3- Tarport Boy Adios (2).
10ème: 1- Supreme Yankee (4); 2- Don's Bow (5); 3- Welcome Change (7).
Exactas suggérées: 4-5 et 4-7.

ENJEU: $200 **EN BANQUE: $16.40**

Le "Grand pronostiqueur", cette fin de semaine, risque de faire sauter sa banque ("et si elle saute, eh! bien je la laisse tomber", nous a-t-il avoué, "car il y a trop d'impondérables lorsque vous misez 24 heures à l'avance"). Voici donc ce qui pourrait être ses derniers paris:
CE SOIR: $2 sur chacun des doubles 2-8, 2-6, 3-8 et 3-6;
à la 4ème, $6 sur la quiniela roulette 1-3-5;
à la 6ème, $16 sur la quiniela Deac Rodney avec la ligne;
à la 7ème, au mutuel, $2-2-0 sur Lucky Buck;
à la 8ème, $14 sur la quiniela Mischievous Mood avec la ligne;
à la 10ème, $2 sur chacune des exactas 2-7 et 2-3.
DEMAIN: $2 sur chacun des doubles 9-2, 9-3, 5-2 et 5-3;
à la 3ème, au mutuel, $2-2-0 sur The Goat;
à la 4ème, $6 sur la quiniela roulette 1-6-7;
à la 5ème, $2-2-0 au mutuel sur Nickleby;
à la 6ème, $4 sur la quiniela 2-3;
à la 8ème, $14 sur la quiniela Cardinal Angus avec la ligne;
à la 10ème, $2 sur chacune des exactas 4-5 et 4-7.
Ce qui fait un total pour les deux programmes de $96... et adieu veaux, vaches (chevaux) et couvées!

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que DORCHESTER TERRACE INC. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans les Cité et District de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies.
DATE à Montréal, ce 27e jour de mars 1972
(signé) Andrew Gaty
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR DU BIEN-ETRE SOCIAL
(ADOPTIONS)
Avis est, par les présentes, donné à Elemer Nyiry jr., présentement de lieux inconnus et ayant précédemment demeuré au 23 chemin Victoria, Londres, Angleterre, et en la Ville de Montréal, que les requérants Eva Gaal (Timsit) et David Timsit présenteront une Requête pour adopter Peter Elemer Nyiry, né à Montréal le 8 décembre 1959, en vertu de la Loi de l'Adoption du Québec, S.R.Q. 1964, c. 218. Une copie de ladite Requête pour Adoption a été déposée pour vous à la Cour du Bien-Etre Social pour les ville et district de Montréal. Si vous désirez contester ladite adoption, vous êtes, par les présentes, appelé à comparaître et à contester la Requête dans un délai de trente (30) jours après la dernière publication du présent avis, en faute de quoi ladite adoption pourra être accordée sans votre consentement. Montréal, ce jour de mars 1972. Chait, Salomon, Gelber, Reis, Bronstein & Litvack, Procureurs des Requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No.: 02-17 398-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
contre
RAYMOND SOULIERE, autrefois résidant et domicilié au 2521 A rue Fullum, dans les cité et district de Moutréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
Il est enjoint à RAYMOND SOULIERE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, Qué.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02 07655-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
GEORGES DUSSAULT, autrefois demeurant et domicilié au 1564, rue Mont-Royal Est, cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à GEORGES DUSSAULT à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J.RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 10 mars 1972 à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes, présentes et futures, payables à Jonergin Co. Inc. était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Chambly le 24ième jour de mars 1972, sous le numéro 358631 et le contrat de vente daté du 11 août 1955, était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 11ème jour d'août 1955 sous le numéro 1150901.
Daté le 29ième jour de mars 1972
La Banque Toronto-dominion

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION
POUR ABANDON DE CHARTE
Avis est par les présentes donné que CLINIQUE METROPOLITAINE LIMITEE dont le bureau principal est situé dans la ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.
Montréal, Québec, ce 29ième jour de mars 1972.
SIGNE:
Roland
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02 07682-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, faisant affaires à Laval, district de Montréal.
Demanderesse
-contre-
ALBERIC FILLION, autrefois demeurant et domicilié au 793, 4e avenue, Verdun 19, Qué. district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à ALBERIC FILLION à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02 08638-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal
demanderesse
-contre-
ROBERT RAINVILLE INC., crops politique et incorporé, ayant autrefois une place d'affaires au 6117, rue Langelier, cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
IL EST ENJOINT à ROBERT RAINVILLE INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 mars 1972 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Magenta Courrier Services Ltd – Les Services de Courrier Magenta Ltée., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 24e jour de mars 1972, sous le numéro 2336565.
Ce 27e jour de mars 1972.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-17 399-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
PAUL E. ETHIER, autrefois résidant et domicilié au 6628 rue Drolet, appartement 2, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
IL EST ENJOINT à PAUL E. ETHIER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me. J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, Qué.
Avocat de la demandresse.

Canada
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No. 02-16725-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
ALBERT BERNER, demeurant et domicilié à Watertown Plant, Calgary, Alberta.
défendeur
IL EST ENJOINT à ALBERT BERNER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015 rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-01401-72
VILLE DE LAVAL, corporation municipale légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
COLISIUM DIVERSIFIED HOLDINGS INC., corporation légalement constituée ayant autrefois sa principale place d'affaires dans Westmount, distrinct de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
DEFENDRESSE
IL EST ENJOINT à COLISIUM DIVERSIFIED HOLDINGS INC. à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Mes SEGUIN & BEAUDOIN, avocats
2486 Jean-Talon est
Montréal, P.Q.
Avocats de la demanderesse.

CHANGEMENT DE NOM
Soyez avisés que John Emil Puhach, domicilié à Montréal-Ouest, 37 Avenue Crestwood, District de Montréal, demandera au Lieutenant-Gouverneur en conseil un décret changeant son nom à John Emil Pauch, bénéficiant à sa femme Frances Pauline Janishevski domiciliée au même endroit. John Emil Puhach, Requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

No.: 05-03537-72
ROLLAND PELLETIER, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal,
demandeur
vs
ANTONIO CAMPBELL, autrefois des Cité et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR: Le défendeur ANTONIO CAMPBELL, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, ce 30 mars 1972
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.
Mes Ouellet, Losier & Ass, avocats
31 rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-17 400-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
SYLVESTRE PATRY, autrefois résident et domicilié au 956, 11 avenue à Laval, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à SYLVESTRE PATRY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015 rue Drummond
suite 750
Montréal 107, Qué.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-16726-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée, faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
PAUL THEORET, autrefois résidant et domicilié au 7412, rue Christophe-Colomb, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
IL EST ENJOINT à PAUL THEORET à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 02-17401-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal,
demanderesse
-contre-
ALAIN LEMAY, autrefois résidant et domicilié au 10043 Park Georges, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
IL EST ENJOINT a ALAIN LEMAY à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-12944-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée faisant affaires à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
SERGE OUIMET, autrefois demeurant et domicilié au 7758, rue Serge, Ville LaSalle, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
IL EST ENJOINT à SERGE OUIMET à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal, le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015 rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P.Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 314 757
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée et ayant son siège social à Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
MAGELLA DEMERS, autrefois de Montréal, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
-et-
EMILE PRIMEAU, de Montréal, district de Montréal,
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL, de Laval, district de Montréal.
Mis-en-cause
IL EST ENJOINT à MAGELLA DEMERS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 29 mars 1972
Claude Dufour
Greffier-adjoint
Me Jean-Noël Lanctôt, avocat
465 St-Jean
Chambre 603
Montréal, P. Q.
Avocat de la demanderesse

PROVINCE DE QUEBEC
CONSEIL PROVISOIRE POUR LA
COMMISSION SCOLAIRE NOUVELLE
DE JOUTEL-MATAGAMI
COMTE ABITIBI-EST
AVIS PUBLIC
est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier intérimaire de la susdite municipalité, que, la liste préléminaire des électeurs de cette municipalité a été déposée au bureau du secrétaire-trésorier. Cette liste peut être consultée en se présentant aux bureaux de la Commission Scolaire. Tout électeur croyant que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit peut déposer à cet effet une demande écrite en inscription ou en radiation au bureau du secrétaire-trésorier, dans les quinzes jours suivant l'avis du dépot de la liste.
Donné à Matagami, Qué. ce 1er jour d'avril 1972.
JEAN VERVILLE
Secrétaire-trésorier intérimaire
Conseil Provisoire pour la
Commission Scolaire nouvelle de
Joutel-Matagami

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-06732-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constitue, faisant affaires à Ste-Dorothée, Ville de Laval, district de Montréal, Qué.
demanderesse
-contre-
GERARD DE SILVA, autrefois demeurant et domicilié au 6394, rue De Normanville, Cité et district de Montréal, Qué. et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
IL EST ENJOINT a Gérard De Silva à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
Montréal le 29 mars 1972.
CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT
Me J. RENE PAIEMENT, avocat
2015, rue Drummond
suite 750
Montréal 107, P. Q.
Avocat de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-020073-72
DAME IRENE GARROTT, résidant à 10,640 Paris, Montréal Nord, District de Montréal,
Requérante
-vs-
ROY BARKER, présentement de domicile inconnu,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé ROY BARKER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, le 28 mars 1972
Jacques Perron
REGISTRAIRE
Avocats de la Requérante
Louis Schiff
360 ouest, rue Saint-Jacques
Suite 1500
Montréal 126, P.Q.

LE CONSEIL PROVISOIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE
DE CHOMEDEY
AVIS PUBLIC
La liste des personnes qui ont qualité d'électeurs pour les quartiers numéros 10 à 19 inclusivement est dressée et déposée aux bureaux des commissions scolaires ci-dessous mentionnées, et toute personne qui le désire peut en prendre connaissance durant les heures de bureau entre 9 heures et midi et 13:30 heures à 17:00 heures du lundi au vendredi inclusivement, dans les quinze (15) jours qui suivent la date du présent avis.
Donné à Ville de Laval, ce premier jour d'avril 1972.
ANDRE LACHAPELLE
secrétaire-trésorier intérimaire
COMMISSION DES ECOLES
CATHOLIQUES DE CHOMEDEY
1005 Boulevard Pie X
(Chomedey) Laval
COMMISSION SCOLAIRE
STE-DOROTHEE VILLAGE
510 boulevard Samson
(Ste-Dorothée) Laval
COMMISSION SCOLAIRE
STE-DOROTHEE NO. 1
1295 Bord-de-l'Eau
(Ste-Dorothée) Laval

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente daté du 10 mars 1972 à la Banque Toronto-Dominion de toutes les dettes, présentes et futures, payables à Jonergin Graphics Inc., était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Chambly le 24ième jour de mars 1972, sous le numéro 358630 et le contrat de vente daté du 4 août 1971 était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de Montréal le 15ième jour de septembre 1971, sous le numéro 2300928 et le contrat de vente daté du 8 novembre 1971 était enregistré au Bureau du Registraire de la Division d'Enregistrement de County of Halton, Milton, Ontario, le 10ème jour de novembre 1971 sous le numéro 242664.
Daté le 29ième jour de mars 1972
La Banque Toronto-Dominion

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(division des Divorces)

No: 12-020167-72
THEODORE ORBAN, travailleur, domicilié à Montréal et résidant à l'Institut Leclerc, Pénitencier de St-Vincent de Paul, district de Montréal
requérant,
-vs-
NADIA ANITA WARREN, dont le domicile et la résidence sont actuellement inconnus, autrefois domiciliée au 1182 rue Couvrette, à Ville Saint-Laurent, district de Montréal,
intimée
PAR ODRE DE LA COUR
L'intimée, NADIA ANITA WARREN, est par les présentes requie de comparaître dans un délai de 60 (soixante) jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à votre intention.
PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de comparaître ou de contester la requête dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous un jugement de divorce accompagné d'une ordonnance accueillant les mesures accessoires y demandées:
MONTREAL, ce 27 mars, 1972
JACQUES PERRON
registraire.
Lemieux, Cloutier & Masse
avocats
1113, rue Saint-Denis
Montréal 129, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-019993-72
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
DAME MAGDALENA DOHM, commis de bureau, épouse séparée de biens de Anton Harzheim, résidant et domiciliée au 6404 Blvd St-Michel, des Cité et District de Montréal,
Requérante
-vs-
ANTON HARZHEIM, machiniste, actuellement d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé Anton Harzheim, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 17 mars 1972.
JACQUES PERRON
Régistraire
Mes Greenblatt, Ginsberg, Gardner, Zimmerman, Garvis, Blitt & Finkelstein,
1440 rue Towers, Suite 100,
Montréal 108, P.Q.
Procureurs de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No 02-06100-72
VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social et une principale place d'affaires dans Laval, district de Montréal.
demanderesse
-contre-
MAGELLA DEMERS, autrefois dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.
défendeur
-et-
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL
-et-
EMILE PRIMEAU, dans les cité et district de Montréal.
Mis-en-cause
IL EST ENJOINT à MAGELLA DEMERS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTREAL, le 29 mars 1972
Claude Dufour
Greffier-adjoint
Me Jean-Noël Lanctôt, avocat
465 St-Jean
Chambre 603
Montréal, P. Q.
Avocat de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-019993-72
GREFFE DES DIVORCES
DU DISTRICT DE MONTREAL
DAME MAGDALENA DOHM, commis de bureau, épouse séparée de biens de Anton Harzheim, résidant et domiciliée au 6404 Blvd St-Michel, des Cité et District de Montréal,
Requérante
-vs-
ANTON HARZHEIM, machiniste, actuellement d'adresse inconnue,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'Intimé Anton Harzheim, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.
Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, la Requérante procèdera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
Montréal, le 17 mars 1972.
JACQUES PERRON
Régistraire
Mes Greenblatt, Ginsberg, Gardner, Zimmerman, Garvis, Blitt & Finkelstein,
1440 rue Towers, Suite 100,
Montréal 108, P.Q.
Procureurs de la Requérante

LE DEVOIR

Montréal, samedi 1er avril 1972

Cahier ARTS et LETTRES

À prendre ou à laisser

Le son à bout portant...

par JACQUES THÉRIAULT

L'enregistrement stéréophonique a fait soit apparition voilà près d'une quinzaine d'années. Avec tambours et trompettes. Ce procédé constituait un immense progrès par rapport à la monophonie, parce qu'il permettait d'élargir considérablement la source sonore qui, jusque-là, se limitait à un seul point dans l'espace. Et puis, on a fait un autre pas de géant en tentant de fournir une reproduction plus spatiale et moins directionnelle des sons, à l'aide d'un système à quatre canaux qu'on a baptisé "quadriphonie".

On en parlait déjà depuis quelques années. Sur le marché, on pouvait déjà se procurer des appareils capables de reproduire la stéréophonie aux quatre coins de son salon, ou de recréer - comme le clame la publicité - l'ambiance de la salle de concert. Mais, on attendait que le disque quadriphonique fasse son entrée pour pouvoir juger adéquatement le bien-fondé de cette nouvelle écoute. On hésitait aussi à modifier son sytème stéréophonique.

Et puis, voilà que dans son édition d'avril, la revue américaine High Fidelity présente avec beaucoup d'enthousiasme sa première critique des dix-sept premiers nés en quadriphonie à ses lecteurs (voir notre tableau). On dit notamment, que ces enregistrements "sont remarquables musicalement comme techniquement", qu'une séance d'audition "vous fera abandonner la stéréophonie à tout jamais", et qu'il s'agit d'une expérience qu'il faut vivre. En attendant le moment de goûter les joies de cette reproduction à quatre canaux, il faut tout de même noter que cette idée n'est peut-être pas aussi révolutionnaire qu'on pourrait le croire.

Comme le notait Son Magazine dans son numéro de novembre 1970, les cinéastes l'avaient déjà exploitée à plusieurs reprises.

"Le premier, en 1930, Abel Gance pensa à réaliser la répartition spectrale du son en installant des haut-parleurs non seulement derrière l'écran, mais également dans la salle de projection. Dix ans plus tard, avec Walt Disney dans Fantasia: plusieurs pistes optiques reconstituaient les différentes directions du son. En 1950, Mike Todd utilisa de nouveau cette technique dans le procédé Cinérama, afin d'obtenir des effets spectaculaires, grâce notamment à des haut-parleurs répartis tout autour de la salle".

Cela aussi nous amène à penser que la quadriphonie n'apporte pas beaucoup à une oeuvre symphonique. Parce qu'un orchestre joue uniquement devant une salle. Sans aucun doute, c'est un argument qui doit être pris en considération. Mais, faut-il vraiment demander à un enregistrement d'être la réplique du concert? Est-ce que le disque ou la cassette ne représentent pas plutôt une nouvelle façon d'écouter la musique? Devra-t-on se fermer à la quadriphonie comme d'autres le sont à la stéréophonie?

C'est une querelle stérile que je ne voudrais pas soulever de nouveau. Mais, il est intéressant de constater que cette technique nouvelle a suscité des oeuvres nouvelles. Stockhaussen a écrit "Carré" pour quatre choeurs et quatre orchestres; Xénakis a pensé à répartir ses percussionnistes autour de la salle pour jouer "Persephassa"; Morton Subotnick et plusieurs autres électro-acousticiens conçoivent leurs compositions pour quatre pistes. Et, c'est dans des cas comme ceux-ci que la quadriphonie peut être d'un grand secours. Les progrès de la technique moderne leur permettent de matérialiser des rêves sonores qu'ils croyaient impossibles, comme cette mécanique compliquée qu'est le piano a permis à Liszt de démontrer sa virtuosité.

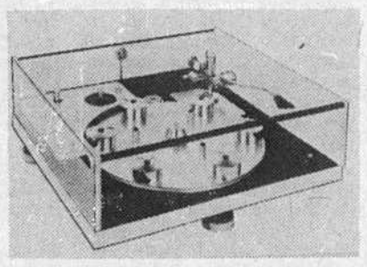


Table-tournante en acier inoxydable et en plexiglass. Le disque touche l'extrémité des pivots seulement.

Etant donné que la quadriphonie n'entend pas tellement rivaliser avec l'exécution en direct, il faut la considérer aussi comme un signe des temps, où l'environnement strictement sonore prend une importance particulière. Le microsillon, d'une façon générale, a déplacé l'intérêt de l'amateur de musique, en le faisant passer de la partition imprimée à l'expérience sonore en elle-même. Qu'on le veuille ou non, la technologie électronique a déjà pris le dessus sur ce qu'on appelle "le vieux monde musical". Combien de compositions de créateurs du XXième siècle n'existent que sous la forme d'une bande magnétique? Combien de chanteurs "classiques" renforçent maintenant une voix trop faible par le microphone? Combien de groupes rock modifient électroniquement sur place (l'effet "fuzz" de la guitare, par exemple) la sonorité de leurs instruments? Partout, à toutes les heures du jour, les décibels nous traquent et nous convient à une multiplicité d'expériences auditives. C'est probablement que le microsillon a appris à la nouvelle génération à entendre différemment, et il faut croire que la quadriphonie constitue une nouvelle étape vers une perception plus globale encore du son.

Reste à savoir si dix-sept enregistrements justifient actuellement l'achat de deux haut-parleurs supplémentaires et d'un adapteur pour l'amplificateur. Reste à savoir également si votre salle d'écoute est assez vaste pour recevoir deux autres "caisses de son", si votre porte-monnaie est assez épais pour vous permettre un tel investissement. Ce n'est pas à moi qu'il revient d'élucider ces questions, mais il faudra prévoir l'offensive de la quadriphonie. Sans pour autant se sentir obligé de croire sur parole le marchand qui vous dira: "Vendez votre vieille chaîne stéréophonique pendant qu'il se trouve encore des gens susceptible de l'acheter..."

Les premiers nés . . .

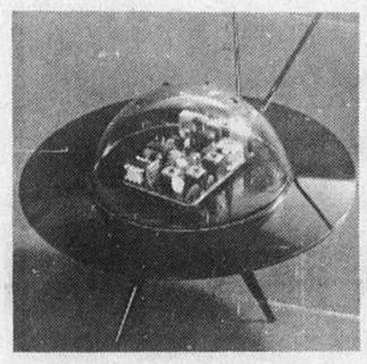
Sur disque

- Walter Carlos: "Switched-On-Bach", sur Columbia
- Chase, un ensemble de cuivres (9) jazz-rock, sur Epic.
- Purlie, une revue de Broadway, sur Ampex.
- Barbara Streisand: 'Stoney end", sur Columbia.
- Morton Subotnick: "Touch", musique électronique, sur Columbia.
- Richard Strauss: "Also Sprach Zarathustra", avec la Philharmonique de New York diriger par Rernstein sur Columbia.
- Enoch Light: "Permissive Polyphonics", sur Project 3 (aussi sur cassette).
- Doc Severinsen: "Fever", oeuvres pour trompette et orchestre, sur Command.
- Beverly Sills: "Welcome to Vienna", avec le soprano B. Sills et la Philharmonique de Londres dirigés par Julius Redel, sur ABC/Audio Treasury.
- The World greatest Jazzband of Yank Lawson and Bob Haggart, sur Project 3.

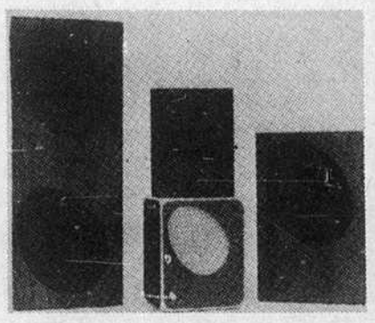
Sur Cassette

- Harry Belafonte à Carnegie Hall, sur Rca.
- Bizet-Shchedrin: "The Carmen ballet", avec l'Orchestre des Boston Pops, sur Rca.
- Fiddler on the Roof, avec Zero Mostel et les membres de la production de Broadway, sur RCA
- Puccini: "La Bohème" (extraits), dans la version Leinsdorf avec Anna Moffo, sur Rca.
- Stravinsky: Suites tirées de "L'oiseau de feu" et "Petroushka", avec Ozawa au pupitre de l'orchestre de Boston, sur Rca.
- Hans Wurman: "The Moog Strikes Bach", au moog synthesiser.

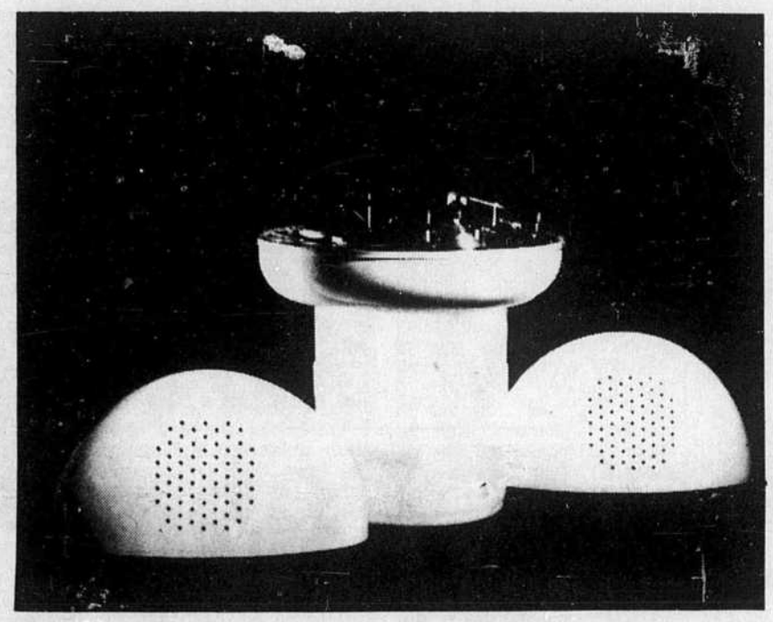
...en quadriphonie



Un récepteur-radio de huit transistors.



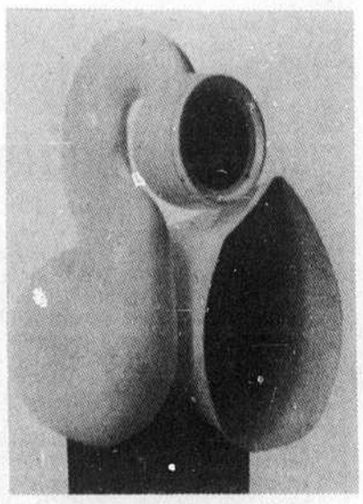
Ci-dessus, des haut-parleurs disponibles en noyer ou en plastique lamifié de couleurs vives. À remarquer: les membranes en forme "d'oeuf incliné". À droite, une chaine stéréophonique dont la base de la table-tournante est lumineuse.



La "machine à son" ... et la sculpture

Les techniques de reproduction sonore évoluent rapidement, mais on ne néglige pas pour autant l'aspect esthétique de toutes ces machines. En Europe plus qu'en Amérique d'ailleurs, le haut-parleur et la table-tournante se sont vus subitement transformés en sculpture, en objet aussi utile qu'agréable pour l'oeil.

On a l'impression d'évoluer en pleine science-fiction. Finies les boîtes de haut-parleurs monstrueuses qu'on s'empressait de dissimuler. Finies les tables de lecture truffées de boutons de commande disgracieux. Comme en témoignent nos illustrations, le plexiglass et le formica prennent le dessus sur le bois de teck ou de noyer, sous l'impulsion des plus grands "désigners" contemporains. Une autre place qu'il faudra suivre.



Une sculpture à pavillon exponentiel équipée d'un haut-parleur. En polyester de toutes les couleurs. Peut se poser sur un mur ou sur le sol.

"Les prix du gouverneur-général"

1) Le grand romancier québécois: un Juif anglophone?

par ROBERT GUY SCULLY

La semaine dernière, le club privé des tout-puissants, qui accorde chaque année le prix Nobel, s'est réuni en secret dans une salle à manger de Stockholm. Il ne s'agissait pas encore de se décider sur un lauréat, mais d'étudier les projets à long terme. J'en fus informé, car la conversation tomba bientôt sur la littérature québécoise. Selon un tableau pendu au-dessus du sofa, on devra couronner un Québécois entre 1980 et 1986. Un vieux monsieur tira sur sa pipe:

Elémentaire, mon cher Ingmar: les auteurs québécois sont parmi les meilleurs et les mieux connus au monde ! –Ja: Leonard Cohen, qui jette un pont entre la poésie et la chanson; et quel humour !

–Ja: Mordecai Richler, qui jette un pont entre l'Europe et l'Amérique; et quel humour !

–Ja: Irving Layton, qui jette un pont entre le communisme et le libéralisme; et quel humour !

Voilà une conversation bien terrifiante, pour nos auteurs francophones. Certains d'entre eux souhaitent sans le dire de recevoir le premier prix Nobel québécois, juste après l'indépendance du Québec. Il arrivera ce qui doit arriver: ce sera un physicien de l'Université du Q. à Chicoutimi qui le gagnera, dans son domaine. Mieux vaut oublier ces pourparlers stockholmeux. La littérature, ce n'est pas assez sérieux !

●

Il n'en reste pas moins que sur le plan "quantitatif", M. Leonard Cohen, excellent poète et excellent chansonnier, instruit à McGill, est le seul écrivain québécois à jouir d'une réputation mondiale, à être connu "tout partout". Sur le plan qualilicatif, je ne me souviens pas d'avoir lu, depuis Gabrielle Roy, un roman aussi complet que le "St. Urbain's Horseman" de M. Mordecai Richler, instruit à Sir George Williams. Pour le ton naturel, sans prétentions, il y a un roman comme "La guerre yes sir !". Mais c'est un livre de cent pages, qui malgré ses grandes qualités, n'atteint pas à l'humour profond de Richler. Pour le poids, il y a bien le "Ciel de Québec". Mais cette brique est un peu plus obscure, un peu moins cohérente, que celle de Richler. Bref, il est très difficile d'écrire un livre à la mesure du "Horseman", si l'on est Québécois francophone. Il faut remonter assez loin dans le temps pour trouver un personnage complexe et naturel comme Jacob Hersh, notre authentique Québécois de la rue Saint-Urbain. Je pense à Alexandre Chênevert, le commis de banque.

Alexandre et Jacob ont ceci en commun, qu'ils souffrent des maux modernes: le commis est écrasé par sa société citadine, son mariage végète, il est la victime de son système nerveux, il n'a pas de grands amis. Le Juif montréalais, exilé à Londres depuis douze ans, comme son auteur, se trouve à l'abri du souci matériel. Son mariage, de plus, le comble. Mais il est rongé par l'ambition de devenir un grand cinéaste, au lieu de se consacrer à la télévision dramatique; il a peur de vieillir; ses liens d'amitié avec un petit homme obscène et diabolique se retourneront contre lui: il sera condamné pour un viol qu'il n'a pas commis. Egalement opprimés, donc, Alexandre et Jacob vivent une crise de bonheur. Alexandre, moins instruit, moins intelligent et moins riche, ne s'en rendra jamais compte. A peine y aura-t-il chez lui des brefs moments de lucidité, en vacances à la campagne ou devant sa femme sur le chemin de l'hôpital. Jacob, hyperconscient de ses origines juives et canadiennes, les évoque fréquemment, au cours de ses monologues spirituels. Plus fortuné que Chênevert, il a exploité son talent pour faire carrière, se donnant ainsi le choix de refuser ou d'accepter ses origines. Compromis: il rejette la part canadienne, mais garde la part juive. C'est dire qu'il conserve cet inimitable humour juif nord-américain, un des éléments créateurs les plus féconds de l'Amérique moderne, auquel nous devons notamment le "Candy" de Terry Southern et Mason Hoffenberg, ou les grands commiques Allan Sherman et Woody Allen. Je rappelle aussi un autre magnifique personnage, mis au monde par Richler, le matérialiste aimable Duddy Kravitz. Il réapparaît souvent dans le "Horseman".

Alors nos Suédois avaient bien raison. Car les trois écrivains québécois qu'ils ont mentionnés (en oubliant Northrop Frye) ont tous leur part de cet humour aigre-doux, et ils sont tous les trois issus du milieu juif.

Première distinction à établir, ce milieu semble, paradoxalement, produire un romancier "enraciné", alors que le Canada français compte plusieurs écrivains déracinés. Malgré le fait que les Québécois francophones soient ici depuis des siècles, ils sont encore tentés par la culture de leur colonisateur français; pourtant, des Juifs arrivés ici il y a à peine cinquante ans, ont pu se donner un style personnel, un monde à eux. Dans la plupart des cas, le processus a été douloureux (cf. le "Aaron" d'Yves Thériault) mais le prodige, à mon sens, a été d'abandonner une langue, parfois une religion, et de rester malgré tout avec un monde à soi. Les jeunes de Côte Saint-Luc, par exemple, qui vont à McGill tous les jours, ne pratiquent plus et ne parlent presque pas les deux langues juives. A les entendre blaguer, cependant, on a des fois l'impression d'entendre Woody Allen et Allan Sherman qui se font aller! Jacob Hersh rejette son pays, Duddy Kravitz s'en sert pour faire fortune (en composant le "Canadian Jewish who's who"), mais les deux ont des origines, des racines. Mordecai Richler aussi.

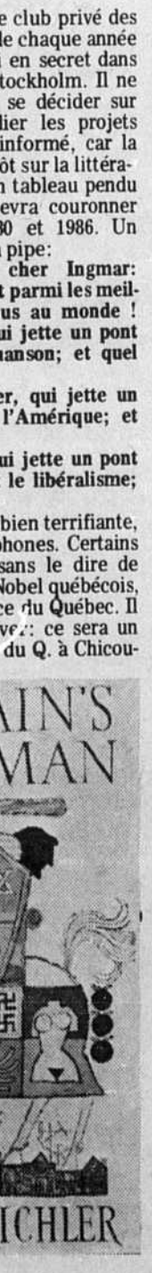
Le voilà libéré d'un grave problème, qui afflige ses confrères de langue française. Son univers international des cinéastes et acteurs juifs (ça existe). Sa langue est tout indiquée: la langue américaine juive (elle existe également). Ses personnages sont bien définis pour lui: il y a la première génération venue d'Europe centrale, la seconde qui réussit ou qui ne réussit pas, et la troisième qui se destine à la vie facile d'université. On me dira que cela constitue une terre bien mince où s'enraciner. Où sont les siècles de culture hébraïque qui ont précédé les mini-ghettos nord-américains? Je ne sais pas. La seule question "historique" qui paraît intéresser Hersh ou Richler, c'est le massacre nazi, relativement récent.

Le cavalier dont il est question dans le titre est un cousin de Jacob, prénommé Joey, du même quartier. Sauf que Joey est plus audacieux, plus courageux, il va plus loin: au Paraguay, par exemple, à la recherche du criminel de guerre Mengele. Jacob voudra à tout prix "rattraper" son intrépide parent, son idéal, mais il sera trop tard. Il sombrera dans la médiocrité d'une amitié avec Harry Stein, petit juif londonien, amateur de coups de fil obscènes aux vedettes. Espèce de cowboy sioniste, vengeur des ancêtres massacrés, Joey court toujours trois pas en avant de son cousin, le metteur en scène prospère, le pauvre type bien marié, moitié cool, moitié kétaine. Le Canadien à Londres.

Dans son article du 19 juin, notre collaborateur Naim Kattan soulignait qu'il y a là un problème d'identité. En effet. Enracinement et identité font deux. Jacob Hersh a, comme nous le disions, des racines. Il ne s'en cherche pas. Mais même quand on sait d'où l'on vient et ce que signifie son passé, il reste des décisions à prendre. On transforme son passé en identité individuelle, selon ses idéaux et selon... son présent. Jacob sait qui il est, pas de problème, seulement ça ne lui plait pas. La rue Saint-Urbain, et par extension le Canada anglais, ne le satisfont aucunement. Encore une fois, cette angoisse le situe loin des autres Québécois. Ceux-ci se trouvent toujours au premier stade, celui des colonisés qui veulent se voir en face. Raison de plus pour l'humour de Richler qui lui, se voit en face depuis trop longtemps. Raison de plus pour la densité du personnage dans le roman de Gabrielle Roy, car elle faisait abstraction de cette dimension chez Chênevert, et le plaçait directement dans le monde des adultes, de ceux qui ont des problèmes d'identité plutôt que d'enracinement. Les romanciers actuels hésitent beaucoup plus, ils se rendent compte que presque rien n'est réglé. De là la fameuse question, qui ne se posait pas du temps de Mme. Roy: dans quelle langue écrire?

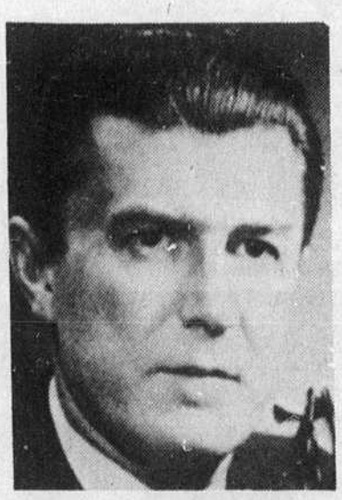
●

Néanmoins, on a l'heureuse intuition que les derniers vont bientôt être les premiers. On soupçonne que quand les Québécois se seront vus, ils vont avoir la surprise du "Ugly Duckling" d'Andersen, devenu cygne. Bref, qu'une fois parvenus à leur maturité culturelle, ils formeront une collectivité des plus créatrices et intéressantes. Alors que le Canada anglais conservera sa saveur de banlieue américaine, et continuera de sécréter les ennuyeuses émissions CBC qui sont censées être l'expression de son originalité. Demandez-vous ce que M. Richler aurait écrit s'il était né à Saskatoon. Il a eu suffisamment de flair pour préférer Londres à Toronto il y a douze ans. Peut-être le verra-t-on un jour, revenir s'installer dans sa ville natale. Pour faire le plein d'idées. Après tout, il s'agit d'un grand romancier québécois.



"St-Urbain's Horseman", roman de Mordecai Richler, chez McClelland & Stewart, Toronto/Montréal 1971. Son huitième livre, 467 pages, huit dollars.





Un romancier francophone, né à Sabrevoix et "exilé" à Kingston, ainsi qu'un romancier anglophone né à Montréal et "exilé" à Londres, remportent cette année les prix décernés par le gouverneur-général. Il s'agit donc de deux romanciers québécois, et on peut commencer à croire que décidément, en matière de littérature, le Québec prend de l'avance sur la Saskatchewan. Mais cessons nos jugements de valeur prématurés et dangereux: le bas de vignette n'est pas leur place. Outre cet article-ci, sur Mordecai Richler (photo de gauche), nos lecteurs trouveront à la page suivante un article de notre collaborateur Jean Ethier Blais, sur Gérard Bessette (photo de droite). Chers parfaits bilingues, bonne lecture!

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Les prix du gouverneur-général

2) Le romancier de Kingston

par JEAN ETHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Je me souviens d'une soirée, à Toronto, dans un restaurant mi-espagnol mi-bulgare, en compagnie de Gérard Bessette. Nous avions écrit des poèmes, chacun ajoutant un vers de sa façon, poèmes qui devenaient de plus en plus égrillards. Autour de nous, après une journée de discussions, nos collègues discutaient encore des vertus et des vices de l'enseignement magistral. Bessette et moi, lui avec talent, moi par mimétisme, faisions des vers. Voilà à quoi vous entraîne, dans une ville résolument sérieuse, la compagnie des écrivains. Comme le disait Oscar Wilde: "Vous assassinez vos parents, vous volez un boeuf et vous finissez par ne plus vous découvrir en présence d'une dame." Gérard Bessette est l'un de ces hommes profondément mélancoliques qui sèment le rire. Ses romans sont faits de ce mélange de rigolade et de cruauté. La vie est ainsi, du reste et souvent, ce sont les scènes de mort qui sont les plus drôles. Il y a du cocasse dans les ratages. Ainsi, dans le Cycle, qui a valu à Bessette le Prix du Gouverneur-Général, autour d'un cercueil, une famille médite. Ce ne sont pas des méditations qui vous élèvent l'âme et qui permettront à celle du mort d'éviter les flammes du purgatoire. Tout n'est que dérision. Femme et enfants pensent à leurs intérêts, à leurs calculs et pour tout dire, surtout à la seconde syllabe de ce dernier mot. Cynisme? Pourquoi pas? Le cynisme n'est pas chez Bessette, mais dans ses personnages saisis sur le vif. Son imagination le porte vers les situations en apparence normales, dont il démonte la fausse rigueur. Le lecteur éberlué, qui s'attendait à tout autre chose, se trouve en face de la vérité. Ce qui ne le choquerait pas dans la vie lui paraît impossible dans un roman. C'est dans la mesure où il se rapproche de la pure réalité que Gérard Bessette fait figure de romancier fantastique, presque incroyable.

La carrière de Gérard Bessette ne doit rien à l'esbrouffe publicitaire. Il n'a jamais hanté les antichambres des maisons d'édition ni n'a parlé de lui-même à vingt ans avec le sérieux d'un Goethe centenaire. Son premier roman, **Le libraire,** est un classique, court roman picaresque. Gérard Bessette y décrit la vie dans une ville québécoise d'un commis de librairie, entre la politique du livre, la bière et les avances de sa logeuse. Les scrupules n'étouffent pas notre jeune ami. Il fuira mais de telle sorte qu'on ne donne pas cher de son avenir. Déjà, dans ce premier livre, les préoccupations sociales, la description du milieu, l'étude des moeurs ont tendance à être bien envahissantes. Les personnages sont vivants, mais à l'état d'esquisse. Dans **Les pédagogues,** Gérard Bessette a voulu dépeindre les intrigues du milieu scolaire. C'est le moins intéressant de ses livres, reconnaissons-le, long et pourtant bâclé, une charge qui se veut réaliste mais dont les personnages manquent d'intérêt. Sans doute Bessette avait-il vu juste. L'un de mes étudiants, qui enseignait dans une école secondaire de Montréal, avait l'habitude, entre deux cours, de lire, dans la salle des professeurs. Au bout d'une semaine, un vieux collègue s'approche de lui, prend son livre et lui dit: "Monsieur, ici on ne lit pas." C'est ce milieu que Gérard Bessette décrit dans **Les pédagogues.** Il n'y est question que d'intrigues, d'avancement, de places. C'est déjà la gauche au pouvoir, avec son cortège de dénonciations et de vanités. Je ne sache pas qu'on ait réédité **Les pédagogues.** Si on pense à ce qui nous arrive aujourd'hui, c'est un ouvrage qui serait sûrement d'un grand intérêt.

Et puis, vint le nouveau roman Gérard Bessette en fut mordu, il en tint. **L'incubation,** par-delà les tics de Nathalie Sarraute et autres faribolettes, est un roman profondément touchant. Gérard Bessette sait décrire la poésie des ratages. Il a maîtrisé l'art du monologue intérieur et celui de la description sans signes de ponctuation, page après page, avec des retours en arrière, des projections dans l'avenir, des allusions nombreuses à d'obscurs écrivains, tout un univers personnel incompréhensible à quiconque n'est pas l'auteur. En un mot, ses personnages rêvent et réfléchissent comme personne ne le fait dans la vie. C'est original. Cette fois, il situe l'action (si j'ose dire) de son livre dans une petite Université. Mais c'est toujours le même personnage qui revient faire ses tours. Seuls les maîtres ont changé. Il y eut sans doute Le Sage et Lemelin, puis un quelconque réaliste sociologique; Joyce et les romanciers universitaires français entrent en scène. De toutes ces influences, Gérard Bessette extraie son ton à lui, ironie et tristesse et c'est pour ce ton qu'on le lit. Ses romans, jusqu'au **Cycle,** sont des oeuvres de lettré qui juge et condamne. Il me décrivait un jour sa méthode de travail, qui ressemble à s'y méprendre à celle du "vingt fois sur le métier". Gérard Bessette recrée le monde qui sert de cadre à l'action de son roman. Il reprend son texte, le repense, lui donne la forme qu'il pressent, au fond de lui-même, être la vraie. Il y a là un bel exemple de probité dans le travail intellectuel. C'est pourquoi son oeuvre devient de plus en plus personnelle. Il maîtrise sa forme peu à peu et ses livres se présentent à nous avec l'assurance d'ouvrages qui ont été longuement mûris. Gérard Bessette peut ne pas toujours plaire. Il



peut même ennuyer. Pourtant, on le lit, car à travers ses récits, court une ligne de belle sincérité. Et sa pudeur ironique qui me plaît tant! Cette dernière qualité, je l'ai trouvée, merveilleusement équilibrée, dans le **Cycle.** La forme du roman est ancienne, reprise des **Mille et une nuits,** chaque personnage racontant son histoire et se définissant lui-même. A la fin, pourtant, c'est la somme des récits qui est la vérité. Autant dans **Le libraire,** le milieu canadien-français était prétexte à charge, donc perçu de l'extérieur, autant dans **Le Cycle,** ce même milieu est saisi du devant non plus en tant que milieu, mais en tant que projection des personnages. Le milieu naît d'eux, ce qui lui donne sa mobilité. Il évolue constamment et nous assistons à l'interaction de tous les éléments du récit. Nous sommes loin du monde sclérosé des premiers romans, cadre immobile où s'agitaient les personnages comme des singes dans une cage. C'est en lisant un livre comme **Le Cicle** qu'on se rend compte à quel point notre société s'est mise en marche, s'analyse, se désagrège. Qu'en sortira-t-il?

Je ne parle pas de Gérard Bessette le critique, exégète de Nelligan, formulateur freudien. Il est lui-même et croit mordicus à ce qu'il fait. On le cite. C'est une personnalité singulière dans notre République des lettres. Gérard Bessette ne fait que de rares apparitions à Montréal. Il enseigne à Kingston. On le néglige un peu, ce qui est un tort. Il a atteint un tel niveau d'expression, il est devenu un personnage si considérable dans notre littérature qu'il fait un peu peur. C'est la rançon de la parfaite affirmation de soi. Gérard Bessette fait-il toujours des vers (et je ne pense pas aux vers torontois de mirliton)? Il fut un grand poète. Il le reste dans ses romans. Reviendra-t-il à la poésie?

Chez Fides

Un beau "Bouscueil" de Savard

par BRUNO LAHALLE
collaboration spéciale

Depuis longtemps, Félix-Antoine Savard promettait ce recueil, mais selon ses propos toujours nourris de quotidien, devait d'abord "faire un grand ménage parmi ses notes et ses papiers "Bouscueil", terme proprement québécois: débâcle des glaces qui descendent les rivières, indifférentes aux hommes et aux choses. Après les oeuvres du colonisateur, du coureur de bois et de l'enquêteur folkloriste, **Le Bouscueil** apparaît comme une première oeuvre de vieillesse et d'apparente sérénité. Menaud revient sur ses propres traces, acharné à leur conserver la dimension qu'il voulût toujours leur donner: celle d'un artisan, d'un Homo Faber. Pour être un débâcle. **Le Bouscueil** n'est pas un fouillis. On pourrait d'abord le croire, dans cette succession de poèmes, portraits, flexions de toutes sortes . les sujets les plus divers. Et pourtant, combien m'a plu cet émiettement du quoitidien qui, du journal intime reconstitue le fil et la progression vivante. Il est malheureusement très regrettable d'avoir tiré certains textes qui, non seulement ne le demandaient pas, mais ne devaient pas l'être. Pourquoi Savard, forçant ainsi le journal à devenir poésie, émousse-t-il, en la justifiant, la signification d'une grande partie de son recueil? Tous les grands thèmes savardiens figurent dans **Le Bouscueil.** La nature, objet d'ascèse et d'esthétique; l'amour de Dieu, des hommes et des choses; les Anciens et le passé. On les retrouve, ces thèmes, à travers une constante essentielle du poète, la Possession.

Car Savard fut et reste avant tout un mâle possesseur de la création. Il est le premier poète du Québec à avoir brisé la vitre du silence; le premier à avoir crié que la vie est forte, que le soleil nous dore et que la femme est belle. Existentiel, Savard. Il n'y a pas de paradoxe entre son universalisme et son régionalisme. Universel, il l'est d'avoir parlé le langage commun de tous les hommes: celui des sens. Régionaliste, il l'est d'avoir réappris au Québec que ce langage est bon. De **Menaud** au **Bouscueil,** tout l'écrivain est contenu dans une ontologie fondamentale: quelques sens, quelques instincts, quelques matières (eau; terre; air; feu.) Au terme de son voyage, un nouveau sentiment semble pourtant l'envahir: le doute, non pas un simple regret du passé et de l'enfance, mais une angoisse bien plus tragique, étant celle d'un prêtre; "Mon âme a beau promettre un sort qui me rassure". . . Car ce catholique est un être incarné dont l'attachement aux misères et aux grandeurs de ce bas monde rappelle celui de Bernanos et de Teilhard de Chardin.

Certains poèmes du Bouscueil montrent un Savard à la fois faible et puissant, profondément pascalien. Son pari est solidement ancré, mais ne s'y accroche-t-il pas pour échapper à la peur, au point, tel un enfant fautif, de poser d'illusoires conditions à son obéissance:

"Sans murmure Seigneur et mon sort accepté
A seule condition qu'en pitié tu me prennes,
Je te remets les biens que tu m'avait prêtés"

Quand s'approche la nuit dont on voudrait qu'elle fut une "lumière sans rêve", le verbe meuble la solitude, Mgr. Savard qui tant a réclamé le pardon pour l'ensemble de l'humanité, humblement l'implore aujourd'hui:

"Si de ma chair hélas, parfois je fus complice
A cause de mon coeur, Dieu m'aura pardonné"

Douloureux futur antérieur qui anticipe la grâce et la veut efficace, dès lors que l'on y croit... Oeuvre du calme après la tempête, mais mêlée de retours de violence, **Le Bouscueil** est finalement l'interrogation d'un homme sur le sens de son aventure. Il serait vain de la rejeter sans examen de ce qu'elle peut apporter, compte tenu de l'éventail des âges, des cultures et des opinions. Mais on se méprendra sur sa signification si l'on n'accepte de reconnaître au départ, que, comme Saint-Exupéry, Malraux ou Camus, Félix-Antoine Savard est d'abord un écrivain du salut.

Beaux-arts

"Contrabienal": pour boycotter la "Biennale" de Sao Paulo

par CLEMENT TRUDEL

Pour marquer leur oppositin à la "biennale de Sao Paulo", deux groupes d'artistes et d'intellectuels résidant à New York viennent de faire paraître "CONTRABIENAL". Ce cahier d'une centane de pages a été ouvert à tous ceux qui rejettent la "complicité" avec le régime brésilien où la torture est officialisée et frappe autant à droite qu'à gauche de l'échiquier politique. Une dizaine de photos de torturés et quelques témoignages servent d'introduction à la série de dessins, collages, lettre de groupes d'artistes ou brefs messages adressés par des artistes au Museo Latinoamericano (New York) ou à MICLA (Mouvement pour l'indépendance culturelle de l'Amérique latine). Le but est simple: faire part de la décision de boycotter la biennale de Sao Paulo et inviter le plus possible d'artistes à imiter ce geste parce que quelques expositions et biennales "ne correspondent pas à nos principes sociaux et éthiques", précise le texte liminaire. L'intention est d'agir contre tout impérialisme culturel et de fournir l'occasion aux artistes de choisir dans quelle classe militer: celle des exploités ou celle des exploiteurs. Julio LeParc schématise en 23 paragraphes le "rôle social de l'art dans la société contemporaine". Près de 180 noms, au total, de personnes reliées à l'art par leur oeuvre ou par leur apport à un musée d'art, à la critique ou à l'enseignement; toutes s'engagent dans la dénonciation des valeurs "petites-bourgeoises" véhiculées par des biennales "offocialistes" où le meilleur peintre tragique, comme le décrit José Luis Cuevas, ne peut être qu'un "gorille" brésilien peignant avec du sang.

Le cahier laisse à désirer dans sa présentation graphique: flou des photos, colle à reliure peu durable, mais on devine que les commanditaires – si on en a sollicité – ont été plutôt rares. Une oeuvre sur papier glacé aurait sans doute étouffé le cri de ces artistes. L'on signale qu'aucun artiste du Brésil n'a collaboré à "CONTRABIENAL" et qu'il suffit de savoir que c'est à eux que reviennent les vexations les plus incommodantes: prison et tortures. "A ce jour, les biographies et les chroniques ne relatent que les prix et les participations à ce type d'activités comme la Biennale de Sao Palo. CONTRABIENAL tente d'inaugurer un chemin où seront signalées les (activités) par lesquelles on refuse la complicité et de valoriser la position morale, au-delà de l'achat et du collaborationnisme", rappelle le MICLA qui refuse qu'un tel cahier soit soumis aux critères esthétiques ou soit comparé à d'autres oeuvres: "la présence (de CONTRABIENAL) indique seulement le choix d'un système moral et l'intention d'enterrer la corruption et le crime".

Le Québec à l'Outremont!

Le Festival des Festivals du cinéma Outremont fera bonne place aux films québécois au cours des mois d'avril et mai. En collaboration avec le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma la direction de l'Outremont a en effet décidé de consacrer les matinées de 16h.30 le samedi au cinéma québécois. Cette série débutera durant le week-end de Pâques avec LE MARTIEN DE NOEL de Bernard Gosselin. Suivra, pour la première fois en salle, l'intégrale de l'ouevre de Pierre Perrault.

Viendront ensuite: KID SENTIMENT de Jacques Godbout, WOW de Claude Jutra, et MON ENFANCE A MONTREAL de Jean Chabot. Enfin, en plus de ces matinées spéciales, le cinéma Outremont projettera au cours des deux prochains mois les films québécois suivants: LA FLEUR DE L'AGE; ENTRE LA MER ET L'EAU DOUCE; ON EST LOIN DU SOLEIL et LES MAUDITS SAUVAGES. A l'occasion de plusieurs de ces séances le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma mettra des "notes de programme" à la disposition des spectateurs.

DÉSIRONS ACHETER :
PEINTURES — LIVRES
SCULPTURES — PÉRIODIQUES
CANADIENNES — ANCIENS et MODERNES
R. Deslauriers 6251 rue d'Iberville Mtl, 331 727-7390

34 ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS
Distribution: ÉDITIONS H.M.H.
380 ouest, rue Craig, Montréal/849-6381
Anthologie — ALBERT PELLETIER (1895-1971)
Introduction de Lucien Parizeau
Souvenirs et Témoignages
Carquois — Egrappages (1933)
Les Idées (1935-1939)
Sur quelques livres
Récit — Thérèse Renaud — Récit d'une errance
Poèmes — Pierre Laberge — La fête
Texte ancien — Le rougisme en Canada: ses idées religieuses, ses principes sociaux et ses tendances anti-canadiennes — Présenté par Yvon-André Lacroix
Le volume: $3.00 / Abonnement à 4 volumes: $10.00

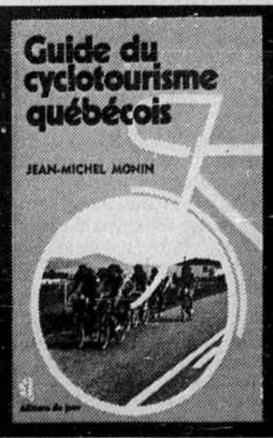
LA LIBRAIRIE QUEBECOISE
1567A, St-Denis 842-3604
ACHAT
LIVRES USAGÉS
VENTE
Litt. française et canadienne
40 A 60%
DE REDUCTION SUR LA MAJORITE

LIBRAIRIE
LE GRIMOIRE
LIVRES USAGES ET NEUFS
LIVRES ANCIENS
ACHAT ET VENTE
TÉL. : 279-9344
1018 ouest, Laurier Montréal

CÉRAMIQUE COURS D'ÉTÉ
Sessions de 2 semaines
EXCELLENTE NOURRITURE ET ACCOMMODATION
Pour dépliant écrire
POTERIE ROZYNSKA
Way's Mills, Québec

LIVRES
rares, épuisés ou d'occasion. Catalogues adressés sur demande.
JEAN GAGNON
28, rue des Jardins, B.P. 653 H.V. Québec, 4,
Tél. 418 523-6760
Depuis 18 ans au service des lecteurs.

séduction pour elle
séduction pour lui
par les charmes de la culture
un cadeau qui viendra de France, par avion, 52 fois par an
ABONNEZ-LA... ABONNEZ-LE...
abonnement annuel : 26$ aux Nouvelles Littéraires
L'HEBDOMADAIRE DE L'ACTUALITÉ CULTURELLE
Paris-France
bon à découper à renvoyer à :
LMPI, 4550 rue Hochelaga - CP 40, Station M
MONTREAL, QUEBEC
de la part de
M_____
(Inscrire ci-dessus votre nom)
M_____
Profession_____
Adresse_____



VIENT DE PARAÎTRE... ...AUX ÉDITIONS DU JOUR
GUIDE DU CYCLOTROURISME QUÉBÉCOIS
par JEAN-MICHEL MONIN
• Tout ce qu'il faut savoir sur le cyclotourisme, de l'équipement à l'entrainement, des soins hygiéniques aux conseils pratiques.
En vente partout au prix de $3.00 - distribué par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 2228).
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

une soirée de danse moderne

LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE

directeur artistique : **Peter Boneham**

UNIVERSITÉ SIR GEORGE WILLIAMS

QUATRE REPRÉSENTATIONS SEULEMENT

29 mars - 1 avril à 8:30 p.m.

Billets en vente : **Theatre Douglas Burns Clarke**
1455 boul. de Maisonneuve
11:00-2:00 et 4:00-7:00 p.m. (879-4341)
Le Groupe de la Place Royale
57 St. Jacques St. O., Chambre 205
12:00-5:00 p.m. (845-7435)

STUDIO B — POUR TOUS

HEUREUX QUI COMME ULYSSE...

"HEUREUX QUI COMME ULYSSE..." un vibrant hommage à Fernandel..."
- Luc Perrault, La Presse

"HEUREUX QUI COMME ULYSSE..." est un petit film, mais un petit film qui sait faire naître un moment d'émerveillement; c'est déjà beaucoup."
- Jean-Pierre Tadros, Le Devoir

"Une surprise aussi heureuse que le titre"
- Georges Charensol, Les Nouvelles Littéraires

"Fernandel dans toute sa splendeur... Cette odyssée provençale est un film idéal pour une sortie familiale."
- Valentin, Le Soir

"... un film bien joué par un Fernandel émouvant et par un quadrupède à l'oeil tendre."
- Paris Match

"Une bien jolie idée, un bien joli voyage, un bien joli film..."
- André Lafargue, Le Parisien Libéré

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
(Place Jacques Cartier)
MÉTRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

STUDIO B — LUNDI OUVERT À COMPTER DE 1.00 P.M. — POUR TOUS

"UNE GRANDE TRAGÉDIENNE POUR UNE SUPERBE TRAGÉDIE"
• — Le Monde

MARIA CALLAS — 2e SEM.



UN FILM DE
PIER PAOLO PASOLINI

MEDEA

ITALIEN, S.T. FRANÇAIS
avec LAURENT TERZIEFF
COULEURS

STUDIO A — POUR TOUS

LE DERNIER **FERNANDEL**
UN FILM PLEIN DE COEUR ET DE SOLEIL



HEUREUX QUI COMME ULYSSE... COULEURS
2e SEM.
de HENRI COLPI
chanson-titre interprétée par GEORGES BRASSENS

SEMAINE: 7:30 - 9:40; SAM. et DIM.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40.

Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7863
(Place Jacques Cartier)
MÉTRO CHAMP DE MARS
FACILITÉ DE STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE

Les boîtes le Patriote

DE MONTREAL
1er avril
JULOS BEAUCARNE
Claude Landré
à venir
4 au 9 avril
Les Karrik

A CLEMENCE
Les Bonnes
de Jean Genet
avec Roger Garceau,
Gilles Normand, Jacques Brouillet

STE-AGATHE
1er avril
Robert Charlebois
à venir
8 avril
Frida Boccara

RES: 523-1131 **521-6666**

JAZZ JAZZ JAZZ

mardi 4 avril - vendredi 7 avril

AUDITIONS 4 - 7 avril 20 h.
disques présentant les grandes périodes de l'Histoire du jazz.

DIALOGUES
avec YVES PRÉFONTAINE - GILLES ARCHAMBAULT: FRANÇOIS MOREL - LEE GAGNON - PIERRE LEDUC - SAYYD AL-KHABYYR - NIK AYOUB - VIC VOGEL - RICHARD GRÉGOIRE

JAM SESSION 4 avril 23 h.
improvisation collective (ne pas oublier votre instrument)

NOCTURNALES 7 avril 23 h.
SEXTETTE DE JAZZ SAYYD AL-KHABYYR
Sayyd Abdul Al-Khabyyr, flûte, clarinette, saxophone, percussion - Nelson Symonds, guitare - Dido, congas - Charles Biddle, contrebasse - Sadik Hakik, piano - Norman Villeneuve, batterie.

Ces activités auront lieu au Grand Salon du centre Social, 2332 boul. Édouard-Montpetit. entrée libre

Une réalisation de la Faculté de musique et du Service d'animation culturelle de l'Université de Montréal, en collaboration avec R. Felipe Delmont et Clément Demers de l'École d'architecture.

POUR TOUS

UN NOUVEAU GROUPE EXPLOSIF... GAGNANT DE LA BATAILLE DU RIRE!

LES CHARLOTS

LES BIDASSES EN FOLIE

couleur



ENFANTS MOINS DE 14 ANS 50¢

LES BIDASSES : 11.05 - 1.10 - 3.15 - 5.30 - 7.45 - 10.00
Dernière Représentation Complète 9.20

CINEMA LE PARISIEN
480, ouest Ste. Catherine Tel. 861-2697
Mc GILL

Elysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE RESNAIS 7.30; 9.30
Sam 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 10.00
Dim 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30

14 ANS

VENDREDI & LUNDI OUVERT A 1.30 H.

A 16 ans, le temps d'un bel été, Faustine a appris la vie et l'amour.

Un film sensuel, imprégné de couleurs, d'arômes et de sensations, un film de caresses et d'étreintes, un film ensoleillé qui rend heureux.

—PARISCOPE

un film de
NINA COMPANEEZ

EASTMANCOLOR



FAUSTINE *et le Bel Eté*

ISABELLE ADJANI · MURIEL CATALA · MARIANE EGERIKX
MAURICE GARRELL · FRANCIS HUSTER GEORGES MARCHAL
SALLE EISENSTEIN

18 ANS Adultes

"Machiavelique" — FRANCE-SOIR
"Une machination diabolique" — LE FIGARO
"Le miracle Chabrol" — JOURNAL DU DIMANCHE

LA RUPTURE

EASTMANCOLOR
Stéphane Audran • Jean Pierre Cassel

L'Office national du film présente

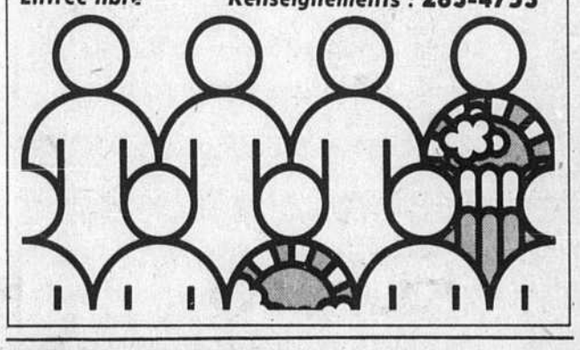
"CINÉ-PARTICIPATION EN TOURNÉE"

à Montréal, aux endroits suivants: POUR TOUS

Lundi 3 avril à 20 h 00
JARDIN BOTANIQUE,
4101 est, Sherbrooke
Mardi 4 avril à 20 h 30
CINÉMA ONF
550 ouest, rue Sherbrooke;
Jeudi 6 avril à 19 h 30
Centre audio-visuel de L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
90, Chemin Bellingham

AU PROGRAMME
"SUR VIVRE" de Yves Dion
"LA MAISON FAMILIALE" de Laurence Hyde
"L'HOMME NOUVEAU" de Yves André et Claude Péloquin
"... ET POURQUOI PAS ?" Une équipe de l'ONF

Entrée libre ***Renseignements :*** **283-4753**



Pour tous



★★★!
HIGHEST RATING!"
WANDA HALE, N.Y. Daily News

THE GO-BETWEEN

70 gagnant du grand prix du Festival de Cannes

alan bates
julie christie

SALLE HERMÈS 489-5559
5550 Sherbrooke w

Louise MARLEAU **Daniel PILON** **Danielle OUIMET** 18 ANS Adultes



Parc: Sem & Sam 6.30, 8.05 Ven & Dim 1.45, 5.00, 8.15 COULEUR

1.00, 3.05, 5.15, 7.20, 9.35 TEL 878-1451
VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

CINEMA TEL 748-2581
parc 720, DE L'EGLISE - VERDUN

CINÉMAS FRANCE FILM
centre de cinéma st-denis

IXE 13

POUR TOUS

Louise Forestier
Les Cyniques
chevalier

1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY



MON ONCLE ANTOINE

POUR TOUS

pierrot

1590, ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DEMONTIGNY

SERAPHIN

POUR TOUS

Un homme et son péché

5030, PAPINEAU 527-9131
METRO BERRI-
BOUL. ST-JOSEPH-AUTOBUS 27

bijou

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT — POUR TOUS

LA RÉVÉLATION QUÉBÉCOISE

RENÉ SIMARD

DANS SON PREMIER FILM



UNE GRANDE PRODUCTION **DENIS HÉROUX** EN COULEURS

UN ENFANT COMME LES AUTRES

Avec la participation de papa, maman,
Line, Odette, Régis, Jean, Nathalie Simard
PAOLO NOEL · ANNE RENÉE · JEN ROGER · GUY CLOUTIER

À L'AFFICHE DANS 7 CINÉMAS!

ALOUETTE RIVOLI PAPINEAU LAVAL
VERSAILLES SAVOY GREENFIELD PARK
352-4020 SALON BLEU

AUX 7 CINÉMAS: TOUS LES JOURS, REPRÉSENTATION COMPLÈTE À 12.30, 2.35, 5.00, 7.05, & 9.10 P.M.

ÉGALEMENT À L'AFFICHE!

PALACE DRUMMOND LAURIER REX
GRANBY DRUMMONDVILLE VICTORIAVILLE ST-JÉRÔME

DÈS CE SOIR!

La Salle Bonaventure

vous présente

"JUMP FOR JOY"
DE NICK DE NOYA



Le spectacle du soleil est à Montréal. En vedette du 1er avril au 22 avril. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour réservations.

Prochainement: Al Martino — du 24 avril au 6 mai

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

---

2 grands films de RUSS MEYER 18 ANS Adultes





1.00, 3.55, 6.55, 8.30
Sam-1.00, 3.35, 6.10, 8.45
Dim

ELECTRA
STE-CATHERINE - AMHERST 522-9177

SACCO & VANZETTI

POUR TOUS

version Française

EN COULEURS

Sacco & Vanzetti vous fascinera.
Judith Crist, NEW YORK MAG.



C'est extraordinaire! AUSSI REMARQUABLE QUE 'Z'
Bernard Drew
GANNETT NEWSPAPERS

avec
RICCARDO CUCCIOLELA
Meilleure interprétation masculine
et
GIAN MARIA VOLONTE

71 FESTIVAL DE CANNES

FLEUR DE LYS 288-3303
CINÉMA DE PARIS 861-2996

Le spectacle du soleil est à Montréal. En vedette du 1er avril au 22 avril. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Composez 861-3511 pour réservations.

Prochainement: Al Martino — du 24 avril au 6 mai

La Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

---

18 ANS

JE SUIS UNE NYMPHOMANE

Oui, ou non... Qui sait??

Michael Greer
Kevin Coughlin
Larry Casey

COULEURS

TROP MIGNON' POUR L'ARMEE

Midi-Minuit **Pigalle**

M.M. sem. 1.00, 4.15, 7.35 Pigalle-Sam 10.15, 1.25, 4.40, 8.00, 11.15
Sam. 1.00, 4.15, 7.35, 10.50 Sem. 10.15, 1.25, 4.40, 8.00

Ils découvrent tous deux quelque chose qu'ils n'ont jamais connu: la Passion

14 ANS



Raphaël ou le Débauché

Maurice Ronet / Francoise Fabian

COULEUR
12.30, 2.40, 4.55, 7.05, 9.20

IMPERIAL 1430 Bleury 288 7302 PLACE DES ARTS

spectacles

"Un enfant comme les autres", de Héroux

Les petites apparitions des bonnes fées

par JEAN-PIERRE TADROS

Jeudi soir, donc, grande première pour "Un enfant comme les autres" de Denis Héroux. L'enfant en question, on a appris à le savoir, c'est le jeune René Simard, tout juste âgé d'une dizaine d'années, et déjà promu au rang de jeune prodige de la chanson québécoise. Et le voilà aujourd'hui à l'écran, vous racontant sa vie et sa rapide ascension au firmament des étoiles.

Que l'on porte à l'écran l'histoire de ce jeune garçon de l'Ile d'Orléans n'a rien, en soi, d'étonnant. Le phénomène René Simard, par l'ampleur qu'il aura pris en l'espace de quelques mois, devenait suffisamment intéressant pour qu'on puisse en faire un film. Et il y aurait eu certainement beaucoup de choses à dire sur la façon dont a été orchestrée la vertigineuse montée de René Simard, sur le rôle des médias d'information dans le lancement de "vedettes", et sur le monde du spectacle en général. Mais c'était oublier que ce film, s'il ne sort pas de l'ONF, n'a de raison d'être que dans la mesure où il exploite le mythe que l'on a su créer autour du jeune Simard. Rendons donc justice à Denis Héroux et disons qu'il aura su admirablement s'acquitter de sa tâche. Car "Un enfant comme les autres" n'est que cette image rassurante que les imprésarios du jeune Simard s'emploient à projeter dans le grand public. Une image qui se veut de surcroît émouvante, et qui, à l'occasion aimerait bien vous faire rêver.

Une aventure attendrissante

Et quoi de plus émouvant que l'histoire de ce jeune garçon que l'on découvre animé d'un seul et vibrant désir: celui d'offrir à ses parents la maison de leur rêve. Quoi de plus émouvant alors que cette aventure qui, commencée sous le signe de la résignation, prend brusquement les allures d'un véritable conte de fées; un conte de fées cependant bien réel. On a voulu faire d'"Un enfant comme les autres" un film qui saurait toucher la sensibilité des braves gens; on a donc mis le paquet. Et si quelqu'un vous jette au visage, sur un ton légèrement provocateur, un "on va s'en sortir", et bien rappelez lui que la famille Simard, elle, s'en est sorti... grâce à René et à quelques bonnes fées.

Car si le film a quelque intérêt, c'est bien par la présence de ces "bonnes fées". "Un enfant comme les autres", c'est l'histoire de René et de certaines bonnes fées.

Un enfant qui chante

Mais il y a tout d'abord et avant tout René, cet enfant on ne peut plus comme les autres. Issu d'une famille de cinq, le père est en chômage et l'on doit se serrer la ceinture. René n'a beau avoir que dix ans, il n'en demeure pas moins conscient de la tragique situation dans laquelle se trouve plongée sa famille. Il se demande alors comment s'en sortir. Comment!

Tout naturellement, il pense à chanter. Ne chante-t-il pas à l'Eglise? Il essayera désormais les tavernes. Mais faire la quête dans les tavernes ne rapporte pas gros, et sûrement pas assez pour acheter une maison. Charmante innocence! Il se présente alors à un concours de Télé-Métropole: il gagne le premier prix. Mais entre-temps la bonne fée était passée par là et s'était promis d'en faire une grande vedette.

A partir de là tout va se précipiter, et même le petit Simard n'arrive plus très bien à s'y retrouver, nous dira-t-il. N'empêche, la gloire n'aura sur lui aucun de ses effets néfastes. Il saura rester tout aussi espiègle, tout aussi enfant que s'il n'avait pas connu le succès: on le dit dans le film.

Et c'est alors la longue litanie: René Simard à une séance d'enregistrement, René Simard qui répète, René Simard à la Place des Arts, René Simard chez lui, René Simard en compagnie de ses "bonnes fées", René Simard partout, et toujours chantant. Car vous étiez venu entendre René Simard; et bien il chantera à en perdre haleine... alors même que vous finissez par perdre réellement patience. Mais il y a les bonnes fées!

Et des bonnes fées qui en profitent

Car il ne faut pas oublier – que non! – nos "bonnes fées". C'est grâce à elles, n'est-ce pas, que le rêve le plus cher de René arrivera finalement à se réaliser. Et de "bonnes fées", il y en aura beaucoup. Soyez bien attentif au générique et vous y découvrirez bien des noms; mieux, tout un milieu.

Et c'est ainsi que l'on aura droit, tout au long du film, aux nombreuses et rapides apparitions de tous ceux qui auront participé au succès du jeune René. Petites apparitions qui feront plaisir à bien du monde, et à quelques autres, mais qui nous rend par le fait même brusquement accessible un monde que l'on connaissait mal. Dire alors que pour sa première apparition à l'écran, il se soit donné le beau rôle, c'est peu dire. Car, naturellement, toute dimension critique sera résolument bannie; et c'est dans un monde de rêve que l'on évoluera. Et c'est dommage, parce que le film perd en même temps le peu d'intérêt qu'il aurait pu avoir.

A la place, donc, du documentaire qu'on aurait pu avoir, on a eu droit à un long "commercial". Les séquences défileront alors sous nos yeux avec une étrange monotonie. le film aura été réalisé trop rapidement pour qu'on ait eu le temps, apparemment, de faire preuve de beaucoup d'imagination. Mais Il reste le jeune Simard. Il est bien sympathique, et pour son âge, il semble avoir bien du métier. Mais tenir l'écran pendant une heure et demie, c'est autre chose. On semble avoir oublié que les courts métrages existent, eux aussi. C'est dommage; "Un enfant comme les autres" aurait fait un bon petit film de quinze minutes. En attendant je vous souhaite bien du plaisir.

Cinéma

À la découverte du racisme américain

par JEAN-PIERRE TADROS

SACCO ET VANZETTI. Une coproduction franCo-italienne réalisée par Giuliano Montaldo. Avec Ricardo Cucciolla (Sacco), Gian Maria Volonte (Vanzetti), Cyril Cusack (avocat Katzmann), Milo O'Shea (avocat Moore), Geoffrey Keen (juge Thayer). Joan Baez interprète la chanson-thème du film "The ballad of Sacco & Vanzetti". Version française: Cinéma Fleur-de-Lys, Cinéma de Paris. Version anglaise: Cinéma V.

Que ce soit précisément aujourd'hui que l'on décide de porter à l'écran l'histoire de Sacco et Vanzetti n'a rien de surprenant. Au moment où les procès politiques se multiplient sans pour autant oser dire leur nom, il était plus que naturel que l'on rappelle l'exemplaire histoire de Nicola Sacco, ouvrier cordonnier et de Bartolomeo Vanzetti, marchand de poissons ambulant, ces deux "martyrs oubliés du prolétariat des années 1920", comme on l'a dit.

Mais qui sont-ils? Deux immigrants italiens qui ont le grand défaut d'être de simples ouvriers devenus par la force des choses anarchistes. Nous sommes d'autre part en 1920, et le ministre de la Justice des Etats-Unis, un dénommé Palmer, s'emploie à créer un climat de terreur où la chasse aux communistes, socialistes, anarchistes et autres vermines du même nom, se confondra très souvent en une chasse aux ouvriers immigrants.

Compte tenu de ce climat pour le moins raciste, la seule erreur de Sacco et Vanzetti aura été de se faire arrêter par la police en possession d'armes à feu, trois semaines après qu'un vol à main armée eut été commis à South-Braintree, petite ville non loin de Boston. Et comme le calibre du revolver trouvé sur Sacco correspondait au calibre de l'arme qui avait tué l'une des victimes du hold-up, on aura tôt fait de les accuser du vol et des meurtres. Et c'est le procès qui allait s'en suivre qui constituera l'essentiel du film.

Un procès qui, d'ailleurs, surprend bien vite par ses petits airs de "modernité". L'avocat de la défense, on nous le présente tout de suite comme sympathique aux causes syndicales et ouvrières, et son accoutrement – cheveux longs et sandales – ne manquera pas de retenir l'attention du juge, alors que ses sorties aussi maladroites qu'intempestives ne lui vaudront guère la bienveillance de ce dernier. Quant au déroulement du procès, il aura, lui aussi, un air connu: une accusation qui n'arrive à tenir que grâce à de faux témoignages, une défense agressive qui croit sa cause gagnée d'avance mais qui n'arrive pas à faire valoir son argumentation, des témoins de la défense qui n'ont qu'un seul défaut, celui d'être immigrants et italiens... Une parodie de procès qui est pourtant basée sur la plus terrible des réalités.

Giuliano Montaldo avait, en effet, à sa disposition, un très vaste matériel. Il sera donc amené à privilégier certains événements. Au départ, donc, en un style qui se veut le plus réaliste possible (utilisation du noir et blanc à la place de la couleur), il décrira rapidement le climat de terreur. Et pour expliquer ce climat il imaginera une conférence de presse du ministre Palmer. On passera alors rapidement sur l'arrestation de Sacco et Vanzetti et leur mise en accusation. Jusque-là, on ne connaîtra rien des deux accusés. Et c'est ce qui fera la force du film, c'est qu'on sera amené à les découvrir en même temps qu'ils prendront eux-mêmes conscience de l'importance de l'aventure qu'ils vivent et qu'ils seront amenés à se définir par rapport à elle.

Il y a naturellement dans ce film une certaine dramatisation qui ne va pas sans rappeler le film "Z". Mais à la différence de ce dernier l'élément spectacle est gommé ici au profit d'une mise en relief de la prise de conscience politique que sera amené à faire chacun des deux accusés, que le monde entier aura vite fait de promouvoir comme symbole de la lutte ouvrière et de l'injustice capitaliste. On voit ici que Montaldo n'a pas oublié les leçons de "La bataille d'Alger" auquel il avait participé comme assistant-réalisateur.

Un film touchant, admirablement conté, et qui fait un réel effort pour dépasser le simple spectacle.



theatre du rideau vert
Du mardi au vendredi 20 h., samedi 19 h. et 22 h., dimanche 19 h.
BILLETS D'ÉTUDIANTS Tous les soirs
moi je n'étais qu'espoir
une création canadienne
Pièce en deux actes
texte de CLAIRE MARTIN
tirée de son roman "Les Morts"
Construction dramatique
Yvette Brind'amour
Daniele J. Suissa
avec
YVETTE BRIND'AMOUR
BEATRICE PICARD
JEAN-MARIE LEMIEUX
DOMINIQUE BRIAND
SERGE BOSSAC
Mise en scène:
Daniele J. Suissa
Res. 844-1793
4664 rue St-Denis
Metro Laurier sortie Gilford

TOUS LES DIMANCHES
theatre enfants
14 h. 30 MARIONNETTES de P. Reginbald et N. Lapointe
"BARBE BLEUE"
entrée $1.00
15 h. 30 THEATRE
"FRIZELIS ET GROS GUILLAUME"
Comédie d'Andre Cailloux
entrée $1.00
Res. 844-1793
4664 rue St-Denis
Metro Laurier sortie Gilford

"Les diables" n'est pas un film pour tout le monde
18 ANS
2e MOIS FILM de KEN RUSSELL
LES DIABLES
EN COULEURS
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577
SAM. - DIM. - LUNDI 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SEM. : 7:30 - 9:30

couleurs
14 ANS
3e MOIS
LE DERNIER FILM DE SERGIO LEONE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
VERSION INTEGRALE
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAM. - DIM. - LUNDI 12:00 - 3:00 - 6:00 - 9:00
SEM. : 6:00 - 9:00

14 ANS
PARAMOUNT PICTURES PRESENTE
The Godfather
AVEC Marlon Brando
Lundi à samedi 9.30 a.m., 12.30, 3.30, 7.00 & 10.15 p.m.
Dimanche 1.30, 5.00 & 8.30 p.m.
Prix pour cette représentation seulement.
MATINÉE : Lun. au vend. $2.50
sam. dim. & fêtes $3.50
SOIRÉE : lun. au jeu. $3.00
vend. sam. dim. & fêtes $3.50
Laisser-passer et cartes d'Âge d'Or non acceptés.
À L'AFFICHE
LOEW'S
954 STE-CATHERINE O. 866-5851

UN HOMME QUI TENTE D'ÉCHAPPER A SON DESTIN !
POUR TOUS
Salle Renoir
À L'AFFICHE
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
dans un film de PHILIPPE LABRO
SANS MOBILE APPARENT
EN COULEURS
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI : 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SEMAINE : 7:30 - 9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Salle McLaren
18 ANS
"JOE"
C'EST AUSSI L'AMERIQUE
FILM DE JOHN G. AVILDSEN
SAM. - DIM. - LUN. : 1:30 - SEM. : 7:30 - 9:30

POUR TOUS
"L'orphelin à la Voix d'or"
Heintje
COULEURS
aussi LES MARIÉS DE L'AN DEUX
CANADIEN 523-5180
PLAZA 274-6155

TROIS HOMMES JOUENT TROIS FEMMES
LES PRODUCTIONS MOTARD
présentent
au Patriote
1474 est, rue Ste-Catherine
LES BONNES
de Jean Genest
avec Roger Garceau, Gilles Normand et Jacques Brouillet.
du 29 mars au 30 avril
Représentations : 20:30 mercredi, jeudi, vendredi, dimanche
20:30 et 23:30 samedi
Relâche - lundi et mardi
Admission : $2.50
Réservations :
521-6666 et 523-1131

PROPOSÉ POUR 8 PRIX DE L'ACADÉMIE
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
MEILLEUR FILM
MEILLEUR METTEUR EN SCÈNE
MEILLEUR ACTEUR
BILLETS RÉSERVÉS EN VENTE TOUS LES JOURS de 12.30 P.M. à 9.30 P.M.
MATINÉES - Mer. 2 p.m., Sam. 1.30 p.m., $3.00
Dimanche 2 p.m. $4.00
MATINÉES SUPPLÉMENTAIRES
3 avril au 7 avril inc. a 2 p.m. $3.00
PRE-SOIRÉE - Samedi 5 p.m. $4.00
SOIRÉES - Lun. au Ven. incl. 8 p.m.
Sam. 9 p.m., Dim. 7.30 p.m., $4.00
Vendredi Saint Mat. 2 p.m. Soiree 8 p.m., $4.00
A compter du 3 avril
Toutes les cartes de l'Age d'Or acceptees en matinee (dimanche exc.) $1.50
Billets valables seulement au moment de l'achat.
PANAVISION* COLOR
United Artists
861-1431
PLACE DU CANADA
1010 LAGAUCHETIÈRE OUEST VIA CHATEAU CHAMPLAIN

À L'AFFICHE
18 ANS Adultes
Glenda Jackson
Jackson Finch Murray Head
un dimanche comme les autres
EN COULEURS
VERSION FRANÇAISE DE "SUNDAY BLOODY SUNDAY"
un film de JOHN SCHLESINGER
ROBERT CHAZAL (France-soir) "Love" et "Music lovers" étaient deux chefs-d'œuvre. "Un dimanche comme les autres" en est un troisième.
Un très grand film joué par d'admirables comédiens.
JEAN DE BARONCELLI (Le Monde) Le talent des comédiens, l'humour des dialogues et la beauté parfois insolite des images concourent à la réussite du film qui restera comme le grand prix du Festival de Venise 71.
LOUIS CHAUVET (Le Figaro) Glenda Jackson, on ne le dira jamais trop, est remarquable. On ne voit qu'elle...
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
SEMAINE: 7:30 - 9:30
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

UN IMMENSE ECLAT DE RIRE... ET QUE C'EST BON DE RIRE !
POUR TOUS
LOUIS DE FUNES YVES MONTAND
OUVERTS AUJOURD'HUI DIMANCHE, ET LUNDI TOUTE LA JOURNÉE
un film de GERARD OURY
EN COULEURS
LA FOLIE DES GRANDEURS
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
12:55 - 3:15 5:35 - 8:00 9:45
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092
DÈS 1:00

arts spectacles

Livres et Revues

L'art au présent et au passé

par CHRISTIAN ALLEGRE

Je ne m'intéresse guère au passé; je suis parfois happé par le futur, mais c'est le présent qui occupe le plus clair de mon temps; et, parmi les trois formes de littérature artistique ou para-artistique dont j'ai l'intention de parler cette semaine, à savoir le dernier numéro de la revue Médiart, celui de la revue "Vie des arts" et une réédition du Refus Global, je n'hésite pas: MEDIART représente le présent avec fenêtre sur le futur. Vie des Arts le présent figé, mais moins glacé que par le passé, tandis que "Refus Global" fait partie du passé prestigieux et surtout d'une révolte éternelle, qui n'a pas d'âge.

Médiart:

Médiart, revue du GRAA en est à son numéro 4 et déjà fort bien faite. Non pas au sens traditionnel de "bien faite", c'est-à-dire très élaborée, composée avec soin, dûment illustrée, car au contraire, sur ce plan là, elle est plutôt rudimentaire, mais "bien faite" au sens d'un contenu parfaitement adapté à la réalité, répondant à nos préoccupations principales et suffisamment documenté.

Au niveau présentation, Médiart se présente sous forme de feuillets détachables de quatre pages chacun. "Il nous a semblé plus utile d'adopter cette formule qui permet de détacher du journal les pages qui nous intéressent et de jeter ce qu'on ne veut pas garder." Ces mots tirés de la présentation du No 3 prouvent qu'on ne fait pas de gros "égo-trip" à Mediart. Et rien que pour cela, je donne déjà mon adhésion franche et sincère...

On trouve d'ailleurs à la page E-4 un article simple et intelligent sur Ben, l'artiste conceptualiste bien connu. Il écrit: "To change art, change ego" et signe "why then: Ben".

Ou encore: "Nous espérons presque en venir à ne plus écrire une seule ligne de ce mensuel (médiart), et arriver plutôt à contacter le plus de gens concernés par l'art à travers la province pour qu'ensemble ils "deviennent" Médiart". C'est clair; la rédaction de médiart met ses talents à la disposition de tous les sujets, mais laisse la parole aux artistes, aux associations, aux auteurs en général des sujets abordés, et le laisse ENFIN s'exprimer sans intermédiaire. Il se peut que dans certains cas, on y perde en clarté, en ordre et en logique, mais quoi? depuis quand l'ordre et la logique nous font-ils vivre et font-ils vivre l'art?

Mais le morceau de résistance du No 4, ayant pour thème "L'Art et le Jeu", est un gros article de huit pages intitulé "Fun Palace", ou "le nouveau lieu de divertissement de l'ère scientifique". L'homme moderne s'y trouve peint avec une grande justesse, une manière synthétique qui nous change des habituelles dissections psychologiques des anthropologues, sociologues et activités des hommes, et de son évolution progressive vers la "civilisation des loisirs"; son goût pour l'aventure, pour la participation, le vertige, l'illusion et le hazard, le tout dans un cadre à l'architecture très souple, transformable..., tout y est envisagé.

On retrouve le thème de l'architecture, mais cette fois intégrée à l'écologie dans un article consacré aux "arcologies" (de Architecture et écologie) de Paolo Soleri, qui a développé un nouveau concept d'architecture à partir des lois écologiques. Un article passionnant.

Toutefois l'actualité n'est pas absente de Médiart. Les deux pages intérieures de la couverture sont un immense tableau de toutes les expositions en cours ou à venir à Montréal et au Québec, et à l'intérieur du journal, on retrouve des compte-rendus simples et précis des événements du monde des arts plastiques notamment, mais aussi d'autres domaines artistiques. J'allais oublier la traduction d'un article de Gene Youngblood sur le "World Game" de Buckminster Fuller, un jeu mondial ayant pour but de remplacer la politique et les politiciens.

Médiart n'est pas seulement un Panorama libre des arts autour de nous, Québec et Amérique du nord; c'est aussi, à travers tout ce No 4 tout un esprit, qui aborde toutes les questions importantes dont se soucie principalement la jeunesse universitaire et post-universitaire. Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter que Médiart est "conçu, réalisé et payé par les membres du Groupe de Recherches en Administration de l'Art affilié à l'Université du Québec à Montréal". Peut-être que "L'administration" de l'art revient en fait à sa diffusion!

Vie des arts:

La revue Vie des Arts, malgré les contraintes de sa faible circulation, et son nombre restreint de parutions annuelles (4 en tout) serre l'actualité du mieux qu'elle peut. Pour ce No 65, hiver 1971-72, la couverture représente une toile d'Arthur Villeneuve, au moment où le Musée des Beaux-Arts présente 250 toiles du peintre-barbier. A l'intérieur y correspond un article de François Gagnon, qui du coup va passer pour le grand spécialiste de Villeneuve.

Mais c'est surtout grâce à la rubrique "Arts-Actualités qui ne compte rien moins que 7 pages dans le présent numéro, que l'actualité est couverte. Il n'est pas certain que le contenu "contienne" tout ce qu'on y attendrait – il y a bien des choses sans intérêt, (complaisances ou compassions?) mais il faut souligner combien il est agréable d'avoir en quelques lignes l'essentiel d'une exposition, les traits saillants d'un événement, et d'une manière générale une information suffisante sur ce qui "se fait" chez nous dans le monde des arts. Les articles auraient d'ailleurs intérêt à être encore plus courts.

On trouve des articles intéressants sur le design, sur des musées qui sont inconnus à la plupart d'entre nous, ainsi que la relation des événements du proche passé, l'exposition des automatistes à Paris, par exemple. Un article sur les murales peintes à l'extérieur à Montréal, sur les murs de la ville, et à Toronto, sur les murs de grands édifices, nous intéresse au phénomène de l'habitat citadin, de son univers visuel et à ses conséquences psychologiques inévitables complété et je dirais élargi par l'éditorial d'Andrée Paradis, qui se termine par cette phrase qui allie le beau et l'obscur: "Les poètes de l'urbain, ceux qui professent l'amour pour l'ordinaire, devraient devenir jardiniers. Le jardinier ne créé pas, il cultive".

Quant à la présentation, on ne peut que noter, car cela saute aux yeux, qu'on est revenu à une mise en page certes fort soignée, mais tassée et peu attrayante. Le numéro d'automne paradait un "conception: S.A. Laboz" qui est disparu dans le numéro d'hiver. Les tenants de la vieille école auraient-ils repris le dessus? Le numéro d'automne était pourtant si facilement lisible, si agréable à feuilleter, même encore imparfait!

Tout le monde essaye de dire à Andrée Paradis ce qu'elle devrait faire pour cette revue, lui donne qui des conseils, qui des avis; mais en fait, c'est elle et elle seule qui fabrique la seule revue française d'art en Amérique du nord. Et elle le fait plutôt bien.

Refus global:

A la fin du mois d'août 1948, un groupe comprenant Paul-Emile Borduas, Claude Gauvreau, Bruno Cormier, Françoise Sullivan, Fernand Leduc et quelques autres dont surtout Maurice Perron, publiait un petit volume de format carré intitulé "Refus Global". La couverture était un dessin de Riopelle, et comme on n'avait pas trouvé d'éditeur, c'est Maurice Perron qui éditait, et qui photographiait. On avait loué une machine Gestetner et tout le travail s'était fait chez les Gauvreau, dactylographie, coupage, etc...

Cette expérience, un groupe de Shawinigan à l'enseigne des éditions Anatole Brochu, l'a refaite ou à peu près. Ils avaient pensé d'abord faire une édition pirate, puis André Mercier, l'un des jeunes éditeurs rencontra Jacques Thériault du Devoir qui lui dit que les droits appartenaient à Maurice Perron. Celui-ci les leur donna sans hésitation. Le



résultat, c'est une réédition intégrale du "Refus Global", fidèle en tous points à l'édition originale si ce n'est pour le format, qui au lieu d'être carré est rectangulaire. Toutes les photos de Maurice Perron y sont, chaque ligne y est; le dernier texte, de Fernand Leduc, a même été simplement photocopié.

Le tirage serait, apparemment, de 5000 exemplaires, pour commencer. Si ce premier tirage se vend vite, on en fera un second qui rendrait rentable toute l'affaire. Le prix de vente sera $1.50, somme que l'importe qui peut aborder. Ce petit volume, dont il serait déplacé de commenter le contenu ici, pourrait bien être indispensable à certains étudiants, à leurs professeurs et à bien d'autres.

Le Groupe de la Place Royale à SGW

Une révolution dans la douceur

par JACQUES THÉRIAULT

A Montréal, le mois de mars aura été particulièrement favorable à la danse. Après les Grands Ballets Canadiens et le Ballet National du Canada, le Groupe de la Place Royale vient de démontrer qu'il n'a rien perdu de sa capacité de passion et de créativité, en présentant trois premières chorégraphiques à l'auditorium de l'université Sir George Williams.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Groupe de la Place Royale continue à battre la tradition sur son propre terrain, avec des moyens financiers restreints. Ce défi que les cinq danseurs de la troupe viennent de relever tient, "bien sûr," au jeu imprévu des lignes corporelles, mais aussi à l'organisation de l'espace scénique.

Cette beauté née de rencontres insolites, on pouvait la déceler surtout dans deux ballets. D'abord, dans "Les bessons" de Jean-Pierre Perreault et Maria Formolo où les effets visuels de Susan Swibold intégraient les danseurs à une composition picturale vivante, puis, dans "Danse et poèmes" de Peter Boneham où la participation intense de Katerine Gravatt (l'auteur des poèmes) a permis au chorégraphe d'ajouter une dimension humaine profonde au discours dansé.

Dans "Crystal Clear" comme dans "Danse et poèmes" d'ailleurs, Boneham pratique l'humour avec une subtilité assez étonnante, à travers une forêt de symboles qui ne sont pas toujours aussi clairs qu'on le voudrait, mais qui sont généralement canalisés par l'élan des danseurs, par le parallélisme et la symétrie des figures chorégraphiques. C'est pour cette raison qu'on pourrait hésiter à parler d'humour proprement dit: les constructions plastiques de Boneham sont avant tout nourries de polyvalences et d'allusions qui laissent le spectateur indécis entre le sourire et la mélancolie. On en sort aux prises avec un étrange vertige intérieur, mais avec la certitude que le Groupe de la Place Royale n'a pas besoin d'explosifs et de canulars pour susciter les réactions de son public. Sa "révolution" s'accomplit bien plutôt dans la douceur et la modestie.

Au niveau strictement musical, le bilan est beaucoup moins positif. A l'exception de l'apport du percussionniste Paul Duplessis dans "Crystal Clear", rien n'était bien réjouissant, ni susceptible d'apporter à l'invention chorégraphique. La bande sonore pour synthésizer d'André Perry notamment, à michemin entre la musique de Morricone (le collaborateur de Sergio Leone) et les fabricants de trames sonores décadentes d'Hollywood, était en-deça de la fantasmagorie visuelle imaginée pour "Les bessons". On aurait également souhaité que John Plant utilise la voix des danseurs avec une invention plus renouvelée.

Mais, c'est là un incident de parcours qu'on arrive à oublier, tant les danseurs Peter Boneham, Jean-Pierre Perreault, Maria Formolo, Nora Hemenway et Jeffry Judson sont éloquents. Constatez par vous-mêmes: la dernière représentation a lieu ce soir.

Les galeries...en bref

–MUSEE DES BEAUX ARTS DE MONTREAL:

A) "Les chroniques du Québec" sont toujours accrochées et alignées dans les salles du Musée, jusqu'au 16 avril. Depuis son ouverture, l'exposition a reçu 13,762 visiteurs, jusqu'au 20 mars. Pas mal!

B) peintures en trois dimensions de Sandra Lévy à la GALERIE DE L'ETABLE.

– MUSEE D'ART CONTEMPORAIN:

A) jusqu'au 16 avril, la collection Gisèle et Gérard Lortie; pour les amateurs d'art canadien, une sorte de rétrospective de leurs peintres préférés.

B) jusqu'au 16 avril aussi, 63 lithographies de 28 artistes de l'atelier de lighographie du Nova Scotia College of art and design d'Halifax. Une belle exposition itinérante de la Galerie Nationale du Canada.

C) jusqu'au 23 acril, "Intermultiple", une exposition du Musée du Québec, par Michel Labbé.

– MAISON DES ARTS – LA SAUVEGARDE: jusqu'au 17 avril, toiles de Michael Koolen. L'un des plus vieux problèmes de la peinture: le dépassement de la couleur. Une très belle exposition.

–GALERIE MARLBOROUGH – GODARD: jusqu'au 6 avril, sculptures récentes d'Ulysse Comtois. Une vigueur, une force rares. Une matière et des formes puissantes. Une certaine nouvelle simplicité dans les plus récentes sculptures.

– GALERIE L'ART FRANCAIS: exposition Picasso jusqu'au 29 avril.

– SIR GEORGE WILLIAMS University – GALLERY II: jusqu'au 8 avril, exposition des étudiants et "art education wookshop.

– GALLERY 90/40: exposition intitulee: "Up against the Wall", c'est-à-dire "art ou décoration"; des graphiques, des posters qui dépassent leur seule fonction décorative. Jusqu'au 15 mai.

– GALERIE DE L'APOGEE, à St-Sauveur-des-Monts: Une exposition de Robert Savoie, intitulée "Oscillation".

– GUILDE CANADIENNE DES METIERS D'ART: exposition de tapisseries tissées par les artisans et artistes esquimaux de Pangnirtung – Terre de Baffin. Des Esquinaux faisant de la tapisserie? ça sent la civilisation... et puis cette distinction entre artistes et artisans... inquiétante!

– GALERIE CLAUDE BERUBE: "du figuratif à l'abstrait, fin du XXème siècle. Peinture émail.

– GALLERIE PERCEPTION (sic): photographies par Barbara Confino. Galerie ne prend qu'un L en français. Merci. Ou alors il faut mettre aussi deux R. Merci.

– RECU:

A) le dernier numéro de "MEDIART" la revue conçue par les membres du Groupe de Recherches en administration de l'art, de l'Université du Québec à Montréal. le No 4, de mars 1972, est particulièrement intéressant, réussi et fidèle à ses buts.

B) le numéro d'hiver de "Vie des Arts", qui fait de louables efforts pour se hisser au niveau des exigences des revues modernes.

C) une réédition importante: "Le refus Global" de Borduas, accompagné par des textes de Claude Gauvreau, de Bruno Cormier, de Françoise Sullivan et de Fernand Leduc.

cinéma

ALOUETTE: "Un enfant comme les autres" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.05 - 9.10.
ARLEQUIN: "L'Apparition" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.30.
ATWATER: (Cinéma) "The French connection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 - 9.35
ATWATER: (Cinéma II) "X Y and Zee" 7.15 9.20.
AVENUE: "A clockwork orange" 2.00 - 4.30 - 7.00 - 9.30.
BERRI: "Les diamants sont eternels" 1.10 4.00 - 7.00 - 9.30
BIJOU: "Un homme et son péché" 12.10 - 4.00 - 8.00 et "Séraphin" 2.02 - 6.10 - 9.57.
BONAVENTURE: "Sweet bird of Aquarius" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00.
SALLE BREBEUF: "Ben. Hurr". 2.00 - 6.00 - 9.40.
CANADIEN: "L'orphelin à la voix d'or" et "Les mariés de l'an 2"
CAPITOL: "Hot Rock" 12.20 - 2.10 - 4.00 7.40 - 9.40.
CHAMPLAIN: "La folie des grandeurs" 12.55 3.15 - 5.35 - 8.00 - 9.45.
CHATEAU: "Voir Arlequein
CHEVALIER: "IXE-13" 12.35 - 2.45 - 5.00 7.30 - 9.40.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Last Picture Show" 12.55 - 2.55 - 4.55 7.00 - 9.00
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Living free" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00- 9.00
CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzitti"
CINEMA V: "Tien toi bien après les oreilles à papa"
CREMAZIE: "Un dimanche comme les autres" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 9.30
DAUPHIN: (Renoir) "Sans mobile apparent" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 et (McLaren) "Joe, c'est aussi l'Amérique" 1.30 - 3.30 5.30 - 7.30 - 9.30.
ELECTRA: "Cette soif d'amour" 1.00 - 3.35 6.10 - 8.45 et "Qui s'y frotte s'y pique" 2.15 - 4.50 - 7.30 - 10.05.
ELYSEE: Salle Renais: "Faustine et le bel été" 1.30- 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 et Salle Eisenstein: "La rupture" 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30.
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the organism" Sam: 7.30 - 9.30 dim: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris
GREENFIELD I: Voir Alouette.
GREENFIELD II: Voir Arlequin.
SALLE HERMES: "Viva la muerte" sam: 8.00 - 10.00 dim: 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 10.00.
IMPERIAL: "Raphael ou le Débauché" 12.45 3.00 - 5.15 - 7.25 - 9.40.
KENT: "Lady in the tramp" 1.35 - 3.40 - 5.40 - 7.40 - 9.35 et "Bongo" 1.05 - 3.10 7.05 - 9.05.
LAVAL I: Voir Alouette.
LAVAL II: Voir Arlequin
LOEWS: "The Godfather" sam. 9.30 - 12.30 3.30 - 7.00 - 10.35 dim: 1.30 - 5.00 - 8.30.
LUCERNE: "Patton" et "M.A.S.H." 2.00 - 7.00 4.05 - 9.05
MAISONNEUVE: Voir cinéma V
MERCIER: "Il était une fois dans l'Ouest" 12.00 - 3.00 - 6.00 - 9.00.
MIDI-MINUIT: "Je suis une nymphomane" Sam: 1.00 - 4.15 - 7.35 - 10.00 dim. 2.30 5.50 - 9.10 - et "Trop mignon pour l'armée" Sam: 2.45 - 6.00 - 9.20 dim: 1.00 - 4.15 7.35.
MONKLAND: "Klute" 3.30 - 7.50 "McCabe and Mrs. Miller" 1.20 - 5.30 - 9.50.
OUTREMONT: Sam: "Le martien de Noël 4.30 "The Prime of Miss Jean Brodie" 7.00 et "The Hired Hand " 9.30 "Celebration at Big Sur" 12.00. dim: "Le Martien de Noël 2.00 "Zabriskie Point" 4.30 et "La horde sauvage" 2.00 "Adelaïde" 9.30
PALACE: "Cowboys" 12.15 - 2.25 - 4.35 - 9.00
PAPINEAU: Voir alouette.
PARC: "Le diable est parmi nous" sam: 6.30 - 9.40 Dim: 3.20 - 6.35 - 9.55 et "Tout sur le rouge" Sam: 8.05 Dim: 1.45 - 5.00 8.15.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PIERROT: "Mon oncle Antoine" 12.52 - 3.04 5.16 - 7.28 - 9.40.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" Sam: 1.30 - 5.00 - 9.00 Dim: 2.00 - 7.30
PLACE VILLE-MARIE: "Garden of Finzi-Continis:" 12.05 - 1.45 - 3.30 - 5.10 - 6.45 8.50 Sam. dern. spec: 10.35.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "The concert for Bangladesh" 12.10 - 1.55 3.45 - 5.30 - 7.35 - 9.20, sam.dern.spec. 11.30
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Potpourri" 12.00 - 2.40 - 5.20 7.55 - 10.15 et "Fanny Hill meets Dr. Erotico" 1.15 - 3.55 - 6.30 - 9.10
RIVOLI: Voir Alouette
SAINT-DENIS: "Bora Bora" 12.50 - 3.54 6.38 - 9.42 et "La chair en feu" 2.20 - 5.24 8.29.
SEVILLE: "Mary Queen of Scots" 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.20 - 9.40.
SNOWDON: "Cabaret" 12.25 - 2.35 - 4.47 - 7.00 - 9.00.
VAN HORNE: "Such good friends" 1.20 - 3.30 5.20 - 7.20 - 9.25.
VENDOME: "Le diable est parmi nous" 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.20 - 9.35.
VERSAILLE: (Rouge) Voir arlequin
VERSAILLE: (Salle bleue) Voir Alouette.
VERDI: "L'heure des Brasiers" sam. et dim: 1.30 et Sam. "The cocoanuts" 7.30 - 9.30 dim: "Animal Crackers" 7.30 - 9.30
VERDUN: "La folie des grandeurs" 2.45 - 6.20 - 9.50 et "Operation San Genero" 1.00 4.30 - 8.05
VIDEOGRAPHIE: "Relâche"
VIEUX MONTREAL
STUDIO A: "Heureux qui comme Ulysse ..." 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40.
STUDIO B: "Medee" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 9.40
VILLERAY: "Les diables" 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30.
WESTMOUNT: "What's up Doc" 1.00 - 2.40 6.00 - 7.40 - 9.20 - sam.dern. spec. 11.15
WESTMOUNT SQUARE: "Hospital" 1.10 3.10 - 5.05 - 7.05 - 9.10.
YORK: "Nicholas and Alexandra" 2.00 - 5.30 8.30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche

théâtre

LA BUTTE EN VILLE: Soirée d'amateurs, Sam.: 21h. et 23h.: dim.: 17h. et 20h30.
LA BUTTE A MATHIEU: (Val-David) Georges Dor et Marylène 21h et 23h.
ASSOCIATION ESPAGNOLE: (casanous) "Le calvaire de Loup Ardant" procès underground 22h30.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Philigne" de P. Bégin, 20h30.
THEATRE DU QUAT'SOUS: "Toi et tes nuages" d'Eric Westphal samedi, dimanche à 19h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Le timide au palais" de Tirso de Molina. Horaire irrégulier.
LA PATRIOTE: Relâche.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "Les Bonnes" de J. Genest, Sam.: 20h30 et 23h30, dim.: 20h30.
RIDEAU VERT: "Moi je n'étais qu'espoir" de Claire Martin, samedi: 19h et 22h, dimanche: 19h.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: "Ginette Reno" sam. et dim. 20h30.
SALLE MAISONNEUVE: "Demain matin Montréal m'attend" comédie musicale de M. Tremblay et F. Dompierre 20h30. dim.: relâche.
SALLE PORT-ROYAL: "Le mariage de Figaro" de Beaumarchais par le TNM. Sam.: 16h45-20h45. Dim.: relâche.

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Yogi et Popotame. c
10.00 Mon ami Ben. c
10.30 Tour de terre. c
11.00 Robin-fusée. c
11.30 Lassie. c
12.00 Les corsaires. c
12.30 Le monde en liberté. c
1.00 Le golf et ses étoiles. c
2.00 Hockey (Boston à Montréal). . . c
4.30 Echos du sport
5.00 Droit de regard. c
6.00 Caméra-moto
6.30 Téléjournal. c
6.45 Nouvelles du sport. c
6.50 Politique fédérale. c
7.00 Cent filles à marier?
8.00 L'Odysée sous-marine de l'équipe Cousteau c
9.00 Les Gooks
10.30 Téléjournal. c
10.45 Nouvelles du sport. c
11.00 Au masculin
11.30 Cinéma:
"Du haut de la Terrasse" (drame Américain - 1960) c
1.00 Cinénuit
"Le Grand Meaulnes" (drame-français 1967). c

CFTM 10

8.55 Mire Musique
9.00 Fusée XL-5
8.30 L'araignée. c
10.00 Sentinelle de l'air. c
11.00 Super-héros. c
11.30 Bon week end. c
1.20 Mes amis les animaux. c
1.30 Voyage-information. c
2.00 Jeunesse en forme. c
3.00 Sur le matelas. c
4.00 L'Eglise sur la place. c
5.00 C'est arrivé cette semaine. . . . c
6.00 Pop '72. c
7.00 Jeunesse. c
8.00 Les grands spectacles;
"Certains l'aiment chaud" (comédie-américains – 1959)
10.30 Les nouvelles TVA. c
11.00 En pantoufles:
"La fille de l'ambassadeur" (drame-américain – 1956). . . . c
12.30 En pantoufles:
"Dr. Jerry et Mr. Love" (Comédie-américains – 1965). . . . c
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

7.47 Standby Six. c
8.00 Rocky and his friends. c
8.30 Merry-go-Max. c
9.00 Tween set
9.30 Daniel Boone. c
10.30 Arthur and the square knights. c
11.00 Keen ice. c
11.30 Sports International
12.00 Three star Bowling. c
1.00 Children's Cinéma. c
2.00 F.I.S.Y. Student Games c
3.30 Munich Gets Ready. c
4.00 Canadian International Tennis. c
5.00 The Bugs Bunny Road Runner Hour. c
6.00 Update. c
6.30 Replay. c
7.00 Let's Call the Whole thing off. c
7.30 Highlights. c
8.00 Hockey night in Canada New York à Toronto
10.30 Countrytime. c
11.00 The National. c
11.15 Provincial Affairs
11.20 Night Report sports Final
11.37 Cine-Six:
"Wait Until Dark" (drame – 1967)
1.20 Final Report a Weather

CFCF 12

7.15 Montreal Bulletin Board
7.45 Tomorrow Today. c
8.00 Hercules
8.30 Ultraman. c
9.00 Spiderman. c
9.30 The Flintstones. c
10.00 Destardly & Muttley. c
10.30 Penelope Pitstop. c
11.00 the Pink Panther. c
11.30 Underdog. c
12.00 Cool McCool. c
12.30 Star Trek. c
1.30 Saturday at the movies
"A howling in the Woods" (drame – 1971) c
3.30 Grand Prix Wrestling. c
4.30 Wide World of Sports. c
6.00 Life Young. c
7.00 Rolin' on the river. c
8.00 Academy Performance
"My geisha" (Comedie-1962)...c
11.00
10.00 Love American Style. c
11.00 The CTV National News. . . . c
11.18 Pulse. c
12.00 Saturday Night Feature Movie
"My Geisha" (comédie-1962). .c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 Laurel et Hardy
9.30 Le prince Saphir c
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 D'hier à demain c
12.00 La semaine verte
12.15 Les quatre saisons c
12.30 Les travaux et les jours
1.00 Format 30 dimanche
1.30 Invitation à loisir c
2.00 L'Univers des sports c
3.30 L'heure des quilles c
4.30 Son et images c
5.00 Cinquième dimension (5D)
6.00 Le français d'aujourd'hui
6.30 Téléjournal c
6.45 Nouvelles du sport c
7.00 Quelle famille! c
7.30 Les Beaux Dimanches
"Allo le monde" c
8.30 Les Beaux Dimanches
"Non je ne regrette rien"
"Les temps Modernes"
9.30 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports-di uanche c
11.00 Politique atout
11.30 Cinéma:
"Grotowski" (documentaire) . . . c

CFTM 10

9.45 Mire-musique
9.55 Horaire-bienvenue
10.00 Mon martien favori c
10.30 Le Virginien c
12.00 Bon dimanche c
1.30 Ciné-dimanche
"Fablio Le Magicien"
(Franco-hungaro-roumain-1969) . . c
3.00 Le choc des idées c
4.00 Citoyen du monde c
4.30 Télé-Quilles c
5.30 Coup de filet c
6.00 Commandos du désert c
6.30 Les joyeux naufragés c
7.00 Flipper c
7.30 Bonne Soirée c
8.30 Le Justicier c
9.30 Québec sait chanter c
10.00 Brigade criminelle c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Le Saint
12.00 Le 10 vous informe
12.06 Fin des émissions

Aujourd'hui et demain 1er et 2 avril à 1h. 30
TOUS
L'HEURE DES BRASIERS
(LA HORA DE LOS HORNOS)
De Solanas et Getino
verdi 5380 St-Laurent 277–3233

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI SAMEDI 1er AVRIL
de Bernard Gosselin (en français)
4:30 LE MARTIEN DE NOËL
Marcel Sabourin, Catherine Leduc
de Ronald Neame
7:00 THE PRIME OF MISS JEAN BRODIE
Maggie Smith, Robert Stephens
de Peter Fonda
9:30 THE HIRED HAND
Peter Fonda, Verna Bloom, Warren Oates, Severn Darden
de Baird Bryant et Johanna Demettrakas
MINUIT : CELEBRATION AT BIG SUR
Joan Baez, John Sebastian, Crosby, Stills, Nash & Young et plusieurs autres encore . . .
DEMAIN DIMANCHE 2 AVRIL
de Bernard Gosselin (en français)
2:00 LE MARTIEN DE NOËL
Marcel Sabourin, Catherine Leduc
de Michelangelo Antonioni (en fr.)
4:30 ZABRISKIE POINT
Daria Halprin, Mark Fréchette
de Sam Paekinpah (en français)
7:00 LA HORDE SAUVAGE
William Holden, Ernest Borgine
de Jean-Daniel Simon (en fr.)
9:30 ADELAIDE
Ingrid Thulin, Jean Sorel
LUNDI 3 AVRIL
2:00 LE MARTIEN DE NOËL
4:30 ZABRISKIE POINT
7:00 LA HORDE SAUVAGE
9:30 ADELAIDE
MARDI SOIR 4 AVRIL
7:00 EN 5e VITESSE (de Tinto Brass)
9:30 LA FLEUR DE L'AGE
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

Samedi-Saint et Dimanche de Pâques:
2.00 - 6.00 - 9.40 p.m.
BEN HUR POUR TOUS
FESTIVAL de FILMS POUR TOUTE la FAMILLE
LUNDI DE PAQUES 2.30 - 7.30 P.M.
WALT DISNEY 101 Dalmatiens POUR TOUS
LES MOUSQUETAIRES DU RIRE
Tél.: 731-1297
SALLE BREBEUF 5625 AVE DECELLES

À L'AFFICHE! TOUS
MARX BROS. FESTIVAL 7:30 9:30

1	THE COCOANUTS	DERNIER SOIR
2	ANIMAL CRACKERS	Dim. et lundi
3	MONKEY BUSINESS	Mardi et merc.
4	HORSE FEATHERS	6-7 avril
5	DUCK SOUP	8-9-10 avril
6	NIGHT AT THE OPERA	11-12 avril
7	A DAY AT THE RACES	13-14 avril
8	AT THE CIRCUS	15-16 avril
9	GO WEST	17-18 avril
10	THE BIG STORE	19-20 avril

verdi 5380 St-Laurent 277–3233
aujourd'hui et demain à 1h.30 (13h.30) ne manquez pas: "L'HEURE DES BRASIERS"

Sam. 1er - Dim. 2 Avril
3:00-7:00-9:10p.m.
Frédéric de Pasquale
MARINA VLADY
le temps de vivre
BERNARD PAUL
salle émile legault
cegep st-laurent
613, BOUL STE-CROIX VILLE ST-LAURENT
14 ANS
Un très beau film d'amour
STATIONNEMENT GRATUIT

UN FILM DE SERGIO LEONE
en couleur 8:15 h. p.m.
3e Sem. de succès
UN NOUVEAU STYLE D'ACTION!
"LE BON, LA BRUTE, ET LE TRUAND"
CLINT EASTWOOD
LEE VAN CLEEF
ELI WALLACH
NAVAJO JOE
6 30 h P.M.
MONTROSE 3180 Belanger est tél. 722-0302

Castel du Roy
Ce soir et demain soir, n'oubliez pas, le Régal Gastronomique Incomparable à $6.75
Stationnement a l'interieur au 1414 Drummond
2070 Drummond 842-8106

Galeries d'Art
MMMMMM
EXPOSITION
ARTHUR VILLENEUVE
du 3 mars au 16 avril
GALERIE MORENCY
1564 ST-DENIS MONTRÉAL
Métro: Berri-Demontigny sortie St-Denis
845-6442, 845-6894

EXPOSITION RÉGULIÈRE
Peinture à l'huile et à l'acrylique
Suzanne Roussil
ATELIER ROUSSIL INC.
Tél.: 721-7852
2356 EST, RUE BÉLANGER

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Exposition de peintures chinoises de la Dynastie Ching du XVIe siècle, et de Byng Lee et Wong Shiu Chang
Jusqu'au samedi 15 avril
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE

l'actualité économique

Tassé & Associés fusionne avec Gingras, Reid, Gaudreau de Québec

par Denis Giroux

A compter de lundi prochain, les maisons de courtage Tassé & Associés Ltée et Gingras, Reid, Gaudreau Inc. fusionneront leurs opérations et poursuivront leurs activités sous la raison sociale Tassé & Associés Ltée.

Pour Tassé & Associés, il s'agit d'une deuxième acquisition-fusion en moins d'un mois, puisque le 1er mars dernier il avait été annoncé que Tassé & Associés se portait acquéreur pour une somme non-dévoilée de toutes les actions de la maison de courtage montréalaise Société de Placements & Cie Ltée.

Gingras, Reid, Gaudreau Inc. dont l'acquisition a été annoncée jeudi, est une maison de courtage québécoise. Membre de la Bourse de Montréal (mais non de la Bourse Canadienne) et de l'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDA), cette firme compte une douzaine d'employés qui porteront à environ 75 le total des employés de Tassé & Associés.

De fondation récente (1964), Gingras, Reid, Gaudreau jouit d'une réputation enviable à Québec où elle se spécialise dans la vente d'obligations, environ 40% de son chiffre d'affaires provenant de transactions sur des actions.

Jean-Louis Tassé, président de Tassé & Associés, estime que la fusion (ou acquisition il ne sait pas trop) augmentera de 15% environ le chiffre d'affaires de sa maison et surtout, "elle accentuera notre présence dans la région de Québec".

"Voulant éviter de distraire le public du sens véritable de la fusion par des considérations secondaires", M. Tassé n'a pas voulu dévoiler le montant de la transaction ou son mode de paiement non plus que la forme exacte de la transaction (fusion ou acquisition).

M. Tassé qui est aussi secrétaire-trésorier du Conseil de régie de la Bourse Canadienne et président de l'Association de Montréal des négociants en obligations croit que Gingras, Reid, Gaudreau profitera surtout de l'acquisition en ce qu'elle pourra offrir des services plus variés à ses clients.

Tassé & Associés offre en effet un service du marché monétaire, un service de recherche sur les titres boursiers ainsi qu'un service de vente et de souscription d'actions et d'obligations.

Le marché institutionnel préoccupe principalement Tassé & Associés dont la capitalisation est d'environ $500,000; la maison est membre des deux bourses montréalaises et membre-associé des Bourses de Boston et de Philadelphie-Baltimore-Washington.

Depuis peu, Tassé & Associés Ltée est également co-gérant du syndicat financier chargé des émissions d'obligations de la Province de Québec et de l'Hydro-Québec.

Hausse de tarifs de Bell Canada

Les audiences se terminent par un barrage d'avis contradictoires

par Robert Douglas de la PC

OTTAWA – Les audiences relatives à la demande formulée par Bell Canada en vue d'augmenter les tarifs de téléphone, qui se déroulent depuis un mois, se sont terminées cette semaine par un barrage d'avis contradictoires adressés à la Commission canadienne des transports.

Bell Canada a demandé à la commission qu'elle prenne rapidement une décision en sa faveur de façon à ce que la situation financière de la compagnie ne soit pas ébranlée.

Le gouvernement du Québec a soutenu qu'il ne devrait pas être permis à la compagnie d'augmenter ses revenus de plus d'un tiers de l'augmentation de $78.1 millions exigés et a suggéré que cette augmentation ne modifie en rien les tarifs mensuels de base.

L'Association des municipalités de l'Ontario a souligné que Bell devrait prouver que des augmentations de tarifs sont nécessaires au maintien de sa situation financière avantageuse et que l'augmentation de ses revenus ne peut se faire sans modifier les tarifs mensuels de base.

M. Carlyle Gilmour, un fermier de Covey Hill qui critique l'administration de Bell depuis plusieurs années, a souligné que Bell Canada crée des emplois en Ontario et aux Etats-Unis aux dépens du Québec et que les résidents de la Belle Province ne devraient pas faire les frais de cette politique.

Le gouvernement de l'Ontario estime quand à lui que les projets de regroupement des centraux téléphoniques à Toronto, Montréal et Hamilton rapporteraient annuellement $20 millions de plus à la compagnie dès 1975.

L'Association des hôtels du Canada par ailleurs exige de la commission l'assurance que toute augmentation des tarifs ne s'inscrira pas dans un mouvement inflationniste.

La commission examinera minutieusement chacun de ces arguments et prendra une décision dans quelques semaines. Il s'agit de la troisième demande formulée par Bell Canada en vue d'augmenter les tarifs de téléphone depuis 1969.

Bell requiert la permission d'augmenter ses tarifs mensuels de base de 9.5 pour cent, ce qui équivaut à une hausse annuelle de ses revenus de $78.1 millions.

Cette augmentation mensuelle, qui variera de $0.35 à $0.60, s'appliquera deux résidents de l'Ontario, du Québec et d'une partie du Labrador et des Territoires du Nord-Ouest.

M. Ernest Saunders, conseiller juridique de Bell Canada, a fait remarquer que pour assurer un service de première qualité, la compagnie doit augmenter ses revenus de façon à procurer aux investisseurs des dividendes appréciables.

Bell estime que les travaux de construction coûteront $525 millions en 1972. La compagnie pourrait prélever $325 millions de ses revenus actuels tandis que $100 millions devront être obtenus par la vente d'obligations de $100 millions additionnels par la vente d'actions.

Pour attirer les nouveaux investisseurs, Bell soutient que les dividendes doivent être augmentés.

Le taux de dividende était de sept pour cent en 1971 et, selon Bell Canada, un taux adéquat serait de 8.2 p.c.



Ce rouleau d'acier est sur le point d'être transformé en un métal blanc afin d'en préparer sa surface pour l'adhésion d'un revêtement de caoutchouc tout spécialement conçu par Uniroyal. Lors de ce travail, l'ouvrier est protégé par une salopette spéciale et d'un aspect étrange semblable aux vêtements spatiaux. Ce rouleau est un des nombreux qui sont recouverts par ce procédé chaque année, pour satisfaire à la demande de l'industrie de la pâte à papier et du papier, par l'usine des Produits Industriels de la Compagnie Uniroyal à Montréal.

Les marchés boursiers

La tendance était mixte jeudi

Les cours ont fléchi dans tous les compartiments à la Bourse de Montréal, à l'exception des bancaires qui sont demeurées soutenues.

Le volume combiné aux Bourses canadienne et de Montréal a atteint 1,144,000 actions, contre 1,053,900 mercredi.

A la Bourse de Montréal, Placer Development a cédé 2 1-4 à $36 3-4; B.C. Forest Products, 1 1-4 à $21 1-4; B.C. Telephone, 1 1-8 à $65 3-4; Trans Mountain Oil Pipe Lines, 7-8 à $22 5-8; Canadia Cablesystems, 5-8 à $17 5-8 et Peoples Stores, 5-8 à $17 5-8.

Rapid Data Systems a avancé de 1 3-8 à $11 1-4; Du Pont, 1 à $26; International Nickel, 3-4 à $33 3-4; Imasco Ltd, 3-4 à $22 1-4; Hollinger Mines, 5-8 à $42 1-4 et Canadian International Power, 5-8 à $27 3-8.

A la Bourse canadienne, Ambassador Development a pris 19 cents à 80 cents, sur un volume de 57,600 actions; tandis que Commercial Holding and Metal cédait 5 cents à $1.75, sur un volume de 19,200 actions.

Dans les mines spéculatives, A.I.S. Resources a grimpé de 70 cents à $6.90, sur un volume de 20,367 actions.

Comportement des valeurs

	Jeudi	Merc.
Gains	106	84
Pertes	113	143
Inchangées	81	83
Total	300	310

Toronto

Après quatre journées consécutives de baisses, les cours ont repris jeudi dans la plupart des compartiments, à la Bourse de Toronto.

La tendance, encore lourde dans la matinée, a commencé à reprendre vers midi, à la suite des hausses enregistrées à New York.

Le volume s'est inscrit à 2.26 millions d'actions, d'une valeur globale de $15.97 millions, contre 2.01 millions d'actions mercredi, d'une valeur de $18.28 millions.

De l'avis des analystes, la reprise est surtout due à un excédent marqué de la demande sur l'offre dans les valeurs qui avaient subi le plus souffert des baisses au cours des quatre précédentes journées.

Les bancaires, les industries minières, les immobilières, les raffineries de pétrole et les alimentaires ont figuré parmi les 12 des 17 sous-groupes de l'indice des industrielles qui ont enregistré des gains modérés.

Les eaux gazeuses, les matériaux de construction, les sidérurgiques et les services publics ont légèrement fléchi.

Du Pont a gagné 1 3-4 à $25 1-4 Consumers Distributing, 7-8 à $38 5-8; Bow Valley, 3-4 à $30 3-4; Mattagami, 1-2 à $36 1-2 et Asamera, 1 à $18 3-4.

New York

La tendance a été ferme à Wall Street jeudi. Une demande sélective s'est manifestée en début de séance après les récentes baisses, et le mouvement s'est amplifié au fil de la séance. Les affaires sont restées calmes à la veille du long week-end pascal, mais cela n'a pas empêché un bon nombre de gains substantiels. Les blue chips ont été particulièrement favorisées.

Les transports aériens, les automobiles et les électroniques ont été fermes, de même que les pétroles, parmi lesquels les Standards du New Jersey et de Californie ont gagné un dollar et plus. Les aérospatiales, les matériaux de construction, les chemins de fer et les sidérurgiques ont progressé sur un large front et l'on a noté les bonnes avances d'Allied Chemical et d'IBM aux chimiques et ordinateurs, qui ont généralement clôturé en progrès. Les gains ont été plus clairsemés parmi les mécaniques et les tabacs. Les alimentaires ont marqué le pas, mais Abbott Laboratories a gagné un dollar aux pharmaceutiques.

L'indice des 30 industrielles de Dow Jones a grimpé de 7.68 points à 940.70; celui de la Bourse de New York, a gagné 0.37 à 59.68; de la Bourse américaine, .09 à 27.87; la Presse Associée, 2.4 à 335.8.

Publicité et communication

99% de la publicité trompeuse ne provient pas des agences

par Michel Lefèvre

Il y a beaucoup moins de méchants loups qu'on veut bien le faire croire dans la publicité pratiquée par les agences professionnelles. En effet, 99% environ des poursuites judiciaires relatives à la publicité trompeuse ou mensongère sont occasionnées par la publicité locale qui n'a rien à voir dans la majorité des cas avec le travail des agences professionnelles de publicité.

C'est ce qu'a fait ressortir M. André Contant, vice-président et directeur adjoint du bureau de Montréal de l'agence de publicité Ronalds-Reynolds & Cie, au cours des séances d'information sur la publicité offert conjointement par le Publicité Club de Montréal et l'école des Hautes Etudes Commerciales.

Parlant devant un auditoire de quelque 85 étudiants-publicitaires, M. Contant a signalé qu'au cours des cinq dernières années deux cas seulement de publicité trompeuse avaient été l'erreur d'agences professionnelles de publicité. Les agences, a-t-il dit, ne sont pas là pour tromper le public.

Tout au long de son exposé, M. Contant a fait ressortir les principales caractéristiques de la publicité dite "nationale" pratiquée par les agences par opposition à cette autre forme découlant d'initiative privée appelée publicité locale."

Par sa nature propre, la publicité nationale comporte plusieurs traits caractéristiques qui la distinguent des autres formes de publicité et que M. Contant a résumé ainsi:

- la publicité nationale s'adresse à un consommateur dont les caractéristiques essentielles sont simplifiées au maximum et qui est universel dans le marché;
- elle vend un produit qui est disponible géographiquement partout dans ce marché, mais dont les caractères tendent à être neutres;
- elle représente une grande entreprise dont le principal objectif est la rentabilité. Ce genre d'entreprise à long terme est orientée vers l'expansion;
- elle utilise des média qui par leur prestige et le contenu de l'annonce amélioreront l'image du produit.

En somme, de dire M. Contant, la publicité nationale est celle qui, à cause de la disponibilité du produit qu'elle veut vendre, rejoint une masse importante de consommateurs possédant en commun des caractéristiques essentielles.

"Plutôt que de vendre directement un produit ou une série de produits comme le fait la publicité d'un épicier ou celle d'un concessionnaire automobile, elle a plus pour fonction de préconditionner le consommateur à réagir positivement lorsqu'il sera dans une situation d'achat du produit en question."

En fait, il va sans dire que ce genre de publicité puise ses techniques et ses arguments beaucoup plus au niveau de la motivation et de la rationalisation qu'à celui de la persuasion par le prix ou la disponibilité immédiate.

Et, d'ajouter M. Contant, la préparation de l'information demande alors que l'on sache précisément ce que le consommateur pense, désire, ce dont il a besoin, ce qu'il ressent, en un mot ce qu'il est.

L'objectif de la publicité nationale, a conclu M. Contant, est à plus long terme que celui de la publicité au détail. Elle tend à façonner une image sur une très longue période.

Lors de la séance suivante, M. Gilles Mercier, directeur de la publicité chez Eaton, a défini la publicité locale comme étant celle qui a pour fonction de vendre demain matin des produits qu'on a annoncé aujourd'hui.

Au contraire de la publicité nationale, d'expliquer M. Mercier, elle ne cherche pas à établir dans l'esprit des consommateurs des critères de différentiation entre plusieurs marques d'une même catégorie de produits. Elle doit plutôt convaincre le consommateur d'acheter tel produit chez le marchand A plutôt que chez le marchand B.

Son argument principal est un argument strictement économique: le prix. Elle peut aussi parler de disponibilité, de variété, de modes de paiements. En somme, a-t-il conclu, ses arguments viennent convaincre le consommateur d'acheter chez un marchand plutôt qu'un autre un produit que la publicité nationale l'a déjà convaincu de se procurer.

De toute manière, la publicité qu'elle soit nationale ou locale se définit comme une fonction de la mise en marché. A ce titre, son rôle consistera toujours à établir entre les deux pôles, production et consommation, un correspondance telle qu'elle conduise à l'équilibre des deux activités.

La recherche commerciale oriente l'action marketing de l'entreprise

Comme il a été mentionné la semaine dernière, le marketing est un ensemble de fonctions commerciales qui permettent à une entreprise de satisfaire les besoins réels des consommateurs. M. Jacques Lefebvre, chef du service de recherche du marketing chez Bombardier, a pour sa part précisé, dans le cadre des séances d'information sur la publicité offertes conjointement par le Publicité-Club de Montréal et l'école des Hautes Etudes Commerciales, les buts et objectifs d'une de ces fonctions importantes sinon la plus importante du marketing, soit la recherche du marché.

Le but de la recherche du marché est de déterminer scientifiquement quels produits l'entreprise doit produire, quels sont les acheteurs potentiels, à quel endroit sont ces acheteurs, quelle quantité produire, comment vendre, quand vendre, et à quel prix.

En fait, de signaler M. Lefebvre, cette fonction guide en premier lieu le service de la production dans le choix et la quantité des biens à produire et oriente la structure et la politique de l'ensemble du service des ventes et de commercialisation ou marketing.

Au niveau du consommateur, a-t-il poursuivi, la recherche commerciale pourrait être définie comme étant la collecte, l'enregistrement et l'analyse systématique de renseignements dans le but de déterminer le profil du consommateur moyen d'un produit donné, sa motivation à l'achat, son comportement avec le produit et son attitude devant le produit une fois acheté.

"Le service de recherche marketing de l'entreprise remplit donc une fonction d'état-major et sert l'ensemble de l'organisation, car le besoin de recherches de cette nature est partout présent. Elle contribue à tenir les dirigeants informés et fourni un matériau de base pour les décisions."

Cependant, M. Lefebvre a déploré le fait qu'il se faisait trop peu de recherche et que celle-ci était dans bien des cas considérée comme une dépense et non un investissement majeur duquel peut dépendre la survie de l'entreprise. "C'est un outil de travail d'une importance capitale et il faut savoir s'en servir pour ce qu'elle est réellement."

Abordant par la suite la stratégie d'application de la recherche marketing, M. Jacques Lefebvre qui est aussi président du Publicité Club de Montréal, a précisé quelques types d'études caractéristiques et leurs applications;

- les études de produit: comprennent notamment la mise au point et le test de nouveaux produits, la mesure des préférences de la clientèle, les tests de conditionnement:
- les études de consommation: identification du marché potentiel, mesures de ses caractéristiques (revenus, habitudes, attitudes, etc.), comportement du consommateur;
- les recherches publicitaires et des thèmes publicitaires, ainsi que l'audience des supports;
- l'analyse du marché: essaie de déterminer les ventes potentielles, les tendances et faire des prévisions de vente:
- l'analyse des ventes: tente de calculer le coût réel de vente d'un produit, mesure les résultats relatifs des distributeurs, des détaillants et des vendeurs, apprécie la valeur des politiques de vente.

La recherche commerciale pourra donc aider la direction d'une entreprise à prendre de meilleures décisions; mais au-delà de ce rôle particulier d'outil de direction, M. Lefebvre a fait remarquer qu'elle contribue, aussi de manières différentes, à l'amélioration du programme marketing global de l'entreprise.

En effet, a-t-il expliqué, avec l'aide de la recherche, les produits ont plus de chances de correspondre à la demande, plus de chances d'être offerts sur des marchés de plus grand potentiel. La recherche, enfin, peut non seulement être capable de développer les ventes mais aussi faire ressortir certains gaspillages possibles à éliminer.

En somme, de conclure M. Lefebvre, une meilleure connaissance du marché, résultant d'une étude marketing bien raisonnée, devient le meilleur guide d'action d'une entreprise. Elle permet en particulier de proportionner l'effort et les investissements aux avantages escomptables.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−0.59	−1.05	+1.54	−0.57	+0.34
Clôture	203.84	162.47	252.83	81.74	201.24
Sem dern.	204.83	164.35	255.21	86.37	202.56
Mois dern.	207.75	165.76	259.30	90.38	205.30
1972 haut	210.41	167.20	270.12	91.45	207.48
1972 bas	187.56	156.26	227.56	81.71	185.12

TORONTO

	Industr.	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.23	+0.79	−0.16	+0.35
Clôture	197.74	177.34	96.80	223.84
Sem. dern.	199.83	176.63	97.97	224.01
Mois dern.	202.52	174.05	93.55	227.55
1972 haut	204.63	188.39	98.31	232.38
1972 bas	181.66	140.58	79.15	211.23

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	932.34	943.78	929.79	940.70	+7.68
Transport	256.01	259.89	256.40	258.93	+2.35
Serv. publ.	112.12	113.05	111.55	112.47	+0.32
Ensemble	320.65	324.28	319.69	323.09	+2.47

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	770	$7⅞	7⅞	7⅞	
Acres A pr	25	$46	46	46	+1
Alcan	710	$21	20⅞	20⅞	
Alcan pr	50	$26½	26½	26½	
Algoma St	1300	$14	14	14	
Almin 2p	100	$36¾	36¾	36¾	
Aquitaine	300	$23¾	23¾	23¾	− ¼
Argus C pr	500	$10½	10½	10½	+ ¼
Asbestos	50	$28	28	28	− ¼
Atl Sugar	100	$7	7	7	
Bank Mtl	2637	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
Bank NS	915	$35	34⅞	34⅞	− ⅛
Banq CN	1975	$15⅝	15⅝	15⅝	
Bq Deprg	3300	$18	17⅞	18	
Bq Pv Can	3113	$18	17¾	18	+ ⅛
Bell Canad	837	$45½	45¼	45¼	− ⅜
Bell A pr	100	$51¼	51¼	51¼	− ¼
Bell B pr	150	$53¾	53½	53¾	+ ¼
Bombrder	1700	$8	7¾	8	+ ¼
Border C	3795	$10¼	9¾	10¼	+ ¼
BP Oil Gas	700	560	550	550	−15
Brascan	552	$21⅜	21½	21½	
BC Forest	100	$21¼	21¼	21¼	−1¼
BC Phone	100	$65¾	65¾	65¾	−1⅜
Brinco	2918	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
CAE Ind	865	$6⅞	6¾	6⅞	− ⅛
Calgary P	1475	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Campeau	300	450	440	450	
Can Cem L	64	$53	53	53	
Can Perm	1000	$18	18	18	− ¼
Cdn Brew	200	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cdn Cable	900	$18	17⅝	17⅝	− ⅜
C Im	3585	$27½	27⅛	27½	+ ½
CIL	300	$16	15⅞	15⅞	− ⅛
C Int Pw	2237	$27⅜	26⅝	27⅜	+ ⅜
C Marconi	400	350	350	350	+15
CPI pr	400	$26⅛	26⅛	26⅛	− ⅛
CP Inve w	100	345	345	345	
Cdn Res	400	505	500	500	
Cdn Salt	100	$16½	16½	16½	
Cdn Tire A	100	$38	38	38	− ½
C Vickers	125	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
Canron	4325	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛
CPLtd	6275	$14⅞	14¾	14¾	− ⅛
CP A p	950	$11¼	11¼	11¼	− ⅛
Celanese	633	$5¼	5¼	5¼	− ⅛
Cant Dyn	3362	110	105	110	
Columbi p	100	$6½	6½	6½	+ ¼
Cominco	405	$27¾	27¾	27¾	− ⅜
CBath Pr	130	$14⅜	14⅜	14⅜	
C Text	300	$5½	5⅜	5½	
Cons Gas	6225	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Copind	400	475	470	470	−5
Corpex	700	335	335	335	−15
Crain RL	2900	$13½	13½	13½	− ¼
Cr Cork	160	$200	200	200	+5
Cr Zell A	1381	$17⅛	17	17	+ ¼
Distl Seag	2254	$31	30¾	30¾	
Dome Pete	4900	$36⅞	36⅛	36⅜	+ ⅛
D Bridge	231	$28⅝	28⅛	28⅛	− ⅛
Dofasco	175	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Dom Store	3300	$16⅝	16⅜	16½	− ⅛
D Textile	1016	$24⅞	24⅛	24⅝	− ½
Domtar	2050	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ¼
Donohue Pr	200	$16⅛	16	16	− ½
Du Pont	1200	$25	23½	25	+1
Ea Svgs	800	$15	15	15	
Elec Knt	100	480	480	480	−20
Fin Coll	1392	$20½	20¼	20¼	+ ⅛
Francana	500	600	600	600	−25
Gaz Metr	204	$5¾	5¾	5¾	
Genstar L	2600	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Gerin A	950	$9¼	9¼	9¼	
Gngr Pr B	100	350	350	350	−5
GB Cln	100	$23½	23½	23½	+ ½
GL Paper	175	$17½	17½	17½	+ ¼
Grissol F	2410	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Gulf Can	6620	$28¼	27⅞	28¼	− ⅛
Hollinger	501	$42¼	42¼	42¼	+ ⅜
Home A	1700	$34	33½	33½	− ⅞
Huds Bay	1320	$25½	25¼	25½	+ ½
H Bay Co	100	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
HB Oil Gas	825	$43¼	43⅛	43¼	
Husky Oil	6300	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
IAC	2225	$19¼	19⅛	19¼	
In Acc wt	200	800	800	800	−10
Imp Oil	8910	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅛
Imasco Ltd	700	$22¼	22	22¼	+ ¾
Int Nickel	3350	$33¾	33⅛	33¾	+ ¾
Int Util	4500	$48⅜	47½	48⅜	+ ⅜
Ivaco	2700	$16½	16½	16½	
Jamaica	5000	40	40	40	
Kaiser Re	900	405	405	405	
Labatt	150	$22	22	22	+ ¼
Labatt pr	175	$23	23	23	
Lau Fin	3450	$13½	13¼	13½	+ ¼
Lob Co B	500	$6⅝	6⅝	6⅝	− ⅛
MB Ltd	2125	$24⅜	24	24	− ⅜
Maritime	265	$23	23	23	− ¼
Mass Fer	3491	$13¼	13⅛	13⅛	− ⅛
Mitch A	100	$14	14	14	
Molson A	2415	$23¼	23	23	− ⅛
Moore	730	$42¼	42	42¼	
Murphy	200	$14¼	14¼	14¼	− ½
MSN Ind	106	$7	7	7	
NB Tel	146	$15	15	15	
Noranda	840	$38⅞	38¼	38¾	− ⅛
Nor Ctl G	2200	$13¾	13¾	13¾	− ⅛
Oshawa A	400	$12⅜	12½	12½	− ⅜
Pac Pete	150	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Pancan	400	$16¼	16¼	16¼	
Peopl St	700	$17⅜	17½	17⅜	− ⅜
Phillips Cb	200	$10⅞	10⅞	10⅞	− ⅛
Placer	200	$36¾	36¾	36¾	−2¼
Pow Corp	14479	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Pow C 5 pr	140	$10½	10½	10½	− ¾
Price Com	2450	$7⅜	7¼	7¼	
Provigo	700	$8	8	8	+ ½
QSP Ltd	100	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Rapid D	42025	$11⅜	10	11¼	+1⅜
R Dat Pr	4900	$11½	10	11⅜	+1⅜
Reitman A	500	$21½	21½	21½	
Rio Algom	327	$17¼	17¼	17¼	− ¼
Rolland	125	405	405	405	+5
Rothman	500	$19	18¾	18¾	+ ½
Rothm B p	800	$21	21	21	− ¼
Royal Bank	4120	$32	31¾	31⅞	
St L Cem A	300	$40	40	40	
Scotts	400	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Shell Can	60	$41	41	41	+ ¼
Sh I w	300	$21¼	21¼	21¼	+ ⅜
Simpsons	1100	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Simpsons S	400	$35¼	35	35	− ¼
Steel Can	936	$30½	30⅜	30⅜	− ⅜
Steinbg A	1226	$26	25¾	26	
Sup Elec	2800	300	300	300	+10
Texaco	575	$43¾	19	19	−24
Tor Dm Bk	800	$31¼	31⅛	31¼	+ ¼
Tot Pet A	500	660	660	660	−15
Traders A	600	$16½	16	16	
Tr Can PL	846	$41⅞	41¾	41⅜	− ¼
Tr Can A pr	200	$77½	77½	77½	+ ¼
Trans Mt	500	$22⅜	22½	22⅜	− ⅜
Trizec Crp	100	$18¾	18¾	18¾	
Un Carbid	300	$16	16	16	+ ¼
Velcro	100	$20	20	20	+ ⅜
Wajax	150	$16¾	16¾	16¾	− ¼
Walk GW	1625	$44⅛	44	44⅛	− ⅜
Warn Her	120	$6⅝	6⅝	6⅝	
Webb Knp	600	40	40	40	+1
Weldwod	200	$12	12	12	
Wstburne	900	$12	12	12	+ ⅜
Wbur A pr	100	37½	37½	37½	+ ¼
Zodiac	900	295	275	275	+27½
Chib Cop	5000	26	25	25	−1
Chipman	1429	51	51	51	−9
Con Dev	500	90	90	90	+5
C Dolsan	11600	16	14½	16	
C Mogadr	3500	12½	12	12	−1
Con Prop	1500	10	10	10	
Dasson	3000	16	15½	15½	− ½
Dauphin	6000	8½	8½	8½	+ ½
D Lease	3000	6	6	6	+ ½
Duvan	5000	5	4½	4½	− ½
Dynco	6000	31	30	31	
Eagle Min	500	360	360	360	+10
Expo Iron	1000	45	45	45	+1
Fairway	10100	180	175	180	+1
Falcon Cop	2900	$13½	13½	13½	+ ⅛
Fall Min	14100	147	143	147	
Fannex	1500	38	38	38	
First Dren	7000	15	14	14	−1½
Flint Rk	600	218	212	218	
Fontana	10000	3	2½	2½	− ½
Gaspe Q	6000	50	50	50	−2
Goldex	2400	231	230	230	−5
Gold Hk	2000	20	20	20	−1
GL Nickl	400	150	150	150	
Gr W Min	500	12	12	12	+1
Int Norval	11000	13	11½	12	
James B	7500	17	16	16½	− ½
Jamex	18000	38½	34	38½	+3½
Kallio	700	375	370	375	+5
Kal Res	2000	75	75	75	
Kingswd	3000	21½	20	21	+2½
Kontiki	5000	3	3	3	− ½
Ladubor	2000	78	78	78	−1
Lederic	16500	46	44	45	+1
Lingside	10000	3½	3	3	−1
Lynx CEx	3000	135	135	135	+1
Mdonld M	1000	15	15	15	+1
MacLan	1000	85	85	85	
Mal Hygd	1500	230	225	230	+20
Mrshl Bn	10000	43	40	40	
Maybrun	1500	11½	11½	11½	
Menora	10000	14	13½	14	+1
Mip Ind	1500	35	35	35	+1½
Min Ore	5000	3½	3½	3½	− ½
Mistango	500	12	12	12	
Mt eagle	16000	94	87	87	−6
Mt Laur U	6500	92	87	92	+5
M Pleas	27100	31	30	31	
Muscoch	9500	18	15	18	
Nw Form	5000	3½	3½	3½	
Nw Hosco	500	62	62	62	+1
N Insco	9000	38	38	38	
NW Unisp	1900	31	30	31	+3
NA Rare	3000	18½	18	18	−1
NW Canal	8500	3½	3	3½	− ½
Panaca	500	35	35	35	
Paramag	1000	3	3	3	
Pat Silv	1500	8	8	8	
Pr Potash	1500	2	2	2	
Probe Mn	22000	40	38½	40	
Prov Ex	3000	46	45	46	+1
Que Expl	12500	22	21	22	+2
Q Antim	115500	28	24	28	+3
Roy Agas	11683	30	30	30	
St Lucie	5000	27	25	27	
Scandia	18500	25	24	25	+ ½
Scimnx	8500	47	46	47	
Sil Shield	1000	280	270	275	−10
Slocan	18600	124	122	124	+2
Toronado	2000	18	17	18	+1
Transtere	2500	25	24	25	+ ½
Triton Expl	6000	68	68	68	−4
Univi Mi	2000	35	30	35	+10
W Dufault	500	11	11	11	
Wilm Crk	7000	45	44	44	+2
Wh Star	7000	16	15	16	+2
Zinat Mines	9500	12	10	12	

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Ahed Music	100	465	465	465	
Amb Db	57100	88	60	80	+19
Am Met	300	180	180	180	
Aquabl	1000	290	290	290	−20
Belg Stand	3490	$17¾	17⅜	17¾	
Berncam	14200	$9¼	8¾	9¼	+ ⅛
C Secur A	500	125	125	125	
Capital Dyn	3700	200	200	200	
Com Hold	19200	175	165	175	−5
Comodor	1761	$10¾	10½	10½	
Crawfd Al	2400	350	340	350

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	4630	$8	7⅞	8	+ ¼
Acklands	1600	$9⅞	9¾	9⅞	+ ½
Acklnd 2p	200	$14½	14⅜	14½	
Acres Ltd	370	$13⅜	13½	13½	— ⅜
Acres A pr	535	$46½	44½	46½	+ 2
Acres wt	320	365	360	365	+ 5
A.G.F.M.	400	$7	7	7	
Agra Ind	1250	$11⅞	11¾	11¾	— ¼
Ahed M	900	450	450	450	—15
Aimco Ind	z25	$15⅞	15⅞	15⅞	
Alta Gas A	2001	$53⅜	53¼	53¼	— ⅜
Alta Gas p	z30	$75	75	75	
Alta G D p	30	$148	148	148	— 2
Alcan	2476	$21	20¾	20⅞	
Alcan pr	225	$26½	26¼	26¼	— ¼
Alg Cen	19900	$9⅞	9¾	9¾	
Algoma St	3830	$14	14	14	
Algonq pr	200	450	450	450	
Allarco Dv	1850	$6½	6⅛	6½	+ ⅜
Alliance B	1000	475	460	460	—15
Alumin pr	z35	$18⅛	18⅛	18⅛	
Almin 2p	z20	$36¾	36¾	36¾	
Anglo-cn	200	480	475	480	+10
Anglo-c pr	300	$15¼	15¼	15¼	
Ang CT 290	75	$40¼	40	40	— 1
Ang CT 315	125	$44	43¾	44	
Aquitaine	1020	$24	23¾	23¾	+ ¼
Argus	z15	$14¼	14¼	14¼	
Args 250 p	235	$32⅜	32¼	32¼	— ¾
Args 260 p	25	$34	34	34	— ⅛
Argus B pr	25	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Argus C pr	2700	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Asbestos	825	$28¼	28	28	
Atco Ind	425	$11⅜	11¼	11⅜	
Atl Sugar	700	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Atl Sug w	100	160	160	160	
Auto El	200	$7	6¾	6¾	— ⅛
Auto Hard	650	$9	9	9	— ⅛
Bahama	6800	14	11	14	+ 1
Bank Mtl	8866	$20	19⅜	20	+ ⅝
Bank N S	1780	$35	34¾	34¾	— ⅛
B Cdn Nat	650	$15¾	15⅜	15⅜	— ⅛
Bartaco	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Baton B	2600	$18¼	18	18	
Bay Mills	100	400	400	400	—40
Bay Mils p	700	$5½	5½	5½	
Beavr Eng	100	$8½	8½	8½	
Becker B p	950	$13	12⅜	12⅜	— ¼
Bell Canad	5113	$45½	45¼	45¼	— ⅛
Bell A pr	310	$51½	51¼	51¼	— ¼
Bell B pr	1125	$53¾	53½	53½	— ¼
Biltmore	z10	$13¾	13¾	13¾	
Biltmore p	100	$12½	12½	12½	— ¼
Black P	675	$7	7	7	
Block Bros	7600	350	345	350	
Bombrder	665	$8	7⅞	8	+ ¼
Bovis Cor	1700	220	215	215	—10
Bow Valy	1670	$30¾	30	30¾	+ ¾
BP Can	4100	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
Bramalea	6600	455	445	445	— 5
Brascan	2900	$21½	21⅜	21⅜	— ⅛
Bright	2200	$19	18¾	19	+ ½
Brinco	5193	$5⅜	5⅜	5⅜	
Br Am Bnk	100	$13½	13½	13½	
BC Forest	150	$21	21	21	— 1
BC Pack A	100	$26	26	26	+2¼
BC Pack B	200	$26	25	26	+ 3
BC Sugar	250	$20¼	20¼	20¼	— ½
BC Sugar p	635	$15⅞	15¾	15⅞	— ⅛
BLC Phone	82	$66	66	66	+ ¼
BCPh 6 pr	49	$85	85	85	+ 1
BCPh 4¾ p	z10	$67	66½	66½	
BCPh 4⅜ p	40	$61	61	61	
BCPh 1956	z5	$66¼	66¼	66¼	
BCPh 5.15	25	$73	73	73	— 2
Bruck B	200	$10	10	10	— ½
Budd Auto	500	$10½	10½	10½	— ⅛
Budd A w	1245	595	590	590	— 5
Burns Fds	1000	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Bushnell	5100	$8	8	8	
Cad Dev	3030	$9⅜	9	9⅜	+ ⅜
CAE Ind	300	$6¾	6¾	6¾	
Calgary P	2193	$25	24¾	24¾	+ ¼
Cambridg	400	$14½	14½	14½	
Campeau	225	445	445	445	— 5
CD Sugar	40	$30½	30½	30½	— ⅛
Can Cem L	243	$53½	53	53	
C Cem L p	z16	$20	20	20	
Can Malt	110	$29	29	29	+ ¼
Can Malt p	300	87	87	87	
C Packrs	7825	$17¾	17¾	17¾	
Can Perm	5925	$18¼	18	18¼	+ ¼
CSL pr	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Cdn Brew	4545	$8⅛	8	8	— ¼
C Cablesy	3330	$18	17⅝	17⅝	— ⅜
C Cable w	z50	400	395	400	
Cdn Can A	400	$7	7	7	+ ⅛
CC Man A	1420	$17½	17¼	17¼	— ⅛
C Curtis	700	85	80	85	+ 5
Cdn Equty	2120	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
C Found pr	z12	$8	8	8	
CGE	z25	$23¼	23¼	23¼	
C Goldie	1680	$5½	5⅜	5½	
C Hydro	850	$11	10¾	10¾	— ¼
C Imp Bank	9632	$27½	27⅛	27⅜	+ ⅜
CGOL	15042	$9¼	9	9⅛	— ⅛
CIL	325	$16	16	16	
C Manoir	350	410	395	410	+10
C Marconi	4650	360	350	355	+15
C Occental	730	$9¼	9	9	
CP Inve pr	1130	$26⅝	26	26½	— ⅛
CP Inve w	3728	350	345	350	+ 5
CP Ltd	15645	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅜
CPL A	12300	$11½	11¼	11¼	— ⅛
Cdn Tire	25	$42½	42½	42½	
Cdn Tire A	1355	$38⅜	38	38⅛	— ½
C Utilties	200	$45	45	45	— ½
C Util 5 pr	z4	$68	68	68	
C Util $1.25	325	$25	24⅞	25	
C Util w	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅜
Cdn Wall	75	$100	100	100	
CWN Gas	1150	$25	24⅞	24⅞	+ ⅛
CWN 5½ p	150	$16¼	16¼	16¼	
Canron	305	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅜
Capit Div	500	70	70	70	— 2
Cara	z52	$5	475	475	
Cassidy L	200	460	460	460	+10
CC Yachts	2600	470	460	470	+10
CDP Com	1000	150	145	150	+ 5
CDRH Lt	1687	$11	10½	11	+ ⅜
Celanese	2018	$5⅜	5¼	5¼	— ¼
Celanes 1 p	z50	$12½	12½	12½	
Chrysler	1170	$33⅜	33½	33⅜	+ ⅜
CHUM B	500	$9½	9¼	9½	+ ¼
Cockfield	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Columbia	618	225	225	225	
Cominco	3648	$27⅞	27½	27⅞	— ⅛
CH Inns	12350	$12¾	12⅜	12¾	— ⅛
Compro	200	335	335	335	+ 5
Comb Ins	30	$33¾	33¾	33¾	—2¼
Computel	100	450	450	450	
Comtech	1550	280	250	280	+30
Conduits	400	355	335	355	+ 5
Con Bath	425	$9	9	9	+ ⅛
Con Bath p	450	$14⅜	14½	14½	— ⅜
Con Bath w	2015	50	50	50	
Con Bldg	8000	235	225	225	— 5
Con Textle	600	$5½	5⅜	5⅜	
Con Distrb	9940	$30⅜	29¾	30⅜	+ ⅜
Cons Gas	5983	$19⅛	19	19	— ⅛
Con Gas A	30	$86½	86½	86½	+ ¼
Con Gas B	560	$88½	88¼	88¼	— ¼
Control F	600	200	195	200	—10
Cooper	15500	$16½	15¾	16	— 1
Corby vt	z15	$24⅛	23½	24⅛	
Corby B	z50	$24	24	24	
Cornat Ind	1700	235	230	230	— 5
Corontn p	800	210	210	210	+ 5
Corp Food	300	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Costain R	500	$9¾	9½	9½	— ⅛
Crain R L	250	$13½	13⅜	13½	+ ½
Crestbrk	100	415	415	415	— 5
Crush Intl	800	$19	18¾	19	+ ¼
Cygnus A	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cygnus B	800	$6¼	6	6¼	+ ¼
Dale-R	100	$9½	9½	9½	
Dawson D	600	$8¼	8¼	8¼	
Debhld B p	25	$79⅛	79⅛	79⅛	—1⅜
Delta Ben	1200	425	390	425	+65
Distl Seag	4237	$31	30½	30⅝	— ¼
Dorman I	1690	$13	12½	12¾	— ½
Dome Pete	1675	$36⅞	36⅜	36⅜	— ⅛
D Bridge	1475	$28⅜	28½	28½	— ¼
D Citrus	400	$9¼	9	9¼	— ⅛
Dofasco	4340	$27¾	27¾	27¾	
D Strs	31247	$16½	16¼	16½	
Domtar	2475	$13⅛	12¾	13	+ ¼
D Textie	840	$25	24⅜	25	
DRG Ltd	250	$17½	17½	17½	+ ⅜
Du Pont	10060	$25⅜	23½	25¼	+1¾
Dustbane	1975	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Dylex Div	533	$13¼	12¾	13	
Dylex D A	8286	$13¼	12¾	12⅞	— ¼
Estn Can S	450	$15	15	15	
Econ Inv	600	$15½	15½	15½	— 1
Eddy Mtch	200	$13	13	13	+ ¼
E-L Fin	500	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
E-L Fin w	600	350	340	350	
Electro K	315	485	480	485	—27
Electro ltd	2887	$62	60¼	61	+ ½
Emco	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Erie D	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
Erie D A	500	$8	8	8	
Exquisite	700	$6	5⅜	6	+ ¼
Falcon	910	$93	92¾	92¾	+ ¼
Fed Diver	100	120	120	120	
Fed Grain	3050	$8¾	8⅜	8⅜	
Fields S	1150	$15¼	15	15	— ⅜
Finning T	250	$15	14¾	14¾	— ¼
Fleet Mfg	1000	115	115	115	— 5
Fleetw'd	225	$12	11	12	+ 1
Ford Cnda	150	$90	90	90	+ 1
F Seasons	780	$17¾	17½	17½	— ¼
Fruehauf	100	$22	22	22	+ 1
Gaz Metr	600	$5¾	5¾	5¾	
Gaz 5½ pr	z5	$70	70	70	
Gaz M 63w	500	110	110	110	— 5
Gdn Mang	z10	$7½	7½	7½	
Gen Baker	z50	380	380	380	
Gen Distrb	180	$23	23	23	
GMC	838	$83¾	83	83¾	+ ⅝
Genstar L	1660	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Gnstar L w	100	570	570	570	
Gesco Dis	450	$5½	5⅜	5½	
Glendale	920	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ¼
Glengair	1000	180	180	180	
Gleng B p	500	345	345	345	— 5
Gold Crest	4600	$6⅜	6⅛	6¼	+ ⅛
Graft G	850	$25¼	24¼	25	+ ½
GL Paper	300	$17¼	17¼	17¼	
GL Pap w	100	270	270	270	—20
GL Power	265	$20	20	20	
GN Capital	200	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Gt W Life	100	$60	60	60	+ ¾
Gt West S	2500	$7⅜	7½	7½	— ⅛
Greyhnd C	100	215	215	215	—10
Greyhnd	1480	$18½	18⅛	18¼	+ ⅛
Grissol F	380	$9¼	9	9¼	+ ½
GSW C pr	z5	$74¼	74¼	74¼	
Guar Trst	1306	$13¼	13⅛	13⅛	
Gulf Can	4084	$28¼	28	28¼	+ ⅛
Halifax D	2650	210	205	210	
H Group	6005	$10½	10¼	10½	+ ¼
Ham Tr	500	$13	12⅞	13	+ ¼
Hardee	500	140	140	140	+ 5
Hard Carp	224	$20½	20½	20½	+ ¼
Hard Crp A	2048	$19¼	19	19⅛	+ ⅛
Harlequin	200	$7	7	7	
Harris J S	400	335	335	335	
Harveys F	4400	125	120	125	
HWood B	1100	45	42	42	— 3
Hawker S	5345	315	305	310	
Hays Dna	1360	$16¼	16⅛	16¼	+ ¼
Home A	2010	$34⅛	33¼	33¼	— 1
Horne Pit	2175	345	340	345	+ 5
H Bay Co	1100	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
HB Oil Gas	521	$43¼	43⅛	43¼	
HB Oil G pr	150	$52	51¾	52	+ ¼
Huron Erl	300	$27¾	27¾	27¾	
Husky Oil	5080	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅛
Husky A pr	40	$42	42	42	—1½
Husky D w	200	600	600	600	
Husky E w	700	640	630	640	+10
IAC	5480	$19¼	19	19⅛	
IAC w	1250	805	800	800	—10
Imasco	975	$22	21¾	21⅞	+ ⅜
Imp Gen	2700	450	435	450	+15
Imp O	16547	$33¾	33⅜	33⅜	+ ⅛
Indal Can	1200	$11	10½	11	+ ½
Inglis	500	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Inland Gas	1698	$16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
Inland G p	150	$15	15	15	
Inter-City	1000	$9	9	9	
Inter C A w	500	475	460	470	—25
Inter C B w	500	420	420	420	—10
Intrmetco	600	220	220	220	+ 5
IBM	98	$378	378	378	— 2
Int Nickel	7488	$33⅞	33⅛	33¾	+ ⅜
Int Util	1689	$48⅜	47½	48⅜	+ ½
Int Util A	100	$56½	56½	56½	
Interpool	750	$26¾	26⅝	26¾	+ ⅛
Int Div	4450	$5¼	490	490	—10
Intpr Pfte	1725	$31½	31¼	31½	+ ¼
Int Pipe w	335	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Intpr Steel	2878	$9½	9¼	9¼	— ¼
Inv Group	600	$9⅝	9⅝	9⅝	
Inv Grp A	1550	$9⅜	9½	9½	
Inv Grp 5 p	350	$23	22¾	22¾	+ ⅜
ITL Ind	3300	460	440	450	— 5
ITL Ind pr	700	$11¾	11½	11½	— ¼
Ivaco Ind	500	$16½	16½	16½	+ ¼
IWC Ind	2400	275	260	265	—10
Kaiser Re	4700	410	400	405	
Kaps Tran	2450	$9¼	9	9	— ¼
Keeprite P	2650	$12¼	12¼	12⅛	— ¼
Kelsey H	100	$8½	8¼	8½	
Koffler	100	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Koffler A p	150	$9⅜	9⅝	9⅜	— ¼
Koffler w	100	775	775	775	
Labatt	430	$22	21⅞	22	
Labatt pr	190	$23¼	23¼	23¼	+ ½
Laidlaw M	300	$20½	20⅛	20½	+ ½
Lailaw A p	300	$20	20	20	
LOnt Cem	1200	380	375	380	
Laura Sec	z85	$11⅜	11⅜	11⅜	
Lau F	17325	$13⅜	13¼	13⅜	
Lau F 2.00	65	$26⅞	26⅜	26⅞	+ ⅛
L J B	25	$70	70	70	—10
Leigh Inst	600	$7	6⅞	7	+ ¼
Leons Frn	1000	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
Levy A pr	200	$7⅛	7	7	
Life Inv w	100	115	115	115	— 5
Living w	498	575	575	575	
Lob Co A	516	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Lob Co B	100	$6¾	6¾	6¾	
Lob Co pr	z10	$31⅛	31⅛	31⅛	
Lob G A pr	z20	$20	20	20	
Lob G B pr	200	$20½	20⅜	20⅜	— ⅛
Loeb M	225	390	390	390	
Maclarn A	200	$18	17½	18	+ ½
Maclarn B	200	$18½	18½	18½	
Mclan H A	550	$12	12	12	
MB Ltd	1812	$24¼	24	24	— ¼
Magna El	200	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Magnason	365	$10½	10½	10½	
Magnetcs	1900	105	100	105	— 5
Major H D	200	220	210	220	+20
M Lf Mills	z60	$14¾	14½	14½	
Markboro	300	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Markbro w	1400	150	140	150	+10
Mass-Fer	2618	$13¼	13	13⅛	— ¼
McLaghin	980	$16¾	16¼	16⅜	+ ¼
McLagn w	200	880	880	880	
MEPC	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
MEPC w	2125	315	310	310	— 5
Met Stores	600	$17⅜	17⅜	17⅜	
Met Trust	z21	$19¾	19¾	19¾	
Microsyst	135	$7½	7½	7½	
Mct Brick	400	$5	485	5	+25
Molson A	5290	$23⅜	22¾	22¾	— ⅜
Monenco	100	$7½	7½	7½	
Mnt Trst	100	$19½	19½	19½	+ ¼
Moore	2515	$42⅜	42	42¼	+ ¼
Morse pr	25	$36½	36½	36½	— ½
MTS Inter	1700	200	195	200	
Murphy	600	$14¼	14¼	14¼	
NaChrs I	1756	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Nat Drug	1070	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
N Hees Ent	1425	375	355	375	+25
N Nuring H	1700	220	215	215	
Nat Sea	100	$8½	8⅛	8⅛	
Nat Trust	185	$31½	31½	31½	— ½
Neonex	6054	$5	490	495	—17
NB Tel	100	$15	15	15	
N Provid D	3000	53	51	53	+ 1
Nfld LP	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Noranda	2730	$38⅜	38¾	38⅞	— ⅛
Nor Ctl G	7895	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
Nor Ctl 65p	25	$38½	38½	38½	—2⅜
Nor Ctl B p	870	$28½	28	28¼	+ ¼
Nor Ctl w	700	615	600	600	—15
NW Util p	30	$56½	56½	56½	
NS Savngs	500	$17	17	17	
NSI Mark	2100	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
NuWest D	300	$9	9	9	— ⅛
Oil Patch	200	290	285	285	— 5
Okanagan	675	$8¾	8⅜	8¾	— ⅛
Ontario Tr	1150	$8⅝	8⅜	8⅝	+ ⅛
Orlando R	100	$6⅝	6⅜	6⅝	
OSF Ind	1690	$6	5¾	6	+ ⅛
Oshawa A	7285	$13	12⅜	13	+ ¼
Overlnd 2 p	1050	395	395	395	+10
Pac Pete	1384	$32	31½	32	+ ⅜
PanCan I	2300	250	245	245	— 5
Paragon	500	$5⅜	5	5⅛	
Peel Elder	500	$21	20⅜	21	+ ¼
Pemb A	12700	$7	6⅞	7	+ ⅛
Pembin B	100	$6⅞	6⅜	6⅞	
Pemb D p	85	$25	25	25	+ ¼
Penningtn	650	$13½	13½	13½	
PC Jewl	600	$16	16	16	+ ½
PC Jwl A	5825	$15½	14⅞	15⅜	+ ½
P Dept S	1900	$17⅝	17½	17⅜	— ⅜
Petrofina	323	$24⅜	24⅜	24⅜	
Phillips Cb	110	$10¾	10¾	10¾	
Phillips P	500	$27½	27½	27½	—2¼
Pitts Eng	200	$17½	17¼	17½	+ ¼
Pow Corp	6225	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Pow Crp pr	110	$31¾	31¾	31¾	— ¼
Pow C 5 pr	425	$10½	10½	10½	— ⅜
Pre Cable	1850	$17½	17½	17½	
Prem Iron	100	205	205	205	—15
Price Com	212	$7¼	7¼	7¼	
Prov B Can	1150	$18	18	18	+ ⅛
Q Brdcast	600	$8⅞	8⅝	8¾	+ ¼
Quinte A	500	210	210	210	
Rank Org	1950	$26½	26⅜	26½	+ ⅜
Rapid Grp	300	$7½	7½	7½	— ¼
Readers D	125	$13¾	13¾	13¾	— ⅛
Realty C	2400	$6½	6½	6½	
Realty C w	3700	325	310	310	—10
Reed Oslr	440	$10⅛	10⅛	10⅛	
Reichhold	505	$10⅞	10⅞	10⅞	+ ⅛
Reich wt	1000	450	450	450	
Reitman	1000	$23	23	23	+ ½
Revelstk	z20	$14⅜	14⅜	14⅜	
Riley's D	100	250	250	250	— 5
Ripley Int	200	380	380	380	— 5
R Little	480	$86	86	86	
Rothman	1545	$19	18½	18⅞	+ ¾
Rothmn w	930	515	510	515	+ 5
Rothm A p	z30	$86	86	86	
Rothm 2p	850	$21	21	21	
Royal Bnk	2325	$31⅞	31⅜	31¾	— ⅛
Russel A	1116	$12¾	12¾	12¾	
Russl H p	210	$26½	26¼	26¼	— ½
St Maurice	8800	110	105	110	
Saywette	320	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Schneid b p	200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Scintrex	200	290	290	290	+30
Scot York	750	$15¼	15	15¼	+ ⅛
Scot Lasal	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Scot Mls pr	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	
Scot Paper	z50	$23	23	23	
Scotts	1400	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
Seaway M	z50	$7¾	7¾	7¾	
Sec C	19500	495	465	490	+30
Selkirk A	500	$21	21	21	
Shaw LE A	100	$6½	6½	6½	
Shell Inv p	665	$41	40¾	41	+ ½
Shell Inv w	1300	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅜
Shell A	890	$41¼	41	41¼	+ ¼
Shully's	400	$5½	5½	5½	
Sifton Pro	2700	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Silverwd A	1085	$16	15¾	16	
Silverwd B	270	$15½	15	15⅛	— ⅜
Simpsons	1172	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
Simpson S	135	$35¼	35¼	35¼	+ ¼
Sklar M	2300	425	420	425	
Sklar W	1400	270	270	270	
Skyline H	700	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Slater Stl	300	$10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Slat W Can	444	$16	16	16	+ ¼
Southam	300	$21¾	21⅜	21¾	— ⅛
Stafford	300	295	295	295	
St Brodcst	200	$16¾	16⅜	16¾	
St Paving	1925	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
Steel Can	5862	$30⅝	30⅜	30⅜	— ⅜
Steinbg A	1275	$26	25¾	26	
Stihbg pr	25	$76	76	76	+ ⅜
Steintron	600	420	420	420	+ 5
Ster Trust	900	$9⅝	9⅜	9⅜	
Stuart Hs	400	375	375	375	
Surpass C	270	170	170	170	+15
Tamblyn	200	$24¾	24½	24½	— ½
Teledyne	1650	495	485	495	+10
Texaco	300	$43¾	43¼	43¾	+ ½
Texas Gu S	1610	$19¼	18⅞	19¼	+ ⅜
Thom Nes	275	$33½	33¼	33½	+ ¼
Thom N pr	80	$50	50	50	+ ¼
Tone Craft	150	$18	18	18	— 1
Toromont	700	190	185	185	
Tor Dm Bk	5877	$31⅜	30⅞	31⅜	+ ⅜
Traders A	2450	$16½	16	16	
Traders 5 p	25	$25	25	25	
Trader B p	500	$27¾	27⅜	27⅜	
Trader 65 w	1125	300	290	300	+10
Trader 66 w	1300	545	530	545	— 5
Trader 69 w	100	585	585	585	+ 5
Transair	z30	340	340	340	
Trnsair w	300	130	130	130	+10
Tr Can PL	2083	$41⅞	41⅞	41⅞	
Tr Can Pl p	75	$42¼	42	42¼	+ ¼
Tr Can A pr	590	$77¼	77	77	— ¾
Tr Can P w	1010	$13¼	12½	13¼	+ ⅛
Transglob	600	150	140	150	+ 5
Trans Mt	1750	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
Trimac	3025	$9⅛	9	9	
Trizec C	10100	$19	18¾	19	
Trizec w	3000	62	61	61	
Uap Inc	100	$19½	19½	19½	+ 1
Un Carb	12025	$16	15¾	16	
Un Gas	2880	$14¾	14½	14½	
Union Oil	250	$44	43¾	44	
U Corp B	z50	$16¼	16¼	16¼	
U Sections	400	$7⅜	7¾	7⅜	+ ⅛
Van Der	1000	$8⅝	8½	8⅝	+ ⅛
Versafd	200	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Venpower	2152	130	125	125	
Versatile	100	[illegible]	[illegible]	5	
Versati A	600	460	450	450	
Vic G Tr	230	$24	[illegible]	24	
Villcentre	100	$11½	11½	11½	— ¼
Vulcan Ind	800	$10½	9⅝	9¾	— ½
Wajax	400	$16⅞	16¾	16¾	— ⅛
Walk GW	2175	$44¼	44	44	— ⅜
Weldwod	2425	$12⅛	12	12



Chaque vendredi, une foule de pèlerins retrace les pas de Jésus dans les rues étroites de Jérusalem. Les pèlerins s'arrêtent pour prier aux 14 stations du Chemin de la Croix, le long de la Via Dolorosa et dans l'église du Saint-Sépulchre. La scène se répète le Vendredi Saint dans une plus vaste proportion quand le nombre des pèlerins s'accroit par milliers. En plus des pèlerins chrétiens, Jérusalem accueille à la même époque des milliers de pèlerins israélites venus pour y célébrer la Pâque juive.

L'OEIL SUR LES ROUTES

Londres, Manchester, Glasgow
Tous les soirs de la semaine
BOAC

Voyages-échanges pour la jeunesse

Québec doit affirmer sa compétence (Tourbec)

L'équipe de Tourbec vient de soumettre au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, à titre de ministre responsable du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, un document qui fait suite au travail effectué par Tourbec dans le secteur des voyages-échanges pour la jeunesse depuis déjà sept ans et plus particulièrement aux expériences réalisées depuis trois ans dans le cadre du programme Découverte du Québec.

Deux points majeurs sont soulevés dans ce document et les voici:

1) Il existe un déséquilibre important entre les subsides affectés aux échanges avec l'extérieur du Québec et ceux accordés aux échanges entre des jeunes Québécois des différentes régions du Québec.

2 Le gouvernement n'a pas de politique dans le secteur des voyages-échanges. Pourtant, les citoyens du Québec dépensent annuellement par l'intermédiaire des gouvernements fédéral et provincial plus de deux millions de dollars à cette fin.

Sans vouloir définir à elle seule les politiques souhaitables pour ce secteur, l'équipe de Tourbec insiste pour que le gouvernement du Québec affirme sa compétence et assume ses responsabilités dans le secteur des voyages-échanges pour la jeunesse. De plus, elle recommande au gouvernement d'inclure dans toute définition des priorités de sa politique les objectifs suivants:

● Accessibilité financière de tous les jeunes Québécois aux programmes.

● Efforts spéciaux pour rejoindre les jeunes travailleurs, les jeunes chômeurs et de façon générale les jeunes des milieux populaires.

● Participation des jeunes à toutes les phases du programme.

● Découverte par les participants des réalités sociales, culturelles et politiques des régions visitées.

Le mémoire souligne que les voyages-échanges se sont développés de façon prodigieuse au cours des dernières années et ce en bonne partie grâce à l'implication des différents gouvernements. Plus de 13,000 jeunes Québécois ont bénéficié de subventions gouvernementales en 1971. Le gouvernement fédéral aurait investi à lui seul près de six millions de dollars au cours de l'année dernière et semble avoir reconnu l'importance de ce secteur en créant la division des voyages-échanges rattachée au secrétariat d'Etat. Au Québec il n'existe aucun organisme mandaté spécifiquement pour intervenir dans ce secteur; le haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports n'a quant à lui aucune politique définie.

La première partie du mémoire est consacrée à l'étude de six (6) organismes principaux qui oeuvrent dans ce secteur: Office franco-québécois pour la jeunesse, le Service des jeunes voyageurs, la Division des voyageurs-échanges, Jeunesse Canada Monde, le Québec Student Intra Exchange Program et enfin Tourbec. La seconde partie du mémoire dégage les principales conclusions de la situation actuelle:

A) Pour 9,000 jeunes Québécois qui voyagent à l'étranger, pour 7,000 autres qui participent à des échanges inter-provinciaux, à peine plus de 1,000 sont impliqués dans des échanges structurés, à l'intérieur du Québec. Or les jeunes Québécois connaissent très peu le Québec. C'est ce qui fait dire à l'équipe de Tourbec qu'il existe un déséquilibre important dans les priorités gouvernementales.

B) Les jeunes travailleurs ont été systématiquement écartés des programmes d'échanges. Seul l'Office franco-québécois aurait traduit dans les faits sa préoccupation de rejoindre tous les jeunes du Québec.

Il convient de rappeler que Tourbec est une association sans but lucratif reconnue officiellement par le haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Un conseil d'administration de quinze membres dirige l'organisme; celui-ci est formé d'étudiants du secondaire, des cegep et de l'université ainsi que de jeunes travailleurs et de quelques spécialistes en administration. Tourbec emploie une vingtaine de personnes à temps plein et offre durant l'été quelques dizaines d'emplois à des étudiants sélectionnés à partir d'un concours public.

Tourbec est un secrétariat technique mis sur pied par l'Union générale des étudiants du Québec (U.G.E.Q.) en 1965 en vue de servir les étudiants et la jeunesse québécoise en général dans le secteur du tourisme-jeunesse et des voyages-échanges.

Tourbec s'est donné comme buts de:

● favoriser la découverte des réalités sociales, politiques et culturelles du Québec par les jeunes Québécois et par les jeunes étrangers;

● favoriser la découverte du monde sous tous ses aspects par les étudiants québécois.

Tourbec a pour objectif de rendre cette découverte accessible à tous les jeunes Québécois tant du point de vue financier que culturel et tente actuellement, principalement par son programme Découverte du Québec, de rejoindre ceux qui jusqu'à maintenant ont souvent été exclus des programmes d'échanges: les jeunes travailleurs, les jeunes des milieux populaires, etc. De plus, Tourbec veut promouvoir la formulation et la réalisation des projets par les jeunes participants eux-mêmes dans un cadre d'autogestion. Dans "cette perspective, Tourbec a encouragé et soutenu en collaboration avec le groupe éducation et affaires étudiantes" du ministère de l'éducation et l'Action social jeunesse, la création de bureaux d'information-voyage autonomes dirigés par les étudiants dans plus de vingt cegep du Québec.

Tourbec regroupe quatre services principaux: international, québécois, d'accueil et techniques. Le service international aura permis à plus de 5,000 étudiants québécois de se rendre en Europe, au Mexique et en Martinique en 1972 grâce aux réductions obtenues par le nolisement d'avions charters.

Le service québécois réalisait pour la troisième année consécutive en 1971 le programme Découverte du Québec grâce à l'aide financière du haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports et de la division des voyages-échanges du secrétariat d'Etat: 350 jeunes Québécois ont participé à ces voyages dans les régions de Charlevoix Saguenay-Lac St-Jean, Côte Nord et Gaspésie. Les services d'accueil ont organisé le séjour au Québec de 500 jeunes étrangers participant à des stages d'étude. Enfin les services techniques de Tourbec ont aidé des centaines de jeunes Québécois qui avaient des projets de voyage que ce soit sur le plan de l'hébergement, du transport ou de leur programme d'activités.

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contraite, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

Nous vous proposons plusieurs formules dont les trois principales sont :

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Lbcation tous modèles, kilométrage illimité.

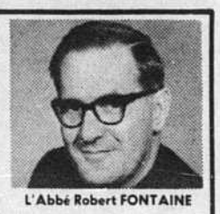
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROEN · PEUGEOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

TERRE SAINTE
FRANCE — ITALIE
du 24 juillet au 14 août 1972
M. l'Abbé Robert Fontaine vous invite à son 4ème voyage Europe - Terre Sainte



L'Abbé Robert FONTAINE

$995.00 tout compris (argent canadien)

HÔTEL : Catégorie touriste supérieure
avec AIR FRANCE : Jet Boeing 747 et
L'Agence VOYAGES-MISSIONS Ltée

PARTICIPANTS : 1969 - 32, 1970 - 40, 1971 - 37

NOMBRE DE NUITS
PARIS 3, VENISE 2, JERUSALEM 5, ER VOL 1
NAZARETH 2, TEL AVIV 1, ROME 4, NICE 3

Renseignements et inscription
M. l'abbé Robert Fontaine
St-Sébastien d'Iberville tél. : (514) 244-3304
L'itinéraire sera envoyé sur demande

LE MONDE VOUS INVITE...
AUX PAYS DU SOLEIL
Voici un continent peu exploré

AFRIQUE

et son cortège de féerie et d'exotisme
Après le succès retentissant du voyage de février nous présentons le même voyage à l'automne.
Départ de New York, le 7 octobre, par AIR AFRIQUE

Voici quelques-unes des merveilles du voyage
Trois pays francophones - Sénégal et Côte d'Ivoire
Au Cameroun : nos compatriotes canadiens.
Les Chutes Victoria . . . la merveille des merveilles.
Quatre cataractes qui s'engouffrent dans un ravin.
"Le tonnerre qui fume" . . . selon les indigènes.
Le Cap de Bonne Espérance -- à 10,000 milles du Canada.
Jonction des eaux de l'Atlantique-Sud et de l'Océan Indien.
Le parc de l'Ouganda avec les Chutes Murchison.
La faune équatoriale dans son habitat naturel.
Promenade en bateau sur le Nil Victoria.

SÉNÉGAL - COTE D'IVOIRE - CAMEROUN
ZAMBIE - RHODÉSIE - AFRIQUE DU SUD
KENYA - OUGANDA - HOLLANDE

Retour : ENTEBBE, AMSTERDAM, MONTRÉAL par KLM
Du 7 au 28 octobre - 21 jours - 9 pays $1,635
Tous les tarifs en dollars canadiens
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union

2 TOURS de PRINTEMPS

Il n'y a rien de plus beau que la Grèce . . .
Découvrez-la dans les meilleures conditions

TOUR EN GRÈCE
avec Yougoslavie au début, Istamboul à la fin
20 AVRIL - 11 MAI
incluant une croisière de 4 jours à bord du meilleur navire, le Stella Maris II

- La meilleure époque, au début du printemps
- Itinéraire mis au point par 15 ans d'expérience
- Hôtels de 1ère classe; petit groupe canadien homogène et entièrement accompagné.

selon la cabine $1,145 ou $1,195 ou $1,245 tout compris

TOUR EN EUROPE CENTRALE
Du 1er au 22 mai

Allemagne Vallée du Rhin, Bavière, Forêt Noire
Autriche Vienne, Salzbourg, Alpes du Tyrol
Suisse Lucerne, Bâle et les Alpes Centrales.
Plus en **France** Alsace - Lorraine - Paris

Circuit en autocar de luxe; itinéraire mis au point par 15 ans d'expérience; petit groupe homogène; organisation directe; hôtels de 1ère classe; tour entièrement accompagné.

$937 tout compris
mêmes tours : 10-31 juillet 4-25 septembre
Dépliants sur demande

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1225 OUEST, DORCHESTER
MONTRÉAL 107, P.Q.
TÉL.: 861-2485
La maison aux milliers de références

Mystères et légendes de la côte atlantique

En Nouvelle-Ecosse, paradis touristique de l'Atlantique, l'aventure, le mystère vous guettent dans les nombreuses anses le long des côtes, derrière la porte des vieilles maisons de bois et près des cimetières de campagne, en bordure des routes.

Dans cette province, les légendes ajoutent une touche mystérieuse au charme de la nature, à la beauté des paysages de campagne de la côte atlantique. Fantômes, épaves, curieux indices de trésors enfouis abondent près des rivages. Les fiers Français, les Anglais et les Irlandais, les descendants d'Allemands et d'Ecossais plus ou moins superstitieux et ayant au plus haut point un sens du tragique commun aux gens de mer, ont tissé avec le temps une littérature populaire à vous faire dresser les cheveux sur la tête...

Ce sont, bien sûr, les habitants de la Nouvelle-Ecosse eux-mêmes qui content le mieux ces fascinantes histoires. Vous les trouverez dans les endroits marqués par le passé et, puisque vous êtes dans cette agréable province, faites donc vous-même un peu de chasse au trésor. En route, vous rencontrerez bien des amateurs de plongée sous-marine qui vont en Nouvelle-Ecosse avec cette idée en tête.

Les choses mystérieuses hantent toujours la Baie Mahone, sur la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse. Pendant la guerre de 1812, un marin anglais déserta et rejoignit un vaisseau américain qui, poursuivi plus tard par un navire de guerre britannique, se réfugia dans la Baie Mahone. Le déserteur, réalisant que son navire ne pouvait échapper à ses poursuivants et sachant qu'il serait pendu s'il était pris, mit le feu au magasin à poudre du vaisseau américain. Depuis, on raconte qu'un navire en flammes se glisse dans la baie le jour anniversaire de cet événement...

Oak Island, dans la Baie Mahone, exerce depuis longtemps sur les chercheurs de trésors une sorte de fascination. On raconte que le fameux pirate William Kidd enfouit là, jadis, un formidable butin. En 1796, trois hommes qui chassaient dans l'île découvrirent un vieux palan de navire sous la branche brisée d'un chêne. Sur le sol, on distinguait nettement une dépression circulaire. Intrigués, les hommes se mirent à creuser et découvrirent un plancher de madriers de chêne à une profondeur de dix pieds, puis un autre à vingt pieds et un autre encore à trente... Parvenus à une profondeur de 96 pieds, ils durent abandonner après que l'eau eut envahi leurs puits. Un siècle plus tard, des excavations faites à une profondeur de 150 pieds révélèrent la présence de trois coffres de chêne. Depuis lors, bien des équipes de chercheurs ont tenté en vain de découvrir le mystérieux trésor.

Toutefois, d'autres chercheurs ont été plus heureux en Nouvelle-Ecosse. En 1725, la frégate française "Le Chameau" qui transportait la paie des troupes stationnées dans la ville de Québec, sombrait devant Louisbourg, dans l'île du Cap Breton. Depuis que Louisbourg est le théâtre d'importants travaux de reconstruction et de restauration d'une partie des édifices qui constituaient l'ancienne forteresse française, on a récupéré pas moins de 8,000 pièces d'argent et 1,000 pièces d'or estimées à $400,000.

Il existe, en Nouvelle-Ecosse, une ville où les fantômes semblent abonder...Il s'agit de Sydney où l'on trouve pas mal de maisons hantées. L'une d'elles fut jadis la propriété d'un médecin qui, pour pratiquer la dissection, s'était un jour procuré le cadavre d'un soldat qui venait de se suicider. Toutefois, des amis du défunt s'objectèrent à ce que le médecin fit ses expériences, si bien que celui-ci enterra le corps dans sa cour. Et l'on raconte que pendant des années, le fantôme du soldat se baladait, amputé des deux bras à la hauteur des épaules...

Une autre ancienne maison située dans le quartier nord de Sydney servit de prison durant un certain temps. Des dizaines d'années plus tard, on découvrit plusieurs squelettes dans la cave. Par la suite, cette maison fut transportée sur le site d'une cave nouvellement creusée, et l'on combla l'ancienne avec de la terre. C'est alors que les bonnes gens aperçurent, durant les nuits sombres d'hiver, des revenants dansant sur l'emplacement original !

échos touristiques

Nous apprenons qu'une importante délégation canadienne, ayant à sa tête le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, visitera Tours, à la fin d'avril, à l'occasion du troisième centenaire de la mort de Marie de l'Incarnation, célèbre Ursuline de Tours et de Québec où elle est décédée le 30 avril 1672. M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles, accompagnera ce groupe qui, probablement, visitera en plus de Tours d'autres lieux historiques du Canada en France. Nous apprenons par ailleurs que Mgr Cimichella, évêque auxiliaire à Montréal, se rendra en France fin juillet, de même que les 45 Acadiens de Caraquet qui furent empêchés de se rendre en Charente Maritime l'an dernier, dans le but de visiter Brouage et Marennes, ville qui est jumelée avec Caraquet. Marennes et Caraquet sont deux grands centres d'ostréiculture.

●

La délégation commerciale d'Autriche organise une semaine autrichienne à Québec, à partir de lundi. C'est au Mont Ste-Anne qu'auront lieu les premières activités. Il y aura de nombreuses compétitions de ski ouvertes à tous ceux qui veulent y participer et des cadeaux autrichiens seront remis aux gagnants. Durant la journée, on procédera à un tirage au sort d'un grand prix: un voyage pour deux personnes en Autriche sur les ailes d'Air Canada. Le restant du programme se déroulera à Québec au parc Samuel-Holland. Parmi les activités: défilé de mode autrichienne, dégustation de vins et fromages autrichiens, exposition de cadeaux. Outre la délégation commerciale d'Autriche, ont participé à l'élaboration de cette semaine autrichienne: le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, Air Canada, la Chambre de commerce de Québec, et le parc Samuel-Holland.

Bienvenue à Montréal
en 1972
aux paquebots
M.S. ALEXANDR PUSHKIN
M.S. MIKHAIL LERMONTOV



FLEUVE ST-LAURENT ET ATLANTIQUE
Croisières d'été et d'automne
Dès maintenant . . . planifiez vos vacances
Réservez la cabine de votre choix.

M.S. MIKHAIL LERMONTOV
19 juin - Croisière de 6 jours - $175
Une grande "première" à l'occasion de la St-Jean-Baptiste
Montréal, Québec, St-Pierre et Miquelon, le Saguenay (Bagotville), Montréal

M.S. ALEXANDR PUSHKIN
30 juin - Croisière de 7 jours - $195
Montréal, Québec, St-Pierre et Miquelon, Gaspé, le Saguenay, (Bagotville), Montréal

Deux croisières de 13 jours - $395
15 et 29 juillet
Montréal, Québec, le Saguenay (Bagotville), les Bermudes, St-Pierre et Miquelon, Montréal

S.S. VARNA
23 juin - 7 jours - $225
Montréal, le Saguenay, St-Pierre et Miquelon, Gaspé, Montréal

30 juin - 8 jours - $260
Montréal, le Saguenay avec arrêt à Bagotville St-Pierre et Miquelon, Gaspé, Montréal

Départs tous les samedis, du 8 juillet au 2 septembre
Croisières de 7 jours - $225
Montréal, le Saguenay, St-Pierre et Miquelon, Gaspé, Montréal

Tous les prix (tarif minimum) en dollars canadiens
Plus de 60 années d'expérience à votre service

VOYAGES HONE
1460, ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Notre bureau est ouvert le jeudi jusqu'à 6h.30 p.m. - Fermé le samedi

VOLS NOLISÉS ET GROUPES
Europe
AIRTOURS
1434 Ste-Catherine ouest
Suite 303 - Montréal
866-5900

Votre "Charter" Renault en Europe

La façon économique de voir du pays.

	2 semaines			
	15 sept. au 15 juin	15 juin au 15 sept.	1 mois	2 mois
Renault 4 ex.	$165.	$209.	$319.	$422.
Renault 6 TL	183.	231.	360.	463.
Renault 12 TL	221.	282.	428.	524.
Renault 16 TL	251.	319.	525.	618.
Renault 17 TL	—	—	596.	718.

De plus, le plan RENAULT vous offre:
— KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
— Assurance "sans déductible"
— Aucun dépôt supplémentaire à verser.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser chez votre concessionnaire Renault, votre agent de voyage ou
SERVICE OUTREMER RENAULT
B.P. 6400
Montréal 101, P.Q. tél. 653-3661



VISITEZ L'EUROPE

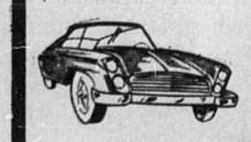


VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT — VW — CITROEN
FIAT — SIMCA — PEUGEOT
VOLVO — MICRO-BUS — ETC. .

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis conduire international etc . . .
Reservations billets: Bateau - Avion



SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Pour un service professionnel l'agence de confiance
voyagez via viau

EUROPE 72
via viau
Tourisme français et Air France

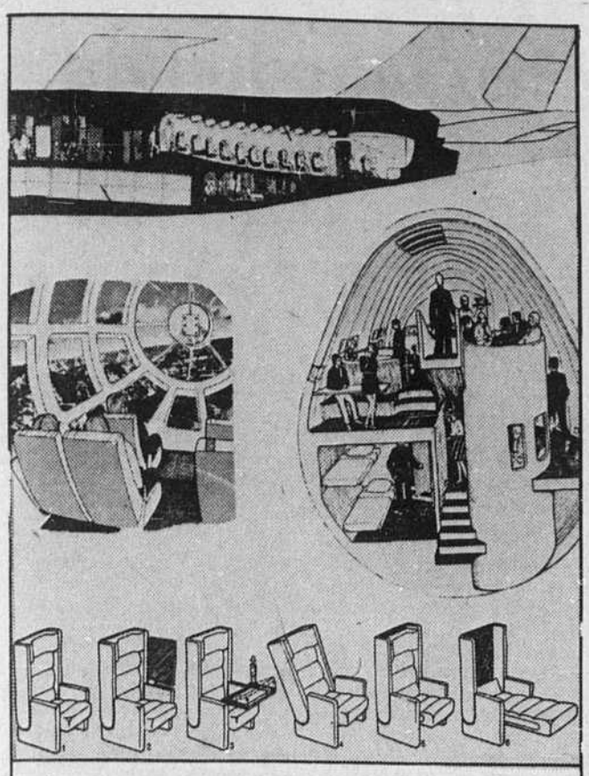
FRANCE-ITALIE-SUISSE	21 jours	$916
TOUR D'EUROPE	21 jours	$942
ESPAGNE-MAROC-PORTUGAL	21 jours	$838
CAPITALES NORDIQUES	21 jours	$999

Dépliants sur demande

CLUB MÉDITERRANÉE
CORSE AVEC YOLAND GUÉRARD
16 jours - transport - logement - repas inclus
départ le 23 mai - seulement $539

BULGARIE OU ROUMANIE, 3 semaines pour le prix de 2, sur les bords de la Mer Noire • Tout compris, à partir de $483
3428 rue ST-DENIS, MONTRÉAL TÉL.: 842-1751

AGENCE DE VOYAGES
VIAU



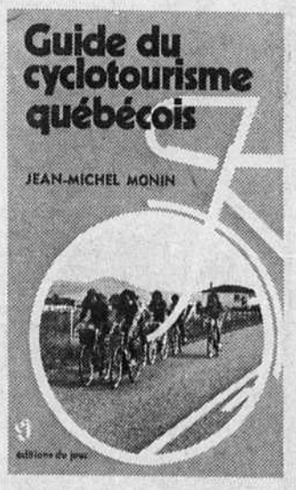
Le constructeur aéronautique américain Boeing va proposer aux compagnies aériennes une nouvelle version de son quadrimoteur géant 747, dotée d'un "sous-sol". La soute avant de l'appareil pourrait désormais être remplacée par une pièce en sous-sol utilisable comme salon, salle à manger de première classe, cafétéria. La pièce aurait 12.8 mètres de long, 3 mètres de large au plancher, deux mètres de haut et 4.2 mètres de large au plafond. Boeing aurait entamé des discussions avec plusieurs compagnies intéressées. Déjà, à la demande du magazine Esquire, les designers Edward Allen et Mitchell Benoff avaient soumis un projet de transformation du B-747 comprenant les éléments suivants: chambrettes, fauteuils se convertissant en chaises longues, tables de restaurant à divers paliers, salle de projection et de conférence, planétarium dans le nez de l'appareil, fauteuils munis d'écrans et de réceptacles à cassette individuels, cave, sous la salle de projection, pour faire jouer les enfants. Ce sont ces divers arrangements qu'illustre le document ci-joint.

échos touristiques

L'Association du transport aérien international (IATA) a retiré son appui au congrès sur le tourisme et les voyages nolisés qui doit avoir lieu du 17 au 20 avril à Madrid. Le directeur général de l'IATA, M. Knut Hammarskjold, parlera néanmoins devant les délégués à ce congrès le 18 avril. Mais il appert que plusieurs des compagnies aériennes qui devaient participer au congrès ne le feront pas. TWA, Air France et Pan Am seraient du nombre. Air Canada a déjà annoncé que M. Yves Maynard, vice-président (marketing), ne prononcera pas la conférence qu'il devait prononcer. M. Hammarskjold a dit que l'IATA est disposée à prêter son concours pour l'organisation d'un congrès plus représentatif sur le sujet du tourisme et du transport aérien. Le congrès de Madrid est organisé par l'International Air Carriers Association et autres groupes représentant des compagnies "charter" indépendantes. L'IACA, fondée l'an dernier, groupe 19 compagnies, dont Wardair d'Edmonton. Elle n'a pas invité au congrès de Madrid l'Organisation de l'aviation civile internationale dont font partie 122 gouvernements et c'est ce que l'IATA lui reproche surtout.

•

Depuis quelques années, les Québécois sont devenus des fervents du cyclotourisme. Malheureusement, on manquait d'information sur le sujet. C'est dans cet esprit que Jean-Michel Monin, directeur technique de l'École cycliste provinciale et directeur régional en cyclotourisme, a écrit cet ouvrage éminemment pratique. De l'équipement à l'entretien, de l'entraînement aux soins hygiéniques, rien n'est laissé au hasard. Une soixantaine de circuits provinciaux de cyclotourisme complètent cet ouvrage.



L'OEIL SUR LES ROUTES

Arts de la vieille Ombrie

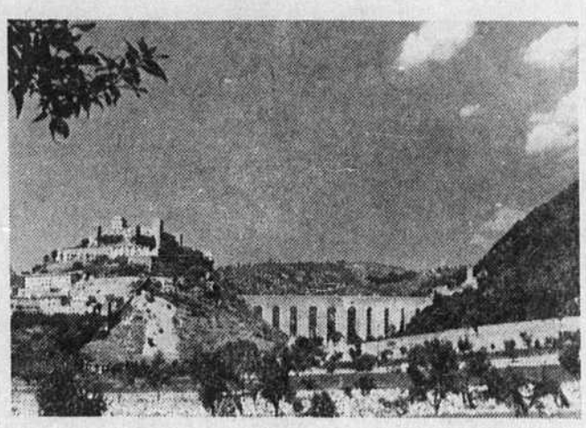
par Claude-Guy Jasmin, collaboration spéciale

La dernière étape avant Rome s'appela Spolète, dernière ville de l'Ombrie, dernier bastion de la douceur bâti sur les pentes d'une colline qui est une molle éminence du côté de la vallée de Teverone, affluent du Tibre, et une falaise abrupte, à l'est, sur le Tessino, torrent à sec tout l'été. On se promène dans de petites rues tranquilles qui aboutissent à de petites places qui ont l'air de cours intérieures où s'élèvent – pas très haut – une vieille église pure et simple, d'anciens palais où vivent des familles d'enfants sages. On grimpe, on descend des escaliers où un chat frôle les murs, on se désaltère à une petite fontaine... Spolète est semblable à toutes les villes d'Ombrie. Elle a sa Rocca, forteresse bâtie au sommet de la ville, ses remparts qui sont devenus une promenade agréable qui mène au ponte delle Torri, du XIVe siècle, qui vous conduit à deux cent cinquante pieds au-dessus des cailloux blancs du Tessino, par dix grands arcs gothiques qui sont la puissance et la solidité même, aux ruines d'anciennes fortifications cernées par un bois épais de chênes et de conifères.

On descend à la place du Dôme par un large escalier qui vous dépose sur des pavés de brique rose posés de chant, en face d'une grande église romane précédée d'un portique renaissance. Dans l'abside, elle offre les plus belles oeuvres de Filippo Lippi, ce moine défroqué à la vie aventureuse qui mourut empoisonné par un mari jaloux et qui, surtout, en plein XVe siècle, rompit avec tous les canons, fit de Botticelli ce qu'il fut et annonça le style du XVIe: une Annonciation où la Vierge est une belle jeune fille timide devant laquelle, comme l'Ange, on se prosternerait volontiers sous l'arcade d'entrée de sa demeure; une mort de Marie où celle-ci montre un admirable visage de femme âgée qui, toujours belle, laisse voir qu'elle a beaucoup souffert. Plusieurs personnages assistent gravement à cette agonie; à droite, une femme au visage fascinant et Filippo Lippi lui-même, a l'extrême-droite, qui fixe l'amateur d'art, assez satisfait de son chef-d'oeuvre.

Comme nous allons sortir, un petit homme habillé de bleu vient à notre rencontre et nous fait signe de le suivre avec une expression qui promet des merveilles. Il sort une grosse clef et nous précède dans une salle occupée par des stalles de bois sombre qui s'ouvre avant le transept gauche. A droite, en entrant, je suis frappé par une vieille crucifixion où le Christ, serein, mais grave, ouvre les bras entre un Saint Jean et une Vierge qui, eux, sourient tout à fait, l'air parfaitement heureux. Aux pieds de ce Christ, l'artiste a signé Alberto Soccio et inscrit une date: 1187. Par ailleurs, la salle est couverte de jolies fresques et nous déposons cent lires dans la main du vieil homme qui se confond en remerciements et se dépêche de nous faire sortir car il vient d'apercevoir d'autres touristes.

De Spolète, nous gagnons Rome en quelques heures. De même, quelques semaines plus tard, il ne nous faudra guère plus de deux heures de route pour atteindre, de Rome, une ville qui est un parfait bijou posé sur un plateau volcanique rouge qui domine de ses hauts remparts naturels une campagne très verte. Après un séjour à Rome et à Naples, où les murs sont souvent lépreux, où les rues surpeuplées sont de perpétuels guet-apens pour le piéton distrait, où le vacarme est omniprésent, parcourir de nouveau ces rues propres, fraîches et silencieuses sans avoir à toujours se plaquer contre la pierre pour laisser passer une voiture devient une joie, un délice méconnu et qu'il faudrait chanter bien haut. Et surtout, Orvieto est une des plus belles villes de l'Italie centrale, de ces petites villes qui ont à peine vingt-cinq mille habitants et qui traînent après elles un passé qui semble démesuré, hors de proportion.



Spolète... Panorama della Rocca e del Ponte delle Torri. (Foto-Enit-Roma)

échos touristiques

SOFIA – La Bulgarie espère pouvoir inaugurer une liaison aérienne directe entre Montréal et Sofia en 1974, et éliminer ainsi le besoin des correspondances pour les voyages entre ces deux pays. Au cours de ces dernières années, cette terre des Balkans est devenue très populaire avec les vacanciers européens et elle compte accueillir cinq millions de visiteurs en 1975.

•

L'horaire du "FRANCE" a été perturbé par la bourrasque qui s'est brusquement élevée dans l'après midi du samedi 18 mars précédant l'escale de Durban. La force du vent et l'état de la mer ont conduit les autorités portuaires à interdire la sortie du navire en horaire - c'est-à-dire à 19h30 comme prévu - et à la reporter au petit jour le lendemain. Il est vrai que le chenal d'accès au port de Durban est des plus étroit, rétréci encore par la présence de blocs de ciment, vestiges de la guerre.

L'appareillage n'a donc eu lieu que le 19 mars à 5h 30, c'est-à-dire avec plus de 8h. de retard sur l'horaire. Malgré cela et à la faveur de vents et de courants favorables, "FRANCE" démontrant ses extraordinaires qualités de puissance, de vitesse et de stabilité, a rattrapé son retard, se présentant au Cap à 9h. du matin le 20 mars, aux applaudissements des passagers qui craignaient de voir leurs excursions à partir du Cap dangereusement écourtées. Pendant le trajet de Durban au Cap, "FRANCE" a pulvérisé ses records de vitesse, enregistrant des pointes de plus de 36 noeuds, et réalisant le parcours à plus de 34 noeuds de moyenne!... L'escale du Cap s'est déroulée dans les meilleures conditions.

•

"Carnaby Street" – la rue chic du quartier de Socho d'où avait été lancée la mode "pop" dans les années soixante-est désormais réservée aux piétons. Toujours à l'avant-garde des innovations, elle devient à titre expérimental et pour six mois, la première rue de Londres interdite à la circulation automobile.

Il aura fallu plus de cinq ans au conseil du Grand Londres pour imposer cette décision, après avoir constaté que dans la journée à Carnaby Street, on comptait en moyenne quinze piétons pour deux voitures. La célèbre rue sera fermée à la circulation automobile de onze heures du matin à huit heures du soir du lundi au samedi. Les livraisons pourront ainsi se faire dans la matinée. Quant aux passants qui la fréquentent et qui sont essentiellement des touristes, ils auront "quartier libre" dans l'après-midi pour faire du lèche-vitrines et s'acheter à prix d'or ces "hardes" qui fourniront la preuve à leurs amis qu'ils reviennent bien d'Angleterre.

Nous avons pris notre repas sur un banc du petit parc ombreux qui s'étend tout en longueur, sur une pente légère, à côté de l'hôpital, de la place du Dôme jusqu'à la falaise de tuf volcanique. Nous dissertons sur la beauté infinie de ce pays qui s'étend à nos pieds comme une large croupe femelle duvetée de cultures sous les cheveux hérissés et sombres des bois sur les collines.

Nous le quitterons, ce pays, après un second séjour à Florence, par Lucques, voisine oubliée de Pise, qui ressemble à une ville française du midi avec sa promenade ombragée des remparts, sa place Napoléon, ses parcs. La ville a été marquée par Elisa Buonaparte qui, en 1805, devint princesse de Lucques et de Piombino et entendit exercer ses prérogatives en donnant à la petite ville italienne qu'elle avait trouvée le visage d'une sous-préfecture de Provence. On songe à Aix-En-Provence et à ses rangées de grands platanes. Transition douce entre l'Italie et la France à deux cents milles de la frontière.

40e CONGRÈS EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL
MELBOURNE, AUSTRALIE
du 18 au 25 février 1973
Occasion unique de parcourir le Pacifique-Sud
Un circuit éblouissant de soleil et de paysages inédits
Départ de Montréal: vendredi, 9 février 1973

LOS ANGELES - un jour
Étape avant de franchir le Pacifique - Excursion à Disneyland

TAHITI - 4 jours
L'île heureuse dans un écrin de verdure et de fleurs, paradis luxuriant de ce joyau français de la Polynésie. Tour de l'île et excursion à Moorea

NOUVELLE-ZÉLANDE - 4 jours
Auckland s'ouvre à la fois sur le Pacifique et la mer de Tasmanie, Excursion enchanteresse aux grottes de Waitomo avec ses vers-luisants. Rotorua: ses geysers et sl urces thermales réputées.

AUSTRALIE - une semaine
Séjour de 3 jours à Melbourne: séances du Congrès Eucharistique, Logement assuré dans un hôtel-motel très moderne, au centre de la ville. Plusieurs promenades au programme: sur la rive de l'île Phillip, spectacle fantastique des pingouins. Autre promenade à Canberra, la capitale Séjour à Sydney, ville de gratte-ciel et de plages.

INDONESIE - 3 jours
"L'Archipel des dieux" aux mille temples hindouistes. Séjour de trois jours à Bali, magnificence des paysages, beauté exotique des balinaises et charme des danses et de la musique

SINGAPOUR - 2 jours
A l'autre bout du monde, halte pittoresque dans cette ville fourmillante de vie, ses quartiers chinois et bazars attrayants pour le shopping.

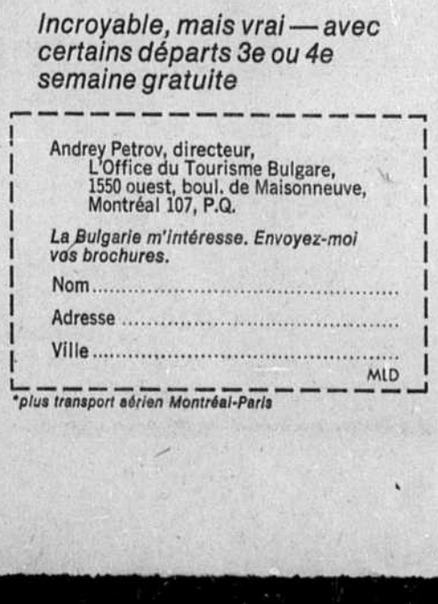
A partir de Singapour, deux itinéraires possibles:
PACIFIQUE-NORD
Les Philippines: 3 jours à Manille — Hong Kong, 3 jours
Retour à Montréal, le 10 mars, via Vancouver.

TOUR DU MONDE
Bangkok, Katmandou, l'Inde (7 jours) avec Bénarès, Khajuraho, Agra et le Taj Mahal, Jaipur et une promenade à dos d'éléphant. Delhi la capitale.
L'Iran et ses deux étoiles, Ispahan et Téhéran. La Turquie, séjour à Istamboul. Paris, 2 jours. Retour à Montréal le 23 mars.

DÈS MAINTENANT DEMANDEZ LES ITINÉRAIRES:
IL N'EST PAS TROP TÔT POUR SONGER À S'INSCRIRE
Plus de 60 années d'expérience à votre service
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
Le métro à notre porte Station McGill/Union
Fermé lundi, 3 avril — Congé de Pâques

GRAND TOUR DE FRANCE
Brouage, Waterloo, St-Malo, Normandie, Ars, Lourdes, les Châteaux...
OCCASION UNIQUE!
29 mai - 19 juin . $850.
tout compris
TERRE-SAINTE
Byzance, Grèce, Rome, Paris.
22 mai - 12 juin: $998.
tout compris
Capitales d'Europe
11-25 mai: $685
(quelques places)
Ouest Canadien - Juil. . . . . $339.
Californie, août $548.
ATTENTION: Australie et Îles du Pacifique (Congrès Eucharistique) fév. '73 . . . . . $1285.
VOYAGES A.F.
Agences Franciscaines
500, 8e Av. QUÉBEC 3,
523-0031
Et tout autre voyage désiré
Demandez nos dépliants! Spécialement notre dépliant des voyages en autocar au Canada et aux E.U.
Escompte spéciale de 5%
SERVICE GRATUIT
Montréal: 861-8634 Saguenay: 542-6987,
Riv. du loup: 862-7889 Lac St-Jean: 348-6392
Ottawa: 728-1983 Moncton: 382-9556

Deux semaines en Bulgarie via Paris





à partir de $251* tout compris.

Incroyable, mais vrai — avec certains départs 3e ou 4e semaine gratuite

Volez par AIR FRANCE de Montréal à Paris (séjour facultatif) et ensuite à la Riviera de la Mer Noire: Les Sables d'Or ou La Côte du Soleil. Dans un immense parc, des hôtels modernes bordent une plage de toute beauté. Casino. Sports. Spectacles. Auberges pittoresques. Excursions. Dégustations.

PAS DE VISA. La Permanence Française, avec bar, bibliothèque et service de renseignements organise excursions et loisirs. Libre choix de restaurants. Consultez votre agent de voyages.

Faites une croisière sur le t.s.s. VARNA — c'est l'hospitalité bulgare dans les eaux québecoises!

Andrey Petrov, directeur,
L'Office du Tourisme Bulgare,
1550 ouest, boul. de Maisonneuve,
Montréal 107, P.Q.
La Bulgarie m'intéresse. Envoyez-moi vos brochures.
Nom .....
Adresse .....
Ville .....
MLD

*plus transport aérien Montréal-Paris

Au Canada, aux États-Unis ou en Europe, LE TOURING CLUB MONTRÉAL peut vous rendre la route plus agréable. En effet, le Club offre dix-neuf services aux voyageurs et automobilistes de la région de Montréal.
ROULER EN PAIX! Rouler en paix, c'est savoir si l'on va se rendre, où l'on veut aller, rouler en paix c'est avoir de bonnes assurances et finalement, c'est pouvoir être secouru quand on en a besoin. Tout cela, le Touring Club Montréal l'offre à ses membres. Des renseignements complets sur l'état des routes, un service de garantie de voyage gratuit, plusieurs assurances à primes modiques et enfin un service d'urgence qui, avec les clubs affiliés, secourt un membre toutes les trois secondes, à travers toute l'Amérique du Nord. Ceci n'est qu'un des avantages de notre affiliation à l'American Automobile Association (AAA).
DES VACANCES EN EUROPE... C'EST ENCORE PLUS AGRÉABLE SI ON S'Y PREND DE LA BONNE FAÇON! Les vacances sont toujours trop courtes! C'est pourquoi il est important de bien planifier son séjour afin de ne pas perdre de temps. Si vous projetez de passer vos vacances en Europe, nous avons tout ce qu'il faut pour que vos vacances soient un succès. D'abord, vous pouvez vous procurer à nos bureaux le permis de conduite international et la plaque d'identification nationale (CDN), la carte de présentation internationale, un choix varié de cartes routières et de guides de voyages, le carnet de passage en douanes, etc. Enfin sur place, vous pouvez bénéficier d'un dédouanement de voiture, grâce à nos 120 clubs affiliés, ou vous pouvez profiter d'un escompte sur la location d'une voiture, et vous adresser à eux pour avoir tous les renseignements dont vous avez besoin sur les lieux. Le Club a pensé à tout afin que, où que vous soyez, la route et le séjour vous soient toujours agréables et que vous profitiez pleinement de vos vacances.
Pour plus de renseignements, appelez le bureau du Club à 288-7111
ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.

TOURING CLUB CAA MONTREAL
fondé en 1904 sous le nom de Club Royal Automobile du Canada
Cotisations: membre actif: $15 ($20 la 1ère année)
Membre associé: $9

Touring Club Montréal "LD-2"
1401, McGill College
Montréal 110, Canada
Veuillez me faire parvenir, sans obligation de ma part, une brochure donnant plus de renseignements sur les nombreux services du Club.
Nom
Adresse
Ville Prov.

Guerre déclarée aux charters

Qantas réduit ses tarifs sans se soucier de l'IATA

SYDNEY, Australie (Reuter) – La compagnie australienne Qantas a créé toute une commotion dans le monde du transport aérien international en annonçant une réduction de $250 de son tarif régulier pour le voyage Sydney-Londres, aller seulement.

Le nouveau tarif, qui entre en vigueur aujourd'hui même est de $420. Qantas transportera également des passagers à Amsterdam, Francfort ou Vienne pour $419, à Rome pour $398, à Athènes pour $385 et à Istambul pour $380.

Qantas a annoncé ses nouveaux tarifs après avoir réunis les représentants australiens de 29 compagnies de transport aérien international. Aux yeux des agents de voyages, c'est le plus grand bouleversement dans l'industrie du transport aérien international et Qantas donne ainsi la riposte aux exploitants étrangers de transport aérien sur demande (charter) qui lui enlèvent une partie de son volume d'affaires.

Les nouveaux tarifs de Qantas pour l'aller seulement vont créer une situation de libre concurrence entre l'Australie et l'Europe, ce qui veut dire que les compagnies de transport aérien international pourront demander les tarifs qu'elles voudront sans s'occuper de l'Association du transport aérien international.

Qantas a fait circuler, lors de la réunion, un mémo qui se lisait comme suit:

"A cause de ce qu'on appelle le transport sur demande (charter) entre le Royaume Uni et le Sud-Est asiatique, nous avons tenté à maintes reprises d'obtenir par entente un tarif d'excursion, pour l'aller seulement, entre l'Australie et l'Europe. Nous avons rencontré l'opposition de la majorité des exploitants, en fait de la plupart des transporteurs représentés autour de cette table.

"Notre décision étant prise, nous donnons présentement avis que nous n'accepterons plus que Qantas soit mise dans une situation non concurrentielle."

Le sénateur Robert Cotton, ministre de l'aviation civile, a déclaré que le gouvernement australien appuie Qantas dans ses intentions. Il a ajouté que les "charter", parce qu'ils peuvent fonctionner sans ce qu'il a appelé une réglementation suffisante, continuent à éroder le marché des services réguliers de transport.

Accord sur l'ADAC

Aircraft Co. et De Havilland Aircraft of Canada ont signé un accord visant à accélérer les études de mise en marché et de conception de l'avion à décollage et atterrissage courts (ADAC) que se propose de construire la compagnie canadienne.

La déclaration précise que les deux compagnies consulteront des compagnies aériennes en vue de déterminer les possibilités de mise en marché du DHC-7, un ADAC à turbopropulseurs devant transporter 48 passagers.

M. Higgins, responsable du projet DHC-7 chez De Havilland, a déclaré que l'avion serait fabriqué à Toronto dans les usines de la compagnie. L'avion aurait une autonomie de 450 milles à pleine charge et pourrait utiliser des pistes de 2,000 pieds, a ajouté M. Higgins.

M. R.B. McIntyre, responsable de la mise en marché chez De Havilland, a souligné pour sa part que la DHC-7 avait été conçu en vue de répondre à une demande d'avions pouvant être utilisés dans les zones à population dense avec un minimum de bruit et de pollution.

La compagnie Boeing de Seattle poursuit également des études en coopération avec la compagnie italienne Alitalia dans le cadre de la mise au point d'un ADAC plus gros qui sera propulsé par des turboréacteurs.

Transport du pétrole: Macdonald fait valoir le dossier canadien

WASHINGTON (d'après CP) – Le ministre canadien de l'énergie, M. Donald Macdonald, doute que la question du pipeline de pétrole trans-Alaska fasse l'objet de discussion entre MM. Trudeau et Nixon lors de la visite de ce dernier à Ottawa, dans deux semaines. Le ministre donnait une conférence de presse, au terme de deux jours d'entretiens avec le secrétaire américain de l'intérieur, Rogers Morton, et avec quelques conseillers présidentiels sur le pétrole et la sécurité.

M. Macdonald concède que si les Etats-Unis avalisaient le projet de pipeline trans-Alaska plutôt que d'approuver la route qui emprunte la vallée du Mackenzie, la mise en place du réseau serait de deux à quatre ans plus brève. M. Macdonald avait pour mission de rappeler les objections du Canada à une flotte de tankers qui mettrait en péril l'écologie sur la côte ouest. Les Américains ont accueilli ces représentations avec "ouverture d'esprit", a dit M. Macdonald.

Il y a près de deux semaines paraissait à Washington un rapport en neuf volumes commandé par le ministère américain de l'intérieur, sur cette question du pétrole de l'Alaska. Il existe un projet de $3 milliards pour un pipeline de 790 milles conçu pour transporter le pétrole du versant nord de l'Alaska vers un port libre de glace, au sud de l'Alaska; ce projet prévoit le transbordement du pétrole sur des tankers qui alimenteraient ensuite les ports de la côte ouest des Etats-Unis.

Depuis deux ans, une bataille en cour empêche ce projet de démarrer. A Washington, à la suite des entretiens Morton-Macdonald, le bureau de M. Morton a fait savoir dans un communiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise sur cette question du pipeline.

Le Canada essaie de faire coïncider la construction d'un gazoduc depuis l'extrême nord jusqu'au midwest américain avec celle d'un pipeline qui satisferait à la fois les intérêts canadiens et américains.

M. Macdonald a déclaré qu'il a rappelé aux autorités américaines l'intérêt du Canada à préparer et à présenter des soumissions pour la construction d'un pipeline considéré comme l'alternative à l'oléoduc transalaskan. Le Canada insiste sur l'accommodement des richesses de l'Arctique et de l'Alaska par une route moins hasardeuse que celle de l'Océan Pacifique.

La veille, M. Macdonald avait discuté des quotas de pétrole et de l'embargo américain sur l'uranium canadien.

Les Américains, semble-t-il, sont inquiets de l'approvisionnement en pétrole vénézuélien de la partie orientale du Canada et d'autres points du globe – souvent en transitant par des ports américains. Qu'arriverait-il si Caracas cessait de fournir du pétrole aux raffineries de l'est du Canada? se demandent les Américains.

M. Macdonald n'a pas reçu l'assurance que les quotas de pétrole de l'ouest américain vendu aux Etats-Unis seraient augmentés; il semble que les Américains se soient bornés à confirmer que ce pétrole de l'ouest canadien continuerait d'avoir accès au marché canadien.

Selon M. Macdonald, il serait "sage et approprié" que les Etats-Unis reconsidèrent l'embargo imposé sur l'uranium canadien. "M. Flanigan a noté nos représentations avec intérêt", s'est borné à dire, avec un sourire, le ministre canadien de l'énergie.

Le représentant Les Aspin a déclaré mercredi: il est "parfaitement farfelu" que le secrétaire de l'Intérieur, M. Rogers Morton, laisse entendre que son département ne prendra pas au sérieux la construction d'un pipeline au Canada pour le transport du pétrole de l'Alaska avant d'avoir reçu une demande de construction.

Pour M. Aspin, la raison pour laquelle cette demande n'a pas été déposée est "simple et évidente". "Les mêmes compagnies qui ont la main haute sur les affaires de consortium Alyeska dominent aussi la Mackenzie Valley Pipe Line Co., et il est improbable qu'elles déposent une demande pour se faire concurrence à elle-même".

Si la demande déposée par le consortium de sept compagnies pour la construction d'un pipeline en Alaska est rejetée, "vous verrez apparaître une demande de construction d'un pipeline au Canada si rapidement que le Secrétaire en sera étourdi, a affirmé M. Aspin dans un communiqué.

Le démocrate du Wisconsin a "fortement l'impression que la décision d'autoriser la construction du pipeline en Alaska a été prise il y a longtemps", bien qu'elle n'ait pas encore été annoncée.

•

OTTAWA (PC) – Cérémonial pittoresque qui attire les touristes sur la Colline parlementaire depuis déjà 13 ans, le changement de la Garde aura lieu cette année tous les jours du 25 juin au 4 septembre, Fête du Travail. La Garde compte un effectif de 120 hommes du régiment des gardes à pieds du Gouverneur-général, à Ottawa, et des Grenadiers canadiens, de Montréal.

Halifax affirme ses droits

HALIFAX (PC) – Le ministre néo-écossais des mines, M. Glenn Bagnell, a présenté à l'Assemblée législative d'Alifax un projet de loi confirmant les droits de la Nouvelle-Ecosse sur les gisements minéraux sous-marins au large de ses côtes et notamment sur l'île aux Sables.

Le projet déclare que les régions maritimes, le sous-sol de l'île aux Sables et tous les minéraux, y compris la pétrole et le gaz situés dans ces lieux, sont et ont toujours été la propriété du gouvernement de la province.

Le gouvernement fédéral affirme lui aussi être propriétaire des fonds sous-marins, et notamment de l'île aux Sables située à 175 milles au large d'Halifax.

Les deux gouvernements prétendant avoir des droits inaliénables sur les minerais et aucun accord n'a jusqu'à présent pu être conclu entre Halifax et Ottawa sur les redevances à percevoir.

Le conflit est devenu aigu quand on a découvert l'an dernier du pétrole et du gaz naturel dans le sous-sol de l'île par les foreurs de la Mobil Oil Canada Ltd. Il reste encore à déterminer si ces gisements sont rentables.

Ottawa a proposé de prendre 50 pour cent des redevances et de partager les autres 50 pour cent entre les provinces. Mais le gouvernement néo-écossais a rejetté cette proposition.

■ ottawa

OTTAWA (PC) – Un arrêté ministériel de 1968 qui avait à l'époque réduit un certain nombre de chauffeurs de taxi à cotiser à l'assurance-chômage a été confirmé jeudi par la Cour Suprême du Canada.

D'après l'arrêté, les chauffeurs de taxi et d'autobus n'étant pas propriétaires de leurs véhicules devaient être inscrits à l'assurance-chômage. A Montréal, l'arrêté a été appliqué aux taxis et la compagnie Scheer Ltd., s'est vu demander $9,173 en cotisation d'assurance-chômage.

La compagnie a porté sa cause devant la Cour Fédérale du Canada, affirmant que ses chauffeurs n'étant pas des employés, mais travaillant à leur compte sur ses voitures, n'avaient pas à être inscrits à cette assurance. La cour devait lui donner gain de cause. Mais la décision a été renversée par la Cour Suprême qui a déclaré qu'un gouvernement avait les pouvoirs nécessaires pour inscrire de son propre chef de nouvelles catégories de travailleurs à l'assurance-chômage.

•

VANCOUVER (Reuter) – Le président de la fondation Greenpeace, dont le siège est à Vancouver, M. Ben Metcalfe, a déclaré hier que la fondation projetait d'envoyer un bateau près de l'emplacement choisi par la France pour ses expériences nucléaires dans le Pacifique.

M. Metcalfe a indiqué que le bateau prendra le nom de Greenpeace-trois. La fondation, qui consacre ses activités à la lutte contre les expériences nucléaires, a déjà envoyé deux bateaux, Greenpeace – deux bateaux, Greenpeace-un et Greenpeace-deux, en novembre dernier, vers l'île Amchitka, dans la région des îles Aléoutiennes, pour protester contre les explosions souterraines américaines.

La fondation prévoit également de déléguer des représentants à Paris pour demander une entrevue avec le président Pompidou et éveiller l'opinion publique française sur les dangers que font courir les expériences nucléaires aux habitants du Pacifique sud.

•

OTTAWA (PC) – Le Conseil canadien d'expérimentation des jouets a reçu une subvention de $5,000 du ministère de la Consommation et des Corporations. Il pourra ainsi acheter des jouets à des fins d'expérimentation et publier une brochure renfermant des conseils sur le choix et l'usage des jouets en général. Le Conseil, organisme bénévole fondé en 1952, est chargé d'éprouver et de déterminer la qualité et la sécurité de certains jouets.

•

OTTAWA (PC) – Les ministères et organismes du gouvernement fédéral ont embauché, l'été dernier, 23,140 étudiants dont près de 21,000 ou 85 pour cent du niveau post-secondaire.

C'est ce qu'indique un rapport du ministère de la main-d'oeuvre et de l'immigration après enquête faite auprès d'une cinquantaine d'organismes et ministères fédéraux. En 1971, les étudiants embauchés par le gouvernement fédéral ont gagné environ $28 millions, soit 27 pour cent de plus qu'en 1970.

La moyenne du revenu mensuel des étudiants du secondaire était passée de $342 en 1970 à $362 et celle des étudiants du post-secondaire de $417 à $442.

•

OTTAWA (PC) – Les touristes canadiens ont passé 88.5 millions de nuits dans des établissements touristiques en 1970, affirme un rapport demandé par le Bureau canadien du tourisme. Rendue publique, jeudi, à Ottawa, l'enquête sur les habitudes migratoires de nos concitoyens révèle que ce nombre représente une augmentation de 40 pour cent par rapport à l'année précédente, puisqu'il était de 63 millions seulement en 1969. Selon le rapport, les voyages vers le Québec et l'Ouest sont en recrudescence, ainsi que les déplacements effectués par les femmes et les jeunes gens. Le désir de changer de rythme, d'activité, d'environnement, de rencontrer des gens nouveaux sont les principales motivations.

•

HALIFAX (PC) – C'est une vieille tradition de la marine canadienne qui a pris fin hier lorsque le commandant du "Kootenay" a fait verser une dernière fois aux membres de son équipage la rasade de rhum noir à laquelle tous les marins avaient droit quotidiennement.

En versant le dernier gobelet - tiré pour la circonstance d'un baril de chêne - par-dessus bord, le capitaine Jim Creech a évoqué dans une brève allocution le remplacement de certaines traditions par d'autres, étant donné que dorénavant les marins canadiens - tout comme leurs collègues anglais - auront le choix entre les vins et les spiritueux habituels. Près de 20,000 gallons de rhum étaient annuellement consommés à un coût total de $363,000.

•

OTTAWA (PC) – L'Association canadienne pour les déficients mentaux a reçu une subvention de $15,000 du gouvernement fédéral dans le but d'organiser la cinquième conférence internationale sur la déficience mentale. Elle se tiendra à Montréal du 1er au 6 octobre 1972 et les participants y étudieront de nouveaux moyens de provoquer le changement et des programmes d'activités particulières visant à assurer que les droits des déficients mentaux soient respectés. Il est prévu que 2,000 personnes assisteront à cette conférence, représentant 36 pays membres de la Ligue internationale des associations d'aide aux handicapés mentaux.

On vous l'affirme depuis des années:
"Crest combat la carie!"
Et voici que
l'Association dentaire canadienne
se déclare d'accord!

L'Association dentaire canadienne est l'organisme national des dentistes canadiens. Récemment cet organisme a émis cette déclaration au sujet du dentifrice Crest:

"Crest s'est révélé un dentifrice préventif contre la carie dentaire et son emploi peut avoir une valeur importante lorsqu'on l'utilise dans le cadre d'un programme d'hygiène buccale exécuté avec application et de soins dentaires professionnels réguliers."

Donc, "Crest combat la carie" – nous continuons de l'affirmer, mais... plus besoin de nous croire que sur parole. L'Association dentaire canadienne l'affirme aussi!



Crest...conçu exprès pour combattre la carie.

© 1972, The Procter & Gamble Company